la météo

Ensoleillé, devenant nuageux, averses en soirée. Maximum 75. Demain: peu de changement.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Les élections — pages 7 et 14

Office férial | Vol. LXV - No 138 | Montréal, samedi 15 juin 1974 | 25 CENTS

Vers une reprise sur les chantiers

La FTQ réduit de moitié ses exigences

par Gilles Provost

Après avoir paralysé plus de 75% des chantiers de construction québécois en vue d'obtenir une augmentation générale de $1.00 l'heure, la FTQ-Construction a informé hier le conciliateur nommé par Québec, M. Yvon Dansereau, qu'elle pourrait éventuellement se contenter d'une augmentation de 50 cents l'heure payable par étapes et prélevée en partie sur les sommes déjà retenues au salaire des ouvriers pour leur fonds de pension.

C'est ce qu'on a appris à l'issue d'une rencontre "exploratoire" entre M. Dansereau et les représentants de la CSN, à l'hôtel Holiday Inn, rue Sherbrooke. M. Dansereau avait auparavant rencontré les représentants de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et il s'apprêtait à rencontrer ceux de la CSN.

Convaincu que toutes les parties peuvent en arriver à une entente négociée, M. Dansereau doit rencontrer ce matin les associations de constructeurs afin de sonder le terrain de leur côté. Pour le moment, on semble exclure la possibilité d'une rencontre générale de toutes les parties au litige.

Pour le moment, les employeurs ont été inflexibles en refusant toute beaucoup moins solidaires puisque la Confédération des syndicats démocratiques (CSD) réunis en assemblée générale bi-annuelle à Granby, a formellement dénoncé la FTQ-Construction (sans la nommer) en la qualifiant de nouvellle "Cosa Nostra" qui veut renforcer son hégémonie par la terreur et le chantage.

La CSD a même accusé "cette centrale" d'avoir suscité la crise actuelle pour intimider les autorités gouvernementales qui ont créé une commission d'enquête sur les libertés syndicales à la suite des événements de la baie James auxquels cette centrale aurait été mêlée. "Il y a lieu de croire que cette centrale devient de plus en plus inquiète devant le sort que pourraient lui réserver les révélations de cette commission", soutient la CSD.

Convaincus que les travailleurs de la FTQ sont eux-mêmes opposés à ce débrayage qui leur a été imposé par des fiers-à-bras, la CSD a demandé au Gouvernement d'organiser un référendum parmi les 115,000 travailleurs de la construction pour déterminer s'ils veulent poursuivre l'arrêt de travail décrété par la FTQ. Ce référendum serait tenu dans les centres de main-d'oeuvre du gouvernement.

Le porte-parole de la CSN, M. Michel Bourdon, a corroboré les accusations de la CSD en soulignant qu'il a lui-même affirmé des choses similaires. Quant à savoir si les pressions de la FTQ sont un chantage pour que le gouvernement recule dans l'enquête sur la liberté syndicale, M. Bourdon a dit que rien ne permet de prouver cette simple hypothèse même si elle est vraisemblable.

Finalement, la CSD et la CSN dénoncent tous deux l'action entreprise par la FTQ sous prétexte que les travailleurs impliqués dans ce débrayage n'ont jamais

Voir page 6: La FTQ

Pour déloger Wagner de Saint-Hyacinthe rien de moins que Marguerite . . .



par Jean-V. Dufresne

Les libéraux n'auront pas de trop de tout le cabinet fédéral et des charmes de Marguerite Trudeau pour déloger Claude Wagner du comté de Saint-Hyacinthe.

Tandis que Jean Marchand dépêche les commandos les plus prestigieux par hélicoptère dans les prés maskoutains — Turner, Pelletier, Allmand, Lalonde, et, dès lundi, Mme Trudeau et Jeanne Sauvé (qui avait pourtant promis de ne pas y aller) la sénatrice Renaude Lapointe, et jusqu'au député de Saint-Michel, Monique Bégin — Claude Wagner rappelle tranquillement à ses électeurs en se promenant sur la jolie place du marché de Saint-Hyacinthe, ou sous les pommiers de Saint-Jean-Baptiste, qu'un député honnête n'attend pas les campagnes électorales pour s'occuper de ses électeurs.

"On attend même le ministre des Postes, M. Ouellet, qui vient de découvrir que nous avons, nous aussi, des problèmes avec la poste. Les libéraux auraient mieux fait de visiter Saint-Hyacinthe moins nombreux, mais plus souvent," a fait observer hier M. Wagner en homme convaincu d'accroître très substantiellement une faible majorité de 788 voix, acquises en 1972 en l'emportant sur l'adversaire libéral Jack Foster.

Quant à Mme Trudeau, elle répétera lundi le geste si souvent accompli par son mari au début de sa carrière politique dans les boudoirs de Mont-Royal: prendre le thé à Otterburn Park, où elle se sentira plus à l'aise que le candidat libéral, M. Honorius Charbonneau, pour répondre aux questions que les anglophones du comté vou-

Voir page 6: Wagner



Un "sommet" de l'OTAN pour signer le texte adopté à Ottawa

A la suite d'une suggestion du président Richard Nixon, le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, a lancé les invitations aux chefs d'Etat et de gouvernements membres, à un "sommet" à Quinze à Bruxelles le 26 juin, dans l'après-midi, soit une semaine après les assises de l'Alliance atlantique d'Ottawa.

Le chef de l'exécutif américain, qui effectuera ce même jour une visite officielle à Bruxelles, a fait savoir au secrétaire général de l'OTAN que ce grand déploiement sera l'occasion non seulement d'aborder au plus haut niveau les problèmes d'intérêt commun mais également de tenir une "discussion" — le mot consultation n'a pas été prononcé — au sujet de la visite que le président Nixon doit effectuer en Union soviétique.

Aussitôt, le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, a accepté l'invitation et, conformément au souhait exprimé par le président Nixon, il sera accompagné de son ministre des Affaires étrangères, M. James Callaghan.

Il n'échappe à personne que si l'idée de ce "sommet" est lancée c'est parce que les assises de l'OTAN, mardi et mercredi à Ottawa, permettront aux quinze membres d'approuver enfin une nouvelle déclaration des objectifs communs de l'Alliance. De source canadienne, on précise que le projet de Déclaration atlantique est pratiquement au point et qu'il sera fignolé d'ici le 18 juin.

Les ministres des Affaires étrangères qui se réuniront à Ottawa auront probablement à donner leur accord à la formulation des objectifs rafraîchis de l'Alliance atlantique, et le sommet de Bruxelles, le 26, à la veille du voyage de M. Nixon à Moscou, permettrait aux chefs d'Etat et de gouvernements de signer officiellement et avec faste le document élaboré.

A Ottawa, un porte-parole des Affaires extérieures a déclaré que le premier ministre, M. Trudeau, et le chef de la diplomatie canadienne, M. Mitchell Sharp, ont été effectivement invités à ce sommet bruxellois pour signer le document de la Déclaration atlantique. Mais on ne sait encore si le chef du gouvernement canadien pourra interrompre sa campagne électorale pour se rendre à l'invitation de M. Joseph Luns.

Quant au document qui sera approuvé les 18 et 19 juin à Ottawa, il ne fera que "dire en des termes actualisés une vérité éternelle."

La nouvelle déclaration atlantique repose sur un projet britannique, lui-même issu d'un projet antérieur français. Elle redéfinira les nécessités de la défense de l'OTAN compte tenu de la conjoncture actuelle où des négociations sont en cours dans tous les domaines avec les "ennemis potentiels" de l'Alliance.

On souligne dans les milieux officiels américains que le projet de déclaration concernant les relations entre les Etats-Unis et la Communauté économique européenne a perdu de son urgence depuis qu'une procédure de négociation sur des points spécifiques a été mise au point comme dans le cas du dialogue que les pays européens veulent entreprendre avec des pays arabes. Les principaux points à l'ordre du jour de la réunion d'Ottawa seront, en dehors de la nouvelle déclaration atlantique, les relations entre l'Ouest et l'Est et la situation au Proche-Orient.

Le secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger, y mettra ses collègues au courant des résultats du voyage du président Nixon au Proche-Orient et les informera des perspectives du 3e sommet soviéto-américain qui commencera le 27 juin à Moscou.

La réunion d'Ottawa sera l'occasion d'entretiens bilatéraux entre les ministres qui y participeront. Elle donnera notamment l'occasion à M. Kissinger de rencontrer ses nouveaux collègues: M. Jacques Sauvagnargues (France), M. James Callaghan (Grande-Bretagne), M. Mario Soares (Portugal).

M. Kissinger examinera avec ces derniers la question de la base aérienne de Lajes, aux Açores, ainsi que l'avenir des territoires portugais d'Afrique.

Voir page 6: Sommet

Neuf mémoires sur 180 en une semaine

Le débat sur le projet de loi 22 ravive la tension chez les libéraux

par Gérald LeBlanc

QUEBEC — Après une première semaine d'examen du projet de loi 22 en commission parlementaire, un bilan sommaire permet de dégager trois grandes constatations.

● En une semaine, vingt heures de séances, la commission n'a entendu que neuf des 180 témoins inscrits sur la liste. Devant la lenteur des procédures, le temps devient un facteur-clé dans la stratégie gouvernementale de faire adopter sa législation cet été.

● A part la Chambre de commerce, favorable à la démarche du ministre de l'Education, M. Cloutier, tous les organismes ont demandé le retrait du projet de loi: les trois témoins anglophones pour demander le renforcement du bilinguisme actuel et les cinq francophones pour réclamer l'implantation de l'unilinguisme à tous les niveaux.

● Loin de se résorber, la division de la députation libérale sur ce sujet explosif de la langue s'accentue et se manifeste ouvertement à la commission parlementaire.

Cette troisième constatation est d'autant plus importante que c'est sans doute au sein de la députation ministérielle des 102, plus que partout ailleurs, que se joue présentement le sort du projet de loi 22 et de son parrain le docteur Cloutier.

Or cette imposante députation est loin de former une équipe homogène à la commission parlementaire.

D'une part, le bloc des anglophones irréductibles (MM. Ciaccia, Fraser, Brown, Springate) ne manque aucune occasion de seconder leurs concitoyens venus décrier le bill 22 comme le fossoyeur des droits acquis, particulièrement la liberté de choix de la langue d'enseignement, des anglophones.

Le ministre se contentant d'écouter, comme à ses plus belles heures d'animateur radiophonique, la tâche de "défendre" le projet de loi 22 revient aux porte-parole du Parti québécois, MM. Charon et Morin, qui s'efforcent de démontrer aux anglophones que ce projet de loi ne leur enlève rien.

Quelques députés libéraux francophones, notamment MM. Jacques Veilleux et Yves Tardif, y vont également de leur plaidoyer en faveur de la majorité québécoise.

"Dites-moi donc en quoi le projet de loi 22 limite vos droits", demandait M. Veilleux aux porte-parole d'un organisme anglophone, en précisant qu'il ne décelait pas, pour sa part, ces limites.

Lors des témoignages de groupes francophones (La ligue des droits de l'homme, les professeurs de français, les professeurs de philosophie), un autre groupe de députés libéraux, francophones dont la clientèle électorale est composée d'une bonne partie d'anglophones, se manifeste.

C'est ainsi que le député de Laurier, M. André Marchand, a pu traiter la Ligue des droits de l'homme de succursale du PQ et que le député de Dorion, M. Alfred Bossé, s'est permis de qualifier les professeurs de philosophie de petits copains du chef de l'opposition, M. Jacques-Yvan Morin. "C'est agréable de se parler entre petits copains", lançait-il à M. Morin, qui interrogeait les témoins.

Le Parti québécois y va également de son numéro dans cet exercice où les opposants au bill 22 sont assimilés aux indépendantistes quand ils sont francophones

Voir page 6: Le débat

"Révélation" aussitôt mise en doute

2,500 fonctionnaires du Québec seraient des unilingues anglais

QUEBEC — Le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Jean-Louis Harguindeguy, a vivement surpris les parlementaires en leur révélant, hier, que 2,500 des 32,000 fonctionnaires québécois étaient unilingues anglais.

M. Harguindeguy a précisé que le gouvernement n'a rien fait depuis 1972 pour faire respecter une clause de la convention collective des fonctionnaires, prévoyant des cours de recyclage pour ceux qui ne peuvent communiquer en français.

Qui plus est, le gouvernement continue à engager des unilingues anglais, le dernier cas remontant à novembre 1973, même si cela va à l'encontre de la Loi de la Fonction publique.

Le président du syndicat des fonctionnaires se montre en conséquence très sceptique devant l'intention du gouvernement Bourassa de faire du français la langue de l'administration au Québec.

Estomaqués par ces révélations, les députés libéraux, M. Cloutier en tête, ont peu réagi au cours de la séance de la commission parlementaire.

Le député libéral de Saint-Anne et défenseur infatigable des anglophones, M. George Springate, se demandait cependant, après l'audition, où M. Harguindeguy avait bien pu trouver ces fonctionnaires unilingues anglais.

"Les anglophones forment moins de la moitié d'un pour cent de la fonction publique et ils parlent tous français", a dit M. Springate.

M. Cloutier se propose également d'aller aux informations et d'apporter des corrections nécessaires à la reprise des travaux de la commission, lundi.

A sa quatrième journée d'audience, sur le projet de loi sur la langue (bill 22), la commission parlementaire n'a entendu hier que deux témoins: le Syndicat des fonctionnaires et la Société de philosophie du Québec.

Le leader syndical des fonctionnaires s'est opposé au principe même du projet de loi 22, qui consacre au mieux le "statu

Voir page 6: Fonctionnaires

On peut venir à bout de l'inflation sans bureaucrates *(Lewis)*

TORONTO (PC) — Les politiques du Nouveau parti démocratique pour combattre l'inflation n'entraîneraient pas la mise en place d'une bureaucratie compliquée, a déclaré hier soir le leader du NPD, M. David Lewis, qui adressait la parole dans cette ville.

En expliquant sa proposition de créer un Conseil national de contrôle des prix, M. Lewis a dit que ce Conseil pourrait étudier les prix demandés pour les denrées comme l'acier, le bois, le sucre, le nickel, les fertilisants.

Ce n'est pas difficile, a-t-il dit, de déterminer quelles sont les produits essentiels pour construire une maison convenable ou bien les denrées nécessaires à une bonne alimentation.

Ce n'est pas difficile non plus de découvrir les grosses sociétés qui contrôlent le marché pour chacun de ces produits essentiels, a-t-il ajouté.

Dans certains secteurs, les sociétés seraient requises d'informer à l'avance le Conseil de leur intention d'augmenter tels prix et de justifier les hausses réclamées. Le Conseil aurait le pouvoir de rejeter les hausses demandées ou de faire baisser certains prix non justifiés par les coûts de la production et un taux de profit raisonnable.

Voir page 6: Lewis

mini-loto

TIRAGE II
VENDREDI 14 juin 1974

30 Séries émises—90,000 chacune

POSSIBILITÉ DE:

33654 — 30 GAGNANTS DE $5,000.

3654 — 240 GAGNANTS DE $500.

654 — 2430 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

11e COURSE 13 juin 1974

		PRIX
ORDRE:	$1,698.00	72
DÉSORDRE:	48.10	2540

VENTES TOTALES: $509,414.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
5	9	8	2

échos de l'Assemblée nationale

par Gilles Lesage

Tetley: pas de gel des primes

QUEBEC — Le ministre des Institutions financières n'a pas l'intention de faire "geler" les primes d'assurance-automobile au Québec. C'est ce qu'il a répondu au député péquiste Marcel Léger qui lui rappelait que, selon le rapport Gauvin, il y a dans l'assurance-automobile une "oncurrence presque inexistante donnant lieu à une concentration inacceptable dans un régime de libre concurrence".

M. William Tetley a dit que son ministère met au point une liste des taux et des primes réclamées par les compagnies, de façon à faciliter le "shopping" des consommateurs. Puis il ajoute, s'appuyant également sur le rapport d'enquête, que les profits des compagnies d'assurance sont "justifiés". Il n'a donc pas l'intention de geler les taux et primes, à moins que l'on gèle tous les autres secteurs en même temps. "Il faut geler toute l'économie, pas un seul secteur", dit le ministre.

M. Léger revenant à la charge, M. Tetley réaffirme que les profits ne sont pas exorbitants et qu'il veut établir un système par lequel une proportion juste, équitable et raisonnable des revenus et des réserves des compagnies d'assurance sera investie au Québec même. Quelle proportion? Le ministre ne précise pas.

Logement social

Il y a deux mois, le ministre des Affaires municipales faisait savoir que les négociations allaient bon train et qu'une entente était sur le point d'être signée avec Ottawa concernant les logements sociaux.

Hier, le député Marcel Léger lui a rappelé que seul le Québec, de toutes les provinces, n'a pas encore signé cette entente, se privant ainsi de $71 millions au minimum.

Le Dr Victor Goldbloom répondit que les rencontres se poursuivent. "Je crois bien que nous serons en mesure de conclure l'entente que nous voulons assez rapidement. Tout semble aller normalement, ajoute le ministre. Nous avons pris certaines décisions, au conseil des ministres, de nature à faciliter la conclusion de l'entente et nous attendons présentement pour la semaine prochaine la remise de documents de la part du gouvernement fédéral... Je pense que nous sommes maintenant en mesure d'obtenir une entente qui respecte les principes énoncés par le gouvernement du Québec."

La Chambre buissonnière

Il y avait hier plus de ministres et députés libéraux à l'Assemblée nationale que la semaine dernière; mais il y avait quand même 46 ministériels absents, sur un total de 102, soit près de la moitié. Trois députés au moins avaient toutefois une bonne raison pour être absents cette semaine. MM. Harry Blank, vice-président, Louis-Philippe Lacroix, whip en chef des libéraux, et Camil Samson, député créditiste de Rouyn-Noranda, effectuaient une visite de courtoisie et d'échange avec les parlementaires de la Colombie-Britannique. Peut-être M. Lacroix est-il allé leur montrer les termes choisis et fleuris du vocabulaire qu'il adresse à tous les "istes" de la terre, sauf les dentistes? On verra bien la semaine prochaine, à son retour.

Le non d'Andras ne désarme pas Bienvenue

QUEBEC (par Gilles Lesage) — Le ministre de l'Immigration garde bon espoir de réaliser ses projets même si son collègue fédéral, selon les dépêches de presse, vient d'opposer un refus retentissant à ses demandes.

Le leader parlementaire de l'Opposition a demandé hier à M. Jean Bienvenue: Est-ce que le ministre est en mesure de confirmer ou d'infirmer que son homologue fédéral, M. Robert Andras, lui aurait adressé un télégramme déclarant tout à fait inacceptable les demandes du Québec de récupérer certains pouvoirs sur le recrutement et la sélection des immigrants et, en particulier, déclarant comme totalement inacceptable la demande du Québec concernant le droit de veto relativement au recrutement et à la sélection des immigrants?

"J'infirme", laissa tomber le ministre, pour toute réponse.

M. Burns voulut revenir à la charge, mais en vain.

M. Andras a déclaré à Thunder Bay, jeudi, que l'immigration est de compétence fédérale et qu'il ne saurait être question d'accorder un droit de veto à une province, fut-ce le Québec.

M. Bienvenue ne l'entend pas de la sorte et il estime que ses échanges avec le ministre fédéral ne le mènent pas à cette conclusion. Bien au contraire.

Il admet que le Québec ne peut obtenir de droit de veto sur la libre circulation des immigrants entrés au Canada, dans quelque province que ce soit. Là où il veut l'exercer — et encore, à ses yeux, il s'agit plutôt d'un droit de regard — c'est dans le pays d'origine des postulants qui désirent venir expressément au Québec.

Bien plus, dit-il, ce n'est pas lui, mais le premier ministre qui a parlé de droit de vote, advenant que l'immigration soit jugée trop forte par le gouvernement québécois.

Jugeant ce terme "négatif", quant à lui, M. Bienvenue préfère utiliser le terme "positif" de droit de regard et de pouvoirs précis en matière d'immigration, soit sur le recrutement et la sélection des immigrants à l'étranger, non pas dans les autres provinces.

M. Bienvenue, qui semble de plus en plus mener seul sa petite bataille, sinon sa guérilla — surtout depuis que l'on a tenté de l'écarter l'automne dernier — convient que le premier ministre a le droit de privilégier tel ou tel autre aspect de la politique ministérielle. Il n'en reste pas moins, dit-il, qu'il lui appartient, à titre de titulaire de l'immigration, de mener les négociations comme il l'entend.

Or sur ce point, il est fort optimiste et le serait encore plus si le mémoire secret — ou plutôt discret, selon ses termes — qu'il a envoyé l'hiver dernier à son collègue fédéral n'avait pas fait l'objet de fuites dans les journaux.

Les négociations allaient bien, assure-t-il, quand est arrivé cet "incident de parcours" que sont les élections fédérales. Il souhaite que le gouvernement fédéral et que M. Andras soient réélus. Si un autre ministre arrive après le 8 juillet, tout sera à recommencer. Ce sera encore pire si M. Robert Stanfield est élu, lui qui s'oppose aux pouvoirs accrus que le Québec réclame, selon M. Bienvenue.

Si l'on rappelle ses réticences à l'égard du bill 22, le ministre de l'Immigration prend de plus en plus l'allure d'un franc-tireur dans le Cabinet Bourassa.

Mis sur la sellette

Simard défend le projet de 3e marina à Sorel

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le ministre du Tourisme et beau-frère du premier ministre a de nouveau été mis sur la sellette hier à l'Assemblée nationale, tandis qu'à l'extérieur, il conseillait à un journaliste d'aller se faire soigner!

Le ministère s'apprête à construire une marina-type au coût de près de $700,000 à Sorel, fief de la famille Simard et dont le ministre du Tourisme est député.

Interrogé à cet égard par M. Lucien Lessard (PQ-Saguenay), le député-ministre de Richelieu a déclaré que le projet fait suite à des études de ses prédécesseurs, M. Gabriel Loubier et Mme Kirkland-Casgrain. Selon ces études, "par sa situation géographique, Sorel est la plaque tournante du tourisme nautique au Québec".

Le ministre admet qu'il existe déjà deux marinas à Sorel, mais qui ne rendent pas les services requis des plaisanciers. "C'est la raison pour laquelle, explique-t-il, nous avons décidé, dès cette année, de construire cette marina type au Québec, qui va être la première et qui va faire partie d'un réseau de marinas à l'intérieur du Québec, qui fait partie du tourisme nautique, nouvel engagement de mon ministère."

À une autre question, M. Simard précise: "La marina que nous construisons à l'heure actuelle, c'est l'amélioration d'une marina qui existait déjà... que nous avons acquise il y a quelques semaines."

Restés sur leur faim, les reporters ont demandé au ministre de leur donner des explications complémentaires hors de la Chambre.

Le député de Richelieu commence d'abord par s'en prendre à Rhéal Bercier, journaliste de La Presse, qui a déterré l'affaire Paragon — contrats et subventions à une entreprise de la famille Simard — et qui a également dévoilé le projet de marina provinciale à Sorel.

"Fais-toi soigner, tu m'écoeures", lance le beau-frère du premier ministre au chroniqueur parlementaire, interloqué. Sur sa lancée, M. Simard continue: "Téléphone-moi avant de faire tes articles, ils seraient plus intelligents... Je vais te payer un voyage à Sorel. Et tu iras voir ma tante, elle va te dire ce qu'elle pense de toi."

Puis, dans son entrevue officielle, le ministre souligne que des plaisanciers québécois doivent se rendre en Ontario ou aux États-Unis pour jouir des facilités dont ils ont besoin. Il y a là une industrie de $200 millions par année à récupérer.

Le projet de marinas provinciales, dont la première est en voie de construction à Sorel, vise à remédier à cette carence. "Ce n'est pas de ma faute, dit M. Simard, si le Richelieu passe chez nous. Je ne suis toujours pas pour le déménager..."

Interrogé par ailleurs sur les directives concernant les conflits d'intérêt, que le premier ministre a rendu publiques mardi soir, M. Simard dit d'abord qu'il respecte l'autorité et l'intégrité de M. Bourassa. Il est d'accord avec le principe des directives, qui l'obligeront à se départir de ses intérêts dans Paragon Business Forms. Il se propose de consulter ses électeurs à ce sujet et il n'a pas l'intention de démissionner de son poste de ministre. L'entreprise Paragon fait partie du holding Claurémiand, formé des quatre enfants Simard, Claude, le ministre, Rene, Michèle, et Andrée, femme du premier ministre.

D'autre part, a l'Assemblée, le chef de l'Opposition a demandé au ministre du Tourisme: Est-il exact que le gouvernement s'apprête à payer la somme de $150,000 à la ville de Shawinigan comme indemnisation pour l'expropriation du lac à La Pêche et de ses environs?

M. Simard prit avis de la question.

M. Morin revient à la charge et demande au ministre s'il a toujours l'intention de céder ce territoire au gouvernement fédéral et ce, gratuitement et à perpétuité. Est-ce que le ministre sait que le ministre fédéral Jean Chrétien s'est vanté de pouvoir mener à bien cette transaction, grâce à une extrême discrétion de la part des deux gouvernements? demande le chef péquiste.

"Je prends avis de la question", se contente de répéter M. Simard, pendant que M. Marcel Léger (PQ-Lafontaine) lance: "Il ne sait pas ce qui se passe à son ministère". Une autre voix lance: "Il ne fait rien." Et M. Morin conclut: "M. le président, voilà la conséquence de l'absence des ministres responsables. C'est qu'on ne peut pas avoir de réponse."

Comme d'habitude le vendredi, le premier ministre n'était pas en Chambre hier. Mais hier, au lieu d'être à Montréal, il participait à une conférence des premiers ministres de l'Est au Vermont.

Il regrettera probablement de ne pas avoir été là: il aurait pu, comme il le fait souvent, répondre au lieu et place du ministre du Tourisme, son beau-frère.

Evolution "encourageante" de l'état de M. Jules Léger

Le dernier bulletin médical rendu public hier soir par le cabinet du gouverneur général fait état de "l'évolution encourageante et favorable" de M. Jules Léger.

"Son Excellence continue de faire des progrès à la satisfaction de ses médecins. Il est tout à fait lucide. Il manifeste à sa façon toute ses volontés avec la personnalité attachante qu'on lui connait. Il s'alimente seul. Il marche avec aide dans sa chambre, dans le couloir, et voudrait même sortir à l'extérieur de l'hôpital."

A la lecture du bulletin transmis hier par l'attaché de presse de M. Léger, M. Peter Cowan, d'Ottawa, on doit comprendre que les "persistances neurophysiologiques" se manifestent toujours.

M. Léger, à la suite de "l'incident cérébro-vasculaire" dont il fut victime, a des difficultés d'élocution bien que, signale M. Cowan, "il s'exprime par des gestes et par des mots." Mais il a toujours la main gauche légèrement paralysée.

Il n'est soumis à aucun régime alimentaire particulier.

Les médecins, d'autre part, ne sont toujours pas en mesure d'affirmer quand M. Léger pourra quitter le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.



Dernier délai

si vous voulez faire inscrire votre nom sur la liste électorale

Votre nom doit être sur la liste pour que vous puissiez voter

La révision de la liste électorale se fait maintenant. C'est donc votre dernière possibilité d'être sur la liste si vous n'y êtes pas déjà. Alors, si vous habitez en milieu urbain vérifiez la liste électorale, et si vous remarquez que votre nom ou celui d'une de vos connaissances n'y figure pas, ou s'il y a une erreur, communiquez avec votre président d'élection. Pour ce faire, téléphonez au numéro ci-après pour demander celui de votre président d'élection et faites lui part de l'erreur ou de l'omission que vous avez notée.

Le réviseur peut mettre votre nom sur la liste

Le réviseur est un juge ou un électeur nommé par ce juge. Il est assisté par 2 agents réviseurs qui pourront, au besoin, venir chez vous pour obtenir les renseignements nécessaires. Vous pouvez aussi vous rendre directement au bureau du réviseur dont l'adresse, ainsi que la date et les heures d'ouverture, est inscrite sur la liste électorale qui a été envoyée aux électeurs et qui est affichée dans les bureaux de poste.

En sections rurales c'est l'énumérateur qui a préparé la liste électorale qui est responsable de la révision.

Adressez-vous à lui.



Une brochure commode qui vous donne tous les détails

Pour avoir plus de détails concernant le fonctionnement de cette élection, consultez ce Guide de l'électeur qui a été livré chez vous.

Vous pouvez voter avant le 8 juillet

Si vous pensez être absent de votre résidence ordinaire le 8 juillet prochain, jour des élections fédérales, sachez que vous pouvez quand même—pourvu que votre nom figure sur la liste des électeurs—voter au bureau spécial de scrutin dès samedi le 29 juin ou lundi le 1er juillet.

La liste des électeurs, envoyée par la poste en milieu urbain, vous donnera tous les renseignements nécessaires relatifs au bureau spécial de scrutin. Par ailleurs, votre président d'élection peut vous donner l'adresse et les heures d'ouverture du bureau. Téléphonez-lui.

Votre nom doit être sur la liste pour que vous puissiez voter en milieu urbain.

Pour plus de renseignements si vous habitez la région métropolitaine de Montréal

téléphonez au 844-4471

À Sorel - tél. 742-1727
À St. Hyacinthe - tél. 773-5017
À Saint Jean - tél. 347-0331
À Valleyfield - tél. 371-5511
À Beauharnois - tél. Valleyfield 371-5511 frais virés
À Joliette - tél. 759-1698
À Repentigny - tél. 861-7525
A Terrebonne, Ste. Scholastique, Blainville, Ste. Thérèse, Rosemère - tél. Repentigny frais virés
À Lachute - tél. 562-5283
À Deux Montagnes, St. Eustache - tél. Lachute frais virés
À Louiseville - tél. 228-2744
À St. Jérôme - tél. 436-1124
À St. Antoine, Ste. Adèle, Ste. Agathe - tél. St. Jérôme 436-1124 frais virés

Cette annonce est publiée par le Directeur général des élections du Canada

Elections Canada

4AF-T

LE DEVOIR Page 3 Montréal, samedi 15 juin 1974

AMASO service de rencontres
MARTHE GAUDETTE, b.a.b.ped.b.ph.l.es lettres vous invite à venir la rencontrer sur rendez-vous 822 est, Sherbrooke, suite 5, édifice La Laurentienne.
TEL.: 524-3852

Le travailleur et la retraite

par François Barbeau

Comment ajouter de la vie à ses années

Bien préparer sa retraite, c'est ajouter de la vie à ses années, et non des années a sa vie. C'est ce que chacun de nous devrait se répéter souvent, et c'est ce que personne, ou trop peu de gens, font.

Pour combler cette lacune, le service d'éducation permanente de l'université de Montréal avait réuni hier en colloque une centaine de personnes représentant l'entreprise et les groupements populaires, pour qu'ils s'interrogent sur la façon de mieux préparer les travailleurs à leur retraite.

Tous ont convenu, après une journée d'ateliers, qu'il fallait préparer la retraite, mais que les entreprises ne le faisaient pas pour leurs employés et les syndicats non plus pour leurs cotisants, il faudrait confier la tâche à une superstructure gouvernementale, qui serait mise sur pied à la suite de pressions patronales et syndicales.

Les participants à ce colloque, qui s'occupent tous de retraités, ou de futurs retraités, ont souligné la principale difficulté de leur travail, qui vient du fait que les gens n'osent pas penser à cette période de leur vie qui s'appelle retraite, d'abord à cause de l'inquiétude financière que ne manquera pas de susciter la perte du salaire régulier, ensuite à cause de l'oisiveté dont plusieurs sont la proie, sans parler de la solitude.

Cette lacune pourrait être comblée par une vaste campagne d'information, lancée par les journaux et les revues d'entreprises, suivie par les mass media, et qui pourrait inciter des organismes comme les municipalités, les commissions scolaires et autres institutions para-gouvernementales à modifier les règlements selon lesquels un employé de 65 ans est obligatoirement mis à la retraite, même si sa capacité de travail n'est pas affectée par son âge.

Un des participants a d'ailleurs donné cette définition d'un retraité: "Quelqu'un qui est situé hors du marché du travail alors qu'il est apte à y être à un moment de sa vie arbitrairement défini par l'Etat".

Un autre a souligné que la mise à la retraite devrait être faite en tenant compte de l'âge biologique et non de l'âge chronologique.

Au Québec, comme au Canada sans doute, le premier souci du travailleur dont l'heure de la retraite approche est d'ordre financier. Dans la province, seulement 30% des travailleurs cotisent à un plan de pension, dont 20% se retrouvent dans des organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux. Comment vont-ils se tirer d'affaires avec une brusque diminution de salaire?

Les problèmes psychologiques ne sont pas sans importance. Le retraité, en plus d'éprouver une sensation d'inutilité, impose sa présence au foyer à des heures inhabituelles.

Tous ces aspects de la retraite devraient être abordés dans des cours de préparation à la retraite, définition qu'un participant a rejetée pour proposer plutôt "un cours de savoir-vivre".

C'est d'ailleurs dans ce but que le service d'éducation permanente de l'U. de M. donne un tel cours depuis septembre de même que le service d'éducation des adultes du Cegep de Drummondville, en collaboration avec le club Rotary et la compagnie Celanese Canada Ltée.

De nombreux participants au colloque d'hier, qui y avaient été dépêchés par leurs compagnies, ont avoué que chez eux, on ne faisait pas grand chose pour le futur retraité, sauf le prévenir quelques années à l'avance de l'approche de se retraite et lui faire connaître le montant de la pension qu'il toucherait à son départ de la compagnie.

Cette situation est en voie de changer, les compagnies s'étant rendues compte qu'elles avaient une responsabilité sociale en plus de leurs responsabilités économiques.

Ce premier colloque sur la préparation à la retraite est considéré par ceux qui y ont assisté comme un premier moyen de sensibiliser le gouvernement, les entreprises et les syndicats à la question. Tous sont repartis déterminés à mettre en oeuvre chacun dans son milieu un service de préparation à la retraite, et plusieurs ont souhaité que dans trois mois, par exemple, ils puissent se retrouver pour comparer les progrès réalisés.

Hull: la bataille du Val Boisé met en cause SCHL et Régie

par Fernand Bourret

Une bataille juridique d'importance se déroule présentement entre la firme Grand Prix Construction Ltée, de Laval et les locataires de l'immeuble "Le Val Boisé", sur le boulevard Sacré-Coeur, à Hull, relativement à une hausse de loyer réclamée par les propriétaires.

Cette affaire en soi n'offrirait rien de sensationnel si deux importants organismes gouvernementaux n'étaient mis en cause et si leur crédibilité n'était sérieusement menacée. Il s'agit de la Régie des loyers du Québec et de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement.

Grand Prix Construction Ltée, dont le président est M. Pierre Beauregard, a investi un montant de $150,000 dans la construction de l'immeuble tandis que la Société centrale d'Hypothèques et de Logement a prêté la somme de $3,192,000, remboursable en 50 ans, au taux d'intérêt extrêmement avantageux de 7 7/8 pour cent.

Il s'agit d'un immeuble construit selon les dispositions de la Loi nationale de l'habitation ayant trait aux sociétés à dividendes limités.

D'après ce programme dont le but est de construire des logements à loyer modique, les taux de loyer sont fixés par la SCHL et ils ne doivent pas dépasser 30 pour cent du salaire du locataire et ils ne peuvent être haussés qu'une fois l'an.

Au mois de décembre 1973, Grand Prix Construction obtient la permission de majorer de $11 les loyers mensuels.

Le 27 mars 1974, les locataires, conformément à l'article 1660 du Code civil de la province de Québec, sont avisés que le bail qui vient échoir le 30 avril 1974 est supprimé et n'est pas renouvelé.

Le 22 avril, les locataires reçoivent un avis précisant que "les nouveaux taux de location sont majorés de $30 par mois à compter du 1er mai 1974."

Conformément à la loi, les locataires se tournent du côté de la Régie des loyers du Québec et font une demande de prolongation de loyer. Ils parviennent à obtenir de la Régie de ne pas verser la hausse réclamée en attendant l'intervention de la SCHL qui est mise en cause. Toutefois, les locataires versent leur loyer entre les mains du protonotaire de Hull.

L'Association des locataires s'est adressée à la Société centrale d'Hypothèques et de Logement pour que cette dernière refuse la hausse réclamée.

Lors d'une rencontre avec les représentants des locataires, Mme Helen Thomlinson, assistance adjointe au ministre des Affaires urbaines, M. Ron Basford, a affirmé qu'il n'était nullement question de hausser le prix des loyers de Val Boisé.

Le 15 mai, l'Association des locataires faisait parvenir à M. Basford une lettre demandant son intervention en faisant valoir que quelque 1,000 personnes vivant dans les 253 logements de l'immeuble Val Boisé se trouvaient menacées d'éviction à moins d'une intervention des pouvoir publics.

Le 22 mai, les locataires vont manifester devant les immeubles gouvernementaux, à Ottawa. Le même jour, un porte-parole de la SCHL, Me Claude Poirier-Defoy, fait savoir qu'il y a impossibilité d'entente avec la compagnie Grand Prix Construction et qu'en conséquence la SCHL n'a d'autre choix que celui de poursuivre Grand Prix Construction afin de reprendre entièrement l'administration de l'immeuble Val Boisé.

La loi précise que le prêteur, soit la SCHL doit donner un avis de 60 jours au débiteur pour lui permettre de remédier à son bris de contrat.

La porte n'était donc pas complètement fermée en vue d'un règlement hors cours, la compagnie pouvant retirer sa demande de majoration de loyer.

Mais la compagnie s'entête. Le 24 mai, elle fait signifier par huissier 24 avis d'éviction. D'autres avis devaient suivre au début de juin.

Dans ces avis, le propriétaire réclame du locataire $200 par mois pour la valeur d'occupation des lieux pour chaque mois ou partie de mois d'occupation "illégale", ainsi que deux mois supplémentaires en guise d'indemnisation, soit un total de $600, plus l'intérêt à partir de l'assignation.

Quant à la SCHL, malgré la déclaration de Me Poirier-Defoy citée plus haut, elle n'est pas encore intervenue légalement et elle n'a encore intenté aucune procédure contre la compagnie.

Il semblerait que la SCHL ne serait pas trop certaine d'avoir gain de cause contre la firme Grand Prix. Cette dernière prétende que la hausse de $11 qu'elle a obtenue en décembre 1973 constituait un échange de services: gardiens de sécurité dans l'immeuble et un système de buanderie gratuite.

Dans ce cas, la hausse de $30 réclamée en mai serait-elle une deuxième hausse annuelle? Dans la négative, la SCHL ne peut bloquer la demande de majoration de loyer.

Mais advenant une majoration des loyers, la Régie des loyers du Québec

Voir page 6: Hull

Cloutier évite son bill devant un auditoire international

par Lise Bissonnette

Les défenses naturelles du français, la religion et la société rurale, ont sauté au Québec il y a une décennie et ne suffisent donc plus à assurer la survie de la langue; c'est pourquoi il est du devoir d'un gouvernement d'ériger des défenses d'un autre type et le Québec n'y manque pas sur le plan technique puisqu'il a créé d'importantes banques de terminologie et de néologie.

C'est ainsi que le ministre de l'Education, M. François Cloutier a présenté les réalisations linguistiques du gouvernement du Québec au banquet de clôture du colloque de la Fédération internationale des professeurs de français, en omettant délibérément de traiter du bill 22 et de le ranger parmi les remparts nouveaux de la protection du français.

Tombé aux mains des journalistes à l'issue de son allocution d'un peu plus de cinq minutes, le ministre a en effet déclaré qu'il n'aurait pas été "décent de parler de politique provinciale dans un colloque international" et qu'il se devait d'adopter un "ton neutre devant un tel auditoire". M. Cloutier a ajouté qu'il "croyait" se trouver devant des professeurs de français, marquant par là qu'il était conscient et sans doute déçu du peu de succès de son exposé.

C'est en effet très fraîchement que les participants au colloque ont accueilli les quelques incursions du ministre dans le champ de la linguistique. La salle n'a d'abord montré aucune réprobation pour un professeur de linguistique de l'UQAM qui a quitte les lieux dès les premiers mots du

Voir page 6: Cloutier

Le ministre défend ses "normes"

"Il n'y a pas de véritables surplus d'enseignants dans les commissions scolaires du Québec et la plupart des congédiements concernent des professeurs non légalement qualifiés", a déclaré hier soir M. François Cloutier, ministre de l'Education du Québec.

Forcé de se prêter à une conférence de presse improvisée, à la suite de son exposé au colloque de la Fédération internationale des professeurs de français, M. Cloutier s'est expliqué brièvement des fameuses "normes" de son ministère qui sont au coeur de presque tous les litiges qui agitent actuellement les commissions scolaires.

Aux associations de parents, d'enseignants, de cadres scolaires qui croient le temps venu d'affecter les ressources humaines déjà sur place à l'amélioration des services scolaires plutôt que de s'en séparer par des congédiements, M. Cloutier répond: "les besoins sont en effet incommensurables mais les ressources de l'état sont limitées. "Selon le ministre, le Québec est à l'avant-garde, par rapport aux autres provinces, dans l'effort consenti pour l'éducation et l'allégement de la tâche des enseignants.

Le ministre ne s'émeut pas outre mesure de tous les appels qu'on lui lance pour l'assouplissement des normes. Il n'y voit que stratégie syndicale de la CEQ qui prépare "normalement" les prochaines négociations en vue de la signature d'une convention collective.

Quant aux commissions scolaires, il se dit prêt à aborder la période de décentralisation qu'elles réclament et croit qu'elles ont moins besoin d'une enveloppe budgétaire enrichie que de pouvoir disposer à leur gré des sommes qui leur sont consenties à l'intérieur de cette enveloppe. M. Cloutier se déclare entièrement favorable à une telle formule.

Le "gel" à l'ouest du centre-ville: panacée, dit "Sauvons Montréal"

par Bernard Descôteaux

La décision prise par le comité exécutif de la ville de Montréal de geler l'émission de permis de construction et de préparer un nouveau règlement de zonage pour le secteur situé entre les rues Sherbrooke, Stanley, Guy et le boulevard Dorchester est une panacée qui va faire plus de mal que de bien à Montréal.

"Sauvons Montréal", un groupe qui milite en faveur d'une meilleure vie urbaine à Montréal, a ainsi commenté la politique de Montréal adoptée mardi dernier. Lors d'une conférence de presse donnée, hier après-midi, cet organisme a qualifié cette décision d'incomplète et a reclamé l'adoption pour Montréal d'un plan directeur d'urbanisme.

La décision d'interdire toute construction dans ce secteur ouest du centre-ville ne vaut que pour 60 jours en principe mais pourra être prolongée pour une autre période de 60 jours. Pendant ce temps, le Service d'habitation et d'urbanisme doit compléter la refonte des divers règlements qui régissent la construction dans ce secteur. Un premier projet prévoit notamment la limitation de la hauteur des nouveaux édifices à quatre étages.

Selon M. Michael Fish, porte-parole de "Sauvons Montréal", l'interdiction de construire dans un seul secteur amènera les promoteurs immobiliers à s'intéresser à d'autres parties du centre-ville et à accélérer la démolition dans ces secteurs.

On a fait remarquer que le centre-ville contenait 215 îlots dont 15 seulement sont situées dans le secteur formé par les rues Stanley, Guy, Sherbrooke et le boulevard Dorchester. Selon l'organisme, les pressions pour la démolition dans les 200 îlots restants deviendront très fortes, et il est tout aussi important d'y protéger la qualité de la vie urbaine. Déjà plusieurs quartiers du centre-ville sont menacés et "Sauvons Montréal" souligne particulièrement le Carré Saint-Louis, la Terrasse Ontario, la partie de la rue Saint-Denis située au sud de l'avenue des Pins, le secteur de l'Université McGill et la partie de la rue Sainte-Catherine à l'ouest de la rue Guy.

"Sauvons Montréal" affirme que la refonte des règlements de construction n'amènera aucun changement pour les édifices historiques pour le secteur concerné puisqu'on ne mentionne aucune interdiction de démolir, qu'aucune liste des édifices à protéger n'a été préparée et déplore que Montréal ne semble pas avoir l'intention de préparer des plans de circulation, de gestion du transport en commun et de construction de mails pour les piétons.

M. Michael Fish a précisé que de telles initiatives et nombre d'autres ne pouvaient être contenues que dans un plan directeur d'urbanisme comme on en a adopté dans des villes comme Ottawa, Toronto et Vancouver.

"Sauvons Montréal" affirme qu'il y a à Montréal un ensemble de problèmes à régler qui doivent être tous solutionnés en même temps car une solution partielle ne fait que les déplacer. Seul un plan directeur d'urbanisme permettrait une solution globale, et pourrait en même temps,

Voir page 6: Le "gel"

Une fête de la rue Bishop pour éviter la démolition

L'Association des locataires de la rue Bishop veut protéger cette rue de la démolition qui menace une bonne partie des édifices de cette rue et organise, dimanche, de 14 heures à 22 heures, une "Fête de la rue Bishop" pour sensibiliser la population à son héritage architectural.

Cette rue, comme les rues avoisinantes, fait partie du secteur du centre-ville où un moratoire de 60 jours a été annoncé qui interdit l'émission de nouveaux permis de construction. Selon l'association des locataires, plusieurs projets de construction d'édifices à bureaux et à appartements sont prévus pour la rue Bishop.

A l'occasion de cette fête, la rue sera fermée à la circulation automobile et il y aura un spectacle continu, un "marché aux puces", la visite des immeubles menacés et plusieurs autres distractions.

Carrefour Montréal "retardé" et modifié ?

Le projet Carrefour Montréal, consistant en la construction d'une tour de 50 étages logeant des commerces, des bureaux et un hôtel de 400 chambres, dont le principal promoteur est l'animateur de télévision Réal Giguère, est "retardé temporairement", et, si jamais il voyait le jour, il pourrait être modifié substantiellement.

Carrefour Montréal aurait dû normalement être mis en chantier il y a maintenant un an, pour être complété en mai 1975. Conçu comme étant un édifice multifonctionnel, ses promoteurs voyaient là une occasion pour favoriser le développement du centre-ville est. L'emplacement choisi était délimité par les rues Papineau, Cartier, Sainte-Rose, et le boulevard Dorchester.

Selon un architecte qui a conçu les plans de l'édifice, M. Normand Lavoie, de la firme Bélanger-Blanchette-Lavoie, le projet est "retardé temporairement à cause de la conjoncture actuelle dans le monde de la construction et de la finance". Précisant que les plans de l'édifice étaient dans l'ensemble complétées, M. Lavoie a précisé qu'ils pourraient être modifiés substantiellement plus tard.

Le président de la compagnie Carrefour-Montréal, M. Réal Giguère, n'a pu être rejoint pour commenter l'avenir de son projet. Pour sa part, le vice-président de la même compagnie, M. Ivan Bélanger, a affirmé n'être autorisé à faire aucune déclaration ni à donner aucune information.

D'autres sources d'information laissent cependant supposer que c'est le financement de ce projet qui retarde ou empêche la mise en chantier de cet immeuble. Le Service des permis et inspections de Montréal nous a appris par ailleurs qu'aucune demande de permis de construction n'avait été faite. Seules des démarches préliminaires auraient été entreprises, mais sans qu'elles aient de suite.

Carrefour Montréal, à l'origine, constituait un projet nécessitant des investissements de l'ordre de $25 millions. L'édifice aurait compris un stationnement en sous-sol, des commerces au rez-de-chaussée, plusieurs étages de bureaux surmontés d'un bloc de services mécaniques, puis une piscine, un hôtel, des appartements et un second bloc de services mécaniques.

Lors de la conférence de presse au cours de laquelle on avait dévoilé ce projet, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Gérard Niding, avait déclaré que Carrefour Montréal aurait des imitateurs tout en trouvant ce projet encore trop timide.

week-end

SAMEDI

A compter de 09 heures, au cegep de Chicoutimi, congrès de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec. A midi, déjeuner à l'Auberge des Gouverneurs, conférencier: Mgr Victor Tremblay.

●

A compter de 09 heures, au 2000 Parthenais, polyvalente Pierre-Dupuy, congrès de l'immigration au Québec. Système de garderie.

●

Journée québécoise de boycottage des raisins et de la laitue "scabs" de la Californie. Messe à Marie-Reine-du-Monde, service oecuménique à 11 heures en face de la plaza Côte-des-Neiges, piquetage à compter de 13 heures au centre commercial Maisonneuve.

●

A 19:30, à Radio-Québec, série "Aux p'tites vues", un film de Charles Binamé "Juste pour partir le monde" portant sur la vie des Indiens à la réserve de Bersimis.

●

A 20 heures, au Palais du Commerce, fête populaire organisée par le Parti québécois d'Outremont. Prix d'entrée un dollar.

●

A 20 heures, au Centre Paul-Sauvé, compétition URSS-Canada de la Fédération de gymnastique du Québec.

●

DIMANCHE

A compter de 8 heures, au Reine-Elizabeth, congrès international de la Confédération mondiale de thérapie physique.

●

A midi, au collège Marie-Anne, 100 est, rue Sauvé, M. Claude Charron prend la parole au congrès du Parti québécois des régions Montréal-Nord et Montréal-Ouest; M. René Levesque sera le conférencier à la plénière, vers 17 heures.

●

De 10 à 22 heures, au parc Girouard, "Dimanche dans le parc", sous l'égide des services communautaires de Notre-Dame-de-Grâce et environs.

●

De 14 à 22 heures, rue Bishop, fête populaire organisée par l'Association des locataires de la rue Bishop.

La revue mensuelle
REGARDS SUR ISRAËL
vient de publier
un numéro spécial consacré au
DOSSIER PALESTINIEN
au sommaire:
— Droits historiques des Juifs
— La propriété de la terre
— Les guerres d'Israël
— Le problème des réfugiés
— Jérusalem
— Les changements de frontières
Pour obtenir un exemplaire gratuit, écrire à:
REGARDS SUR ISRAËL
1310, rue Greene
Montréal, H3Z 2B2

Cotroni et Courville perdent la 2e manche

par Jean-Pierre Charbonneau

Vic Cotroni et son associé Armand Courville ont perdu hier en Cour supérieure le deuxième engagement du match qu'ils avaient entrepris plus tôt cette semaine en contestant la légalité de la décision de la Commission d'enquête sur le crime organisé de ne pas permettre la divulgation de la méthode d'enregistrement d'une conversation qu'ils ont eue avec Jimmy Soccio dans leurs bureaux, le 28 mars 1973.

Le juge W.A. Johnson de la Cour supérieure a en effet rejeté leurs requêtes pour l'émission d'un bref d'évocation en statuant que la décision de la Commission d'enquête n'était pas une décision judiciaire et donc pas revisable par la Cour supérieure.

Le juge a donné ainsi raison aux avocats de la Commission de police, Mes Olivier Pratte, Jacques Richard et Gérard Tremblay qui, dès le début du débat, ont fait objection à la requête de Me Jean-Paul Sainte-Marie en invoquant l'absence de juridiction du tribunal.

Par suite de cette décision, il est possible que la Commission d'enquête puisse procéder lundi aux interrogatoires de Vic Cotroni et d'Armand Courville, qui avaient dû être suspendus provisoirement mercredi et jeudi à la suite des sursis accordés par le juge Alphonse Barbeau.

Lundi, seuls de nouveaux sursis qui seraient accordés cette fois par la Cour d'appel, pourraient empêcher la Commission d'enquête de poursuivre les interrogatoires à l'aide de l'enregistrement de cette fameuse conversation.

En rendant sa décision, le juge Johnson a indiqué qu'il n'avait pas à s'immiscer dans chacun des actes de la Commission d'enquête, ce qui rendrait son fonctionnement impossible.

Dans leurs argumentations, les procureurs de la Commission avaient réclamé du juge qu'il fasse diligence afin que l'enquête puisse poursuivre ses travaux la semaine prochaine, comme prévu, et qu'aucun délai ne vienne contrecarrer son agenda. Ils avaient souligné que de nombreux textes de jurisprudence concluaient qu'il fallait laisser accorder une certaine latitude aux commissions d'enquête afin qu'elles puissent accomplir les mandats qui leur son confiés.

Parmi les nombreux jugements qui ont été cités au cours de l'audition de la requête, le juge a particulièrement retenu celui que la Cour d'appel du Québec a rendu l'été dernier à l'encontre d'une requête présentée par l'ex-directeur de la police de Montréal, M. Jean-Jacques Saulnier. Dans ce jugement, la Cour d'appel avait statué que la Commission de police n'était pas un organisme quasi-judiciaire et qu'en conséquence, elle n'était soumise au pouvoir de surveillance de la Cour supérieure que lorsqu'elle exerçait un pouvoir judiciaire, comme une condamnation pour outrage au tribunal, par exemple.

CONGÉ - FORMATION
Durant vos vacances, pourquoi ne prendriez-vous pas 5 jours pour rafraîchir vos connaissances de "manager" sur les sujets suivants:
- Introduction au Contrôle des pertes-accident - 5-9 août 74
- Conversion au Système Métrique - 5-6 août 74
- Analyse des besoins de formation - 12-16 août 74
- Relations interpersonnelles en milieu de travail - 12-16 août 74
DÉPLIANTS SUR DEMANDE AU COSE
COMPOSEZ: 866-5393

éditorial

Avant de dire non aux contrôles

Les dernières statistiques qui viennent de paraître sur la hausse du coût de la vie et les événements qui se produisent au Québec dans l'industrie de la construction montrent, s'il en était besoin, que, dans la lutte très difficile contre l'inflation, il serait stupide d'exclure à priori tout moyen susceptible de produire des résultats plus efficaces que ceux qui ont été obtenus jusqu'à maintenant.

La dernière hausse du coût de la vie indique l'insuffisance des mesures instituées par le gouvernement Trudeau. La grève des travailleurs de la construction indique, pour sa part, la faiblesse de l'approche de M. Lewis et des néo-démocrates.

●

Il est vrai, comme l'a souligné à maintes reprises M. John Turner, que l'inflation est un phénomène de nature internationale. Qu'il s'agisse du pétrole, du blé, du sucre, de l'orge, du maïs, du soja, du café, du cacao, du caoutchouc, de l'étain, du zinc ou du plomb, les hausses de prix d'un grand nombre de produits ont commencé sur les marchés internationaux. Il eut été impensable qu'un pays comme le Canada, qui tire des importations, environ un quart des biens dont il a besoin, échappe à ce mouvement.

La position confortable dont M. Turner faisait encore état dans son dernier budget, le 6 mai, a néanmoins continué de se détériorer à un rythme tel que le Canada ne peut plus se vanter d'avoir réussi moins mal que les autres. M. Turner pouvait encore, il y a un mois, signaler que le taux d'inflation annuel, à la fin de février 1974, demeurait inférieur d'environ deux points au Canada par comparaison avec le taux moyen des pays-membres de l'OCDE. Avec les chiffres de mai, la comparaison ne vaut plus grand-chose. Le Canada est engagé dans la spirale inflationniste à un rythme aussi effarant que les autres pays.

Le gouvernement Trudeau s'est contenté jusqu'à ce jour de mesures "ad hoc" pour contrer l'inflation. De cette politique, le dernier budget Turner, que le premier ministre présente partout comme un bon résumé de la politique libérale, fournit un éloquent exemple. Or, il paraît évident, à la lumière des dernières statistiques, que cette méthode ne saurait suffire à enrayer ou même à contenir l'inflation.

Lorsqu'elle atteint un stade avancé, l'inflation devient surtout un phénomène psychologique. "L'élément critique, écrit Irving Friedman, (1) devient alors la présence généralisée d'un sentiment voulant que l'inflation doive continuer. Lorsque les consommateurs, les producteurs, les banquiers, les artistes, les savants, les parieurs, les gouvernements — en un mot, tout le monde — en sont rendus à penser que les tendances à la hausse sont là pour rester, alors, on assiste à des changements radicaux dans les comportements sociaux, politiques et économiques".

Le petit boutiquier, poursuit Friedman, hésite à refaire ses stocks, ne sachant pas ce qui lui pend au bout du nez. Les grandes firmes doivent faire face à des disettes de biens et de services à divers stades de leurs opérations. Les banquiers hésitent à prendre des engagements trop fermes envers leurs clients. L'investisseur ne sait plus à quel saint se vouer. Les chefs de famille se demandent comment ils vont boucler leur budget. Les travailleurs à modeste salaire se mettent à courir des emplois d'appoint. Les syndiqués s'impatientent et entreprennent, comme on le voit dans la construction, de frapper de grands coups.

Les sociétés modernes, observe Friedman, ont démontré une remarquable résistance devant les pressions qu'entraîne l'inflation. Il arrive néanmoins un stade où elles deviennent vulnérables sur à peu près tous les fronts et où la moindre brisure survenant dans un secteur particulier peut compromettre l'équilibre général. C'est ce qui menace de se produire au Canada.

Pour faire face à des problèmes aussi graves, qui menacent de se multiplier, suffira-t-il de dépêcher un médiateur spécial sur les lieux de chaque conflit? Evidemment non. Suffira-t-il de proposer des mesures budgétaires limitées comme celles du dernier budget Turner? Pas davantage. Les propositions formulées à cet égard par le Parti conservateur ne sont sans doute pas parfaites. Elles ont néanmoins le mérite de reconnaître le caractère généralisé du mal qui ronge l'économie canadienne et de mettre de l'avant un programme d'ensemble qu'on ne trouve jusqu'à maintenant ni dans les budgets de M. Turner, ni dans la pâle documentation électorale du Parti libéral.

Le Nouveau parti démocratique, pour sa part, a mis au point, lors de son congrès de Vancouver en juillet dernier, un programme intégré d'action dont nous publierons le texte dans Le Devoir de lundi dont plusieurs propositions méritent un examen attentif.

La grève de la construction illustre cependant de manière on ne peut plus concrète le caracère insuffisant du programme néo-démocrate. Le NPD réclame, afin de combattre la hausse des prix, un Bureau de révision des prix doté de pouvoirs étendus et efficaces: il saute aux yeux qu'un tel Bureau serait plus utile que l'organisme purement consultatif présidé par madame Beryl Plumptre. Mais le NPD refuse d'appliquer de tels contrôles aux revenus: cela témoigne d'un illogisme dont le premier ministre Ed Schreyer a cru avec raison devoir se dissocier.

La position néo-démocrate équivaut, en effet, à abandonner au jeu combiné de la fiscalité et de la négociation collective le soin d'opérer un partage équitable des revenus en période d'inflation. Ni l'un ni l'autre de ces moyens ne saurait toutefois suffire.

Au plan de la fiscalité, point n'est besoin d'insister. L'année 1973 a permis aux entreprises canadiennes de réaliser des profits qui sont parmi les plus élevés de toute l'histoire du pays. N'est-ce pas au cours de la même année qu'on a vu le gouvernement accorder aux entreprises manufacturières des réductions d'impôt très importantes? N'est-ce pas aussi au cours de la même année qu'on a vu pour la première fois depuis 1969 la part des salariés dans le revenu national brut et le pouvoir d'achat réel des travailleurs subir une baisse admise par nul autre que le ministre des Finances du Canada dans son rapport annuel sur l'économie?

La négociation collective peut être pour les travailleurs solidement organisés un excellent moyen de tirer leur épingle du jeu en temps d'inflation galopante. Les syndicats québécois ont entrepris cette année, sans égard aux contrats qui pouvaient les lier, d'obtenir des ajustements de salaires fondés sur l'augmentation du coût de la vie. Les succès qu'ils ont remportés dans des centaines d'entreprises témoignent de l'efficacité de cette forme d'action.

Mais les travailleurs groupés dans des syndicats efficaces ne représentent qu'une partie minoritaire de l'ensemble de la main-d'oeuvre. Quand des syndiqués de la construction entreprennent d'ajouter un supplément d'un dollar l'heure à l'augmentation de 13% que leur garantit déjà leur contrat pour la présente année, ils ne règlent en rien, ils risquent même d'aggraver le cas des millions de travailleurs non-protégés. A cela, le NPD répond qu'il faut également recourir à l'ajustement des prestations sociales. Ici encore, on ne touche qu'une autre partie des citoyens. On laisse toujours des millions de citoyens sans défense. Il en sera ainsi tant qu'on ne voudra pas reconnaître que l'action entreprise ne sera juste que si elle touche tout le monde.

●

Pendant que MM. Trudeau et Lewis ridiculisaient au Canada le projet de gel temporaire des prix et des revenus mis de l'avant par M. Stanfield, on a vu cette semaine aux Etats-Unis nul autre que l'influent Wilbur Wills, président de la commission des Voies et Moyens du Congrès et porte-parole écouté des démocrates en matière économique, préconiser le retour immédiat au contrôle des prix et des salaires et rejeter catégoriquement les jugements faciles, colportés au Canada par des hommes comme MM. Lewis et Trudeau, voulant que l'expérience des dernières années à ce sujet ait été un échec complet.

Les électeurs canadiens disposent de trois semaines avant de se prononcer sur les solutions que chaque parti propose quant à l'inflation. Avant de dire non aux contrôles, ils voudront au moins se demander s'ils ne sont pas la meilleure façon de prévenir des politiques encore plus dures que pourrait nécessiter une nouvelle aggravation de la spirale inflationniste.

Claude RYAN

(1) Irving S. Friedman est l'auteur d'un ouvrage paru en 1973 sous le titre "Inflation: A World-Wide Disaster".



En attendant le 8 juillet

La tragédie irlandaise

Paisley et ses semblables voudront-ils suivre l'exemple des soeurs Price?

par JAMES EAYRS

Leila Khaled, Camilla Hall, Emily Harris, Patricia Hearst, Dolours Price, Marion Price: n'importe laquelle de ces femmes aurait pu être une fille type du Cosmopolitan Magazine. Chacune avait les atouts voulus: l'apparence, une bonne cervelle et de la verve.

Mais ces jeunes femmes ont préféré marcher au son d'un tambour très différent: au tambour à timbre de Madison Avenue, elles ont préféré les timbales du terrorisme.

Leila Khaled, palestinienne, est devenue une pirate de l'air.

Camilla Hall, Emily Harris, Patricia Hearst, filles d'Amérique transformées en bandits armés, ont commis des vols dans des magasins et une banque.

Dolours Price et Marion Price, irlandaises, ont fait sauter des bombes en plein coeur de Londres, blessant 238 personnes et tuant un homme âgé de cinquante-huit ans.

Pour leur rôle dans ce crime, les soeurs Price furent condamnées à l'emprisonnement à perpétuité. Le 15 novembre 1973, premier jour de leur peine, elles entreprenaient une grève de la faim. Elles se juraient de refuser toute nourriture jusqu'au jour ou on les transférerait de leur prison d'Angleterre à une prison située en Ulster. Elles voulaient être plus proches de chez elles...et de sauveteurs éventuels.

Après dix-neuf jours de ce jeûne, on décida de leur ingérer de force de la nourriture. Pour y parvenir, il faut recourir à un procédé affreux. On se sert d'une baillon pour tenir les mâchoires séparées, après quoi l'on introduit un tube qui descend de la gorge à l'estomac. Ce procédé dura 167 jours. Les dents et les cheveux des soeurs Price finirent par tomber, leurs gorges en furent fortement mutilées.

Mais à travers cet affaiblissement de leur corps, on peut observer un renforcement de leur volonté. Il fallut en venir à l'évidence: à continuer de les nourrir ainsi de force, on ne réussirait pas à briser leur esprit, on réussirait tout au plus à leur briser le cou. Sur l'avis des médecins, il fallut mettre fin à ce régime il y a environ trois semaines.

Il incombait ensuite au ministre de l'Intérieur britannique de décider de ce qu'il fallait faire. Le ministre pouvait autoriser le transfert des soeurs Price. Ceci n'eut pas seulement sauvé leur vie, mais eut prévenu le bain de sang auquel les terroristes de l'IRA auraient été tentés de se livrer en guise de représailles dans l'hypothèse où les soeurs Price seraient mortes en prison.

Le ministre pouvait aussi refuser de céder au chantage, laissant les soeurs Price décider elles-mêmes si elles devaient vivre ou mourir. C'est le genre de dilemme qui aurait pu arracher à Sophocle ce cri le plus angoissé qu'on ait entendu dans aucune langue: "Le mieux eut été qu'elles ne fussent pas nées".

Roy Jenkins, ministre britannique de l'Intérieur, n'était pas étranger aux souffrances de l'Irlande. Il connaissait très bien les difficultés de ce pays, mais il les connaissait surtout à partir des livres. Biographe d'Asquith, premier ministre de l'Angleterre durant la rébellion de Pâques, Jenkins eut naguère à se prononcer sur la décision que prit Asquith de faire pendre Sir Roger Casement. Jenkins écrit dans sa biographie:

"On connait peu d'exemples d'un cabinet qui, après avoir consacré une somme de temps considérable, au cours de quatre réunions distinctes, à l'étude d'une sentence particulière, soit ensuite arrivé à la mauvaise décision. Les conséquences de la décision aux Etats-Unis furent aussi mauvaises qu'on aurait pu l'imaginer. En Irlande, Casement devint un martyr. Même en Angleterre, les suites de cette affaire devaient se répercuter pendant quarante ans ou plus. Asquith lui-même eut préféré une commutation de peine". Au moment de décider du sort des soeurs Price, Jenkins s'est-il souvenu de ce jugement qu'il formulait naguère? J'imagine que ces mots ont dû lui revenir à la mémoire plus d'une fois. Le sort de l'homme d'Etat du pays de Galles et celui des jeunes femmes d'Irlande du Nord étaient ainsi liés dans une symbiose mortelle. Le destin de chacun reposait dans les mains de l'autre.

En faisant passer la compassion avant les principes, Roy Jenkins pouvait décider de sauver la vie des jeunes femmes et peut-être prévenir ainsi l'holocauste.

Avec leur première gorgée de thé et leur première cuillerée de bouillie, les soeurs Price, par contre, pouvaient mettre Jenkins et sa famille à l'abri des représailles des terroristes.

Roy Jenkins a fait connaitre sa décision le premier juin. "Je ne vois pas comment il pourrait être juste de céder à leurs exigences". Jenkins ne s'est pas borné à communiquer sa décision. Il l'a expliquée dans une déclaration remarquable de probité et de courage.

La déclaration de Jenkins n'était pas dépourvue de compassion. Il ne qualifiait pas les soeurs Price de "meurtrières" — même si ce terme décrit exactement ce qu'elles sont devenues. "J'ai cherché à ne sous-estimer en aucune manière la forte détermination des soeurs Price et la puissance de leurs convictions", d'expliquer Jenkins. "J'ai tenté par tous les moyens possibles non seulement de veiller sur elles et leur santé, mais aussi de comprendre leur attitude".

Mais les principes devaient l'emporter sur la compassion. "Quelles que puissent être les conséquences de ma décision, je ne saurais me laisser dicter par des méthodes d'intimidation ma décision au sujet du lieu éventuel de leur détention".

Ces propos étaient braves, mais Jenkins n'avait plus le choix. Deux jours plus tôt, des terroristes irlandais avaient menacé d'assassiner Jenkins et sa famille si les soeurs Price devaient mourir. Une telle menace, proférée dans les circonstances que l'on sait, équivalait à condamner les deux soeurs Price à la mort à moins qu'elles ne choisissent elles-mêmes de vivre.

Jenkins n'avait pas poussé l'effort de compréhension jusqu'à les visiter dans leur cellule. "Ne m'étant point rendu à l'hôpital pour y observer les souffrances de leurs victimes", explique Jenkins, "je ne pense pas qu'il serait juste que je me rende en prison pour y observer la grève de la faim des soeurs Price".

Mais cela n'est qu'une partie de l'explication. Jenkins se souvient de la visite d'Asquith à une prison de Dublin en 1916. Accablant de sarcasmes un jeune détenu, le premier ministre Asquith lui demanda à l'occasion de cette visite! "que penses-tu maintenant de votre rébellion?". Le jeune homme de répondre qu'elle avait été, à son jugement, un grand succès. "Comment peux-tu dire cela?", demande le premier ministre. "Eh bien, si notre rébellion n'a pas réussi", de répliquer le jeune homme, "que faites-vous ici?". C'était une réponse digne de Salomon.

Jenkins n'entendait pas visiter les soeurs Price dans leur prison. Mais il leur envoya un émissaire. A deux reprises, la semaine dernière, Fenner Brockway, pair britannique aux tendances de gauche bien connues, se rendit visiter les soeurs Price dans leur prison. Le samedi 8 juin, le Home Office annonçait que leur grève avait pris fin.

Dolours et Marion Price acceptent maintenant de manger. Dans la maigre diète à laquelle elles consentent, il y a de quoi soutenir toute l'Irlande du Nord, si seulement les Paisleys de l'Ulster pouvaient avoir assez de magnanimité et de miséricorde pour ravaler à leur tour leur orgueil à l'exemple des soeurs Price.

bloc-notes

Victimes de l'inflation olympique

Les pompiers de Montréal se sont royalement fait rouler dans leur dernier contrat de travail. La sentence arbitrale qui leur tient lieu de convention collective ne leur a accordé qu'une augmentation de salaire de 4.3% pour l'année en cours. L'arbitre se rendait alors à l'argumentation de la Ville qui faisait valoir qu'en raison de ses obligations accrues à l'égard de la caisse de retraite des pompiers elle ne pouvait aller au-delà. Or, non seulement la Ville n'a pas voulu par la suite verser aux pompiers ce qu'elle soutenait la veille leur devoir, ce qui réduisait singulièrement la valeur de l'arbitrage, mais encore l'augmentation accordée ne couvrait pas la hausse prévue du coût de la vie. Depuis, l'inflation a défoncé tous les records, et l'administration Drapeau voudrait que les sapeurs restent tranquilles dans leurs casernes.

On comprend la colère qui gronde parmi les membres de l'Association des pompiers, et l'intervention publique que le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer a cru devoir faire à l'Assemblée nationale. M. Cournoyer trouve que la demande des pompiers de rouvrir les discussions avec la Ville est "totalement raisonnable" et il n'a pas caché son dépit devant l'attitude fermée qu'a prise dans ce dossier explosif le maire de la métropole. M. Jean Drapeau, en effet, pour dire non aux pompiers, s'est réfugié cette fois derrière la sentence arbitrale. Le ministre a souligné avec raison qu'une telle sentence, qui tient lieu de convention collective peut, aussi bien qu'une convention, être rouverte si les parties en conviennent.

Le ministre Cournoyer redoutait, semble-t-il, que des sapeurs débraient mercredi qui vient. Sans aller jusqu'à un arrêt de travail — illégal doublement puisque le contrat en cours n'est pas expiré et que de toute manière les pompiers sont privés en tout temps du droit de grève — sans abandonner donc leurs casernes, ces employés municipaux pouvaient fort bien, à l'instar des cols blancs, tenir ce jour-là une manifestation à l'hôtel de ville. Les conseillers municipaux, en effet, sont déjà convoqués avec le maire à une assemblée de la Communauté urbaine et il est possible que le même jour se tienne aussi la séance que le conseil de Montréal doit consacrer sous peu au Village olympique.

On ne saurait certes conseiller aux sapeurs d'aller jusqu'à débrayer dans la conjoncture actuelle. L'administration Drapeau-Niding, en effet, a déjà montré qu'elle était capable de rester sourde pendant des jours et des jours même en plein arrêt des services de protection contre les incendies. A l'heure actuelle même, le régime ne serait peut-être pas fâché d'épargner une ou deux semaines de paie aux dépens des pompiers, tellement est forte la pression des dépenses olympiques. Un affrontement avec les forces syndicales ne serait pas non plus pour déplaire au Parti civique au moment où il doit climatiser l'électorat de Montréal!

Comme les fonctionnaires qui tentent par tous les moyens imaginables de sensibiliser le public et l'hôtel de ville à la nécessité de conclure une convention qui ait la décence de tenir compte de l'augmentation du coût de la vie, les pompiers doivent saisir l'opinion de la justesse de leur cause. Le ministre Cournoyer, à l'invitation du député Robert Burns, leur a déjà donné un fier coup de main. Ils devraient aussi pouvoir compter sur d'autres appuis. Si la majorité des conseillers bélants du conseil ne sont guère utile dans cette affaire, comme dans les autres du reste, à Québec au contraire le gouvernement devrait se montrer plus ferme.

Avant d'organiser des Jeux, fussent-ils olympiques, la Ville de Montréal doit, conformément à sa charte et au bon sens, remplir ses obligations à l'égard des citoyens et des employés municipaux. Les autorités provinciales, au lieu de donner carte blanche au maire Drapeau et laisser le ministre d'Etat Fernand Lalonde faire l'eunuque à la porte de l'hôtel de ville, devraient confier d'urgence à la Commission municipale de Québec l'examen des dépenses et des revenus de la Ville à la veille des Jeux de 1976. Il est inconcevable que des fonds publics soient coulés avec du béton inutile sous un Vélodrome qui ne sert même

Voir page 6: Bloc-notes

L'ancien et le nouveau

D'un soleil à l'autre

par JEAN MARTUCCI

Quatorze siècles avant Jésus-Christ et cent ans avant Moïse, Akhénaton, pharaon d'Egypte, adressait au soleil, son dieu, une sublime prière: "Tu brilles en beauté à l'horizon des cieux, ô toi, Soleil vivant, qui le premier as vécu... Lorsque tu disparais du côté de l'occident, la terre se tait car son créateur se repose à l'horizon... Il fait jour quand tu te lèves, les hommes s'éveillent et se dressent sur leurs pieds, et c'est toi qui fais cela... C'est toi qui crées les enfants dans la femme... C'est toi qui rapproches le fils du corps de sa mère et le tranquillises pour qu'il ne pleure pas... Que tes oeuvres sont nombreuses, mystérieuses à mes yeux, toi, l'unique dieu, qui n'as pas ton pareil... Que tes oeuvres sont parfaites, ô maitre de l'éternité!"

Aujourd'hui, la plupart des citadins ne savent même pas qu'il y a des levers et des couchers de soleil; et les habitants de la campagne s'y habituent facilement. Mal assimilée, la science a tué la poésie, et le soi-disant progrès nous rend insensibles à la beauté. Serait-ce donc qu'il n'y a pas de milieu entre l'adoration et l'oubli du soleil? La tradition biblique pourtant témoigne d'un admirable équilibre sur ce point.

La pensée biblique a désacralisé le soleil en le voyant comme un simple "luminaire" suspendu au plafond du monde "pour éclairer la terre" et "servir de signe quand il s'agit de fixer les fêtes, les jours et les années" (Genèse 1, 14-19). Le soleil est mis à sa place comme un serviteur de l'univers humain. On peut chercher querelle à cette conception géocentrique, mais elle franchit à sa façon un pas vers une meilleure connaissance du monde physique.

Mais la tradition biblique ne perd pas pour autant son sens de la poésie. Pour elle, chaque jour, "le soleil sort de sa demeure comme un époux et, pareil à un héros débordant de joie, il parcourt sa route d'un bout à l'autre des cieux, ne permettant à rien de se soustraire à sa chaleur" (Psaume 19, 6-7). L'homme biblique admire la beauté du soleil, "orgueil des hauteurs, ...spectacle de gloire," et se dit en le voyant: "Il est grand, le Seigneur qui l'a créé" (ben Sira 43, 1-5).

Le soleil aide l'homme biblique à exprimer l'espérance que lui donne la foi. "Pour vous qui m'aimez avec respect, dit le Seigneur, le soleil de justice brillera, avec le salut dans ses rayons; et vous sortirez en bondissant comme des veaux à l'engrais" (Malachie 3,20). Au plus noir du tunnel qu'il traversa au moment de l'exil à Babylone, Israël s'entend dire: "Tu n'auras plus le soleil comme lumière le jour, et la clarté de la lune ne t'illuminera plus, car le Seigneur sera ta lumière perpétuelle, et ton Dieu sera ta beauté. Ton soleil ne se couchera plus, et ta lune ne se retirera plus, car le Seigneur sera ta lumière perpétuelle, et tes jours de noir auront pris fin" (Isaïe 60, 19-20). "Que ceux qui aiment le Seigneur, dit la prophétesse Débora, soient comme le soleil quand il se lève dans sa force" (Juges 5, 31).

Un pays comme le nôtre est bien situé pour s'étonner devant le soleil. Peu après le 20 décembre, le solstice d'hiver le fait disparaître en plein après-midi tandis que, peu après le 20 juin, la solstice d'été l'oblige à veiller jusqu'à tard le soir. Si nous savions nous ouvrir les yeux et admirer le soleil, nous deviendrions un peu moins prosaïques, nous comprendrions un peu mieux certains passages bibliques et nous retrouverions des dimensions oubliées de la fête de Noël et de la St-Jean qui, placées aux deux extrêmes de la durée des heures ensoleillées, parlent de "la visite du Soleil levant venu d'en-haut afin d'illuminer ceux qui se trouvent dans les ténèbres et l'ombre de la mort pour guider nos pas dans le chemin de la paix" (Luc 1, 78-79).

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bonin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT. Edition quotidienne: $40 par année, six mois, $22. A l'étranger: $45 par année, six mois: $25, trois mois: $13. Editions du samedi: $10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.20 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste extérieure sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0838. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Les faiblesses du bill 22

Enseignement, travail, Régie: trois chapitres à refaire

par SERGE LOSIQUE

■ *L'auteur de cette libre opinion est professeur à Sir George Williams University.*

Depuis le dépôt du bill 22, beaucoup de choses ont été dites et écrites. On est allé même aux attitudes extrêmes. Quant à nous, nous croyons qu'il n'y a pas de solutions globales ni radicales dans un pays démocratique, surtout lorsqu'il s'agit d'une question aussi vitale que la langue. Il y a plutôt des étapes à franchir avant d'arriver à une solution plus ou moins satisfaisante.

Le Québec est acculé au mur et il doit réagir même gauchement, comme il le fait présentement, pour sauvegarder sa langue, et, conséquemment, sa culture. Beaucoup de gens, surtout du côté anglophone, multiplient les déclarations publiques, et cela depuis la révolution tranquille: "Nous reconnaissons avec le gouvernement du Québec qu'il doit protéger la langue française". Mais ces déclarations sous-entendent une politique de statu quo, à savoir qu'il ne faut pas toucher à la minorité anglophone ni aux immigrants qui s'assimilent à elle à un rythme accéléré. Voilà donc qu'en pratique le français perd du terrain tous les jours aux dépens de l'anglais. Aucun esprit éclairé ne peut nier cette réalité québécoise plongée dans l'environnement linguistique anglophone qui se manifeste de mille façons y compris le jargon de l'anglais au français. Il s'agirait dans la première étape de consolider les assises du français au Québec. Une fois le Québécois assuré chez lui, il faudra ensuite adopter une attitude plus positive envers l'anglais qui par son rayonnement mondial dépasse le problème de la minorité anglophone du Québec.

Le bill 22 assure-t-il la primauté du français sur l'anglais?

Théoriquement oui, ou du moins il améliore son sort, mais en pratique c'est autre chose. Les anglophones continuent d'avoir des écoles publiques anglaises (article 48) et parlent anglais au travail (articles 24 à 26). Les immigrants peuvent contourner facilement les articles 49, 50 et 51 pour envoyer leurs enfants à l'école anglaise. Avant de subir des "tests" sur "les connaissances des langues d'enseignement", leurs enfants pourront suivre des cours intensifs en anglais et le tour sera joué. Donc, ils peuvent tout simplement ignorer le français et se concentrer sur l'anglais avant d'envoyer leurs enfants à l'école. Et il est impossible dans un pays démocratique de les empêcher de faire cela.

L'ouvrier canadien-français ou le professionnel travaillant en tant que minoritaire dans une entreprise anglophone (université par exemple), sera obligé en pratique de parler l'anglais (article 25) s'il veut participer à la vie de l'entreprise. De plus, cela pourrait être une tentation pour une entreprise anglophone d'engager plus d'anglophones que de francophones pour maintenir sa majorité linguistique (article 26) au sein de l'entreprise, et se contenter pour satisfaire la loi de traduire ses textes de l'anglais au français.

Même les employés des institutions anglophones "qui accèdent à une fonction administrative" ne sont pas obligés d'avoir "une connaissance appropriée" de la langue officielle, donc du français (article 13). Cet article 13 annule tout simplement les beaux principes de l'article 14 où il est dit que "nul ne peut être admis ou promu s'il ne connaît pas la langue officielle". Bien que ce chapitre 1 (langue de l'administration publique) ne fasse pas partie de la langue du travail (chapitre III) nous croyons qu'on ne peut pas le séparer de ce dernier.

Si j'étais anglophone et réaliste, je ne serais pas contre l'esprit de cette loi car rien dans celle-ci ne m'oblige vraiment à parler le français et je pourrais la contourner à volonté. Bien sûr, on se méfie des pouvoirs discrétionnaires du ministre de l'Education et de l'arbitraire de hauts fonctionnaires, ce qui est compréhensible. Il y a également l'article 52 qui dit que "les programmes d'études doivent assurer la connaissance de la langue française parlée et écrite aux élèves qui reçoivent l'enseignement en langue anglaise" et que "le ministre de l'Education doit prendre les mesures nécessaires à cet effet". Cela est acceptable, d'autant plus qu'il n'y a rien d'excessif dans cette loi. Mais cet article est confus comme tant d'autres. Si j'étais à l'université anglophone, je pourrais dire que je suis "étudiant" et pas "élève" et par conséquent je continue à ignorer le français comme auparavant. Ce serait différent si l'article 52 se lisait comme nous le souhaitons: "Nul ne pourra obtenir un diplôme scolaire, et à tous les niveaux d'enseignement, sans la connaissance de la langue française parlée et écrite. Cette connaissance doit tenir compte des niveaux d'enseignement et sera déterminée par les autorités scolaires et le ministère de l'Education à travers les programmes d'études". Cet article ainsi révisé, en plus de l'article 48 au complet, aiderait "la langue de l'enseignement" (le français) plus que tout le reste qu'annonce le chapitre V. Ce serait en tout cas un bon pas dans la première étape à franchir.

Et puisque nous sommes à ce chapitre de la langue de l'enseignement, nous aimerions nous arrêter un peu sur le rôle linguistique de l'université anglophone au Québec dont le bill ne parle pas, ce qui est incompréhensible. A notre humble avis, la plaque tournante de l'avenir du français dans le milieu anglophone est bien l'université de langue anglaise. Les universités de langue anglaise seraient prêtes à jouer un rôle important dans la propagation du français par leurs programmes d'études. Malheureusement, ce n'est pas possible actuellement, car tout est basé sur la division linguistique. Ni le ministère de l'Education, ni les universités francophones n'ont encouragé, dans cette dernière décennie, les universités anglophones à offrir certains cours uniquement en français. Au contraire, tout cours en français est gardé comme chasse-gardée des universités francophones. Puisque tous les Québécois financent les universités de langue anglaise, dont plus de la moitié des diplômés ne restent même pas au Québec, nous trouvons l'attitude du ministère anormale et nuisible aux intérêts de la collectivité québécoise. Il est nécessaire que les universités de langue anglaise donnent de plus en plus de programmes en français et pas bilingues (un programme en anglais est répété en français), ce qui permettrait aux universités de langue anglaise de travailler aussi pour la majorité francophone. C'est un choix qui s'impose de toute urgence. Donc, au chapitre V du projet de loi 22, on devrait ajouter un article spécial sur le rôle de l'université qui dispense l'enseignement en langue anglaise. A quoi bon apprendre le français à l'élève de langue anglaise au niveau primaire et secondaire, si à toutes fins utiles il n'a plus besoin de français à l'université. Il est essentiel de sortir les universités de langue anglaise de leur ghetto puissant qui, à cause de la géographie, joue contre les intérêts francophones du Québec. Si le Québec n'était pas dans une situation précaire face au continent, ce serait une autre histoire, et on n'aurait même pas besoin de bill 22. Pour éviter trop de heurts et de drames humains nous proposons que:

1) les commissions scolaires et les universités qui sont autorisées à dispenser l'enseignement en anglais appliquent l'article 52 dans la forme revisée qui a été suggérée plus haut;

2) que tous les futurs immigrants arrivant au Québec envoient leurs enfants à l'école française. Cette politique éliminerait toute discrimination envers les immigrants et les mettrait tous sur un pied d'égalité. Il est dangereux de favoriser l'immigration de langue anglaise, car il peut y avoir demain une immigration massive en provenance des Etats-Unis (draft-dodgers, problèmes sociaux des villes, etc.), des Iles Britanniques (surtout si la crise économique persiste), des Caraïbes, etc..., sans compter sur "l'immigration" intérieure canadienne, qui est majoritairement anglaise.

La deuxième grande carence du bill 22, c'est l'absence d'une philosophie de la langue du travail. Franchement, le chapitre III doit être revisé au complet. Il pourrait être encourageant que ce chapitre établisse le principe essentiel voulant que désormais tout nouvel emploi exige une connaissance de la langue officielle du Québec. Bien sûr, il faudrait accorder des délais raisonnables (d'un an à cinq ans) aux postulants pour les nouveaux emplois, et on devrait également établir des degrés de connaissance de la langue officielle d'après la nature de l'emploi. A la longue cette politique, avec celle de l'enseignement, est la seule qui pourrait s'avérer bénéfique à l'épanouissement du français au Québec.

On a vraiment l'esprit choqué lorsqu'on arrive au Titre IV, chapitre II, où on propose la création de la Régie de la langue française. Dès le début, (article 62 A), le ton est une insulte à la conscience des francophones québécois: "La Régie a pour rôle de veiller à la correction et à l'enrichissement de la langue parlée et écrite". La priorité est d'abord donnée à la correction! Par quel moyen va-t-on corriger la langue parlée sans lui enlever sa spontanéité et sa créativité? Ce premier article suppose que le français des Québécois n'est ni "correct" ni "riche": si c'était le cas, même une Régie ne pourrait l'améliorer, encore moins le sauver. Heureusement, la réalité est différente et nous croyons que la correction et l'enrichissement de la langue relèvent d'abord de l'école. Il faut espérer que le projet du ministre Cloutier subira à ce chapitre de la Régie des modifications profondes. La Régie est antidémocratique. Nous craignons qu'elle ne soit un élément négatif plutôt que positif dans l'évolution normale de langue des Québécois. Personne ne peut légiférer sur le vocabulaire et imposer des termes "obligatoires" mais on peut conseiller et renseigner. La Régie peut devenir un grand centre de recherches en matière linguistique dans tous les domaines de l'activité humaine du Québec. Mais vouloir légiférer comme une sorte de tzar par voie d'ukases, ce serait contraire à sa mission même et à la démocratie tout court. D'ailleurs le mot 'Regie' est très malheureux parce qu'il évoque trop l'enrégimentement qu'une langue normale et créatrice ne peut pas supporter. Il vaudrait mieux remplacer "Régie" par "Office", "Centre", "Institut"... La Régie ne peut avoir que le rôle actuellement dévolu à l'Office de la Langue française, peut-être avec un budget accru qui lui permettrait de travailler sur une plus grande échelle.

Nous espérons que ces trois chapitres seront refaits en entier. Nous espérons également que le gouvernement montrera plus de sagesse en accordant aux citoyens tout le temps nécessaire pour étudier le bill 22 et exprimer leurs opinions. La langue est l'expression la plus naturelle de la culture d'un peuple, elle ne peut pas être dirigée du haut de ministères. Ces derniers doivent plutôt la reconnaître officiellement, la favoriser et encourager son développement par tous les moyens, surtout par l'éducation. En apportant son attention à la qualité de l'éducation et en légiférant sur le marché du travail, le gouvernement du Québec rendrait de grands services à la collectivité québécoise.

Deux troncs distincts, mais une seule sève

L'histoire de deux frères

par le cardinal PAUL-EMILE LEGER

■ *A l'occasion de la remise de doctorats honorifiques que leur faisait le 8 juin dernier l'université de Sherbrooke, le cardinal Paul-Emile Léger, ancien archevêque de Montréal, avait accepté de répondre en son nom et en celui de son frère, le gouverneur général Jules Léger, au geste de l'université. Le cardinal a choisi de livrer des souvenirs inédits sur la famille Léger et sur la personnalité des deux frères. Voici des extraits de son allocution.*

Ernest Léger et Alda Beauvais étaient deux êtres aussi différents l'un de l'autre que peuvent l'être deux métaux. Mais ces métaux étaient précieux. Qu'une flamme soit assez ardente pour les traverser et la fusion deviendrait possible. L'amour qui a uni nos parents fut incandescent et le foyer demeura ardent durant 56 ans. Ma mère mourut à 77 ans. Mon père se refroidit aussitôt et s'éteignit trois mois après, à l'âge de 80 ans. L'amour avait créé une telle unité entre eux que la mort elle-même ne put pas les séparer.

Au moment de leur mariage, nos parents étaient pauvres. Ma mère, orpheline de père, avait reçu une éducation assez poussée pour l'époque, grâce à la protection d'un oncle qui avait cependant la réputation d'être un peu ladre. Mon père travaillait depuis cinq ans, au service de ce même oncle, et recevait un maigre salaire de cinq dollars par mois. Un amour mutuel et une pauvreté partagée sont peut-être les meilleurs gages d'une réussite pour un foyer. Les fruits de cet amour devinrent la seule richesse de nos parents.

Notre père avait une intelligence vive, servie par une mémoire d'acier. A quatre-vingts ans, il récitait encore, sans hésiter, des centaines de vers appris à l'âge de dix-huit ans. S'il avait poursuivi des études universitaires, il nous aurait ravi l'un ou l'autre des postes que nous occupons, soit dans l'Eglise, soit dans l'Etat. Mais voilà, nous ne serions pas ici pour célébrer sa mémoire. Il fut marchand général durant cinquante ans. Ce qui ne l'enrichit jamais. Et si ma mère n'eut pas été à ses côtés, il aurait fait banqueroute. Elle, ma mère, avait le sens des affaires. Mon père servait le client. Ma mère, par son entregent et sa diplomatie, convainquait le client qu'il devait acquérir tel ou tel produit. Ma mère aurait fait fructifier l'humble pécule, accumulé par leur labeur respectif, mais mon père se réserva toujours la gestion des affaires. Comme ma mère disparut la première, elle ignorera toujours ce qui lui était dévolu par le testament que mon père avait rédigé, dans la plus stricte discrétion, devant notaire. C'était aussi bien ainsi.

Autrement, elle se serait fait du souci en sachant qu'elle aurait joui d'un maigre revenu de cent dollars par mois. Si j'entre dans ces détails, c'est pour montrer que notre famille fut toujours pauvre. La seule richesse que nous ayons partagée fut l'éducation qui nous fut donnée. Sur ce point, mon frère a reçu davantage que moi. Une santé délabrée ne m'a pas permis de suivre les étapes de ce que nous appelions alors le cours classique. Mes études furent tronquées. Aujourd'hui, je cache ces lacunes derrière une dizaine de doctorats d'honneur.

Mon frère possède un authentique doctorat de la Sorbonne. Il me le doit en partie. C'était en 1936. Je me rendais à Paris pour défendre auprès des supérieurs de Saint-Sulpice la difficile mission naissante du Japon. Je m'arrêtai au passage à Saint-Polycarpe. J'y trouvai un jeune universitaire, finissant son cours de droit et caressant le projet de poursuivre ses études littéraires à Paris. Mais comment obtenir le consentement d'un père qui n'avait jamais découché de la maison? En ces occasions, la diplomatie de notre mère devenait notre complice. Trois semaines avant le départ, nous placames une grosse malle près de la porte qui séparait le magasin de la maison. Chaque jour, maman y rangeait des pièces de linge. Papa assistait à l'opération sans souffler un mot. La veille du départ, il nous souhaita un bon voyage par une expression rituelle: "Soyez heureux, pensez à nous!" Et il glissa dans la main de mon frère un billet de cinq dollars, viatique pour deux années d'études à Paris! Il savait que je serais là durant le voyage et à son arrivée à Paris, mon frère découvrit à la banque une somme d'argent qui fut toujours renouvelée durant les deux années qu'il passa dans la Ville Lumière. Et c'est ainsi que la diplomatie d'une mère, l'affection d'un frère, la confiance héroïque d'un père permirent à un jeune inconnu de Saint-Polycarpe de devenir Docteur ès Lettres de la Sorbonne et surtout de découvrir une charmante jeune fille qu'il a épousée. Celle-ci, le 13 août 1938, entrait, pour le meilleur et pour le pire, dans un mystérieux destin.

Notre père n'était pas avare. Il était parcimonieux. Il vivait aussi détaché des biens de la terre qu'un moine. Il ne porta jamais de bijoux. Il n'avait pas de montre et cependant, sa vie se déroulait avec la précision d'un chronomètre. Il était modeste dans son habillement, frugal dans ses repas. Sa foi était robuste, mais sa piété discrète. Il assistait à ma messe tous les matins durant mon pastorat à Valleyfield, agenouillé derrière le dernier pilier de la cathédrale.

Notre mère était plus démonstrative. Elle aurait eu quelques difficultés à faire un usage modéré de la richesse. Elle aimait le beau. Elle adorait faire des voyages. Sa foi était soutenue par une fervente piété qui transformait son travail domestique en une prière continuelle. Elle était coquette. Mais comment satisfaire une tendance aussi naturelle chez une jolie femme, avec un budget aussi maigre? Elle avait une amie très chère qui habitait Valleyfield. C'était la femme d'un riche médecin qui fut longtemps maire de la cité. Elle devait donc changer sa garde-robe à toutes les saisons. Et les malles bien remplies prenaient le chemin de Saint-Anicet. La diplomatie, l'amitié, des tailles identiques firent que notre mère fut toujours très coquettement vêtue. Ce qui ne plaisait pas à ma grand-mère. Mon frère, devenu ambassadeur, avait une garde-robe bien garnie. Chaque fois que papa rendait visite à son fils, il revenait avec un complet sobre, mais combien élégant!

Comme mon père, mon frère n'a jamais recherché les objets brillants. Durant de longues années, il a porté à son poignet les montres que je lui avais données et il a fallu lui procurer un stylo pour signer les formules de serment qu'il prononça lors de son investiture comme gouverneur-général. Heureusement que je tiens de ma mère. Je collectionne les montres et les stylos! Cependant, je dois écouter de temps à autre des amis fidèles et discrets qui me glissent à l'oreille que mes habits de clergyman sont passablement usés!

Aborderai-je le sujet délicat de la foi? Comme notre père, mon frère pratique sa religion d'une façon pudique. Tout ce qui est ostentatoire lui répugne. Mais dans le silence de sa cellule, le matin, il fréquente les mystiques. Quant à moi, depuis des années je préside les processions dans l'Eglise. Dans cet exercice, ma mère m'a toujours suivi avec des regards d'envie...

Le seul point de litige qui exista entre mon père et ma mère, du moins le seul que nous percevions, était bien insignifiant. Mon père fut durant toute sa vie un fumeur invétéré. Il semait un peu partout dans la maison et au magasin ses innombrables pipes. Ce qui lui permettait dans ses déplacements, d'assouvir immédiatement sa passion. Ma mère prétendait — et à juste titre — que le tabac qui se répandait par terre, un peu partout, était une malpropreté et que la fumée de ce "tabac en torquette" étouffait tout le monde. Lorsque je puis fumer une bonne pipe, je le fais à la mémoire de mon père!

Le doctorat conjoint scelle une amitié profonde et rend hommage à une famille, car d'une façon ou d'une autre, nous exprimons les qualités que possédaient nos parents. Nos tempéraments sont bien différents, mais nous découvrons rapidement que nous sommes habités par les tendances de l'un ou l'autre de nos parents. Comme mon père, j'entre dans des zones de silence épaisses. Il en sortait par des explosions de joie naïves, presque enfantines. Mon frère possède ce privilège et de plus, comme ma mère, son accueil est chaleureux. Il possède toute sa diplomatie, mais bien protégée par l'impassibilité un peu distante de notre père. Je puis être diplomate, mais le grand sympathique, hérité de ma mère, fait que les moindres rides de l'océan intérieur apparaissent sur ma figure. Je ne puis cacher mes sentiments et mes réactions. Je me trahis à tout instant. Cependant, je puis être discret comme un tombeau. Mes amitiés sont immortelles. Je les cultive, comme ma mère. Le cercle des amis de notre père fut toujours restreint.

Ainsi le feuillage des deux arbres est bien différent. Cependant, la sève qui circule dans les deux troncs est identique. Elle prend sa source dans des racines entrelacées dans un humus très riche.

lettres au DEVOIR

39 prêtres de Québec demandent de ne rien précipiter au sujet de l'avortement

Des pressions s'exercent actuellement sur l'opinion publique afin d'obtenir du Parlement d'Ottawa une nouvelle libéralisation de la loi sur l'avortement. Depuis plusieurs mois déjà, à travers les "media" d'information, une poussée constante de propagande en faveur de l'avortement s'est exercée. Considérant la gravité du problème, nous croyons de notre devoir d'exprimer aux responsables de la législation civile de notre pays notre opinion sur cette question primordiale.

Nous admettons volontiers que le rôle du législateur n'est pas nécessairement de promouvoir toutes les valeurs morales prônées par une partie, même importante, de la population, ni d'interdire tous les actes moralement inadmissibles. Dans une société pluraliste comme la nôtre, l'autorité civile peut tolérer certains maux, notamment dans le secteur de la vie privée des individus.

L'avortement ne nous apparaît toutefois pas comme une affaire strictement privée, ne concernant que les individus particuliers. Le respect de la vie humaine, notamment de la plus faible et de la plus menacée, est une exigence fondamentale de toute société et engage l'avenir même de la société politique. Même si une loi du Parlement n'est pas d'abord destinée à poser des règles morales, il est impossible de dénier aux mesures législatives une portée d'ordre moral. Une décision d'un parlement exprime un certain sens de l'existence humaine, et ce sens marquera, en bien ou en mal, la conscience commune.

Dans une question humaine aussi grave et aussi complexe que celle de l'avortement, la pure libéralisation de la loi nous apparaît comme une solution de facilité, qui ne s'attaque en rien aux racines profondes du problème: selon l'expérience d'autres pays, elle ne peut même pas supprimer le fléau de l'avortement clandestin.

Nous demandons plutôt au législateur de prendre des mesures qui favorisent l'information et l'éducation concernant la vie sexuelle et le contrôle des naissances, d'implanter dans notre société des structures d'aide à la personne qui, face à une grossesse non désirée, pourrait être tentée de recourir à l'avortement, et de mettre en oeuvre des politiques sociales qui viendraient efficacement en aide à la femme et à la famille (salaire minimum, sécurité d'emploi, logements à prix modiques, réseaux de garderies, services d'auxiliaires familiaux, aides aux familles nombreuses et monoparentales, etc...).

Il nous semble que c'est à la réalisation d'un tel programme que l'Etat devrait consacrer ses énergies. Une telle attitude ne va pas dans le sens d'une solution de facilité, mais elle nous apparaît comme la seule digne de l'homme et dans le sens d'un respect toujours plus exigeant de toute vie humaine, y compris la plus fragile et la plus dépendante.

Prêtres qui ont signé cette lettre:

Lauréat St-Pierre, aumônier, Collège de Sillery; Gérard Lortie, curé, Ste-Foy; Roger Chouinard, curé, Sillery; J.-L. Petit, s.m., Ste-Foy; Raymond Poulin, Sillery; Jean-Guy Bourget, Ste-Foy; Marc Bouchard, Grand Séminaire de Québec; Gaston Bilodeau, Ste-Foy; Roch-Marie-D. Savignac, o.f.m. Cap, Ste-Foy; Ange-Albert Hamelin, Cap-Rouge; Xavier Vandermeerschen, Montmartre canadien, Sillery; Marcel Dubé, curé, Ste-Foy; Raynald Côté, Ste-Foy; Camille Garneau, Ste-Foy; Léo Letarte, curé à Ste-Geneviève, Ste-Foy; Onésime Isabelle, vicaire à Ste-Geneviève, Ste-Foy; Joseph-Octave Bégin, s.j., Ste-Foy; Guy Moffet, aumônier diocésain du centre Lacordaire, Québec; Marc Lortie, o.m.i., conseiller en éducation chrétienne, Régionale de Tilly; Guy Blondeau, curé, Ste-Foy; Roger Boisvert, curé de St-Thomas d'Aquin, Ste-Foy; Léonard Côté, m.s.c., vicaire à Ste-Ursule, Ste-Foy; René Jacques, m.s.c., vicaire à Ste-Ursule, Ste-Foy; St-Georges Bergeron, ex-curé, Québec; Lionel Roy, s.m.; Normand Daigle, s.m.; Jean-Eudes Fortin, s.m.; Albert Gosselin, s.m.; Louis Dubé,; Denis Côteau, s.m.; Paul Bélanger, s.m.; Marius Joseph, s.m.; Paul Boucher, s.m.; Ettore Viada, I.M.C.; Constantin Rivard, s.m.; Paul-Emile Vachon, s.m.; Morel Bourgoin, s.m. Claude Couture; Jean-Paul Gélinas.

NDLR: La présente lettre fut adressée aux ministres et députés fédéraux quelques jours avant la dissolution de la Chambre des Communes. Elle conserve son actualité en temps d'élections.

C.R.

la parole du jour

"Prends avis de toute personne sage et ne méprise pas un conseil profitable." — Tobie 4,18 (quatrième siècle avant JC)

"Mieux vaut peu de chose avec justice que riche abondance sans équité." — Proverbes 16,8 (cinquième siècle au moins avant JC)

LA PEUGEOT 504 GL.
UNE DES MEILLEURES VOITURES DE L'HEURE.

Tout équipée à partir de $4995.



PEUGEOT 504 GL

G.G.Q. Les Grands Garages du Québec Ltée
306 est, ST-ZOTIQUE 273-9105
(Métro Beaubien)

Êtes-vous sur la liste?

Voir page 2

SAF

C'est le temps de faire installer les
GOUTTIÈRES (HO-DO)
Galvanisées, cuivre, aluminium
Estimation gratuite
Montréal 322-4160
Québec 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

SESSION D'ÉTÉ
COURS INTENSIFS D'ANGLAIS
sur un
CAMPUS AMÉRICAIN DANS LES CATSKILLS
en coopération avec
HARTWICK COLLEGE, ONEONTA, New York
ÉTUDES LINGUISTIQUES ET CULTURELLES
EXCURSIONS, VISITES, SPORTS
Crédits officiels du CEGEP d'Ahuntsic pour
COURS D'ANGLAIS (Langue seconde) 904
101 - 201 - 301 - 401 - 901
Pour tous renseignements:
Département des Humanités, CEGEP Ahuntsic
9155, St. Hubert, Montréal P.Q.
Tél.: 270-4275 (24 h. par jour)
389-5921 (poste 269 ou 224) 9 a.m. - 5 p.m.

suites de la première page

LA FTQ

pu se prononcer eux-mêmes sur ce moyen d'action. Toutefois, ces deux centrales sont d'accord pour demander que les salaires soient indexés au coût de la vie de façon à mettre les employés de la construction à l'abri de l'inflation dans une certaine mesure.

Selon M. Bourdon, il serait possible de soulager immédiatement les ouvriers de la construction, en leur remettant 20 cents de l'heure prélevé sur le montant qu'on déduit pour le fonds de pension. (l'Association des constructeurs de Montréal s'est déjà prononcée en faveur de cette mesure qui ne coûterait rien aux employeurs.).

Au moins les trois quarts des travailleurs estiment que leur cotisation au fonds de pension représente l'argent qui leur appartient mais dont ils ne peuvent jamais bénéficier, soutient M. Bourdon.

Du côté de la FTQ, on répond que les autres centrales sont fort mesquines en critiquant la FTQ qui mène seule la lutte au nom de tous les travailleurs. On souligne qu'il était impossible d'organiser un véritable vote des 80,000 membres de la FTQ sur un débrayage alors que cette action est interdite dans le décret actuel. Par contre, on rappelle qu'une forte proportion des membres a été consultée en mai sur la nécessité de réagir à la hausse du coût de la vie.

Dans ces conditions, les dirigeants de la FTQ maintiennent qu'ils n'ont pas vraiment le choix des moyens et qu'il fallait agir rapidement puisque les vacances de l'industrie de la construction approchent rapidement (à la fin de juillet). Ce n'est pas le temps de philosopher mais d'agir, a déclaré hier M. André Desjardins, président du Conseil provincial des métiers de la construction.

Du côté de la FTQ, on rappelle aussi que beaucoup de travailleurs âgés ont besoin d'un fonds de pension et que les conditions de travail particulièrement rigoureuses dans cette industrie exigent que les employés puissent prendre leur retraite assez jeunes. Comme le travail est fort irrégulier selon les saisons, il faut des cotisations plus importantes qu'ailleurs.

Quoi qu'il en soit, on peut espérer que les concessions de la FTQ annoncées hier soir au médiateur gouvernemental permettront d'en arriver à un règlement rapide de ce conflit. Les pressions du gouvernement, les dissensions entre syndicats et les réticences mêmes des membres de la FTQ menés par la peur et les menaces semblent avoir amené des concessions syndicales.

LEWIS

Ce Conseil serait dirigé, d'après M. Lewis, par un champion des intérêts des consommateurs et il serait composé d'hommes et de femmes qualifiés pour représenter les consommateurs, les producteurs, les syndicats et l'industrie.

Ceci ne veut pas dire que toute hausse deviendrait impossible. Mais des réductions d'impôt pour les petits salariés et des hausses de pension aux retraités amoindriraient l'impact des hausses de prix consenties.

LE DÉBAT

et aux libéraux quand ils sont anglophone. MM. Morin et Charron distribuent leurs félicitations les plus chaleureuses pour ces mémoires, "extrêmement bien préparés", "très clairs et très lucides", des témoins partageant leur point de vue.

Ils triturent, par contre, les mémoires des anglophones, d'ailleurs mal défendus jusqu'ici devant la commission. Au point où M. Tetley, dont l'appui est qualifié de "kiss of death" par les anglophones, s'en trouve parfois gêné. Ce qui ne l'empêche pas d'aller les féliciter après coup et leur dire qu'il est d'accord avec leurs positions.

Parlant des ministres, il est peut-être révélateur qu'aucun collègue de M. Cloutier, à l'exception du ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, ne vienne lui prêter main-forte à la commission.

Même s'il est membre de la commission, M. Jean-Paul l'Allier, par exemple, ne s'est pas encore présenté aux audiences. Il en est de même des ministres de l'Immigration M. Jean Bienvenue, dont l'opposition au bill 22 est bien connue, du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, victime d'un autre projet de loi à saveur linguistique (le bill 28 sur la restructuration scolaire à Montréal) alors qu'il était ministre de l'Education, et du ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, plutôt radical sur cette question linguistique à un certain moment de sa carrière.

Le premier ministre lui-même n'a d'ailleurs fait qu'une très brève apparition d'une dizaine de minutes à la commission parlementaire.

Tout semble donc reposer sur M. Cloutier, qui continue d'affirmer: "Les événements me donneront raison".

Interrogé hier sur les mesures qu'il entend prendre pour accélérer les travaux de la commission, dont le rythme actuel demanderait une vingtaine de semaines pour épuiser les 180 mémoires annoncés, M. Cloutier indiquait qu'il est encore trop tôt pour dévoiler sa stratégie.

Le ministre mentionnait cependant trois indices des mesures disponibles pour épuiser cette longue liste de témoins.

- Certains témoins se contenteront peut-être de déposer leur mémoire sans exiger d'être entendus.
- Il y aura peut-être lieu de faire des regroupements lorsque la commission aura entendu un certain nombre de points de vue.
- La commission est toujours libre de mettre fin à ses travaux lorsqu'elle juge être suffisamment informée.

Le chef de l'Opposition officielle, M. Jacques-Yvan Morin, dont la stratégie vise à retarder l'adoption de la loi à l'automne, ne l'entend pas du tout de la même façon.

"Les travaux de la commission se déroulent bien jusqu'ici, tous les témoins sont traités équitablement et on ne bouscule point", affirme M. Morin, en ajoutant que tous les témoins ont le droit d'être entendu.

Il faudra, selon lui, aller jusqu'à la fin de juillet et peut-être à la première semaine d'août pour rendre justice à ceux qui ont indiqué l'intention de se présenter devant la commission.

Un dernier mot sur le député créditiste de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, qui est en voie de devenir une institution à lui seul.

De plus en plus nationaliste et de moins en moins créditiste, M. Roy se fait l'ombudsman des témoins, en rappelant ses collègues à l'ordre chaque fois qu'ils mettent en doute leur représentativité, leur allégeance politique ou le bien-fondé de leur thèse.

Plusieurs gros canons doivent témoigner la semaine prochaine, notamment la CEQ, la FTQ, la Fédération des associations italiennes et la Fédération des commissions scolaires protestantes.

FONCTIONNAIRES

quo" et qui élargit même les droits de l'anglais au Québec.

"Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec recommande que le projet de loi 22, dans sa forme actuelle, soit rejeté étant donné qu'il consacre le bilinguisme au Québec en reconnaissant l'anglais et le français comme langues officielles et tient à réaffirmer ici l'urgente nécessité que le français soit reconnu comme la seule langue officielle au Québec, dans tous les secteurs de la vie politique québécoise, et souhaiterait que l'Assemblée nationale adopte une vraie législation linguistique pour le Québec, étant donné son urgence et sa nécessité", lit-on au tout début du mémoire.

Après avoir demandé le retrait pur et simple du projet de loi, M. Harguindeguy a admis que la plupart des clauses ne faisaient que consacrer le statu quo, comme le député de Saint-Jacques, M. Claude Charron, l'invitait à faire.

Le leader syndical, qui a mené la lutte pour la désaffiliation de son syndicat de la CSN, n'a pas prisé les questions des libéraux lui demandant s'il pronait l'unilinguisme et l'indépendance, comme ils le font d'ailleurs à l'endroit de tous les témoins opposés au projet 22.

"Nous laissons cela à d'autres", s'est-il contenté de répondre.

Quant aux philosophes, fidèles à eux-mêmes, ils sont remontés aux sources, analysant l'objet même d'une législation.

Toute loi vise l'atteinte d'objectifs. Du même coup elle prévoit des contraintes pour favoriser les forces susceptibles d'y concourir et neutraliser les "forces adverses".

Or le projet de loi 22, dont le préambule affirme vouloir favoriser l'épanouissement de la langue française, ne neutralise pas de façon suffisante, selon les philosophes, les forces d'anglicisation au Québec.

Les philosophes se sont également élevés contre les "droits acquis", souvent invoqués par les anglophones pour réclamer le maintien de la liberté de choix dans la langue d'enseignement, au Québec.

La langue d'enseignement ne constitue, selon eux, ni un droit naturel inaliénable (comme le droit à la vie) ni un "droit acquis". Il a été imposé par le conquérant et rien n'oblige à le maintenir, selon les philosophes.

La Société demande au gouvernement de retenir un seul article du projet de loi 22, l'article 118 qui abroge la loi 63.

SOMMET

Lundi, M. Mitchell Sharp aura des discussions bilatérales avec quelques ministres, dont ceux du Portugal, de la France, de la Norvège, de la Grèce et de la Grande-Bretagne. Mardi, il rencontrera M. Kissinger.

WAGNER

dront peut-être lui poser sur le bill 22.

Car, assez paradoxalement, tandis que les libéraux déploient à vue leurs panzers québécois dans toute la circonscription, ils n'opposent au plus considérable candidat de Robert Stanfield, qu'un adversaire de deuxième rang.

Le choix est tombé sur un cultivateur honnête, maire de Saint-Hilaire, commissaire d'école, unilingue francophone, dans un comté où le vote anglophone n'est pas à négliger lorsque la lutte est chaude — et chaude elle sera — et qui par-dessus le marché fut l'un des organisateurs bleu de M. Wagner dans la campagne de 1972.

Ce qui fait dire à ce dernier que "le candidat libéral dans Saint-Hyacinthe, c'est l'Establishment libéral".

Mme Trudeau, Mme Sauvé et Mlle Lapointe prendront le déjeuner lundi au club de golf de Douville, prendront le thé à Otterburn Park, sur les rives du Richelieu, pour visiter ensuite deux congrégations religieuses, avant de regagner le comté montréalais de Sainte-Marie, où Georges Valade, conservateur défait de justesse au dernier scrutin, préoccupe aussi M. Marchand.

M. Wagner estime qu'à force de "débarquer" ainsi des contingents entiers de gros canons libéraux, ceux-ci risquent de faire oublier complètement l'existence de leur propre candidat. "Est-ce volontaire, je l'ignore", dit-il.

"Et je ne m'en soucie guère. Cependant, je m'interroge, et les électeurs de Saint-Hyacinthe s'interrogent avec moi, sur les mobiles particuliers qui poussent l'establishment libéral à promouvoir cette campagne axée sur les personnalités.

"Je me demande pourquoi l'on s'acharne ainsi sur un homme qui a su se tenir debout lorsqu'il était ministre de la Justice, devant certains secteurs de la population qui avait noué des liens "étroits" avec certains membres de cet establishment. Est-ce qu'on veut m'écarter pour cette raison? Je pose la question", ajoute M. Wagner qui, à son habitude, dès qu'il évoque ses fonctions de naguère, ou qu'il parle de justice, adopte toujours un ton plus solennel, plus grave.

"Les électeurs auront à choisir entre un homme qui a travaillé sans relâche dans le comté, comme aux Communes, et un establishment venu du ciel après une absence qui en dit long sur l'intérêt qu'il porte aux doléances des habitants de ce comté", dit-il encore.

D'où vient la confiance de M. Wagner? Le candidat reconnaît qu'au dernier scrutin les exigences d'une campagne difficile ne lui avaient guère donné l'occasion de visiter entièrement son comté. M. Wagner, en 1972, assumait quasiment à lui seul la relève québécoise de M. Stanfield, au risque d'éclipser celui-ci et de faire oublier aux électeurs que toute une équipe conservatrice cherchait à leur offrir une alternative.

Ce qui advint d'ailleurs, une erreur que les stratèges n'ont pas répétée cette année, de sorte que le candidat estime déjà avoir renoué un contact personnel avec au moins dix mille électeurs.

"Et j'en ferai autant d'ici le 8 juillet. Mais ce qui importe, c'est que les électeurs, ici, et même mes adversaires, ne peuvent contester le bilan des interventions de toutes sortes que j'ai faites, à Ottawa comme à Québec, pour régler une foule de problèmes. Et je n'ai jamais accepté qu'ils me disent merci, car cela leur était dû", dit-il.

Dans les 19 mois qui se sont écoulés depuis octobre 1972, M. Wagner affirme avoir ainsi réglé 484 cas de bien-être social, 575 cas d'assurance-chômage, 434 cas d'allocations familiales, 350 cas de sécurité de vieillesse, 40 cas d'accidents du travail, 80 problèmes d'impôt, et d'avoir obtenu la réouverture de quelque 400 dossiers au profit d'agriculteurs à qui ont avait refusé une prestation de $400 pour dégâts causés par la pluie.

M. Wagner affirme également avoir passé la quasi-totalité de ses fins de semaine dans le comté, d'y avoir ouvert un bureau à ses frais dès le lendemain de sa victoire (ces dépenses sont assumées par le gouvernement depuis janvier 1974), où il se rend, même durant la campagne, dit-il, "pour rencontrer les gens en dehors de toute partisanerie", car son comité électoral tient logis dans un immeuble distinct.

Enfin, M. Wagner estime que dans Saint-Hyacinthe, comme ailleurs au Canada, le thème de l'inflation choisi par le Parti conservateur a donné le ton à toute la campagne.

Hier, le candidat a divulgué un programme "local" en dix points, largement inspiré du programme national, et qui fait une bonne place aux problèmes agricoles: prix de soutien du lait, mise en marché des oeufs, approvisionnement des grains de provende.

Mais il ne consacre que quatre lignes aux relations Québec-Ottawa, une question systématiquement mise en sourdine par les quatre partis fédéraux. Nonobstant la question du bill 22 qui préoccupe les anglophones du comté, et qui risque d'affecter davantage le parti de M. Trudeau que le parti de M. Stanfield, M. Wagner est confiant d'obtenir la majorité des adhésions dans les bureaux de scrutin d'Otterburn Park et du haut-village de Saint-Hilaire.

HULL

Suite de la page 3

pourrait-elle intervenir par la suite?

Cette Régie aurait-elle juridiction sur la SCHL qui aurait accueilli favorablement une demande de hausse de loyer?

D'autres questions se présentent à l'esprit:

S'agit-il véritablement de logements à loyer modique quand les compagnies à dividendes limités peuvent exiger un loyer de $215 par mois pour deux chambres à coucher et $249 pour trois chambres à coucher?

Quelle sécurité possèdent les locataires si les propriétaires peuvent, sous le prétexte de "services" ajoutés, exiger de nouvelles hausses?

LE "GEL"

Suite de la page 3

de souligner "Sauvons Montréal", donner aux citoyens voie au chapitre.

Cet organisme s'est dit en même temps très déçu d'apprendre que Montréal ne présentait pas de bill privé à l'Assemblée nationale cette année pour obtenir des modifications à sa charte. Soulignant que Montréal n'avait aucun pouvoir pour empêcher la démolition d'édifices historiques, M. Michael Fish a déclaré que l'administration municipale avait promis, il y a un an, de demander à la législature de lui accorder de tels pouvoirs.

CLOUTIER

Suite de la page 3

ministre en lançant "Bon, bon, assez de conneries pour aujourd'hui!"

M. Cloutier n'a pas désarmé pour autant et a entrepris d'expliquer le fonctionnement de sa banque de terminologie pour laquelle il entrevoit une vocation internationale dans le monde francophone. Il a fait quelqu'allusion au programme de développement des langues et aux cent millions qui y sont consacrés de même qu'au programme de refrancisation des entreprises.

Il a pénétré aussi sur le terrain de la sociolinguistique et de la psycholinguistique dont ces éminents scientifiques se préoccupaient à Montréal depuis quatre jours, pour déplorer l'existence du "joual" et exalter le français "international". Ce français, selon lui est la langue des valeurs humanistes, et l'anglais celle de la technologie, donc de la modernité à laquelle le français ne doit cesser de s'adapter, sous peine d'accumuler un retard irréparable.

Les auditeurs ont à peine applaudi M. Cloutier, réservant une longue et sonore ovation à l'organisateur du colloque, M. Emile-Bessette.

Après le départ du ministre, qui avait fait un saut à Montréal entre deux séances de la commission parlementaire sur le bill 22, ce sont les journalistes qui ont été happés par l'Association québécoise des professeurs de français dont le président, M. Gilles Dorion, a reproché au ministre de supprimer l'Office de la langue française en même temps qu'il en vante les mérites devant un colloque international. "L'Etat, a ajouté M. Dorion, est le premier responsable de la survie de la langue et non les professeurs de français" comme venait de l'affirmer le ministre.

Enfin, le président-fondateur de la Fédération internationale, M. Louis Philippert, de nationalité belge, a tenu à s'inscrire en faux contre les distinctions que fait le ministre entre les valeurs véhiculées par chacune des langues.

"De Descartes a Rostand, nous a-t-il déclaré, la langue française a une tradition scientifique égale à celle de la langue anglaise. C'est une grave erreur de croire qu'elle est impuissante à créer des concepts". Selon M. Philippert, la prédominance actuelle de l'anglais n'est liée qu'à une phase transitoire de civilisation, marquée par la technologie où le monde anglo-saxon possède une avance. Procéder à des catégorisations telles celles du ministre, c'est nier l'unité historique et le "souffle" d'une culture.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

pas, et que la Ville soit engagée à l'Université de Montréal dans un deuxième Vélodrome "temporaire" pour cet été, pendant qu'elle affirme n'avoir pas d'argent pour maintenir le pouvoir d'achat de ses employés et le niveau de leurs caisses de retraite.

Certes, la métropole n'a pas toutes les sources de revenus qui lui permettraient de faire face à ses responsabilités municipales et aux défis particuliers à une agglomération de son importance, et le régime actuel ne manque pas d'entonner régulièrement le juste refrain voulant que les municipalités n'aient pas leur part de l'assiette fiscale. Mais, justement, aussi longtemps que dure cette pénurie, il faudrait administrer avec vigilance, économie et austérité, et non pas se lancer dans des dépenses somptuaires, ou secondaires, sinon scandaleusement inutiles.

Les pompiers comme les policiers n'ont pas le droit de grève. Ils ont même moins de force de pression, car de leur part un arrêt de travail n'a pas le même effet sur l'ordre public. L'administration en profite pour leur imposer des règlements à la baisse. Cela était malsain et injuste hier, c'est devenu éminemment explosif aujourd'hui, alors que ces travailleurs, comme les autres, voient fondre chaque quinzaine un peu plus la valeur de leur chèque de paie. Ils vont manifestement devoir agir avant les Jeux de 1976!

Jean-Claude LECLERC

Tous les ennuis du monde ne viennent pas à bout de l'optimisme d'un immigrant

par Clément Trudel

Etre volubile et placer son entière confiance en une bonne étoile, être immigrant et conserver malgré tout l'attitude sage du "Ça ira mieux demain". Ainsi explique-t-on que trois séjours — en détention — à la Gare maritime Champlain, à Québec, quelques mois de clandestinité dans la métropole, où les agents d'immigration sont à ses trousses, n'aient pas altéré la faconde de ce témoin entendu hier à la commission présidée par le juge Claire L'Heureux-Dubé.

Ce chanceux baladin arrive une première fois au pays en octobre 1972; sa fiancée (qui est maintenant sa femme) l'attend mais il lui sera impossible de la voir sur l'heure... tout juste a-t-il le temps de lui glisser une carte d'affaires du Service d'immigration visa canadien et l'aventure commence.

Tractations sur les honoraires qui atteindront $500, sans succès pour lui, car on lui donne ordre de quitter le Canada le 17 décembre. Le temps coule. Contacts pris avec Air-Canada. Pas de succès. C'est la pléthore de voyageurs pour la Noël et tandis que commence un nouveau suspense, ses conseillers, Me Stephen Byers et Norman Schwartz, lui diront de se cacher. Puis on parlera de la possibilité d'un visa d'étudiant pour cinq ans. Viendra ensuite l'option visa pour les Etats-Unis. Rien n'aboutit.

Je laisse alors tomber Me Byers, confie le témoin qui se dit décontenancé de se faire conduire par un pasteur à l'immigration.. où on l'arrête immédiatement. Entre-temps, il a pu obtenir d'un avocat un "cadeau" de $20, à cause des pleurs qui lui viennent à se faire exposer le tragique de sa situation.

Au lieu d'une expulsion pure et simple, l'immigration consent à le refouler dans une île de son choix. Aussitot fait. Apres 15 jours de liberté sous les Tropiques, rentré à Malton (Toronto) non sans avoir altéré ("Je me suis forcé à mentir en avril 1973") le passeport où se trouve la mention: Détenu..

Présentement, ce visiteur est sous le coup d'une ordonnance (confirmée) d'expulsion, avec sursis au 28 juin. Cette date marquera-t-elle un nouveau drame, le mari devant quitter le pays où habite sa femme, ou la bonne étoile jouera-t-elle encore une fois. Cela m'a fait plaisir de venir témoigner, conclut-il, merci d'avoir écouté mon récit, car vous savez, ce M. Byers, il m'a trompé; c'est comme si je cherchais la vie et que lui m'avait mené à la mort.

Mme L'Heureux-Dubé le remercie et lui souhaite bonne chance "dans vos prochaines démarches."

Ce fut la journée la moins tendue, depuis que siège la commission. Six témoins sans histoires inextricables.

Seule ombre au tableau: un témoin convoqué ne s'est pas rendu à l'invitation la commission. C'est le cinquième cas du genre depuis les premières séances de cette commission qui fut formée par arrêté en conseil du gouvernement fédéral pour faire la lumière sur les agissements de certains agents d'immigration et sur l'ensemble du fonctionnement, à Montréal, du ministère de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre.

La commission reprend mercredi, le 19 juin, à 10h.

On a pu confirmer hier encore la pratique de ce "Service d'Immigration Visa Canadien," ayant sa place d'affaires au 1405 rue Peel, d'avoir des agents distributeurs de cartes, au cas où des amis à vous ont des problèmes avec l'immigration." Outre le témoignage cité plus haut, il y en eut un où l'intéressé conclut qu'il avait peut-être fait l'erreur de s'adresser à ce "bureau" alors que toutes les démarches utiles avaient été faites par lui-même et sa soeur, mais il y eut le versement de $300 en honoraires, tout de même.

Ces cartes, ressemblant à celles que les agents d'immigration distribuent, étaient parfois remises aux portes mêmes des bureaux du ministère, au 11ième étage de la Place Alexis Nihon, parfois à l'aéroport de Dorval, parfois au hasard de rencontres dans le métro.

La mort mystérieuse du cardinal Danielou

PARIS (AFP) — Vingt-quatre jours après la mort du cardinal Jean Danielou, le journal Le Monde évoquait hier dans ses colonnes les circonstances de ce décès qui, dit ce journal, n'ont pas été immédiatement connues. Il publie en outre un témoignage de M. André Mandouze, professeur à l'Université de Paris-Sorbonne, lié au défunt par plusieurs travaux communs.

"Pour les uns, écrit Le Monde, le prélat mort, le 20 mai, d'une crise cardiaque, a été terrassé dans la rue Dulong. Pour d'autres, en gravissant les escaliers d'un immeuble de cette rue du 17ème arrondissement. En fait, poursuit le journal, le cardinal est mort d'une rupture d'anévrisme aussitôt après qu'il eut pénétré dans l'appartement d'une jeune femme qui travaille dans un cabaret parisien et chez laquelle il s'était déjà rendu à plusieurs reprises."

Répondant à deux hebdomadaires dont l'un s'étonnait qu'aucun quotidien n'ait, jusqu'à présent, parlé des circonstances de cette mort et dont l'autre fulminait contre ceux qui tentent de salir lâchement la mémoire d'un homme qui n'est plus là pour se défendre, Le Monde écrit: "Fera-t-on observer que si l'Ordre des jésuites et l'épiscopat catholique qui ont eu à connaître de cette mort, n'en ont pas, à ce jour, parlé publiquement, c'est sans doute parce qu'ils n'ont pas encore connaissance de toute la vérité; fera-t-on observer, d'autre part, que si les détails de la mort du cardinal dans l'appartement d'une danseuse sont connus, l'incertitude demeure sur les motifs de sa visite, et c'est bien là l'essentiel."

Dans son témoignage intitulé "Un homme devant d'autres hommes" le professeur André Mandouze écrit notamment:

"J'affirme que rien de ce qu'a fait Danielou — qu'il s'agisse de son apostolat, de ses amitiés, de son oeuvre scientifique, voire même de la valeur ou de l'erreur de ses thèses anciennes ou récentes — absolument rien, ne pouvait être remis en question par l'interprétation qu'on pourra donner de sa mort, quelle que soit cette interprétation...

"Cependant, il est une autre évidence qui s'impose sans restriction possible: c'est que, de toute façon, la destinée de l'Eglise est sans commune mesure avec les circonstances de la mort d'un homme et que Dieu n'est point mis en question par une péripétie de cet ordre...

"Mais, conclut M. Mandouze, il reste qu'empêtrée dans ses combats d'arrière-garde sur "sacerdoce et célibat", l'Eglise ne semble pas avoir encore fini de liquider avec la "chair" un contentieux qui, depuis des siècles, l'empêche d'être présente sur les lieux où se jouent, inextricablement mêlés, la libération des hommes et le salut en Jésus-Christ".

La campagne tourne au vinaigre dans Shefford

Querelle de poulailler électoral dans Shefford où le candidat conservateur Louis Grignon accuse son rival créditiste Gilbert Rondeau non seulement de s'être soustrait à un jugement de la cour, pour une infraction à la loi sur les impôts, mais d'avoir résisté à un policier venu l'appréhender, mardi dernier.

La Voix de l'Est a titré hier sur huit colonnes cette affaire que M. Rondeau, rejoint hier par LE DEVOIR, a qualifié de "fantaisiste et ridicule".

"Je laisse porter ces accusations de M. Grignon et y répondrai par la voix de mes avocats", a-t-il déclaré courroucé et furieux de ce que le quotidien de Granby ait titré à la une sans se soucier de communiquer d'abord avec lui.

M. Grignon avait convoqué une conférence de presse hier à l'hôtel Grand-Bien, à Granby même, le chef-lieu de Shefford, pour faire état de faits "qui mettent en péril tous les principes des systèmes démocratiques, politiques et judiciaires de notre pays".

A défaut de la version de M. Rondeau, qui a refusé de nous révéler le nom de son procureur, résumons sous toutes réserves les accusations portées par M. Grignon, qui tiennent dans un document de six pages, auquel sont annexées quelques pièces polycopiées du dossier de la cour.

Politique fédérale d'immigration et bilinguisme "détruisent la solidarité intérieure" au Québec

Non seulement le Québec est-il maintenu "en état de sous-développement par les politiques d'immigration", il est en outre soumis à "l'opppression du bilinguisme" dont les dégâts sont "la destruction progressive de la solidarité intérieure de la majorité française au Québec et l'isolement de la minorité d'origine canadienne-anglaise".

Voilà, résumée très sommairement, la thèse que le directeur général de la Ligue des droits de l'homme, M. Maurice Champagne a développée dans le discours d'ouverture du congrès sur l'immigration organisé par le Centre d'information et de recherche pour immigrants. Le congrès se poursuit à la polyvalente Pierre-Dupuy, 2000 rue Parthenais.

Si Ottawa ne consent pas à un réel partage des pouvoirs avec Québec en matière d'immigration, a dit M. Champagne, il en résultera une accumulation de faits fondés sur l'injustice et propre à engendrer la violence sociale. Un de ces faits est que "la répartition linguistique de l'immigration au cours des 25 dernières années est inversement proportionnelle à celle de la population québécoise: 82% d'immigrants non francophones par rapport à 18% dont le français était la langue d'usage".

M. Champagne a en outre souligné que "les Néo-Québécois et les immigrants continueront au Québec d'être la monnaie d'échange des conflits entre la majorité française et la minorité anglaise aussi longtemps que l'on n'aura pas libéré le Québec de l'oppression sociale, culturelle et politique du bilinguisme et du biculturalisme lorsqu'on veut les appliquer au-delà de la juridiction des services fédéraux et qu'on veut les généraliser dans la vie québécoise".

M. Champagne dit accorder "une importance primordiale au phénomène social et culturel que devrait représenter l'immigration chez nous". Il voit dans ce phénomène "une occasion exceptionnelle pour chacun de nous, quelle que soit notre origine ethnique, de faire l'expérience de la conciliation de la fierté de soi et de l'accueil aux autres, de la conciliation de l'affirmation autonome et très personnalisée d'une nation ainsi que des groupes et des individus qui la composent, avec l'ouverture authentique à d'autres cultures, à d'autres moeurs, à d'autres façons de concevoir la vie humaine".

Le directeur-général de la Ligue des droits de l'homme du Québec énumère quatre facteurs de nécessité de l'immigration: développement de la population québécoise (dont la croissance par natalité est tombée à zéro); besoin des Québécois d'affirmer leur civilisation en la partageant sur leur territoire avec d'autres citoyens du monde qui désirent venir s'inscrire dans cette civilisation pour y vivre leur vie; devoir qu'a le Canada d'être un pays ouvert au reste du monde dans le champ de l'immigration et non pas en se contentant d'envoyer de la matière et de riches techniciens au loin; devoir non moins impérieux d'accueillir les réfugiés politiques.

M. Champagne suggère dans son discours un programme de l'immigration au Québec, mais il juge essentiel qu'il existe entre les diverses mesures préconisées "une continuité d'esprit et de structures, qui fasse que, du pays d'origine à l'arrivée au Québec et à l'implantation dans le milieu, chaque immigrant se sente accueilli et invité à partager une grande expérience de civilisation et de liberté".

Encore faut-il pour cela que les anglophones sentent l'obligation morale et sociale "de pouvoir vivre en français dans la société québécoise".

DÉCÈS

LEONARD, Marcel. A St-Jérôme, le 13 juin 1974, à l'âge de 63 ans, est décédé, M. Marcel Leonard, époux de Rolande Brunet demeurant au 440 Ave. du Palais, père de Mme Robert Longue (Renée), de Mme Robert Contant (Hélène), de Mme Andrée Robin, de Jacques (époux de Francine Longue), frère de Me Gérard Leonard, époux de Lise Avard, de Gabrielle (épouse du juge André Demers), de Laurette (épouse de J.B. Parent) et de Me Jean-Paul Leonard, (époux de Annette Adam). Les funérailles auront lieu samedi, 15 juin. Le convoi funèbre partira de la Maison Funéraire Trudel, 400 rue Labelle pour se rendre à la cathédrale où le service sera célebré à 2 heures. Et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Messes et dons à la Société du Cancer seraient appréciés.

le scrutin de juillet

Candidatures

C'est à 14 heures lundi que sera clôturée la liste des présentations de candidats en vue du scrutin de juillet. A ce jour, 938 personnes ont indiqué leur intention de briguer les suffrages et accompli les formalités d'usage. La liste libérale est complète: 264 candidats. Les conservateurs compléteront la leur en fin de semaine: il ne leur manque plus que 22 candidats; le NPD s'emploie, lui aussi, à désigner les candidats qui manquent encore à l'appel; déjà 217 néo-democrates sont sur les rangs. Les créditistes ont nommé 74 candidats; les communistes, 60. On compte aussi 81 indépendants et candidats de tendances diverses.

Le Daisy Air

C'est lundi que doit s'envoler le "Daisy Air", digne successeur du "Bum Air". C'est ainsi que les néo-démocrates ont baptisé le Convair turbopropulsé qu'ils ont loué pour les trois dernières semaines de la campagne et à bord duquel voyageront, outre le chef et sa suite, les journalistes qui suivent la campagne du NPD. Lundi, le "Daisy Air", ainsi appelé à cause de la marguerite, fleur symbolique du NPD cette année, décollera pour Montréal, puis pour North Bay et, plus tard, pour Winnipeg. Le Convair vole à une vitesse moyenne de 250 milles à l'heure (50 milles de plus que le "Bunm Air" de 1972), ce qui n'est pas négligeable, certes, mais n'atteint pas la vitesse moyenne des DC-9 de MM. Stanfield et Trudeau, qui est de 500 à 600 milles à l'heure. Jusqu'ici, M. Lewis s'est déplacé en empruntant les vols commerciaux d'Air Canada. Le Convair et ses aménagements intérieurs auront au moins l'avantage d'offrir à M. Lewis le confort et l'espace, tout en lui épargnant de s'astreindre à respecter rigoureusement les horaires d'Air Canada.

Comme des oiseaux

Les organisateurs de la tournée électorale de M. Trudeau ont loué hier 17 petits avions pour transporter le premier ministre, les gens de sa suite et les reporters de Saskatoon à Humboldt, une distance de 70 milles. Parmi les voyageurs, on remarquait M. Otto Lang, ministre de la Justice qui sollicite un nouveau mandat dans Saskatoon-Humboldt, et Mme Trudeau qui accompagne son mari presque partout. Le plus gros des petits appareils transportait sept passagers: les autres trois ou quatre. Le DC-9 du premier ministre n'aurait pu se poser sur la piste de terre de l'aéroport de Humboldt. Ce fut, disent les journalistes, un vol houleux à cause d'un vent contraire de 35 milles à l'heure.

Jeux Olympiques

M. Jacques Lavoie, candidat conservateur dans Hochelaga, dénonce dans un communiqué ce qu'il appelle la "pseudo participation" du gouvernement fédéral sortant au financement des jeux Olympiques de Montréal. S'il sont portes au pouvoir, dit-il, les conservateurs s'empresseront de "remédier sur le champ" à cette situation. Le concours apporté par Ottawa au financement, au moyen de la monnaie et des timbres olympiques, est nettement insuffisant selon M. Lavoie qui n'indique pas clairement ce que son parti ferait pour accroître l'aide accordée aux JO. Mais il rappelle que le programme du PC prévoit la création d'un ministère des sports et des loisirs qui aurait pour objectif de "favoriser la bonne condition physique des Canadiens par l'encouragement à la participation" aux sports.

Bousculade dans Langelier

Le siège de la circonscription québécoise de Langelier, représenté aux Communes par M. Jean Marchand, est traditionnellement convoité par un grand nombre de candidats. Cette année encore, outre les représentants des quatre partis reconnus, on y observe la présence de quelques candidats indépendants ou de tendances diverses. Le Mouvement coopératiste aura son porte-couleur, M. Leroux et, aux dernières nouvelles, M. Lionel Larocque se porte candidat indépendant dans Langelier. Il s'expliquera à ce sujet lundi, à 14 heures, à la salle des chevaliers de Colomb du Chemin Sainte-Foy.

Construction navale

M. Maurice Boucher, président de la Fédération des syndicats des mines, de la métallurgie et des produits chimiques (CSN), demande aux candidats de se prononcer clairement sur le problème de la construction navale au Canada. Il voudrait notamment connaître leurs intentions quant au maintien du programme temporaire de subventions à la construction de navires destinés à l'exportation, subventions qui atteignent 17% du coût de la construction et grâce auxquelles des contrats nombreux ont été obtenus. Actuellement, note M. Boucher, l'industrie de la construction navale est en pleine prospérité au Canada. Les carnets de commande sont remplis pour quelques années. L'industrie emploie 11,000 personnes, comparativement à 6,000 il y a trois ans. Mais en mars 1975, souligne le président de la Fédération syndicale, le programme de subventions vient à échéance. Il faudrait donc savoir dès à présent ce qu'entendent faire les partis politiques à cet égard.

Le leader du Y.I.O.U.B.

M. Mashel Teitelbaum, leader national du parti Y.I.O.U.B. a accompli les formalités d'usage comme candidat dans la circonscription de Toronto-Spadina. Ces lettres désignent "Youth-Indian-Old People, Unemployed et Black party". M. Teitelbaum a installé son quartier général dans un pub du quartier où se réunissent les partisans du Y.I.O.U.B. Le leader reconnaît qu'il a eu un certain mal à recueillir les 25 signatures réglementaires parce que ses amis "n'aiment pas signer des documents". En revanche ils aiment chanter et ont adopté un chant partisan: "Oui, nous le pouvons; oui, nous le ferons; oui, ça va marcher... "Agé de 52 ans, le chef du parti n'a fait qu'une promesse: il s'engage à remettre son salaire de député au Trésor. Il se propose aussi de légaliser le marijuana, d'accroitre les pensions, de conférer le pleine citoyenneté aux Indiens et aux Noirs.

Le gêneur rembarré

A Kamloops, un auditeur ayant interrompu un discours de M. Trudeau en pleine assemblée en soufflant dans une corne de boeuf, le premier ministre, avec sa vivacité d'esprit habituelle, a de nouveau tourné la situation à son avantage. S'adressant au gêneur, M. Trudeau lui a lancé: "N'employez jamais une corne de boeuf pour attirer l'attention, car quelqu'un pourrait être tenté de vous la faire avaler". Pourtant, le questionneur, bien décidé d'embêter le premier ministre, récidiva: "Vous étiez majoritaire en 1968, et qu'est-ce qui est arrivé?" Les partisans libéraux se sont alors chargé de répondre à cette question en criant à qui mieux mieux, "On veut Trudeau".

Madame Sauvé

S'adressant hier aux membres du club Kiwanis de Laval, Mme Jeanne Sauvé, ministre des Sciences et de la technologie, candidate libérale dans Ahuntsic, a insisté sur l'importance d'élire un gouvernement majoritaire avec un chef compétent et capable de faire face aux problèmes qui nous confondent. Il convient, a-t-elle dit, d'assurer une croissance économique comme celle que nous avons connue jusqu'à ce jour, de sorte que la prospérité devienne une arme contre l'inflation. Il faut en effet combattre l'inflation, a poursuivi le ministre, d'abore grâce à une activité économique accrue, puis par des mesures tendant à réduire les prix, enfin par l'aide directe que l'on peut accorder aux personnes dont les revenus sont insuffisants. Or, justement, a-t-elle conclu, le gouvernement a déjà accompli beaucoup dans cette voie: accroissement de la sécurité sociale, réduction des impôts, allocations familiales.

M. Warren Allmand

Le solliciteur général, M. Warren Allmand, a fait savoir à Saint-Hyacinthe que l'abolition de toute peine pour la simple possession de marijuana est encore à l'étude au gouvernement fédéral. Il a fait part à cette occasion des résultats d'une consultation auprès de ses électeurs de Notre-Dame-de-Grâce, indiquant que 56% des 4,000 personnes interrogées pensent que la simple possession de la marijuana ne devrait plus être considérée comme un crime aux termes du code pénal. Déjà, la commission royale d'enquête sur l'usage non médical des drogues a recommandé en 1972 l'abolition de toute peine pour la simple possession de marijuana.

Le candidat conservateur oblige Turner à demeurer davantage dans son comté

OTTAWA (PC) — Bill Neville, candidat conservateur dans Ottawa-Carleton, espère pouvoir vaincre l'une des têtes d'affiche des libéraux, le ministre des Finances, M. John Turner.

"Au moins, dit-il, je contribue largement à la campagne nationale du parti, en forcant M. Turner à demeurer dans sa circonscription."

Apparemment, la tactique réussit puisque M. Turner passe beaucoup plus de temps dans Ottawa-Carleton qu'en 1972. Ce dernier doit se rendre, cette année, dans 40 circonscriptions du pays alors qu'il en avait visité 57 en 1972.

D'après les observateurs, la bataille entre les deux adversaires dans Ottawa-Carleton est la plus rude de toutes celles qui se déroulent dans les sept circonscriptions de la région de la Capitale nationale.

Les deux principales questions qui touchent les quelque 100,000 électeurs de cette circonscription à caractère mi-urbain, mi-mural, sont l'inflation et l'utilisation du français dans la fonction publique.

Lors de l'élection de 1972, la question du bilinguisme dans la fonction publique a causé la défaite de deux députés libéraux de la région et entamé dangereusement la majorité de M. Turner qui est descendue de 17,227 en 1968 à 8,775 en 1972.

Cette année, les candidats libéraux sont d'avis que la question du bilinguisme n'a pas l'importance qu'elle avait en 1972. Ils estiment que la déclaration faite en décembre dernier par le président du Conseil du Trésor, M. Drury, a désamorcé le sujet, en précisant les politiques gouvernementales, tandis qu'ils reconnaissent que M. Stanfield ne veut pas faire du bilinguisme une question électorale.

Dans la région d'Ottawa, les candidats conservateurs ne s'attaquent pas à la politique du bilinguisme ni à la Loi sur les langues officielles, mais ils critiquent l'application qu'en fait le gouvernement. Par exemple, au cours d'une réunion politique à laquelle participaient les trois candidats en lice, M. Neville a soutenu devant M. Turner que "le bilinguisme aurait pu constituer un appoint positif. Malheureusement, par suite de l'ineptie de l'administration, il a créé du mécontentement et de la division à l'intérieur de la fonction publique."

En 1972, M. Turner avait récolté 31,316 votes, son adversaire conservateur, le colonel Galloway, 22,641 votes et le néo-démocrate Shackleton, 11,245.

Si l'on considère que M. Neville, le candidat conservateur actuel, possède une personnalité plus attachante que son prédécesseur et que le candidat néo-démocrate actuel n'a pas la même envergure que M. Shackleton, les partisans de M. Turner pensent que le vote de protestation qui est allé au candidat néo-démocrate en 1972 pourrait se tourner du côté du candidat conservateur cette année, d'autant plus que ce dernier fait une campagne vigoureuse et colorée et qu'il aurait une caisse électorale de $50,000.

Dans deux autres circonscriptions de la région, les candidats conservateurs tentent de conserver les sièges enlevés aux libéraux en 1972.

Il s'agit de Peter Reilly, dans Ottawa-West, qui l'avait emporté par 7,796 votes sur Lloyd Francis. Ce dernier est de nouveau candidat cette année.

Dans Grenville-Carleton, Walter Baker avait défait le député libéral Gordon Blair, par une majorité de 10,776 voix. Cette année, il fait face à un nouvel adversaire. Jim McDonald, adjoint du Solliciteur général. M. Warren Allmand.

La question du bilinguisme est également importante dans les autres circonscriptions, comme Ottawa-Centre où le député libéral sortant, Hugh Poulin, avait vu la majorité libérale descendre de 7,976 en 1968 à 1,002 en 1972.

Dans Ottawa-Vanier, le libéral Jean-Robert Gauthier, possède une confortable avance de 14,421 voix.

Sur l'autre rive de l'Outaouais, Gaston Clermont, dans Gatineau, et Gaston Isabelle, dans Hull, jouissent également d'avances impressionnantes sur leurs opposants, mais il y a de nombreux fonctionnaires dans les deux circonscriptions.

Dans les circonscriptions limitrophes, la question des langues a toujours été un facteur important. Douglas Alkenbrack, conservateur, a toujours été un critique avoué du bilinguisme et il détient la circonscription de Frontenac-Lennox-Addington depuis 1962.

Tom Cossit, qui représentait la circonscription de Leeds, est un autre conservateur hostile au bilinguisme. Tous deux cherchent à se faire réélire.

Trudeau promet des jours meilleurs aux cultivateurs

HUMBOLDT, Sask. (PC) — Le premier ministre Trudeau a promis aux fermiers des Prairies qu'ils donnera promptement suite aux projets d'aide à l'agriculture qui se trouvaient devant le Parlement quand le gouvernement fut défait.

Il a dit que la Loi de stabilisation des prix agricoles sera amendée lors de la prochaine session de façon à ce qu'elle s'applique aux producteurs de denrées autres que les céréales. Il a ajouté que de nouvelles politiques seront proposées pour assurer la stabilité des revenus agricoles, pour rendre le financement de l'achat des fermes plus facile, pour améliorer la mise en marché et augmenter la production.

A ce sujet, il a fait remarquer avec le sourire que le blé se vend tellement bien actuellement que les fermiers ne pensent plus à le lancer à la figure des politiciens. C'était là une allusion évidente à un incident qui s'était produit à Regina il y a cinq ans alors qu'un fermier en colère lui avait lancé une poignée de blé à la figure.

Le premier ministre Trudeau a également promis l'adoption d'une loi en vue d'augmenter de $6,000 à $15,000 les avances qui seront faites aux producteurs de céréales, pour garantir le système de double prix du blé ainsi que les derniers paiements pour la récolte de 1973-74 qui seront versés en 1975.

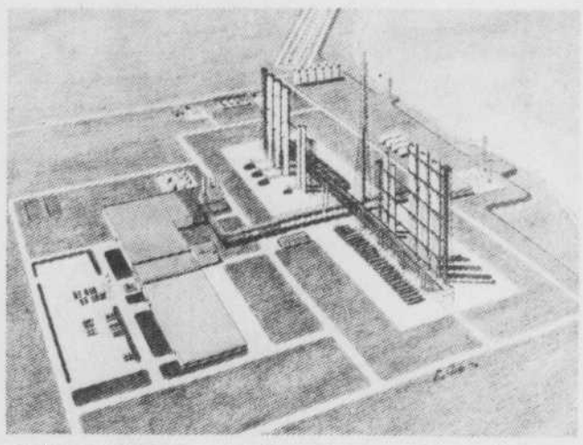
Le premier ministre a rappelé que ces projets de lois se trouvaient inscrits au feuileton des Communes quand le gouvernement fut renversé par le vote combiné des conservateurs et des néo-démocrates.

M. Trudeau a expliqué que les amendements à la Loi de stabilisation des prix tiendront compte de la hausse des coûts de production et que le maïs, le lait industriel ainsi que la crème tomberaient dorénavant sous l'application de la loi.

Il a dit que les conditions d'emprunt deviendront plus faciles pour les jeunes qui veulent s'acheter une ferme et que les montants que ces derniers pourront emprunter s'élèveront à 90 pour cent et plus de la valeur marchande de la ferme.

Enfin, il a dit qu'un nouveau programme d'entreposage des céréales verrait le jour au coût de $40 millions.

Toutes ces bonnes nouvelles avaient déjà été annoncées précédemment. Le premier ministre a toutefois profité de son passage dans la circonscription du ministre de la Justice, M. Otto Lang, responsable de la Commission du blé et l'unique député libéral de la Saskatchewan, pour répéter les engagements de son gouvernement envers les fermiers des Prairies.



Telle sera l'apparence de la centrale nucléaire québécoise Gentilly II (en bas) lorsqu'elle entrera en action en 1979. Plus ancienne et deux fois moins puissante, la centrale Gentilly I (en haut) représente pourtant une version plus évoluée destinée à servir de banc d'essai pour les centrales de l'avenir.

Stanfield dénonce l'insouciance des libéraux envers l'inflation

par André Bellemare

THUNDER BAY (PC) — Le chef conservateur, M. Robert Stanfield, a accusé le premier ministre Trudeau de fuir ses responsabilités en évitant de parler de la situation de l'inflation, qui a atteint un dégré alarmant, selon lui.

Parlant pour une des rares fois sans texte, et plus percutant que jamais, il a emprunté un mot de l'ancien boxeur Joe Louis qui, se référant à un adversaire dans l'arène, disait de lui qu'il "court vite mais qu'il ne peut se cacher".

"C'est la même chose pour M. Trudeau, qui passe son temps à prononcer des discours et à faire des promesses dans les centre commerciaux, dans les diners champêtres, à serrer des mains, mais qui n'ose pas affronter la presse qui aurait pourtant de bonnes questions à lui poser sur sa politique anti-inflationniste.

Une telle attitude est normale chez un empereur, mais ridicule pour un chef de parti et premier ministre au Canada, de poursuivre M. Stanfield.

Pendant qu'il s'appliquait ainsi à tenter de démontrer "l'insouciance" du gouvernement Trudeau, devant quelque 900 personnes, un homme l'a interpellé et sommé de clarifier la position des conservateurs sur le problème du coût de la vie.

Comme piqué au vif, le chef conservateur s'est lancé dans une longue tirade pour expliquer de nouveau sa proposition de gel des prix et des revenus, suivi d'une période de contrôle.

Rappelant l'annonce faite par le premier ministre, mercredi dernier, d'une nouvelle politique des transports, le même jour que la publication des statistiques sur le coût de la vie, M. Stanfield a reproché à M. Trudeau de vouloir ainsi faire oublier "le cancer de l'inflation".

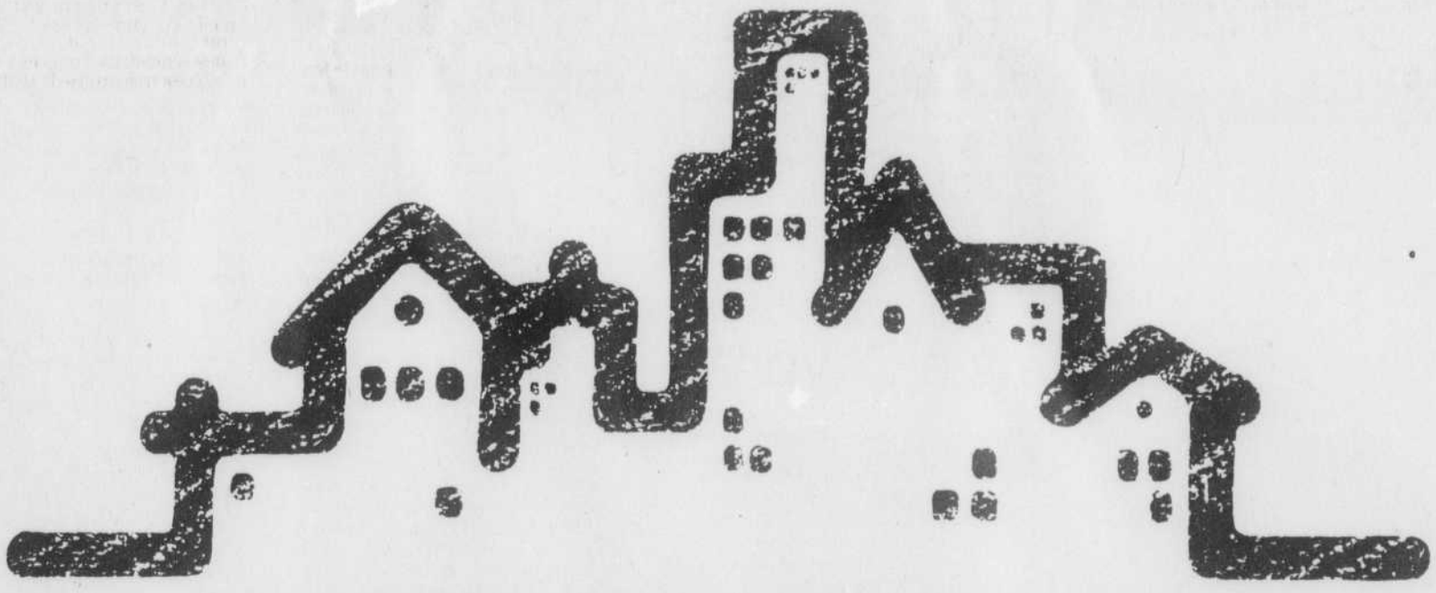
"Au lieu de s'occuper et de discuter des problèmes actuels qui touchent durement les travailleurs et les pensionnés, comme la hausse des prix, a-t-il dit, le premier ministre nous annonce une politique des transports qui ne sera pas appliquée avant dix ans.

"Depuis six ans qu'ils sont au pouvoir, les libéraux ne se sont jamais préoccupés de définir une telle politique, et voilà que, soudainement, en pleine campagne électorale, ce domaine devient une priorité pour le gouvernement."

M. Stanfield, qui a visité le nord-ouest de l'Ontario, parlait dans le comté voisin de celui du ministre de la main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a qui il a reproché d'avoir mal administré la Commission d'assurance-chômage.

Avez-vous le droit de voter?

Voir page 2



ATTENTION aux locataires!

tout nouveau, tous baux!

Si vous êtes nouveau locataire d'un logement, et si vous payez plus cher que le locataire qui vous a précédé, l'article 29b de la Loi de conciliation vous accorde 60 jours après la prise de possession du logement pour demander une réduction du loyer.

À l'audition de cette demande, l'administrateur de la Régie fixera ce loyer à son mérite.

Évitez d'être victime de fausses rumeurs. Il n'y a aucun pourcentage d'augmentation établi à l'avance. Chaque cas est étudié au mérite par la Régie des loyers

Pour tout renseignement, communiquez avec le bureau de la Régie des loyers le plus rapproché de chez vous.

QUÉBEC

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
RÉGIE DES LOYERS

Communiqué Nixon-Sadate

Droits légitimes des Palestiniens et réacteur nucléaire à l'Egypte

LE CAIRE (par l'AFP) — Le communiqué conjoint, publié au terme de la visite du président Nixon et Egypte, déclare notamment:

"Une paix juste et durable au Proche-Orient, basée sur l'application totale de la résolution 242 du 22 novembre 1967 du Conseil de sécurité, devrait prendre en considération les intérêts légitimes de tous les peuples de la région, y compris le peuple palestinien, et le droit à l'existence de tous les Etats dans la région. La paix ne peut être réalisée que par le processus de négociation continue, comme le stipule la résolution 338 du 22 octobre dernier du Conseil de sécurité, dans le cadre de la conférence de la paix de Genève".

Le président Nixon et le président Sadate ont décidé, indique le communiqué, de poursuivre leurs consultations et leur coopération active ainsi que leur recherche résolue de la paix au Proche-Orient. Conscients du besoin constant d'établir une infrastructure de paix dans le monde, et de réaliser une paix juste et durable au Proche-Orient, précise le communiqué, les deux chefs d'Etat ont décidé de renforcer les relations entre leurs deux pays, de manière à contribuer au bien-être de la région dans son ensemble.

Le président Sadate et le président Nixon, ajoute le communiqué, sont déterminés à développer leurs relations bilatérales entre leurs deux pays dans un esprit d'estime, de respect et d'intérêt mutuel.

Le communiqué fait état ensuite de plusieurs décisions adoptées à cet effet au cours des entretiens:

— Les Etats-Unis vont aider au renforcement de l'infrastructure financière de l'Egypte;

— Les Etats-Unis vont aider l'Egypte à construire une centrale nucléaire à des fins pacifiques et vendre à ce pays des réacteurs atomiques afin de permettre à l'Egypte de produire de l'électricité d'origine nucléaire au début de 1980;

— Des groupes de travail conjoints seront formés pour établir une coopération bilatérale dans la reconstruction de la zone du canal de Suez, pour ouvrir à nouveau la voie aux investissements américains en Egypte, et enfin pour aider l'Egypte dans le domaine de l'agriculture, de la technologie, de la culture et de la médecine. Un conseil économique conjoint sera également formé. Les Etats-Unis, souligne le communiqué, contribueront au maximum au développement économique de l'Egypte.

Le paragraphe du communiqué conjoint ayant trait aux intérêts légitimes du peuple palestinien a été ajouté au dernier moment, quatre heures après que le texte de la déclaration commune égypto-américaine eut été distribué aux journalistes. La première version de cette déclaration se lisait ainsi:

"Une paix juste et durable ne peut être réalisée que par le processus de négociations continues ainsi que le stipule la résolution du Conseil de sécurité no 338 du 22 octobre 1973 dans le cadre de la conférence de Genève sur la paix au Moyen-Orient."

Les porte-parole de la Maison-Blanche ont affirmé que ce paragraphe avait été omis par inadvertance au cours de la transmission du texte la nuit dernière entre Alexandrie et le Caire.

Ils ont souligné que la référence aux intérêts du peuple palestinien est conforme aux positions prises à plusieurs reprises par les Etats-Unis et déjà exprimées dans de nombreux documents internationaux que les Etats-Unis ont signés.

On recueille toutefois au Caire l'impression que le paragraphe sur les Palestiniens n'a été inclus qu'à la dernière minute sur la demande insistante du président Sadate qui avait déjà évoqué ce problème dès mercredi dernier, premier jour de la visite du président Nixon en Egypte.

Voici les principaux passages du communiqué conjoint égypto-américain publié hier:

"Le président Sadate et le président Nixon(...)

"Sont convenus que les principes suivants doivent gouverner les relations entre l'Egypte et les Etats-Unis:

Principes généraux des relations bilatérales:

"Les relations entre les nations quels que soit leur système économique ou politique doivent être fondées sur les buts et les principes de la charte des Nations unies, y compris le droit de chaque Etat à l'existence, à l'indépendance et à la souveraineté, le droit de chaque Etat à choisir et à développer son système politique, social, économique et culturel;

"La non-intervention dans les affaires intérieures l'un de l'autre et le respect de l'intégrité politique et de l'indépendance politique";

"Les nations doivent établir leurs relations dans un esprit d'égalité, en respectant leur existence nationale et leur recherche du bonheur";

"Les Etats-Unis et l'Egypte considèrent que leurs relations reflètent ces convictions:

"La paix et le progrès dans le Proche-Orient sont essentiels pour que la paix dans le monde soit assurée (...)

"Reconnaissant ces principes, les gouvernements des deux pays vont s'atteler aux tâches suivantes:

"Ils intensifieront les consultations à tous les échelons, notamment entre leurs présidents, et renforceront leur coopération bilatérale toutes les fois qu'un effort commun ou parallèle consolidera la cause de la paix dans le monde;

"Ils poursuivront leur coopération active et la recherche énergique de la paix au Proche-Orient".

"Ils sont déterminés à développer leurs relations bilatérales dans un esprit d'estime, de respect et d'avantage mutuel."

L'accord nucléaire égypto-US suscite inquiétude et scepticisme aux Etats-Unis

WASHINGTON (par l'AFP) — La promesse faite par le président Nixon d'aider l'Egypte à construire une centrale nucléaire et de vendre à ce pays des réacteurs atomiques préoccupe les membres du Congrès qui ont exprimé hier leur scepticisme.

Le sénateur Charles Percy (républicain de l'Illinois) n'a pas caché son inquiétude devant l'introduction de "capacités nucléaires au Proche-Orient". "L'Egypte, a-t-il souligné, a deux fois en sept ans, attaqué Israël et il y a eu quatre guerres en vingt-cinq ans dans la région".

Un membre de la commission sénatoriale pour l'énergie atomique, le sénateur Henry Jackson (démocrate de l'Etat de Washington) a regretté que cette décision ait été annoncée sans consultation de la commission. Cet accord, a ajouté le sénateur, Jackson, est l'une des raisons pour lesquelles je pressentais que le président Nixon devait ajourner son voyage au Proche-Orient. Le sénateur Jackson, faisant allusion à la récente expérience atomique indienne, a rappelé qu'un sous-produit des centrales nucléaires était le plutonium et qu'avec le plutonium il était facile de construire une bombe atomique.

Le sénateur George Aiken (démocrate du Vermont) s'est pour sa part contenté de déclarer qu'il serait bien surpris si le président Nixon "n'avait pas quelque chose de bien pour Israël" où il doit séjourner dimanche.

Les réactions de la presse mettent elles aussi l'accent sur l'aspect nucléaire de l'aide américaine promise à l'Egypte.

"L'Egypte reçoit l'aide nucléaire américaine", écrit en gros caractères sur toute la largeur de sa première page le Washington Star, quotidien du soir de la capitale fédérale.

Le Star, qui reproduit à la "une" les termes du communiqué égypto-américain laisse entendre que "l'accord pourrait provoquer une certaine appréhension en Israël et faire l'objet de discussions quand Nixon visitera ce pays, dimanche".

Le New York Post également met l'accent sur l'aide nucléaire promise par le président américain à l'Egypte: "Nixon donne à l'Egypte des réacteurs atomiques", titre le journal du soir newyorkais.

Pour sa part, le Congrès juif américain (American Jewish Congress) a publié un communiqué affirmant que la décision de l'administration Nixon de fournir une aide atomique à l'Egypte "mettrait plus certainement en danger la paix dans le monde qu'elle ne la préserverait".

Le président de cet organisme, le rabbien Arthur Hertzber, a déclaré à ce propos que "le fait de donner à l'Egypte la possibilité de devenir une puissance nucléaire est une concession imprudente qui, loin de réduire la tension au Proche-Orient, produira plus probablement une escalade de la crainte et de la méfiance qui produisent les guerres. Si c'est là le prix de l'amitié égyptienne, les accomplissements remarquables de l'Amérique dans les récentes initiatives prises au Proche-Orient deviennent moins surprenants et même suspects".

M. Hertzberg a lancé un appel au Congrès américain, à l'opinion publique américaine et à l'administration elle-même pour que la proposition soit soumise à de plus amples discussions "avant d'être appliquée".

Toutefois, M. Aharon Yariv, ministre israélien de l'Information, a déclaré à la radio que l'accord entre les Etats-Unis et l'Egypte sur la coopération dans le domaine atomique était limité à la production d'électricité.

Le ministre a souligné que des négociations similaires entre Israël et les Etats-Unis sur l'acquisition d'équipement nouveau de production d'énergie à partir de l'atome étaient en cours. Il a précisé que ces négociations avaient commencé il y a neuf ans avec le projet de construction en Israël avec l'aide technique américaine d'un centre atomique de désalinisation de l'eau de mer.

De même, la Maison-Blanche a énergiquement démenti que la coopération nucléaire entre les Etats-Unis et l'Egypte ait des conséquences sur l'équilibre militaire au Proche-Orient.

Dès la publication de la déclaration, les journalistes américains qui accompagnent le président Nixon dans son voyage, ont spéculé sur les risques de voir l'Egypte profiter de l'aide américaine pour s'équiper d'armements nucléaires: "Il est totalement faux et trompeur de tirer de telles conclusions", a affirmé M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison-Blanche.

M. Ziegler a expliqué que le passage du communiqué sur la fourniture éventuelle de réacteurs et de carburant nucléaire à l'Egypte faisait expressément référence aux clauses de sauvegarde qui seront en même temps négociées. Comme dans les précédents accords conclus par les Etats-Unis, ces clauses de sauvegarde incluent l'interdiction d'utiliser les réacteurs nucléaires pour d'autres usages que ceux pour lesquels ils ont été fournis, ainsi que des garanties d'inspection par les autorités américaines.

La décision du gouvernement américain de fournir à l'Egypte deux réacteurs pour la construction d'une centrale nucléaire de 600 mégawatts n'est pas nouvelle et ne devrait pas surprendre, déclare-t-on, dans les milieux officiels américains. Si cette décision peut paraître nouvelle, politiquement parlant, elle n'est pas nouvelle, économiquement parlant, car elle fait suite à une demande de l'Egypte formulée avant la guerre de 1967.

Une mission de techniciens égyptiens se trouvait d'ailleurs aux Etats-Unis depuis la fin du mois d'avril en prévision de cet accord.

Les milieux officiels américains ont révélé par ailleurs qu'une mission de techniciens israéliens se trouvait aux Etats-Unis à la même époque pour étudier un accord semblable avec le gouvernement américain, qui pourrait être annoncé prochainement, peut-être même pendant la visite du président Nixon à Jérusalem.

Les Etats-Unis ont déjà signé des accords semblables avec 29 pays mais c'est la première fois qu'un accord de ce genre intervient avec un pays du Proche-Orient.

On souligne que, de toute façon, cette centrale nucléaire, la première dont disposera l'Egypte, ne commencera pas à fonctionner avant plusieurs années.

Enfin, les ministres israéliens, réunis hier en conseil extraordinaire, ont défini leur attitude sur la prochaine visite du président Nixon en Israël. A l'issue du débat, qui avait été ouvert par un rapport de l'ambassadeur d'Israël à Washington, M. Dinitz, le cabinet a publié un communiqué dans lequel il exprime le respect et la gratitude du peuple et du gouvernement israélien "au peuple américain, pour son appui généreux à l'Etat d'Israël, depuis sa création jusqu'à aujourd'hui".

Le texte, qui rappelle les diverses circonstances dans lesquelles les Etats-Unis sont venus en aide à Israël, remercie également les Etats-Unis pour leur attitude concernant le problème des Juifs soviétiques.

La visite au Proche-Orient du président Nixon, qui intervient dans une période calme, aidera les nations concernées à passer d'un cessez-le-feu à une paix durable, "assurant à Israël des frontières sûres", indique encore le communiqué.

"Le gouvernement israélien est prêt à avoir des conversations franches et constructives avec le président américain sur tous les sujets d'intérêt commun et sur tout ce qui concerne le maintien de la paix au Proche-Orient et dans le monde", affirme en conclusion le communiqué.

Après les délices du Nil, Nixon reçoit l'accolade du roi Fayçal

DJEDDAH (d'après AP, Reuter et AFP) — Après l'accueil délirant des foules égyptiennes, le président Nixon a eu droit, hier à son arrivée en Arabie séoudite, à la chaleureuse accolade du roi Fayçal.

Amical, certes, l'accueil séoudite était toutefois sans commune mesure avec le triomphe d'Alexandrie et la foule était clairsemée. Au demeurant, avec le climat désertique qu'il découvre en Arabie, le président Nixon ne pourra que se rabattre sur la fraîcheur artificielle de la climatisation...

Le roi Fayçal d'Arabie a offert hier soir, un grand dîner au palais des hôtes à Djeddah en l'honneur du président Nixon et de la délégation qui l'accompagne.

Le prince Khaled Ben Abdel Aziz, prince héritier et premier vice-président du conseil, les princes de la famille royale, les ministres et plusieurs personnalités civiles et militaires assistaient à ce dîner.

Au cours de cette réception, le monarque séoudien a décerné au chef de l'exécutif américain l'ordre du roi Abdel-Aziz.

Aujourd'hui, le président Nixon arrivera à Damas pour une visite de 24 heures en Syrie. Il y a huit mois, à la fin de la quatrième guerre israélo-arabe, une telle visite aurait été impensable.

Aujourd'hui encore, l'hostilité du Syrien moyen à l'égard des Etats-Unis, principal appui et bailleur de fonds d'Israël, est loin de s'être dissipée.

On ne saurait donc s'attendre à ce que Damas réserve un accueil aussi chaleureux au président Nixon que le Caire, et ce d'autant plus que, principal allié des Palestiniens dans le monde arabe, la Syrie n'entend pas trahir cette confiance.

Partisan d'une ligne plus dure que l'Egypte, la Syrie avait boycotté la première phase de la conférence de Genève, entamée en décembre dernier, affirmant qu'elle s'enliserait dans des questions périphériques si elle n'abordait pas de front les questions essentielles du retrait israélien des territoires arabes occupés et de la restitution des droits nationaux des Palestiniens.

Les relations des deux pays se sont cependant améliorées grâce à l'accord de désengagement israélo-syrien auquel ont abouti les efforts du secrétaire d'Etat Henry Kissinger.

L'événement marquant de cette visite présidentielle sera le banquet offert, ce soir, par le président Assad.

On ignore si cette visite aboutira à l'annonce de la normalisation des relations syro-américaines annoncée la semaine dernière, pour un proche avenir, par le ministre syrien des Affaires étrangères, M. Abdel-Halim Khaddam.

Pour sa part, le gouvernement israélien, qui s'est réuni hier matin en session extraordinaire à Tel Aviv se trouve placé devant un dilemme. Les dirigeants israéliens voudraient offrir au président d'un pays ami, qui a donné des preuves tangibles de cette amitié aux moments les plus cruciaux, un accueil aussi chaleureux que celui que le président Nixon aura reçu dans des pays arabes. Mais ils doivent tenir compte de multiples problèmes de sécurité.

C'est ainsi que les dirigeants israéliens ont dû éliminer du programme présidentiel une visite de Tel Aviv. Une foule nombreuses se serait pressée sur la route du cortège présidentiel, et un contrôle efficace serait impossible. Or, la prudence est plus vive que jamais chez les Américains et les Israéliens, notamment après les déclarations faites par les organisations palestiniennes liant l'attentat commis jeudi au kibboutz Chamir par un groupe de fedayine au voyage dans la région du président Nixon, et les tracts trouvés sur les fedayine affirmant: "nous aimons la mort comme vous aimez la vie, et c'est pourquoi vous ne pourrez nous empêcher d'agir". Les déplacements présidentiels ont donc été réduits, et les deux points chauds de la visite de M. Nixon seraient l'aéroport Ben-Gourion à Lod et bien entendu Jérusalme.

A propos de la prochaine étape des négociations de paix, M. Yigal Allon, le ministre des Affaires étrangères, a indiqué qu'il fallait "donner à chacune des parties le temps de constater que l'autre tient ses engagements, et de préparer la prochaine phase". Il a précisé qu'il discuterait de ce sujet avec le président Nixon, mais "très probablement sans fixer de date ni de calendrier".

"Je suis sûr, a dit M. Allon, que nous pourrons cette fois encore constater que sur les points fondamentaux les positions d'Israël et des Etats-Unis concordent. Des désaccords sont néanmoins possibles sur tel ou tel point, et ils devront être éclaircis." Le ministre israélien a démenti les affirmations suivant lesquelles la politique américaine au Proche-Orient serait devenue "plus équilibrée." "En réalité, a-t-il noté, la politique américaine n'a jamais été partiale." Par ailleurs, a-t-il ajouté, "le président Sadate et le roi Fayçal se sont rendus compte que les Etats-Unis pouvaient aider les Etats arabes à se développer, bien plus que ne le peut l'Union soviétique."

Le ministre des Affaires étrangères a indiqué encore que d'autres sujets étaient susceptibles d'être abordés dimanche à Jérusalem, tels que la fourniture d'équipements militaires, le moyen de financement de ces achats, ainsi que l'aide économique pour le développement d'Israël. Il a souligné enfin que les Etats-Unis avaient un rôle à jouer "dans l'amélioration des conditions de vie et du droit à l'émigration des Juifs d'Union soviétique et de Syrie."

On croit savoir par ailleurs qu'un nouveau projet de désengagement des forces jordaniennes et israéliennes a été communiqué la semaine dernière par le gouvernement d'Amman à certaines capitales arabes. Ce projet comporterait quatre points:

1) les forces israéliennes et jordaniennes se retireront à une distance de dix kilomètres du Jourdain, depuis Bissan au nord, jusqu'à la Mer Morte au sud. La ville de Jericho sera immédiatement placée sous administration jordanienne;

2) le gouvernement jordanien admettra l'existence des kibboutzim créés tout le long du Jourdain et connus sous le nom de "ceinture Allon", en attendant que soit décidé le sort de la Cisjordanie;

3) les forces israéliennes se retireront des villes de Naplouse, Tulkarem, Kalkilia et Jenine qui seront placées sous administration civile jordanienne;

4) des contacts politiques directs seront établis entre la Jordanie et Israël afin de trouver une formule acceptable pour les deux parties en ce qui concerne la détermination du sort de la Cisjordanie.

Au cours de sa rencontre, lundi soir, avec les membres du nouveau comité exécutif palestinien, rappelle-t-on, le président Sadate a insisté sur la nécessité d'un sommet Egypte-Syrie-Jordanie-OLP afin de mettre au point une position unifiée en ce qui concerne le désengagement sur le front jordanien et le sort de la Cisjordanie.

Enfin, les forces israéliennes ont terminé hier à 14h30 locales la première phase du désengagement sur le Golan, et ont évacué le secteur sud-est de la poche conquise par Israël en Syrie pendant la guerre d'octobre.

Les Israéliens ont remis ce secteur entre les mains de la FNUOD, qui le transmettra demain matin aux autorités syriennes.

Après remise du secteur évacué aux Syriens, une bande très étroite de territoire restera aux mains de la FNUOD, afin de séparer les forces en présence. Les dernières forces israéliennes qui ont quitté le secteur à 14h30 étaient composées de trois tanks et quelques jeeps.

Vague d'attentats à Chypre

NICOSIE (AFP) — Dix explosions ont ébranlé en l'espace de vingt minutes la ville de Famagouste, détruisant une dizaine de magasins et d'autres propriétés appartenant à des personnalités progouvernementales, dans l'île de Chypre.

Cette action est considérée comme une riposte aux récentes explosions à Famagouste devant des propriétés de membres ou partisans de l'organisation Eoka-B, ainsi qu'à l'arrestation de sept personnes à Famagouste et de neuf autres dans la région de Larnaca, considérées comme des bastions de Eoka-B.

Quatre des explosions ont complètement détruit des magasins appartenant au député chypriote-grec Hadjirakleous, qui mène depuis quelque temps, dans son journal Eleftheros Laos, une vive campagne contre les activités antigouvernementales de certains officiers dans les rangs de la garde nationale, l'armée chypriote-grecque.

Des dégâts considérables ont été causés également à une dizaine de magasins appartenant à d'autres personnes. Deux des bombes ont explosé à la douane, près du port de Famagouste, deux autres dans des bâtiments des travaux publics, et deux autres dans les bureaux d'une société maritime coopérative.

Récemment, des inconnus avaient fait exploser à Famagouste un engin devant le magasin d'un membre de l'Eoka-B en fuite.

D'autre part, six hommes masqués et armés ont attaqué dans un club de Limassol trois personnes considérées comme des partisans du général Grivas.

La police a procédé à l'arrestation de Loukas Boras, du village de Limnitis, dans la région de Famagouste. Il était recherché depuis huit mois pour avoir participé à l'attentat contre la vie du président Makarios, près du village d'Ayios Sergios, le 7 octobre 1973.

Les Panov partent pour Israël

LENINGRAD (AP) — Titulaires d'un visa d'émigration, le danseur soviétique Valery Panov et sa femme ont quitté l'Union soviétique, hier matin, pour Israël.

Panov va ainsi pouvoir reprendre aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne — une carrière que les autorités soviétiques l'ont obligé à interrompre il y a 26 mois.

"Tout ce que la Russie m'a donné concerne l'art et la culture, mais ils appartiennent à l'humanité toute entière, a déclaré Valery Panov avant de partir. En Russie, on tente de supprimer tout sentiment humain".

Panov a été expulsé du ballet Kirov de Léningrad quand il a demandé à émigrer en Israël, en mars 1972.

Galina Panov, qui a perdu lundi le bébé qu'elle attendait, n'a pu retenir ses larmes en prenant congé de ses amis. Son mari, par contre, semblait heureux et satisfait.

Les Panov avaient comme bagages sept valises et 11 boites de livres, dont l'excédent de poids leur a coûté $650.

Ces bagages ont été inspectés, jeudi, par la douane. Mais les douaniers ont sorti hier des bagages à main du couple un verre de cristal, la montre du père de Galina, une photo du poète Maiakovsky et un oeuf de Pâques en bois, portant la date 1904.

Aucune force spéciale de police n'était visible à l'aéroport où journalistes et photographes ont pu opérer librement.

Difficulté de dernière heure: le dialogue guinéo-portugais est suspendu

ALGER (AFP) — "Les négociations sont suspendues à cause de difficultés", a déclaré le commandant Pedro Pires, chef de la délégation guinéenne, en quittant la villa Dar Ali Cherif, à 21h00, à l'issue de la 3ème séance.

M. Mario Soares, ministres portugais des Affaires étrangères, a confirmé que la négociation avec le PAIGC était suspendue "à cause de difficultés de dernier moment".

Il a ajouté: "Nous devons maintenant consulter au plus haut échelon, de part et d'autre".

"Ce n'est qu'à l'issue de ces consultations que nous pourrons dire quand les négociations reprendront".

La délégation portugaise regagnera Lisbonne ce matin.

La délégation du PAIGC regagnera de son côté Conakry, où se trouve son siège, "demain ou après demain" a confirmé hier soir un membre de la délégation guinéenne.

Le magasin La Cordée

Après vingt ans au service des jeunes et des amateurs de plein air, La Cordée s'installe dans un nouvel édifice situé rue Sainte-Catherine, près de De Lorimier. Le magasin coopératif des Scouts de Montréal est aménagé de façon à mettre en valeur le camping, la randonnée pédestre, le camping léger, l'escalade, le canot-kayak, le ski de fond.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ:
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33

Vos nom, adresse ou occupation ont-ils été inscrits correctement?
Voir page 2
7AF

ASSOCIÉE DES APPELS UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS
pour faire la livraison du journal LE DEVOIR
à Repentigny
Saint-Jean
Saint-Lambert
Brossard
Candiac
Longueuil
844-3361

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC...
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc....
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

Nitze démissionne des SALT, ayant perdu la foi en l'Administration

WASHINGTON (AFP) — Au moment où M. Leonide Brejnev annonçait à Moscou que son pays était prêt à conclure un accord sur une éventuelle interdiction des essais nucléaires souterrains, M. Paul Nitze, qui faisait partie de la délégation américaine aux entretiens SALT, annonçait qu'il démissionnait, estimant que "les événements actuels à Washinton" rendent improbable le succès d'un nouvel accord sur la question.

M. Nitze a fait part de sa démission dans une déclaration envoyée à la salle de presse du Pentagone. Rappelant les efforts pour parvenir à un accord négocié pour mettre fin à la course aux armes atomiques entre l'URSS et les États-Unis tout en maintenant la sécurité américaine, M. Nitze déclare: "Dans les circonstances actuelles, je ne vois qu'une faible chance de négocier des mesures en ce sens. La politique du contrôle des armements fait partie intégrante de la sécurité nationale et de la politique étrangère de notre pays comme ces derniers, en revanche sont liés de très près aux affaires intérieures... À mon avis, il serait illusoire de vouloir ignorer ou écarter la triste réalité des événements traumatisants qui se déroulent en ce moment dans notre capitale et les implications de ces événements sur les affaires internationales.

"Tant que la fonction de la présidence, poursuit M. Nitze, n'aura pas été remise sur sa voie première, qui est de maintenir la constitution et de veiller à l'exécution équitable des lois, et qu'elle puisse ainsi fonctionner de manière efficace tant à l'intérieur qu'à l'étranger, je ne vois pas de véritable avenir à un renversement de certaines tendances malheureuses dans l'évolution de la situation".

En même temps que son communiqué, M. Nitze a rendu publique une lettre qu'il avait adressée le 28 mai au président Nixon et dans laquelle il soumettait déjà sa démission. Le président n'ayant pas accepté cette démission, M. Nitze ajoute à la publication de sa lettre: "Je me sens maintenant forcé de façon unilatérale de mettre fin à mes fonctions à partir d'aujourd'hui".

Paul Nitze était le plus élevé en grade des fonctionnaires du Pentagone dans la délégation américaine aux entretiens SALT à laquelle il appartenait depuis 5 ans. Il fut principal conseiller auprès de trois secrétaires à la Défense républicains et, auparavant, haut fonctionnaire dans quatre administrations démocrates. Le fait qu'il ait été notamment conseiller de M. Robert McNamara, au moment où ce dernier était secrétaire à la défense, lui avait valu de se voir refuser le poste de secrétaire adjoint à la Défense pour les affaires de sécurité internationale.

Brejnev propose à Washington l'arrêt total des essais nucléaires souterrains

MOSCOU (AFP) — L'union soviétique est prête à signer avec les États-Unis un accord sur l'arrêt total des essais nucléaires souterrains, a annoncé hier soir le secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, M. Leonide Brejnev, a moins de deux semaines de l'arrivée du président Nixon en visite officielle.

"Nous estimons que les États-Unis et l'URSS doivent faire preuve du maximum de réserve dans leurs expériences nucléaires, a-t-il déclaré dans le discours qu'il a prononcé pour clôturer la campagne électorale en vue du renouvellement des deux chambres du Soviet suprême.

"Nous sommes prêts à signer un accord et même à l'arrêt complet de ces essais. Si les États-Unis renoncent à tout avantage unilatéral ils trouveront en nous des partenaires décidés, car nous désirons une stabilisation complète de nos relations avec ce pays, afin que ces relations cessent de dépendre de la conjoncture".

M. Brejnev, qui a pris la parole pendant une heure trois quarts au Palais des congrès, a souligné l'importance du rapprochement américano-soviétique pour la sauvegarde de la paix, et en particulier de sa prochaine rencontre avec M. Nixon.

"Dans la presse occidentale, a-t-il dit, on sent une note pessimiste quant aux résultats de cette rencontre, mais notre opinion est toute différente. L'amélioration de nos relations doit se poursuivre, bien que nous ne fermions pas les yeux sur les difficultés".

Tout en émettant le voeu que l'amélioration des relations américano-soviétiques s'étende au domaine économique, M. Brejnev a souligné que l'essentiel était l'arrêt de la course aux armements.

M. Brejnev a rejeté vigoureusement l'accusation que l'Union soviétique était à l'origine de la course aux armements. "La course aux armements et la rivalité dans la création des armes les plus dangereuses, nous ont été imposées", a-t-il déclaré, en ajoutant: "qui a fabriqué le premier la bombe atomique?".

Evoquant brièvement le problème du Proche-Orient, sans mentionner la présence dans cette région de M. Nixon, M. Brejnev a déclaré que seuls "les premiers pas" avaient été faits vers un règlement: "Les problèmes essentiels devront encore faire l'objet de discussions à la conférence de Genève. C'est une tâche extrêmement difficile. Elle ne peut être réglée que par un effort commun des pays participants à la conférence. L'Union soviétique continuera à apporter sa contribution à cette cause".

M. Brejnev a demandé une fois de plus que la conférence sur la sécurité européenne qui se tient actuellement à Genève soit couronnée par une rencontre au sommet, mais il a accusé certains pays de chercher à embrouiller les négociations.

"Pourquoi fermer les yeux, a-t-il déclaré, sur le fait que les délégations de certains pays cherchent à embrouiller les négociations en faisant des propositions qui n'ont rien à voir avec les problèmes en discussion. Quelle autre possibilité peut-on nous offrir, si ce n'est un retour à un passé dont les peuples sont las".

M. Brejnev a fait l'éloge de la politique de la France et de l'Allemagne occidentale, qui ont contribué à un changement de climat en Europe en faveur de la détente.

"Aujourd'hui en France et en République fédérale allemande nous sommes en présence de nouveaux dirigeants, a-t-il ajouté. Dans leurs premiers discours MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont affirmé qu'ils ont l'intention de poursuivre l'oeuvre de leur prédécesseur. Ces déclarations sont accueillies avec faveur par l'Union soviétique".

En ce qui concerne les relations avec la Chine, M. Brejnev a accusé les dirigeants de Pékin de subordonner leur politique étrangère à la lutte contre l'URSS et de chercher à torpiller la détente.

"Le gouvernement soviétique, a-t-il affirmé, est prêt à riposter à toute attaque et entend sauvegarder ses intérêts en Extrême-Orient, mais se prononce résolument pour la normalisation de ses relations avec Pékin et l'amitié avec le grand peuple chinois".

M. Brejnev a encore indiqué que les relations de l'URSS avec le Japon se faisaient de façon favorable, notamment après la visite à Moscou de M. Tanaka.

Il a ajouté que les deux pays sont intéressés à l'extension de leur coopération dans le domaine économique, qui se présente sous de bons auspices pour l'avenir.

Fulbright rappelle à l'ordre les "kissingeristes"

WASHINGTON (par l'AFP) — Le président de la commission sénatoriale des Affaires étrangères, le sénateur William Fulbright, a qualifié hier de "prématurée" la résolution de soutien à Henry Kissinger signée depuis mercredi par cinquante-deux membres de la Chambre haute.

M. Fulbright, dont la commission va devoir, à la demande du secrétaire d'Etat réexaminer le rôle joué par ce dernier dans l'affaire des écoutes téléphoniques, a regretté dans un communiqué qu'"une majorité du Sénat veuille apparemment régler la question sans même examiner un seul des nouveaux éléments du dossier". "Ceci, a poursuivi le sénateur de l'Arkansas, n'est pas dans l'intérêt de M. Kissinger, et ne facilitera pas un retour de la confiance de l'opinion publique en la crédibilité du gouvernement".

La résolution signée par cinquante-deux sénateurs, dont les leaders des partis démocrate et républicain à la Chambre haute, met en avant l'intégrité du secrétaire d'Etat et proclame qu'il est au-dessus de tout soupçon.

Par ailleurs, les premières audiences du procès des "plombiers" impliqués dans l'effraction du cabinet du psychiatre de Daniel Ellsberg (responsable de la divulgation des "documents du Pentagone") qui devaient avoir lieu lundi ont été reportées au 26 juin après le retour au banc des accusés de John Ehrlichman, ancien conseiller du président Richard Nixon. La décision a été prise hier matin par le juge Gesell. John Ehrlichman a en effet pu consulter à la Maison-Blanche la plupart de ses notes personnelles dont on lui avait interdit l'accès depuis sa démission, en avril 1973.

La comparution envisagée de nouveaux témoins comme l'ancien procureur Archibald Cox renvoyé par le président Nixon et M. Elliot Richardson, ancien procureur général, devant la commission judiciaire de la Chambre des représentants pourraient encore retarder la conclusion de ses travaux.

La commission sénatoriale d'enquête que préside M. Sam Ervin va d'autre part reprendre lundi ses auditions et entendre l'ancien procureur général, M. Richard Kleindienst. Le porte-parole du chef de l'exécutif, M. Ronald Ziegler, a d'autre part été mis en demeure de se présenter devant cette commission du Sénat.

Le juge fédéral John Sirica a également indiqué qu'il pourrait décider de changer la date du procès intenté contre des anciens collaborateurs du président Nixon pour leur rôle supposé dans la tentative d'étouffement du scandale du Watergate afin d'éviter que ce procès interfère avec une éventuelle session du Sénat sur la destitution du président.

L'"affaire Kissinger" va elle aussi entrer maintenant dans le long processus des études de dossiers suivis d'auditions. Le secrétaire d'Etat a demandé lui-même au conseiller juridique du département d'Etat, M. Carlyle Maw, de faire une enquête sur toutes les allégations qui ont été proférées concernant son rôle dans l'affaire des écoutes téléphoniques.

M. Maw a déclaré que le secrétaire d'Etat voulait que tout ce qui a été dit à son sujet concernant son rôle dans la pose d'écoutes téléphoniques en 1969 pour mettre fin à certaines fuites, et les liens entre cette affaire et l'affaire du Watergate, soit examiné.

M. Maw fera un rapport qu'il remettra à M. Kissinger à son retour du Proche-Orient en vue de sa comparution devant la commission des Affaires étrangères du Sénat lorsqu'elle se reunira.

Londres a reçu notification d'éviter la zone de Mururoa

LONDRES (par l'AFP) — Les autorités britanniques ont reçu la notification Avurnay invitant les navires à s'éloigner des parages de l'atoll polynésien de Mururoa, où doivent avoir lieu les prochaines expériences nucléaires françaises.

L'Avurnay, diffusé par l'émetteur radio de Senlis à partir du huit juin, prie les navigateurs d'éviter une "zone dangereuse".

Il s'agit d'une zone circulaire de 120 milles marins de rayon centrée sur Mururoa et prolongée dans la direction est-nord-est par un "secteur circulaire", centré lui aussi sur Mururoa et d'un rayon de 200 milles marins, entre les azimuths 045 et 100.

On indique, de source bien informée, que les consignes des messages Avurnay ont généralement, lors des dernières campagnes, été données une semaine environ avant le début des tirs.

En revanche, indique-t-on le message Notam destiné aux aviateurs n'a pas encore été reçu à Londres.

Malgré le mutisme officiel, il semble que l'on puisse attendre que la dernière campagne d'essais nucléaires français dans l'atmosphère comporte moins d'une dizaine de tirs. Selon certaines indications, il aurait été prévu d'en effectuer sept. La décision du président Giscard d'Estaing de supprimer un des tirs prévus en ramène le nombre à la demi-douzaine.

Cette année encore c'est au-dessus du lagon de Mururoa qu'exploseront les charges expérimentées. L'an prochain, les essais qui seront souterrains, auront lieu sur l'atoll de Fangataufa. Une explosion d'une énergie de 10 kilotonnes dans les roches volcaniques des atolls à 650 mètres de profondeur provoque une cavité finale d'un rayon de 25 mètres, et fait fondre 10,000 tonnes de roches. La cheminée formée aura une centaine de mètres de haut, 10 millions de mètres cubes de roches seront brisés. En surface, l'explosion se traduira à l'instant zéro par un séisme léger très localisé. Le puits de tir sera bouché de sable de gravier et de béton sur plusieurs centaines de mètres.

APPRENEZ L'ANGLAIS
Au Vermont

Cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Co-éducationnelle. Atmosphère internationale. Cours de conversation avec laboratoire.

Écrivez à:
International Student Program
St. Michael's College
Winooski, Vermont 05404
U.S.A.



ACADÉMIE ET ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DANSE DES GRANDS BALLETS CANADIENS
COURS D'ÉTÉ
Ballet classique, danse moderne et jazz
Montréal du 5 au 31 août
Inscription 5 août de 10 à 20 heures
Renseignements: 5415 chemin de la Reine Marie
Téléphone: 489-4959, 489-8610, 489-4100
À Québec du 15 juillet au 3 août
Renseignements: 683-4242, 683-5321

COLLÈGE FRANÇAIS
185 ouest, Fairmount - Métro: Laurier St. Joseph
— Situé à l'est d'Outremont (une rue au nord de Laurier).
— Reconnu d'INTÉRÊT PUBLIC en 1969, Membre de l'A.I.E.S. et de l'A.C.Q.
INSCRIPTIONS:
* PRIMAIRE: 1e à 6e année
Transport scolaire: Montréal - Laval - Rive-Sud
PENSIONNAT
(À partir de 6 ans)
* SECONDAIRE: Programmes et Examens du Ministère.
Ouverture d'une nouvelle classe de secondaire I
COLLEGIAL
— **Collégial I et II**
— **Préparation au D.E.C. (Diplôme d'Études Collégiales).**
— **Cours préparant aux structures d'accueil universitaires:**
• **SCIENCES de la SANTÉ**
• **SCIENCES PURES et APPLIQUÉES**
• **SCIENCES de l'ADMINISTRATION**
• **SCIENCES HUMAINES**
• **LETTRES - (Langues)**
• **ARTS**
N.B.: Trajet des Autobus scolaires pour le Secondaire et le Collégial:
• Ste THÉRÈSE-EN-HAUT, Ville Lorraine, Bois-des-Filions, Vimont, Mtl.
• LAVAL, Fabreville, Chomedey . . .
• DUVERNAY, Laval-des-Rapides, Pont-Viau . . .
• ST-FRANÇOIS-de-SALES, St-Vincent-de-Paul, Montréal-Nord . . .
• ST-HILAIRE, Beloeil, St-Bruno, Longueuil, St-Lambert . . .
• LAPRAIRIE, Brossard, St-Hubert, Greenfield-Park . . .
• BOUCHERVILLE, Ville d'Anjou, St-Léonard . . .
Pour renseignements et inscriptions:
Tél.: 272-0754, 272-1455, 272-3848

Carrefour St-Arsène Inc.
7321, rue Christophe-Colomb
Montréal
Institution privée reconnue d'intérêt public par le ministère de l'Éducation
5e Année à Secondaire III inclusivement
Pensionnat et Externat
Prochaine session d'admission
le jeudi 20 juin 1974
à 13h.15
Tél.: 274-9945
pour rendez-vous

centre des arts visuels
COURS D'ÉTÉ DU JOUR ET DU SOIR DANS NOTRE NOUVEL IMMEUBLE
Sessions du: 2 juillet au 12 juillet - 15 juillet au 26 juillet - 29 juillet au 9 août et du 12 août au 29 août
Cours une ou deux fois par semaine en:
Dessin - Batik - Peinture - Céramique - Tissage
Seulement $40.00 pour 12 heures d'enseignement et tout le matériel est compris.
Aussi location d'espace et de métiers pour tissage.
488-9559 **350, Victoria, Westmount**

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Aux Directeurs de
MAISONS D'ENSEIGNEMENT
Tous les samedis "LE DEVOIR" publiera à l'occasion de la rentrée des classes quelques pages de Maison d'enseignement. Profitez de cette occasion pour vous faire connaître à un public particulièrement intéressé à l'éducation.
Téléphonez sans tarder à
GÉRARD LAURENDEAU
LE DEVOIR, 844-3361

SERVICE D'ÉDUCATION DES ADULTES
Cegep de Rosemont,
6400 - 16e Avenue,
Montréal, P.Q.
H1X 2S9
SESSION AUTOMNE 1974 - Du 3 sept. au 17 déc.
L'Informatique vous intéresse — ***Vous travaillez dans un endroit qui utilise l'Informatique***
Vous désirez une formation en Informatique
Attestation d'études collégiales
PROGRAMMEUR INTERMÉDIAIRE
Prospectus disponibles — ***Renseignements: 376-1620 Poste 246***
Le Cegep, çà vous appartient aussi . . .

collège marie-victorin
7000, rue Marie-Victorin, Montréal H1G 2J6
ÉDUCATION DES ADULTES: SESSION D'ÉTÉ DE 1974

ANGLAIS	201, 301, 901
ANTHROPOLOGIE	902
ARTS PLASTIQUES	101, 201, 301, 401 102, 202, 302, 402
BIOLOGIE	301
CHIMIE	101
CINÉMA	940
FRANÇAIS	102, 202, 302**, 402*, 902**
GÉOGRAPHIE	932
HISTOIRE	912*
MATHÉMATIQUES	101, 103, 203
PHILOSOPHIE	101**, 201**, 301**, 401**, 920
PHYSIQUE	101, 102, 201, 202
POLITIQUE	940*, 943
PSYCHOLOGIE	213, 900, 901**, 903*, 911*
SCIENCES RELIGIEUSES	969, 979
SOCIOLOGIE	962, 964, 971

Techniques administratives

ADMINISTRATION	102*
COMPTABILITÉ I	101*
DROIT DES AFFAIRES	107*
MARKETING I	115*
PERSONNEL	112*
PLACEMENT	122*

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS,
TÉLÉPHONER À: **325-0150**

Techniques d'éducation spécialisée
Tous les cours qui composent le programme

Deux formules d'enseignement sont en vigueur au Collège Marie-Victorin:

L'enseignement régulier: les adultes viennent au Collège suivre 45 ou 75 heures de cours, selon la discipline;

L'enseignement programmé: les étudiants ne se déplacent que trois fois au maximum; pour le reste, ils travaillent chez eux, à leur rythme, avec le matériel didactique fourni par le Collège.

N.B. Les cours marqués d'un astérisque (*) se prennent à l'enseignement programmé seulement. Les cours marqués de deux astérisques (**) se prennent à l'enseignement régulier ou à l'enseignement programmé, au choix. Les cours sans astérisque se prennent à l'enseignement régulier seulement.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:
le 21 juin

DATE DES COURS
Enseignement général:
du 2 juillet au 16 août;
Enseignement programmé:
du 2 juillet au 9 août;
Techniques d'éducation spécialisée:
du 25 juin au 19 août.

Gentilly I servira de prototype aux futures centrales alimentées au plutonium

par Gilles Provost

La centrale nucléaire expérimentale québécoise de Gentilly I servira probablement de prototype à une nouvelle génération de réacteurs canadiens si l'Energie atomique du Canada Ltée (EACL) décide de mener à terme ses recherches en cours sur des réacteurs à eau lourde qui consommeraient un combustible fortement enrichi en plutonium plutôt que de l'uranium naturel comme les centrales actuelles.

D'ores et déjà, l'EACL prépare indirectement le terrain à ce développement majeur de l'industrie nucléaire canadienne en poursuivant intensivement la mise au point du réacteur expérimental de Gentilly même si elle a déjà décidé de ne plus construire d'autre réacteur à uranium naturel sur le même principe.

(En effet, le modèle plus primitif de Pickering a un rendement inespéré et on croit que le marché canadien ne permet pas de développer un deuxième modèle à moins qu'il ne soit incomparablement supérieur.)

On a décidé de poursuivre la mise au point de Gentilly I en novembre 1972 au moment où il est devenu évident que la pénurie d'eau lourde à laquelle le Canada faisait face obligerait de toutes façons à fermer la centrale québécoise dont le Québec n'avait pas vraiment besoin. Ces améliorations ne sont pas encore terminées et c'est pourquoi la centrale québécoise ne reprendra ses activités qu'à l'automne même si l'on dispose déjà pratiquement de toute l'eau lourde nécessaire.

Sans nier les projets à long terme de l'EACL au sujet de Gentilly I et des centrales au plutonium, le vice-président à l'énergie de l'EACL, M. John Foster, a expliqué au DEVOIR que les transformations actuelles n'ont pas de lien direct avec les programmes à long terme.

Il a expliqué que l'on tient beaucoup à mettre cette centrale au point parce qu'elle est refroidie à l'eau ordinaire bouillante plutôt qu'à l'eau lourde sous pression comme les autres centrales canadiennes. La présence de vapeur dans le coeur du réacteur le rend plus difficile à contrôler et cela oblige les spécialistes canadiens à perfectionner considérablement leurs techniques, a-t-il dit. Ces perfectionnements peuvent être utilisés dans les autres centrales même si elles ne comportent pas d'eau bouillante.

Même si on n'utilisait jamais le système complet de Gentilly I, les travaux qu'on y poursuit restent quand même extrêmement importants, a-t-il dit.

D'autre part, Gentilly I sera la seule source de chaleur disponible pour alimenter la nouvelle usine d'eau lourde qu'on veut construire à proximité et qui doit entrer en service en 1978. Comme la centrale de Gentilly II n'entrera en service qu'un an plus tard, il est essentiel que Gentilly I soit bien au point pour cette année si on veut éviter les problèmes graves pour l'usine d'eau lourde.

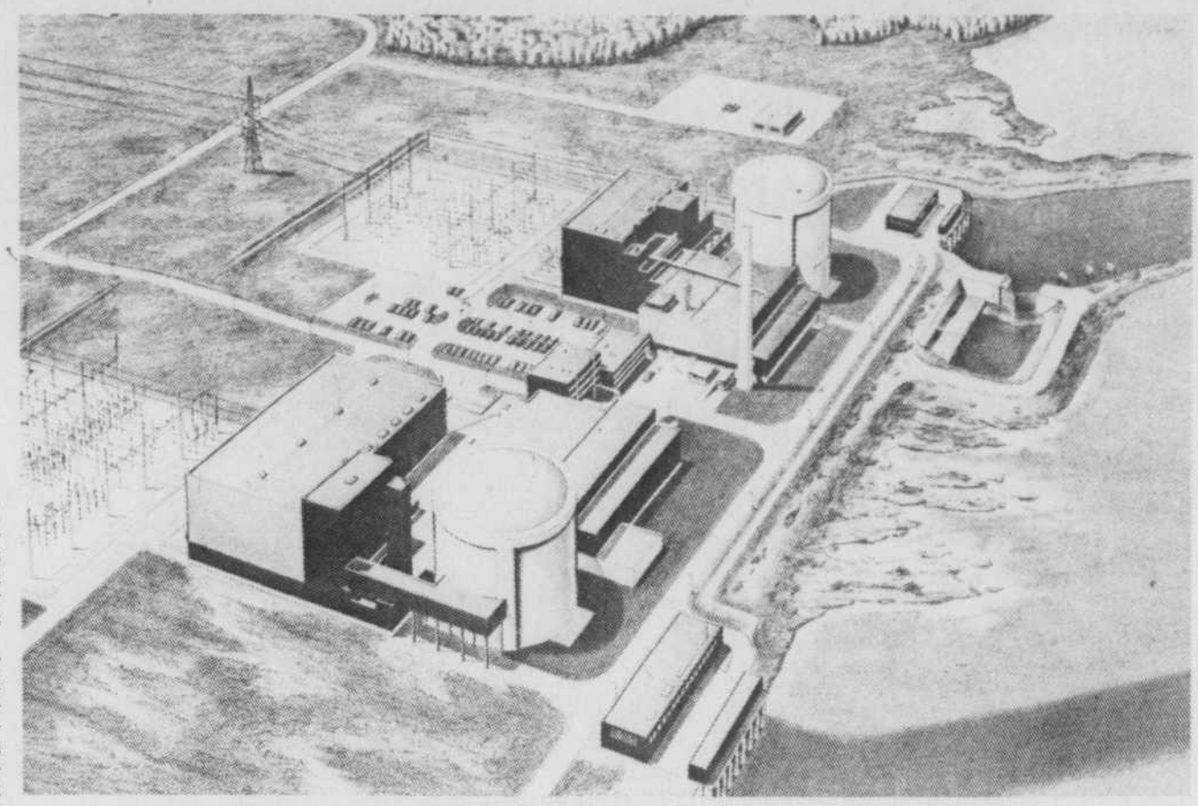
Une fois que Gentilly II sera en service, toutefois, l'EACL sera pratiquement libre d'utiliser à sa guise le prototype de Gentilly I puisqu'elle en est propriétaire et puisque l'Hydro-Québec n'a jamais misé sur sa production dans les prévisions.

C'est à ce moment que Gentilly I serait peut-être appelé à connaître de nouvelles améliorations qui la rendraient capable de brûler un combustible enrichi au plutonium.

Déjà, le chef de la division des projets avancés et de la physique des réacteurs aux laboratoires de Chalk River de l'EACL, M. Charles Millar, a déclaré au DEVOIR qu'on poursuit présentement des recherches sur les combustibles au plutonium et que ces travaux sont suffisamment avancés pour qu'on fasse bientôt des essais d'irradiation dans un réacteur.

Les premiers essais ont pour but de vérifier le comportement de ce combustible dans les conditions extraordinairement rigoureuses qui règnent dans un réacteur nucléaire. Les premiers essais d'irradiation seront probablement effectués à Douglas Point et on les raffinera par la suite à Gentilly parce que les réacteurs à eau bouillante n'ont pas tout à fait les mêmes caractéristiques.

L'étape suivante serait évidemment de vérifier le comportement du réacteur de Gentilly lui-même une fois chargé avec un tel combustible au plutonium. Selon M. Millar, il faudrait alors tenir compte du fait que le nouveau combustible peut produire beaucoup plus d'énergie que l'uranium ordinaire, à volume égal. On devrait donc limiter la puissance du réacteur pour qu'il ne produise pas plus d'énergie que n'en peut absorber l'installation électrique existante...



Ce dessin représente la future usine d'eau lourde et les deux centrales nucléaires de Gentilly (en haut), vers 1978. A cause de la nature du terrain, il ne sera pas possible d'ériger l'usine d'eau lourde à moins d'un mille et demi des centrales qui l'alimenteront en vapeur.

M. Millar a aussi expliqué que les futurs réacteurs alimentés au plutonium devront être suffisamment semblables à la centrale de Gentilly I pour qu'il ne soit pas nécessaire de construire de nouveau prototype avant de passer aux centrales commerciales.

Il n'est pas question de construire de nouveau prototype et les résultats obtenus à Gentilly devront être suffisamment concluants pour que les compagnies d'électricité acceptent de commander une centrale commerciale au plutonium, a-t-il dit. A ses yeux, un fonctionnement à puissance réduite ne modifie pas notablemment la valeur des expériences.

Pour sa part, M. John Foster a surtout insisté sur le fait que l'EACL n'a pas encore pris de décision définitive à ce sujet et que cela ne se fera pas avant plusieurs années puisque l'on ne prévoit pas construire de centrale alimentée partiellement au plutonium avant 1990.

Par contre, il a souligné que la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon poursuivent aussi des recherches dans la même voie puisqu'ils ont des stocks de plutonium beaucoup plus importants que le Canada. Il est donc possible que le Canada s'associe à ces pays pour mettre au point des réacteurs à eau lourde alimentés avec du combustible au plutonium avant d'en avoir vraiment besoin chez lui, a-t-il dit.

Ces pressions internationales seront même un facteur très important au moment de prendre cette décision, a-t-il dit.

On souligne aussi que les centrales refroidies à l'eau légère bouillante sont normalement plus économiques que les centrales actuelles parce qu'elles nécessitent moins d'eau lourde que les centrales ordinaires où l'eau lourde sert à la fois à entretenir la réaction nucléaire et à évacuer la chaleur. Les centrales ordinaires sont aussi plus compliquées parce qu'on ne peut faire circuler l'eau lourde dans une turbine à vapeur.

Autre facteur important en faveur des réacteurs au plutonium, on estime qu'ils pourraient produire suffisamment de plutonium à partir de l'uranium 238 présent pour régénérer 90% du plutonium qu'ils consommeraient.

Ce mécanisme de régénération permettrait aux Canadiens d'obtenir l'expérience indispensable pour utiliser par la suite du thorium dans les réacteurs à eau lourde. Cette considération est particulièrement importante parce que les ressources en uranium s'épuiseront rapidement et qu'il est possible de placer le coeur des réacteurs du thorium pour le transformer en uranium 233, c'est-à-dire en excellent combustible. Il y a sur terre au moins six fois plus de thorium que d'uranium et les réacteurs à eau lourde seraient les mieux adaptés à l'utilisation du thorium.

Le Canada détient présentement une avance technologique intéressante dans le domaine des réacteurs à eau lourde et il voudrait la mettre à profit pour accéder le premier au marché du thorium. La mise au point de réacteurs enrichis au plutonium est une étape importante dans cette voie.

Pourtant, M. Foster admet que l'utilisation du plutonium obligerait le Canada à investir des sommes importantes dans des usines de recyclage des combustibles (pour en extraire le plutonium produit naturellement dans les centrales à eau lourde.) Il faudrait aussi investir dans des usines pour la fabrication de ce combustible.

De tels investissements augmenteraient notablement le coût du combustible nucléaire canadien alors que le recours actuel à l'uranium naturel nous permet d'avoir le combustible le plus économique au monde (on n'a pas besoin de l'enrichir).

Il faut aussi tenir compte du fait que le recyclage des combustibles irradiés oblige à les dissoudre pour en faire des liquides. Les dangers de contamination sont beaucoup plus importants que si on a affaire à des solides (un solide ne peut se répandre très loin...) Les déchets des usines de recyclage posent aussi de graves problèmes que le Canada a pu ignorer jusqu'à maintenant.

Enfin, le plutonium est gravement toxique et il suffit de dix ou douze livres de ce produit pour que n'importe quel ouvrier un peu qualifié soit en mesure de fabriquer une bombe nucléaire artisanale.

C'est en faisant allusion à toutes ces facettes du problème que M. Foster a conclu que le Canada poursuit ses recherches avec attention mais qu'on n'a pas pris de décision définitive pour l'avenir.

L'Italie a peur du "chaos"

ROME (Reuter et l'AFP) — Le président du Conseil italien, M. Mariano Rumor, dont la démission avait été refusée jeudi soir par le président Giovanni Leone, a déclaré hier qu'il allait tenter d'obtenir un accord entre les trois partis membres de la coalition gouvernementale pour que son cabinet puisse, conformément au voeu du chef de l'Etat, demeurer en place.

M. Rumor a indiqué, dans une brève déclaration, qu'il allait consulter à cet effet les partenaires de la coalition — les partis démocrate chrétien, socialiste et social-démocrate — auxquels le président Leone a demandé d'aplanir leurs différends "dans l'intérêt supérieur du pays et compte tenu de la gravité de la situation économique".

"Par déférence pour la décision du chef de l'Etat et dans l'esprit qu'il a défini, je vais entreprendre les contacts nécessaires avec les forces politiques constituant la majorité gouvernementale", a déclaré M. Rumor.

Le président du Conseil avait présenté sa démission lundi à la suite des profondes divergence de vues qui s'étaient manifestées au sein de son gouvernement tripartite sur les méthodes à employer pour faire face à la crise économique italienne.

L'Italie est en crise. Crise économique et maintenant crise ministérielle: "la plus grave que le pays ait jamais connue", affirment les dirigeants politiques, les industriels et la presse. L'homme de la rue lui, n'a pas changé ses habitudes. Rome a conservé tous son charme. Pourtant aujourd'hui, on a le sentiment que l'orage va bientôt éclater et qu'il sera peut-être violent.

Il y a d'abord l'appréhension des Romains devant l'agitation, la violence. Il y a la peur du "chaos", un mot qui revient souvent dans les conversations.

Il y a surtout les prix qui montent, sans cohérence apparente et cette fois dans des proportions vraiment inquiétantes.

Plus que jamais, l'Italien moyen est accaparé par des problèmes bien concrets auxquels il se heurte chaque jour. C'est le prix des pates (le 1er avril, il est passé de 110 lires le kilo à 400 lires), du pain, de l'essence: "elle va dépasser les 300 lires par litre", se plaint-il et lorsqu'il s'exclame: "où va-t-on?" il ne s'agit plus d'une phrase banale, mais bien d'un cri d'alarme.

Les syndicats ouvriers le savent. Dans leur récente entrevue avec le gouvernement, ils ont insisté sur les questions très "terre à terre", celles qui intéressent l'ouvrier du sud comme celui du nord.

Aujourd'hui tout le monde sait que la période des sacrifices est arrivée. Reste à savoir comment et par qui elle sera supportée. Faut-il augmenter les impôts, bloquer les salaires, réduire la consommation, renoncer à certaines revendications (les syndicats ont déjà fait savoir qu'il n'en était pas question). Faut-il couper la lumière sur la fameuse Piazza Del Popolo, mesure d'économie qui fait sourire plus d'un étranger?

Avez-vous été oublié?

Voir page 2

8AF

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que LOCATION G.T.T.L., QUEBEC LTEE — 329, rue St-Jacques - St-Jean, Québec. Permis no: - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à donner le service suivant:

Location à court terme de véhicules de commerce (camions, tracteurs, remorques) et de livraison (camions-tracteurs), pour le public en général.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

SIGNE: ADRIEN R. PAQUETTE, Procureur de(du) requérant(e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que BIANCHINI LTD. — 415, rue Norman — Ville St-Pierre, Québec permis no: — s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour pouvoir être autorisée à exploiter les services décrits aux clauses vv) et ww) du permis no 1949-V actuellement détenu par Léon Friedman, C.A., ès-qualité de syndic à la faillite de L. WOODS & SONS TRANSPORT LTD.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

SIGNE: FRANÇOIS PERREAULT, Procureur de (du) requérant (e).

PAQUETTE & PAQUETTE
PERREAULT & RIVET
AVOCATS

CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

Avis est par les présentes donné que la Cité de la Pointe-aux-Trembles s'adressera à la législature de la province de Québec, à la présente session, pour l'adoption d'une loi aux fins suivantes:

1- Pour autoriser la Cité de la Pointe-aux-Trembles à payer une rente viagère annuelle à Monsieur Alfred Côté, Madame Luc Delorme et Madame Roland Bleau.

2- Pour amender l'article 26 de la Loi des Cités et Villes en ajoutant après le sous-paragraphe (e) du paragraphe 2, un paragraphe permettant à la municipalité de vendre aux conditions fixées par la Commission municipale du Québec tout immeuble acquis avec une restriction imposant qu'il soit utilisé exclusivement pour fins de rue ou de parc lorsqu'un tel immeuble n'est plus requis pour ces fins.

3- Pour autoriser la Cité de la Pointe-aux-Trembles à acquérir de gré à gré ou par expropriation certains immeubles pour fins de réserve foncière ou d'habitation et pour les travaux connexes à ces fins, ainsi que tout immeuble dont l'occupation est jugée désuète ou nocive.

ET POUR TOUTES AUTRES FINS

VILLENEUVE PIGEON
CLEMENT & GUILBEAULT
Procureurs de la Cité de la Pointe-aux-Trembles

Province de Québec
District de Montréal

"Avis est donné par le soussigné, qu'une requête en homologation d'un acte de changement de régime matrimonial par ANGELO PETARDI et son épouse TERESA D'AQUILA tous deux domiciliés au 7710 Bois Chatel, St-Léonard, Province de Québec, sera présentée à la Cour supérieure du District de Montréal, Division des Pratiques, Chambre 2.16 du Nouveau Palais de Justice, à Montréal, le dix-huit juillet mil neuf cent soixante-quatorze (1974) à neuf heures trente de l'avant-midi ou aussitôt que le Conseil pourra être entendu, le tout en conformité avec l'article 1266 du Code Civil de cette Province et de ceux auxquels il se rapporte."

LOUISE LORTIE, notaire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500 12-043159-742
DAME BARBARA HIPSON
Requérante
-vs-
ROGER BRIND'AMOUR
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé ROGER BRIND'AMOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 11 JUIN 1974
REGISTRAIRE, W. LEFEBVRE
Borenstein, Duquette & Brott
AVOCAT
5311 Avenue du Parc, 3e Etage
Montréal, Qué. H2V 4G9.
Tél. 274-4486.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD — 739 Lagimodière Blvd. Winnipeg, Manitoba permis no: 21992-V demande un permis à la Commission des Transports du Québec, pour 9 mois, pour le transport de motos-neige, par camions surbaissés spécialement agencés pour ce genre de transport, originant des usines de Sno-Jet à Thetford-Mines — Province de Québec, de Moto-Ski à La Pocatière — Province de Québec, de Ski-Roule à Wickham Province de Québec; destination: en transit à travers l'Ontario aux points dans les Provinces du Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique, pour le compte de Consolidated Turf Equipment (1965) Ltd, Winnipeg, de R.G. Corbett Sales, Winnipeg, de North West Wholesale Company Ltd, Winnipeg, et retour avec marchandises refusées et/ou avariées.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

SIGNE: ADRIEN R. PAQUETTE, Procureur du requérant

PAQUETTE PAQUETTE
PERREAULT & RIVET
AVOCATS — BARRISTERS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS

PRENEZ AVIS que la compagnie BRAZEAU TRANSPORT INC., 380, rue Burke, Rouyn, P.Q. a l'intention de s'adresser à la Commission des Transports du Québec pour demander une révision de la décision rendue sur la demande de permis spécial en date du 19 avril 1974, concernant la compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada, dans le dossier 6793-V-S-2 de ladite Commission des Transports du Québec.

SIGNE: BENOIT GROLEAU - procureur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-008231-746
DAME FRANCE PANTALONI
Partie Demanderesse
-c-
STEPHEN CHARLES CURLAND
Partie Défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse STEPHEN CHARLES CURLAND est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

Montréal, le 13 juin 1974

ME W. LEFEBVRE
Protonotaire, C.S.M.

Me Alain Brabant, avocat
210 St-Jacques
suite 200
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-043268-741
GISELE LAFRAMBOISE (BENARD) 8625-12e Aven. app. 2 à Ville St-Michel, district de Montréal
Requérant (e)
-c-
MICHEL BENARD, de lieux inconnus
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé MICHEL BENARD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 13 juin 1974

Me W. Lefebvre
REGISTRAIRE

Me PIERRE TREMBLAY, avocat
7190 Boul. St-Michel
Montréal, Qué.
Tél.: 725-2411

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Dorval, Québec: REALIGNEMENT D'UNE PARTIE DE LA ROUTE "A", INCLUANT TOUS LES TRAVAUX CONNEXES, A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUEBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Ministère des Transports, pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 28 juin 1974.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinée au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal et au bureau de l'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite Bourgeois, Québec, Qué.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P.E. Arpin
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 7 juin 1974.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500 12-042900-740
MARIE DENISE VAILLANCOURT,
Partie requérante
-vs-
JOSEPH AIME GASTON BLIER,
Partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée, JOSEPH AIME GASTON BLIER, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

SAINT-JEROME, le 11 juin 1974.

(SIGNE) CHARETTE,
SOUMIS & LUSSIER
Procureurs de la partie requérante,
Galeries des Laurentides,
Suite 210,
Ville St-Antoine, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-043 230-741
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL
DAME GISELE BEAUCHAMP, ménagère, domiciliée et résidant au 1277 rue Cartier, cité et district de Montréal.
Requérante
-vs-
ANDRE MESSIER, de lieux inconnus
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ANDRE MESSIER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 11 juin 1974

(S) W. LEFEBVRE
REGISTRAIRE ADJ.

ME PAULE LAFONTAINE
6507, rue de Châteaubriand
Montréal, H2S 2N6
Tél.: 279-7224

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

DIVORCE REGISTRATION
DIVISION DE MONTREAL
NO: 500-12-042668-743
DIANE BERGERON, demeure présentement à Dolbeau, District de Roberval, Province de Québec, séparation de corps MARCEL SAMUEL BOUDREAULT,
Requérante,
-vs-
MARCEL SAMUEL BOUDREAULT, maintenant de lieux inconnus,
Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé, Marcel Samuel Boudreault, est par les présentes requis de comparaître un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal le 11ième jour de juin, 1974.

Jacques Perron,
Registraire

Frank S. Boyd,
444 Beaconsfield Blvd.
Beaconsfield, Québec.
Avocat pour le requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

(IN FORMA PAUPERIS)
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-043-278-740
DIVISION DES DIVORCES
DAME MYRNA KELLY,
Requérante,
-vs-
DONALD COYLE
Intimé.

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

MONTREAL, le 12 juin, 1974

J. PERRON
Registraire des divorces
DIVISION DE MONTREAL

BAATZ et SYLVESTRE, CYR & COHEN, Avocats
2111 rue Centre
Montréal 104, P.Q.
Tél. 933-8432
Procureurs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500
05-007 001-744
DAME MARIE CECILE HAMEL, veuve non remariée de Alphonse Lesage, tant personnellement qu'en sa qualité de légataire universelle de la succession dudit Alphonse Lesage, domiciliée au no 2685, rue Sherbrooke est, des cité et district de Montréal,
-et-
PIERRE LESAGE, fils dudit Alphonse, Lesage, domicilié au no. 2685 est, rue Sherbrooke, des cité et district de Montréal,
-et-
ROBERT LESAGE, fils dudit Alphonse Lesage, des mêmes lieux,
demandeurs,
-vs-
PIERRE LAMARCHE, sa dernière adresse connue, 5449, 10ième Avenue, à Rosemont, cité et district de Montréal
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, Pierre Lamarche, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation en cette cause a été laissée à la Cour supérieure de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, les demandeurs procéderont à obtenir contre vous, par défaut, un jugement vous ordonnant à payer aux demandeurs, la somme de $42,468.00.

MONTREAL, ce 10 juin 1974

RENAUD & BOUCHER
2382 est, rue Sherbrooke,
Montréal H2K 1E6, QUE.
procureurs des demandeurs.

ZORCH INC.

AVIS est par les présentes donné que ZORCH INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.

DATE A MONTREAL, ce 12ième jour de juin 1974.

(Signé) MARCELLA STEPHENS SNEATH
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 02-035926-73
LES COMMISSAIRES D'ECOLES DE LA MUNICIPALITE SCOLAIRE DES MILLE ILES
Partie demanderesse
-c-
ANGELO CONTI
Partie défenderesse.
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse ANGELO CONTI est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

Montréal, 13 juin 1974

Me W. Lefebvre
Protonotaire, C.S.M.

Mes Lanctot & LeCorre, avocats
3 Place Laval
Edifice G.L.
suite 450
Laval, Qué.

Prenez avis que le Service de Limousine Murray Hill Ltée, a déposé auprès de la Commission des Transports du Québec une requête pour transporter par autobus ou limousine certains membres du Elm Ridge Country Club, Inc. de Montréal à l'Ile Bizard et retour.

Toute personne intéressée peut produire une opposition à cette demande dans les quatre (4) jours de la première publication du présent avis en date du 14 juin 1974.

Service de Limousine Murray Hill, Limitée

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-042872-741
GEORGE MITSOPOULOS, gentilhomme, dans les cité et district de Montréal, demeurant et domicilié au 2048, rue St-Denis, App. 10,
Requérant (e)
-vs-
DAME ANNA MARIA MIO, ménagère, épouse commune en biens du dit George Mitsopoulos, de lieux inconnus,
Intimé (e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (e) ANNA MARIA MIO est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 6e jour de juin, 1974.

JACQUES PERRON,
REGISTRAIRE ADJ.

Me Bernard Sepinwall,
800 est, boul. de Maisonneuve,
8e étage,
Montréal, Qué.

CITE DE MONTREAL-NORD
SOUMISSIONS

La Cité de Montréal-Nord recevra d'ici le 25 juin 1974, 17.00 heures, des soumissions scellées pour la fourniture à la Cité de:

Une nacelle aérienne et carrosserie

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumissions au bureau de monsieur Richard St-Jacques, acheteur de la Cité, Hôtel de Ville de Montréal-Nord.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Cité de Montréal-Nord pour un montant égal à 10% ou plus du montant total de la soumission.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Lesdites soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil le 25 juin 1974, à la salle du Conseil, 11211 rue Hébert, Montréal-Nord, à 20.00 heures.

LE GREFFIER ADJOINT
René Bergeron

Derrel Thomas étourdit les Expos



Jack Stanfield, à g., des Aeros de Houston, et Tom Webster, des Whalers de la Nouvelle-Angleterre, ont inscrit les meilleurs comptes bruts et nets respectivement au tournoi annuel des joueurs de hockey professionnel qui s'est tenu, hier, au club de golf Westmount de Kitchener. Stanfield a joué 72 tandis que Webster a présenté une carte de 67. (Téléphoto CP)

Le joueur de deuxième-but Derrel Thomas a produit quatre points à l'aide d'un simple et d'un circuit à l'intérieur des limites du terrain, hier soir, pour conduire les Padres de San Diego à une victoire de 5-4 contre les Expos de Montréal dans une rencontre disputée devant 17,124 spectateurs au stade du parc Jarry.

Après deux retraits à la troisième manche et un pointage de 1-0 en faveur des Padres, Willie McCovey a obtenu un but sur balles et s'est rendu au troisième coussin sur un long ballon de John Grubb qui a échappé à la surveillance de Ken Singleton et Jim Cox, à l'entre-champ, pour se transformer en double.

Thomas a ensuite expédié une offrande de Ernie McAnally contre la clôture du champ centre-droit à 400 pieds du marbre. Il a fait le tour des coussins avant que Willie Davis et Singleton n'aient pu retourner la balle au marbre.

SAN DIEGO (5)	ab	p	cs	pp
Tolan, cd	5	0	1	0
Hnandz, ac	5	0	0	0
Colbert, cg	4	0	0	0
McCovey, 1b	1	3	1	0
Winfield, cg	1	0	0	0
Grubb, cc	4	1	3	0
Thomas, 2b	4	1	2	4
Robrts, 3b	2	0	0	0
Barton, r	2	0	0	1
Spillner, l	2	0	0	0
Hardy, l	1	0	0	0
Tomlin, l	0	0	0	0
Romo, l	1	0	0	0
Jones, l	0	0	0	0
Totaux	32	5	7	5

MONTREAL (4)	ab	p	cs	pp
Hunt, 3b	4	1	3	0
Foli, ac	3	1	2	0
Davis, cc	4	0	1	1
Singleton, cd	4	0	0	0
Montague, l	0	0	0	0
Fairly, 1b	3	1	1	2
Woods, fo	1	0	0	0
Bailey, cg	4	0	0	0
Cox, 3b	3	0	0	0
Day, fo	1	0	0	0
Frias, 2b	1	0	0	0
Humphry, r	0	0	0	0
Stinson, r	2	1	1	0
McAnally, l	2	0	1	0
Breaden, fo	1	0	0	0
Walker, l	0	0	0	0
Jorgensn, 1b	1	0	0	0
Totaux	34	4	9	3

San Diego	013	010	000—5
Montréal	002	000	110—4

DJ—San Diego 1. LSB—San Diego 8, Montréal 12. 2B—Grubb 2, Foli. CC—D. Thomas 3, Fairly 2. S—Foli.

	ml		cs	p	pm	bb	rb
Spillner	3	2/3	4	2	2	5	4
Bardy, g 5-2	3		2	1	1	1	2
Tomlin	0		0	0	0	1	0
Romo	1		2	1	1	0	1
R. Jones	1	1/3	1	0	0	0	0
McAnally, p, 4-6	6		6	5	5	5	6
T. Walker	2		1	0	0	1	2
Montaque	1		0	0	0	1	0

PS—H. Jones 1. APL—par McAnally, DaRoberts, par Romo, Bailey. D—2:57. A—17,124.

Au hockey

La communauté italienne ne peut recruter qui elle veut

par André Tardif

L'avènement de la société pluraliste n'est pas sans créer certaines difficultés. C'est tout l'ordre établi qui est parfois remis en cause. Et la Fédération de hockey sur glace du Québec n'échappe pas à la règle, comme peuvent l'attester ses dirigeants.

Ces derniers sont actuellement aux prises avec le problème d'une association sportive qui recrute logiquement ses membres au delà des frontières établies. Il s'agit des Loisirs Notre-Dame-de-Pompei, une communauté italienne qui dessert le vaste secteur du nord montréalais.

Or, la paroisse chevauche trois secteurs bien délimités par la FHGQ. Pour fins de participation dans les ligues organisées, les equipes de Pompei appartiennent au secteur Nord de Montréal, ce qui l'empêche de recruter de jeunes Italo-québécois du district Saint-Michel ou de Montréal-Nord.

"Nos règlements veulent avant tout protéger les jeunes", dit Roger Lupien, directeur général de la fédération.

"En délimitant ainsi des secteurs à l'intérieur des 18 régions administratives telles que définies par la Confédération des sports du Québec, nous voulons empêcher, d'une part, que les jeunes aient à se déplacer sur de trop longues distances pour jouer au hockey, et d'autre part, que certaines équipes deviennent trop puissantes en allant chercher les meilleurs joueurs disponibles."

Le lieutenant John Rosa, de la police de la CUM et, à temps "perdu", directeur des sports aux Loisirs NDP, n'est pas d'accord et s'acharne déjà depuis plus d'un an et demi à, sinon faire modifier ce règlement, du moins à lui donner une certaine souplesse.

Des démarches

M. Rosa explique que son organisation ne s'intéresse qu'à des joueurs de 8 à 14 ans, qu'il n'est pas question de se "paqueter" des équipes mais plutôt de regrouper des jeunes appartenant à une même communauté religieuse et qui aimeraient jouer en compagnie de leurs copains.

"Nous n'irons sûrement pas enrôler des joueurs qui habitent trop loin, dit-il. Nous préférons qu'ils appartiennent à des équipes de leur secteur.

"Mais quand un jeune demeure de l'autre côté de la rue, juste en face de l'église, et qu'il ne peut jouer avec l'une de nos équipes, je trouve cela un peu ridicule."

M. Rosa comprend que les règlements ne se défont pas aussi facilement pour accommoder tous et chacun. Mais il commence à perdre un peu sa patience après toutes les démarches qu'il a faites.

"J'ai tout un épais dossier de documentation sur ce problème. Je voudrais en discuter honnêtement et sincèrement, mais j'ai parfois l'impression qu'on se renvoie la balle de l'un à l'autre."

M. Lupien précise qu'une exception avait été faite en faveur des équipes de Pompei il y a deux ans, mais que lorsque M. Rosa est revenu à la charge par après, il n'y avait plus eu moyen de l'accommoder.

"Nous lui avons demandé de présenter une demande en ce sens lors de notre congrès annuel, ce qui n'a pas encore été fait."

De son côté, M. Rosa dit qu'il a plutôt préféré d'abord convaincre les dirigeants de son district du bien-fondé de sa requête, afin qu'ils la présentent eux-mêmes au niveau régional, puis provincial.

Pas un cercle fermé

"Je dois dire que les dirigeants de notre district sont très sympathiques à notre cause, dit-il. D'ailleurs, même si les partisans des diverses organisations ne sont pas toujours d'accord à l'occasion d'un match, je pense que la bonne volonté est toujours là et c'est encourageant."

Et M. Rosa d'aborder le problème de l'existence même de ses équipes sportives. On y retrouve quelque 225 jeunes Italiens, dont 89% sont nés au Québec et 10% nés en Italie, répartis en 14 équipes, de calibre moustique (9-10 ans) jusqu'à benjamin (13-14 ans). Les Loisirs subventionnent également des équipes de soccer qui regroupent une centaine de joueurs.

"Mais nous ne formons pas un cercle fermé. Et je n'aimerais rien de mieux que d'avoir des bénévoles francophones comme entraîneurs, à la condition qu'ils connaissent un peu leur hockey, qu'ils soient sincères et qu'ils sachent enseigner aux jeunes que la participation est encore plus importante que la victoire.

"Et si ces entraîneurs, au hockey comme au soccer, veulent nous amener des joueurs francophones, ils seront les bienvenus, à la condition qu'ils respectent notre identité culturelle comme nous respectons la leur."

baseball

Ligue Nationale

Hier

San Diego 5, Montréal 4
Chicago 10, Houston 7
Atlanta 6, St-Louis 1
Los Angeles 3, New York 2
Pittsburgh 4, San Francisco 2
Cincinnati 7, Philadelphie 4

Aujourd'hui

San Diego, Grief (2-8) à Montréal, Torrez (6-4), 8h.05.
Houston, Griffin (7-2) à Chicago, Frailing (4-5), 2h.15.
Los Angeles, Rau (5-1) à New York, Stone (2-4), 2h.15.
Philadelphie, Lonborg (7-5) à Cincinnati, Billingham (6-4), 7h.
St-Louis, Siebert (6-3) à Atlanta, Capra (5-2), 7h.05.
San Francisco, D'Acquisto (4-6) ou Caldwell (7-3) à Pittsburgh, Reuss (5-4), 7h.05.

Demain

San Diego à Montréal, 2h.15.
San Francisco à Pittsburgh, 1h.35.
Los Angeles à New York, 2h.05.
St-Louis à Atlanta, 2h.15.
Houston à Chicago, 2h.15.
Philadelphie à Cincinnati, 2h.15.

Les meneurs
(matches d'hier non compris)

	ab	cs	moy.
R. Smith, StL	204	76	.373
Garr, Atlanta	255	95	.373
Gross, Houston	181	61	.337
D. Cash, Phi.	241	79	.328
Zisk, Pgh	166	54	.325
W. Davis, Mon.	206	67	.325
Maddox, SF	244	79	.324
Garvey, LA	248	80	.323
Reitz, St-Louis	212	68	.321
Buckner, LA	206	66	.320

Circuits

Wynn, Los Angeles, 17; Schmidt, Philadelphie, 14; Bench, Cincinnati, 12; Cedeno, Houston, 12; Garvey, Los Angeles, 12.

Points produits

Garvey, Los Angeles, 53; Wynn, Los Angeles, 53; R. Smith, St. Louis, 51; Cedeno, Houston, 46; Cey, Los Angeles, 45.

Lanceurs (6 décisions)

John, Los Angeles, 9-1, 900; Rau, Los Angeles, 5-1, 833; Sosa, San Francisco, 5-1, 833; Griffin, Houston, 7-2, 778; Hough, Los Angeles, 6-2, 750; Messrsmth, Los Angeles, 6-2, .750; McGlothen, St. Louis, 8-3, .727.

Ligue Américaine

Hier

Minnesota 8, Cleveland 2
Baltimore 2, Chicago 1
Kansas City 4, Détroit 3
Texas 7, Milwaukee 2
New York à Oakland
Boston à Californie

Aujourd'hui

Minnesota, Blyleven (5-8) à Cleveland, Johnson (3-2), 1h.
Kansas City, Fitzmorris (6-2) à Détroit, Coleman (6-7), 2h.15.
New York, Medich (7-4) à Oakland, Blue (5-6), 4h.30.
Chicago, Bahnsen (5-7) à Baltimore, McNally (4-5), 7h.30.
Milwaukee, Wright (5-7) à Texas, J. Brown (5-2), 9h.
Boston, Lee (7-5) à Californie, May (0-1), 10h.

Demain

Minnesota à Cleveland, 1h.
Kansas City à Détroit, 1h.30.
Chicago à Baltimore, 2h.
New York à Oakland, 4h.30.
Boston à Californie, 5h.
Milwaukee à Texas, 9h.

Les meneurs
(match d'hier non compris)

	ab	cs	moy.
Carew, Min.	214	83	.388
R. Jackson, Oak.	186	69	.371
Oliva, Min.	176	59	.335
Blomberg, NY	136	44	.324
Yastrzemski, Bsn	200	64	.320
P. Kelly, Chicago	166	53	.319
B. Robinson, Bal.	204	65	.319
Rudi, Oak.	225	71	.316
Burroughs, Tex.	232	73	.315
Bando, Oak.	141	44	.312

Circuits

W. Horton, Détroit, 15; R. Jackson, Oakland, 15; D. Allen, Chicago, 13; Burroughs, Texas, 13; Briggs, Milwaukee, 12; G. Nettles, New York, 12; Mayberry, Kansas City, 13;

Points produits

Burroughs, Texas, 55; R. Jackson, Oakland, 43; Mayberry, Kansas City, 44; Rudi, Oakland, 42; D. Allen, Chicago, 41.

Lanceurs (6 décisions)

G. Perry, Cleveland, 11-1, .917; Drago, Boston, 5-1, .833; EdRdgez, Milwaukee, 5-1, .833; Fitzmorris, Kansas City, 6-2, .750; Cuellar, Baltimore, 8-3, .727; Fingers, Oakland, 5-2, .714; J. Brown, Texas, 5-2, .714.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE	32	28	.555	—
ST. LOUIS	30	25	.517	1
MONTREAL	25	27	.491	2 ½
CHICAGO	24	31	.435	5 ½
NEW YORK	23	35	.297	8
PITTSBURGH	22	34	.293	8

Section Ouest

LOS ANGELES	43	19	.594	—
CINCINNATI	34	24	.586	7
ATLANTA	34	25	.567	8
HOUSTON	31	31	.500	12
SAN FRANCISCO	31	33	.484	13
SAN DIEGO	25	40	.394	19

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	33	25	.569	—
CLEVELAND	29	28	.509	3½
MILWAUKEE	28	28	.500	4
DETROIT	29	29	.500	4
BALTIMORE	29	29	.500	4
NEW YORK	30	31	.492	4½

Section Ouest

OAKLAND	32	27	.542	—
KANSAS CITY	30	28	.517	1½
TEXAS	31	29	.517	1½
CHICAGO	26	28	.481	3½
MINNESOTA	24	31	.436	6
CALIFORNIE	26	34	.433	6½

Sather passe au Canadien

GLENN SATHER, un ailier gauche vétéran qui a joué pour les Blues de St-Louis la saison dernière, a été acquis par le Canadien de Montréal, hier, ce qui complète un échange par lequel l'équipe montréalaise avait cédé le défenseur Rick Wilson aux Blues vers la fin de la dernière saison. Sather a commencé sa carrière dans la ligue de hockey Nationale en 1967 avec les Bruins de Boston et avait subséquemment joué pour les Pingouins de Pittsburgh, les Rangers de New York et St-Louis. L'ailier âgé de 30 ans est reconnu comme un joueur robuste.

●

CHRIS EVERT a facilement atteint pour la deuxième année consécutive la finale du simple dames des championnats internationaux de France de tennis sur terre battue où elle affrontera demain au stade Roland Garros la Soviétique Olga Morozova. En demi-finale l'Américaine a triomphé hier de l'Allemande de l'Ouest Elga Masthoff 7-5, 6-4. Quant à Olga Morozova, elle l'emporta plus aisément encore sur l'Argentine Raquel Giscaffre 6-3, 6-2. Chez les hommes, Harold Solomon affrontera aujourd'hui en demi-finale Bjorn Borg, tandis que François Jauffret sera opposé à Manuel Orantes.

●

KELLY ROBERTS, champion amateur de l'Ontario, a résisté au vent et à la pluie en fin d'après-midi pour prendre la tête du classement, en compagnie du jeune professionnel américain Art McNickle, à l'issue de la première ronde de l'omnium de golf de l'Ontario. Les meneurs ont signé des cartes de 67, quatre sous la normale, et un coup devant le Montréalais Phil Giroux, Ben Kern, et Moe Norman. Parmi les autres Québécois en lice, on note Guy Cardinal et Duke Doucet à 74, Guy Fabre et Mike Daly à 76.

●

BOBBY JACKSON du club Royal-Montréal a inscrit un compte de 70, deux sous la normale, et a pris la tête à l'issue de la première tournée du championnat Alexandre de tunis. Gerry Reid, R. Bart, Ed MacLaine et Bob McEwon suivent à 71.

●

SUE ROBERTS a signé une carte de 69, trois coups sous la normale, pour s'assurer une priorité d'un coup devant JoAnn Carner à l'issue de la première ronde du tournoi de golf de Medina doté d'une bourse de $42,500. Mlle Roberts, qui occupe le 38e rang au classement des gains 1974, n'a jamais gagné un tournoi en six saisons au circuit de la LPGA. Sandra Post, de Oakville, Ont., accuse un retard de trois coups sur la meneuse.

PHILADELPHIE (4)	ab	p	cs	pp
Cash, 2b	4	0	0	0
Bows, ac	4	1	1	0
Schmidt, 5b	4	2	2	3
Robinsn, cc	4	0	0	0
Andasn, ed	3	1	1	0
Twitchell, l	0	0	0	0
Ardrurz, cg	4	0	0	0
Montanez, 1b	4	0	1	0
Boone, r	4	0	1	1
Schueler, l	1	0	0	0
Harmon, fo	1	0	0	0
Yarser, l	0	0	0	0
Taylor, fo	1	0	1	0
Scarce, l	0	0	0	0
Unser, cd	0	0	0	0
Total	34	4	7	4

CINCINNATI (7)	ab	p	cs	pp
Rose, cg	4	0	2	2
Morgan, 2b	5	1	2	0
Bonch, r	5	1	2	1
Perez, 1b	5	1	2	0
Driessen, 3b	3	1	0	0
Chaney, 3b	0	0	0	0
Crowley, cd	2	2	2	1
Foster, cd	0	0	0	0
Geroniso, cc	4	1	1	1
Concepcn, ac	3	0	2	0
Gullett, l	3	0	0	1
Totals	34	7	13	5

Philadelphie	011	020	000 — 4
Cincinnati	015	000	00x — 7

E-Schmidt. Twitchell. DJ-Philadelphie 2. ISB-Philadelphie 4. Cincinnati 9. 2B-MUnderson. Norgan. Pose. CC-Schmidt (2) 16. BV-Morgan. SDriessen, Conception. BS-Gullett.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Schueler P, 3-7	4	10	7	4	0	1
Farmer	2	1	0	0	2	1
Scarce	1	1	0	0	0	1
Twitchell	1	1	0	0	0	0
Gullett G, 7-3	9	7	4	4	1	7

APL-par Scarce, G. Foster — Le Schueler 2. D-2:34— A— 25,238.

ST-LOUIS (1)	ab	p	cs	pp
Brock, cg	4	0	0	0
Sizemore, 2b	4	1	2	0
McBride, cc	4	0	1	0
Simmons, r	3	0	3	1
Torre, 1b	4	0	0	0
Scruz, cd	4	0	1	0
Reitz, 3b	4	0	1	0
Tyson, ac	2	0	0	0
McCrvr, fo	1	0	0	0
Foster, l	0	0	0	0
Richart, l	0	0	0	0
Pens, l	0	0	0	0
Melendez, fo	1	0	0	0
Gisbon, l	2	0	1	0
Totaux	34	1	9	1

ATLANTA (6)	ab	p	cs	pp
Garr, cd	3	0	1	0
Evanz, 3b	4	0	1	1
Baker, cc	3	1	1	1
Aaron, cg	3	1	2	2
Office, cc	0	0	0	0
Lum, 1b	3	0	0	0
Johnsn, 2b	4	1	2	0
Oates, r	4	1	2	0
Robinsn, ac	3	1	0	0
Harrison, l	3	1	1	2
Totaux	32	6	10	6

St. Louis	000	000	010 — 1
Atlanta	011	002	02x — 5

DJ—Atlanta 1. LSB—St. Louis 7, Atlanta 11. 2B—Baker, Aaron. Simmons. CC—Aaron 11. Harrison 2. S—Harrison. BS—Baker.

	ml		cs	p	pm	bb	rb
Gibson P,3-7	6		9	4	4	3	2
A. Foster	1	1-3	1	2	2	1	1
Richert	0		0	0	0	2	0
Pena	2	2-3	0	0	0	1	0
Harrison G, 5-7	9		9	1	1	1	1

D—2:05. A—14,335.

NEW YORK (2)	ab	p	cs	pp
Lopez, 2b	4	1	0	0
Rossell, ac	5	0	1	1
Wynn, cc	4	1	2	0
Garvey, 1b	5	0	1	0
Ferguson, cd	4	0	0	0
Cav, 3b	3	1	1	0
Paciorok, cg	4	0	2	2
Yeager, r	4	0	2	0
John, l	2	0	0	0
Marshall, l	0	0	0	0
Totaux	35	3	9	3

LOS ANGELES (3)	ab	p	cs	pp
Martins, ac	4	1	1	0
William, 2b	4	0	0	0
Theodore, 1b	4	0	0	0
Joses, cg	4	1	1	2
Stanb, cd	4	0	2	0
Hahn, cc	3	0	0	0
Grote, r	3	0	2	0
McGraw, l	0	0	0	0
Bonwell, 3b	3	0	0	0
Matlack, l	2	0	0	0
Dyer, r	1	0	0	0
Totaux	32	2	6	2

Los Angeles	010	001	001—3
New York	000	000	002—2

E—T. Wartinez 2. DJ—Los Angeles 1, New York 1. LSB—Los Angeles 10. New York 3. 3B—Paciorek. CC—C. Jones S—S-John 2.

	ml		cs	p	pm	bb	rb
John G, 10-1	8	2-3	6	2	2	0	2
Marshall		1-3	0	0	0	0	1
Matlack P, 5-4	8		6	2	2	3	6
McGraw	1		3	1	1	0	0

SPS—Marshall 9 - D—2:15, A—42,211.

PITTSBURGH (4)	ab	p	cs	pp
Bonds, cd	4	0	1	1
Speier, ac	4	1	1	1
Maddex, cc	4	0	1	0
Goodson, 1b	4	0	0	0
Ontiveros, 3b	4	0	0	0
Thoman, cg	2	0	0	0
Maithens, cg	1	0	0	0
Rader, r	4	0	0	0
Puentes, 2b	3	1	1	0
Bryant, l	2	0	0	0
Sona, l	1	0	0	0
Totaux	33	2	4	2

SAN FRANCISCO (2)	ab	p	cs	pp
Stennett, 2b	4	1	1	0
Clinee, cc	4	1	2	2
Lisk, cd	4	1	2	2
Stargell, cd	4	1	1	1
Oliver, 1b	3	0	0	1
Sangeilin, cr	3	0	1	0
Hebner, 3b	4	0	2	0
Mendona, ac	4	0	1	0
Ellis, l	2	0	0	0
Totaux	32	4	10	4

San Francisco	001	001	000—2
Pittsburgh	010	030	00x—4

E—Fuentes 2, A. Oliver, Mendoza. DJ—San Francisco 2. LSB—San Francisco 5. Pittsburgh 7. 2B—Stennett, zick. Maddox. CC—Stargell 10., Speler 3. S—Ellis. BS—A. Oliver.

	ml		cs	p	pm	bb	rb
Bryant P 5-7	6	1-3	9	4	4	0	3
Sosa	2	2-3	1	0	0	0	1
Ellis G, 3-5	9		4	2	1	1	4

APL—par Bryant, Sanguillon. D—2:05. A—10,538.

HOUSTON (7)	ab	p	cs	pp
Gross, cd	5	2	2	0
Metzger, ac	5	1	2	1
Cedeno, cc	4	1	1	1
Watson, cg	5	2	3	4
MMay, 1b	3	0	1	0
Edwards, r	3	0	1	0
Rader, 3b	4	0	0	1
Helms, 2b	4	1	1	0
Robrts, l	1	0	0	0
JJohnsn, l	0	0	0	0
York, l	0	0	0	0
Campbell, fo	1	0	0	0
Osteen, l	1	0	0	0
CJohnson, fo	1	0	0	0
Forsch, l	0	0	0	0
Cosgrove, l	0	0	0	0
Totaux	37	7	11	7

CHICAGO (10)	ab	p	cs	pp
Kessinger, ac	4	2	2	2
Monday, cc	5	1	1	1
Morales, cg	5	1	1	1
Cardenal, cd	4	1	2	2
Alxnder, 3b	0	0	0	0
Thornton, 1b	4	1	1	1
Rosello, 2b	4	2	2	1
Swisher, r	4	1	1	0
Hooton, l	2	1	2	1
Todd, l	1	0	0	0
Ward, fo	0	0	0	0
Pina, l	0	0	0	0
Totaux	36	10	13	10

Houston	012	400	000— 7
Chicago	107	000	02x— 10

E-Edwards. DJ-Chicago 1. LSB-Houston 6, Chicago 5. 2B-Kessinger, Watson, Hooton, Monday, Cardenal, A. Thornton, Rosello, Gross, Madlock. CC-Watson 5. BV-Cardenal. BS-Madlock.

	ml		cs	p	pm	bb	rb
Daroberts P, 5-7	2		5	5	5	1	0
J. Johnson	1	1/3	3	3	3	0	0
York	2	1/3	1	0	0	0	0
Osteen	4		1	0	0	0	6
Forsch	1	1/3	3	2	2	1	0
Cosgrove	2	1/3	0	0	0	0	1
Hooton	3	2/3	9	7	7	1	1
Todd G, 1-0	4	1/3	1	0	0	1	2
H. Pina	1		1	0	0	0	0

APL-par Hooton, M. May. LE-Cosgrove. D-2:40. A-11,070.

Victorieuse, la RFA ne convainc pas

BERLIN-OUEST (Reuter) — L'Allemagne de l'Ouest a entamé hier sa campagne pour la conquête de la Coupe du Monde de football par une victoire de 1-0 devant 11 Chiliens vigoureux tandis que l'Allemagne de l'Est et l'Ecosse ont respectivement triomphé, par des comptes identiques de 2-0, de l'Australie et du Zaire.

Le match de Berlin-Ouest a été dominé par le but de l'arrière gauche du Bayern Munich, Paul Breitner, d'un tir de 35 mètres dans la lucarne après un quart d'heure de jeu. Il a été marqué également par l'expulsion de l'avant chilien Carlos Caszely, à la 68ème minute de jeu. De la sorte, Caszely est automatiquement suspendu pour un match et ne pourra jouer jeudi contre l'Allemagne de l'Est.

L'Allemagne de l'Est, de son côté, a dû patienter près d'une heure avant de percer la défense australienne. Et encore, il s'est agi d'un but inscrit contre son camp par Col Curran. A 20 minutes du coup de sifflet final, Joachim Streich a marqué un second but.

L'Ecosse a quant à elle obtenu aux dépens du Zaire sa première victoire en phase finale de Coupe du Monde, après deux expériences malheureuses en 1954 et 1968. Les buts ont été inscrits en première mi-temps par Peter Lorimer et Joe Jordan, lesquels portent les couleurs de Leeds United, le champion d'Angleterre.

Comptes de l'Omnium US

Voici la liste des meilleurs comptes enregistrés après les deux premières tournées de l'Omnium des Etats-Unis:

Arnold Palmer	73-70—143
Gary Player	70-73—143
Hale Irwin	73-70—143
Ray Floyd	72-71—143
Tom Kite	74-70—144
Tom Watson	73-71—144
Bert Yancey	76-69—145
Forrest Pezler	75-70—145
Frank Beard	77-69—146
John Buczek	73-73—146
Lou Graham	71-75—146
Larry Ziegler	78-66—145
Eddie Pearce	75-71—146
Mike Ressor	71-76—147
Bud Allin	76-71—147
J.C. Sneed	76-71—147
John Mahaffey	74-73—147
Kermit Farley	74-73—147
Homero Blancas	77-71—148
David Graham	73-75—148
Lanny Paikins	75-73—148
Hubert Green	81-57—148
Rod Funseth	73-75—148
Dale Douglass	77-72—149
Jack Nicklaus	75-74—149
Bruce Crampton	72-77—149
Barnay Thompson	72-77—149
Tom Weiskopf	76-73—149
Jerry McGee	77-72—149
Jim Colbert	72-77—149
Bob Stone	75-74—149
Bobby Nichols	72-77—149
Jim Simons	77-72—149
Jim Dont	76-73—149
Mark Hayes	73-77—150
David Glenn	76-74—150
Jerry Heard	73-77—150
Bob Tender	77-73—150
Bobby Mitchell	77-73—150
Chi Chi Rodriguez	75-75—150
Jim Masserio	75-75—150
Jim Jamisson	77-73—150
Leonard Thompson	75-75—150
a-Andy Bean	74-76—150
Roy Face	74-76—150

Palmer rejoint Player

MAMARONECK, N.Y. (AP) — Faisant appel à l'enchantement qu'il était autrefois le seul à exercer, Arnold Palmer a surgi du passé hier en signant une carte de 70 et en se frayant un chemin jusqu'à Gary Player, Hale Irwin et Ray Floyd en tête du classement à l'issue de la deuxième ronde de l'Omnium de golf des Etats-Unis.

Suivi par un grand nombre de ses fidèles partisans, Palmer a complété les deux premiers tours en 143 coups, trois au-dessus de la normale.

"Je ne me soucie plus aujourd'hui de mener dans un tournoi de golf", a-t-il dit. "C'est l'issue qui m'intéresse. Mon but n'était pas de mener après 36 trous mais simplement d'être en bonne posture".

Player, le vainqueur du tournoi des Maîtres, a eu besoin de quatre oiseaux à ses huit derniers trous pour conserver la tête. Il a terminé avec 70. Irwin et Floyd ont joué des rondes respectives de 70 et 71.

Tom Kite et Tom Watson, qui à 24 ans et à leur deuxième saison sur le circuit professionnel sont en quête d'une première victoire, occupent la cinquième place, à un coup des meneurs.

Le détenteur du titre, Johnny Miller, qui a inscrit un quadruple bogey au septième trou, à normale trois, a récolté un 75 pour un total de 151, ce qui selon lui l'élimine de la course.

Malgré son brillant jeu d'hier, Palmer ne s'estime pas encore vainqueur de l'épreuve pour autant.

"J'éprouve la même tension qu'il y a 20 ans, a dit Palmer. Je suis victime de la nervosité comme tout autre golfeur. On ne peut y échapper. C'est une réalité à laquelle il convient de s'accommoder".

Palmer croit néanmoins en ses chances de succès d'autant plus qu'une victoire lui permettrait de rejoindre Ben Hogan au deuxième rang du classement des gains majeurs.

Quant à Player il a admis que sa performance d'hier restera inoubliable.

"C'est une ronde que je ne pourrai oublier de toute ma vie, a dit le Sud-Africain. Imaginez mener un tournoi puis accuser un compte de six au-dessus de la normale après six trous".

Parmi ceux qui n'ont pu se qualifier (155), on remarque Dave Hill, Rod Carl, Gene Littler, Billy Casper et Lee Trevino.

loisirs

18,000 jeunes, 740 stages

Dix-huit mille jeunes Québécois pourront, entre le 24 juin et le 23 août, suivre un stage de perfectionnement dans un sport de leur choix, pendant tr

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

AMEUBLEMENTS À VENDRE

TECK: commode double, tête de lit, coiffeuse, table à café, bon état, bon prix. Tél. 276-4686. 18-6-74

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067. J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774. (J.N.O.)

APPARTEMENTS DEMANDÉS

CHERCHONS appartement de 4 ou 5 pièces dans Outremont, Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, Côte St-Luc, rue tranquille, pour 1er août. Appelez après 5 hres. Tél: 331-8431. 17-6-74

APPARTEMENTS À LOUER

CHAMBLY 3550 (Nord Sherbrooke), 3½, fermé, chauffé, poêle, réfrigérateur, jardin, stationnement, libre juillet. Tél: 521-5636, soir. 20-6-74

CENTREVILLE, 1½, 3½, attrayant, métro, piscine, électricité et taxes payées, raisonnable. Tél.: 842-5818 JNO.

RIDGWOOD, grand 1½, à sous-louer, fin juin et juillet et août. $110. Professeur, départ Europe. Soir après 7 heures: 737-6132. 18-6-74

ARTISANATS

ART, FERMETURE, encadrements originaux, modèles et grandeurs diverses, samedi et dimanche, 10:00 a.m. à 5 p.m., 2220 Boul. Baudet, coin Alexis Nihon, Ville St-Laurent. 17-6-74

ANIMAUX DEMANDÉS

ACHETERAIS petit écureuil brun (roux). Tél.: 321-2681. 18-6-74

ARTICLES A VENDRE

PARTICULIER vendrait anciens livres en parfait état dont oeuvres complètes de Voltaire, de Victor Hugo, dictionnaire universel Larousse. Tél.: 384-5253. 17-6-74

MINI-LAVEUSE ESSOREUSE, couleur cuivre, mobilier de salon avec tapis de velour marine, excellente condition. Tél: 353-1160 après 6 heures. 17-6-74

LIVRES: Les Essais de Montaigne, Edition de 1903, Imprimerie Nationale. La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition de luxe. Tél.: 739-5649. 17-6-74

ARTICLES À VENDRE

TOUT POUR BEBE, garniture, ameublement, etc. Tél. dimanche 738-8003. 17-6-74

AUTOS À VENDRE

PROCUREZ-VOUS une des meilleures voitures au monde: Volvo ou Fiat, dans leur catégorie des numéros 1. Fort Chambly Automobiles, 2575 Bourgogne. Chambly, 658-6623 ou 467-0461. 2-7-74

CHALETS À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: Luxueux Bavarois, 5½ chauffé, meubles Thibault, cheminée pierre, toit cathédrale, piscine chauffée, terrain jeu. Location: semaine-vacances. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 17-6-74

JEUNE FEMME, 2 enfants (4 ans, 2½ ans), partageraient chalet avec autre femme dans même situation. Tél.: 739-5676. 18-6-74

CHALETS A VENDRE

MAISON CANADIENNE neuve, Domaine Ste-Agathe, 5½ pièces, 30'x32', foyer-pierre naturelle, salle de bains céramique, terrassement, chauffage électrique. Occupation immédiate. Tél: 256-3767 ou 1-819-326-5836. 1-8-74

COMMERCES À VENDRE

COMMERCE DE FLEURS, en expansion à sacrifier cause départ en Europe. Tél.: le jour 737-2550, le soir 739-8381. 17-6-74

COURS

PROFESSEUR, offre des cours de français de tout niveau durant l'été '74. Les étudiants intéressés sont priés de se rendre au 3744 Côte-des-Neiges ou d'écrire à cette adresse. 17-6-74

COURS PRIVÉS

PROFESSEUR BRESILIEN donne chez lui ou à domicile cours de portugais par la méthode situationnelle. Appelez 849-6932, après 5 hres. 19-6-74

COLLECTIONS

COLLECTIONNEURS et bibliophiles, à vendre. Somme de St-Thomas du père Lechat, en 16 volumes et oeuvres complètes de Bossuet en 12 volumes. Editions fin du XIXe siècle, prix $700. Renseignements M. L.V. Sylvestre. C.P. 192, Berthierville, Québec. 17-6-74

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance, service outre-mer. Emballage. Entreposage. 725-2421. 17-6-74

DEMANDES D'EMPLOI

PROFESSEUR FEMININ de mathématiques offre ses services pour tout genre de travail durant la saison estivale. Tél.: 655-8844. 18-6-74

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

EBENISTERIE DES CHENES ENRG. décapage et finition, spécialité en rénovation d'antiquité. Tél: 658-5194 frais d'appel interurbain acceptés. 30-6-74

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

SHERBROOKE OUEST, coin Ste-Famille, 3,000 p.c. Air climatisé, rez-de-chaussée, immédiatement. Tél.: 842-5819 et 845-3151. 21-6-74

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE: Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547 J.N.O.

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE
bilingue

Possédant expérience légale ou l'équivalent.

L'emploi:

Pour une étude légale ayant ses bureaux à la Place Victoria à Montréal.

S.V.P. Communiquez avec:

M.R. Smith
878-4311

18-6-74

TECHNOLOGISTE MÉDICALE R.T.

- Bilingue.
- Avec expérience pour hématologie et prélèvement.

S.V.P. Appelez:
731-9700

17-6-74

STÉNO BILINGUE

Important bureau d'avocats à la Place Victoria, recherche secrétaire avec un peu d'expérience.

- Bonne ambiance
- Tous bénéfices marginaux gratuits.
- 3 semaines de vacances

Appelez: Mme Chabot
878-3711

17-6-74

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES

ÉTUDIANTS

Comment préparez-vous votre avenir ? Avez-vous déjà pensé à faire carrière en

GESTION DE PRODUCTION

Comme chef de file dans l'industrie manufacturière du Québec nous avons confiance en l'avenir. En est-il de même pour vous ? Si vous voulez en connaître plus long sur les nombreuses opportunités offertes chez Dominion Textile Ltée et si vous êtes intéressés à obtenir une

BOURSE D'ÉTUDES

complétée par une période d'entraînement pratique. Lisez bien ce communiqué.

Les candidats que nous recherchons doivent avoir complété leur

PREMIÈRE ANNÉE DE CEGEP

et être prêts à faire face aux défis qu'offre un milieu dynamique et progressif. Les candidats choisis recevront un diplôme d'études Collégiales en science textile après deux années d'études, durant lesquelles ils seront rémunérés et pourvu d'un emploi d'été.

Écrivez au bureau de la Compagnie le plus près de chez-vous avant le 1er juillet ou renseignez-vous au Centre de main d'oeuvre.

dominion textile limitée

17-6-74

FERMES À VENDRE

CLARENCEVILLE "Eureka", jolie petite ferme, 65 arpents, site tranquille, seulement $29,500.00. Il faut voir M.L.S. C. Larivière 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate Courtiers. 17-6-74

GARDERIES

GARDIENNE, avec excellentes références, garderait enfant chez elle, cinq jours par semaine. Tél.: 274-7406, Outremont. 19-6-74

HOMMES DEMANDÉS

DESSINATEUR EN ARCHITECTURE

5 ans d'expérience et plus.

TÉL: 932-5101
et 488-6615 (soir)

19-6-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

GENS MARIES, revenus supplémentaires à temps partiel. Ecrire Lema C.P. 353, Rosemont, Montréal H1X 3C6. 26-6-74

LOGEMENTS DEMANDES

RECHERCHE bas de duplex, 3 ou 4 chambres à coucher, dans Outremont. Tél.: 737-3306. 17-6-74

LOGEMENTS À LOUER

COIN MARQUETTE ET PARC LAFONTAINE, beau grand logement, 5 fenêtres, chauffé, sous-sol, cuisinière, glacière électrique, entrée privée, $110 par mois. Tél.: 849-1966. 25-6-74

HOMMES DEMANDÉS

LIVRAISON À DOMICILE

TRAVAIL:

- Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.

CONDITIONS:

- Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement.
- Être disponible immédiatement.

Faire parvenir demande en mentionnant:

Nom - adresse - téléphone - âge - marque et année du véhicule, à:

"Livraison à Domicile"
Case postale 6033,
Montréal 101, P.Q.

Nous communiquerons avec chaque correspondant

J.N.O.

MAISONS À LOUER

DOLLARD-DES-ORMEAUX: Maison à sous-louer, 10½ pièces. Tél.: 683-7599. 17-6-74

ON DEMANDE

FAMILLE HEUREUSE avec père et enfants demandée pour garder petit garçon 5 ans, lundi au vendredi, pour jeune veuve qui travaille. Outremont de préférence. Tél: a.m. et après 6 hres, 737-0234. 17-674

PENSIONS DEMANDÉES

VIE COMMUNAUTAIRE, recherchons personnes intéressées à vivre dans une commune à Longueuil ou encore des chambreurs, hommes ou femmes. Tél: 679-2917. 20-6-74

PAYSAGISTES

ARBRO ENRG.
SERVICE D'ARBRES

- Emondage.
- Fertilisation.
- Chirurgie.
- Déboisement.
- Assurance complète

Tél: 277-9163
et 584-2752

17-6-74

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b.péd.b.ph.L. ès lettres. Té.: 524-3852. J.N.O.

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

ST-BRUNO: B.B.Q. dans centre-ville pour gens ambitieux. Bons revenus. Equipement et inventaire $26,000. Photo M.L.S. Prix $49,500. Information: Geneviève Renaud 653-2496 ou 467-0135. Immeubles Westgate Courtiers. 17-6-74

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

ST-BRUNO: Revenus bruts de $155,000 annuellement. Boutique de décoration dans centre commercial, très bien situé. Idéal pour résident de la Rive-Sud. Photo M.L.S. Prix $48,500. Pour de plus amples informations: Geneviève Renaud 653-2496 ou 467-0135. Immeubles Westgate Courtiers. 17-6-74

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

BROMONT
OUVERT pour INSPECTION
Dimanche le 16 juin
1h. à 4h. p.m.

- Au bord de l'eau terrain de 55,000 p.c.
- Cottage, 6 grandes pièces, 3 chambres, 1½ salle de bains.
- **Intérieur professionnellement rénové et décoré en 1971.**
- Magnifique vue des montagnes de leur spacieuse véranda.
- A 5 minutes des centres de golf et de ski.
- Plusieurs extras.
- Prix: $44,900.

Direction: A 1 mille sortie no 44, autoroute des Cantons de l'Est, à gauche du feu de circulation.

Pour plus d'information, **téléphonez à vos hôtes:**

Nicole Tanguay 653-2568
Jeff Thornton 653-2963

IMMEUBLES WESTGATE
courtiers
653-2496

17-6-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

N.D.G.
Magnifique cottage

Près écoles, fenêtres panoramiques, 5 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine équipée, salle de séjour, 2½ salles de bains, sous-sol avec bar, 2 foyers, buanderie, armoires en cèdre, tapis mur à mur, draperies, rideaux, garage. Prix $69,500.

IMMEUBLES PAL ENRG
Courtiers
Paul André Langelier
489-1260

18-6-74

ST-HILAIRE: Construction supérieure, bungalow brique, 6 pièces, salle à diner, planchers chêne, salle de jeux, sous-sol, terrain 100' x 100'. Prix $30,000. M.L.S. André Lamaire 467-0285 ou 467-8415. Immeubles Westgate Courtiers. 16-6-74

LONGUEUIL, jeunes couples, investissez intelligemment! Charmant cottage maison de ville, 5 pièces, sous-sol semi-fini, très propre. Photo M.L.S. Visitez avec Gisèle Lessard 678-8060 ou 679-0149. Immeubles Carbonneau Courtiers. 17-6-74

CHAMBLY: Bungalow sur rive-sud, 5½ pièces, bonne construction, bonnes conditions, beau terrain, (M.L.S.) Demandez G. Montigny 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate Courtiers. 17-6-74

Voir autres annonces classées en page 13

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
COURTIER — BROKER
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 16 juin
2-4 p.m.
OUTREMONT
822, AVENUE WILDER

Maison unifamiliale de 4 chambres à coucher, très grande cuisine moderne, sous-sol, garage et jardin. Une exclusivité de Guy Labrecque. **935-8541,** le soir: **488-3770.** Prix demandé: $69,-500. 17-6-74

ST-LAMBERT

Très grand split-level de 10 pièces, dans **beau quartier résidentiel.** 4 ou 5 chambres à coucher, cuisine planifiée - équipée, grand salon avec foyer, salle familiale et 2 autres pièces. Garage. Beau terrain près d'un parc. Dans les $50,000. Veuillez appeler pour rendez-vous, Richard Hinch, **672-4170** ou **672-0321.** Exclusif.

A.E. LePAGE
&
WESTMOUNT REALTIES INC.
courtiers

17-6-74

BROSSARD
(Asterville)

Bungalow, 3 chambres à coucher, sous-sol fini (grande salle de jeux, plus 4e chambre), 1½ salle de bains, garages, fenêtres aluminium, terrain 6,3000 pieds paysagé avec arbres décoratifs, fruitiers adultes, près commodités. 10 minutes de Montréal. Vente privée. $43,500.

Tél: 678-8256

17-6-74

RESIDENCE VRAIMENT SUPERBE de "style espagnol", située près du golf, salon avec foyer double 36' x 18', salle familiale 39' x 21' avec portes coulissantes donnant sur patio, salle à manger 22' x 25', cuisine moderne avec accessoires électriques encastrés, 2½ salles de bains, 6 très grandes chambres à coucher, "chambre des maîtres avec salle d'essayage et salle de bains attenante", plus de 4,000 pieds d'espace paysagé sur un terrain de 18,000 pieds, sous-sol avec entrée privée et pouvant servir comme magnifiques bureaux. Garage double avec portes électroniques. Prix: $112,000. Appelez à 655-7102. 17-6-74

ST-LAURENT: exclusif, bungalow, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, tapis mur à mur, près gare Côte Vertu et école, beau terrain. Louise Hurtubise 334-5330 ou 334-4703. Immeubles Westgate, Courtiers. 17-674

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER - ESPACES COMMERCIAUX À LOUER - ESPACES COMMERCIAUX À LOUER - ESPACES COMMERCIAUX À LOUER - ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

Édifice Crown Trust Tower



EDIFICE CROWN TRUST TOWER

Le nouveau quartier général montréalais de Crown Trust

Si vous songez à déménager votre bureau montréalais, pourquoi ne pas choisir l'édifice Crown Trust Tower? Ce nouvel édifice en bronze et en verre est actuellement en construction au 1130 ouest, rue Sherbrooke, à l'angle de Stanley.

Parmi ses nombreuses caractéristiques modernes et luxueuses, on compte:

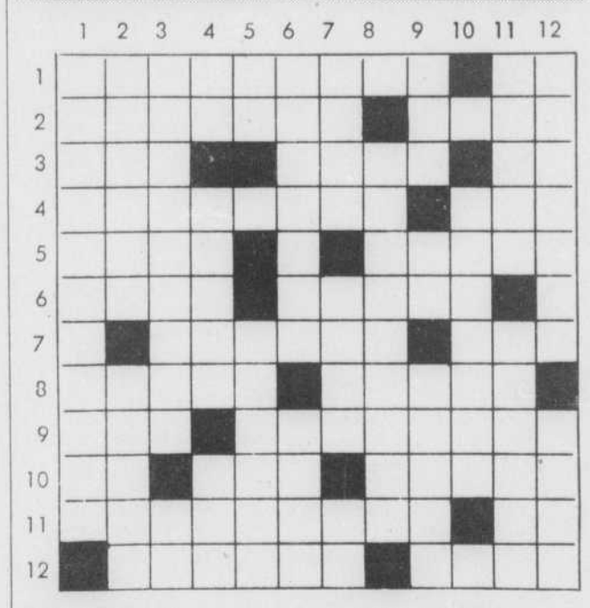
- 16 étages sans colonnes d'environ 14,600 pieds carrés chacun, conditionnement d'air et deux appartements-terrasses;
- location sur la prestigieuse rue Sherbrooke, à courte distance de chics restaurants et boutiques de Montréal et à deux pas de la station de métro Peel;
- stationnement intérieur ouvert 24 heures par jour; 5 ascenseurs ultra-rapides Otis VIP; tout à l'électricité;
- service de sécurité continu; édifice totalement à l'épreuve du feu; caractéristiques de sécurité dernier cri;
- services financiers complets sur les lieux mêmes.

Emménagement vers le mois de mai 1975

Pour plus de renseignements ou pour examiner le plan détaillé de l'édifice, écrire ou téléphoner à J. K. Investments, 1115 ouest, rue Sherbrooke, étage 2B, Montréal, Québec H3A 1H3. Téléphone: (514) 288-9222.

(Protection des courtiers) 17-6-74

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—D'Icare (fém). — Le meilleur en son genre.
2—Chiquenaude sur le nez. — Assujettit à demeure.
3—Genre de légumineuses. — Organe plat de forme circulaire. — Lui.
4—Laissent, abandonnent. — Bienheureux.
5—Utiliser. — Qui méprise la religion.
6—Neuvième lettre grecque. — Potage d'origine espagnole.
7—A toi. — Roue à gorge d'une poulie.
8—Tout ce qui agit. — Verre coloré en bleu par l'oxyde de cobalt.
9—Plante herbacée annuelle. — Ferait mourir par le supplice de la roue.
10—Adverbe de lieu. — Grande vallée. — Petit cigare cylindrique.
11—Longueur fixe de fil dévidé sur le moulin d'un dévidoir, et dont les deux extrémités sont liées ensemble. — Gallium.
12—Détache le grain de l'épi. — Dire qu'une chose n'est pas vraie.

Verticalement

1—Qui n'est pas équitable.
2—Ténor italien (1873-1921). — Eau congelée.
3—Contenu d'une assiette. — Mercure.
4—Coups de baguette. — Allure d'une bête de somme. — Animal mou.
5—Iridium. — Grosse pièce de construction longitudinale et médiane à l'avant de la quille d'un navire.
6—Duvet fourni par l'eider. — Comm. de Belgique.
7—Gaz rare. — Sans qu'on le sache. — Tellure.
8—De façon utile.
9—Epoque. — Mille cinquante. — Partisan de l'arianisme.
10—Poisson.
11—Rendu vil. — Débit le plus faible d'un cours d'eau.
12—Donnera à quelqu'un une marque extérieure de civilité. — Empereur de Russie.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	M	P	E	R	A	T	R	I	C	E	■
2	N	O	I	R	A	T	R	E	■	R	U	T
3	S	I	L	O	■	H	U	T	T	E	■	I
4	O	S	I	D	E	■	I	S	A	T	I	S
5	U	S	E	E	■	S	T	■	I	E	N	A
6	C	O	R	R	O	Y	E	U	R	■	O	N
7	I	N	■	A	R	S	■	S	A	L	U	E
8	A	N	I	S	E	T	T	E	■	A	I	R
9	N	E	F	■	I	O	■	■	O	B	E	I
10	T	U	■	E	L	L	I	P	S	E	■	E
11	■	S	C	A	L	E	N	E	■	U	N	■
12	B	E	V	U	E	■	O	C	T	R	O	I

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

Voir autres Annonces Classées en page 12

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HILAIRE: Magnifique domaine au bord de l'eau. Cottage canadien, 13 grandes pièces, salon 15' x 29', foyer, salle à diner, hall d'entrée, solarium, foyer extérieur et patio en pierre, immense terrain paysagé, arbres matures, piscine, M.L.S. André Lamaire 467-0285 ou 467-8415. Immeubles Westgate Courtiers. 17-6-74

TAILLEURS

DROLET tailleurs spécialité habits et costumes sur mesure. 351 rue Guizot. Tél.: 388-2352. 17-6-74

TERRAINS À VENDRE

LAC MEMPHREMAGOG, terrain boisé 75' x 150', 5 minutes bord de l'eau, endroit paisible. $2,000. 1-548-2150. 17-6-74

TERRAINS À VENDRE

BROMONT

Très beau terrain situé sur la montagne de Bromont. 26,727 pieds carrés. Droit de passage pour pente de ski. Idéal pour 2 cottages. Pour information: J. Gadbois, 672-0321 ou 671-1658.

A.E. LePAGE & WESTMOUNT REALTIES INC.
courtiers
17-6-74

CANTONS DE L'EST

Près Bromont, grands lots boisés 50 milles de Montréal. Prenez autoroute des Cantons de l'Est. Bromont sportie 44, traversez route 241 et continuez 4 milles sur route Fulford Foster.

Informations sur place de 10h. à 4h. samedi et dimanche ou appelez

Montréal 845-3339
DOMAINE LAC FULFORD
17-6-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE
(Institution privée d'enseignement secondaire)
(Quelque 850 élèves)

OFFRE D'EMPLOI

Poste:
RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DES ÉLÈVES

Qualifications:
D.E.C. en bibliotechnique
Candidature :
à l'adresse suivante:

Le Directeur des études,
Séminaire de Saint-Hyacinthe,
450, rue Girouard,
SAINT-HYACINTHE, P.Q. J2S 7B8
Tél.: 1 (514) 773-4334

17-6-74

LE COMITÉ D'ÉDUCATION AUX ADULTES DE LA PETITE BOURGOGNE
550, rue Atwater
Montréal (Québec)
H4C 2G6 — 932-1632
recherche
UN ADJOINT
pour ses activités

CRITÈRES D'ENGAGEMENT
- Expérience en animation
- Connaissance des milieux populaires
- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité à réaliser une démarche avec des gens d'un milieu populaire
- Habiletés administratives
- Compréhension de l'Éducation populaire

TÂCHES
- Responsable de l'organisation interne du Centre de Perfectionnement et de l'administration de l'ensemble du projet

SALAIRE
- Selon la politique salariale du projet

ENTRÉE EN FONCTION
- Le 5 août 1974

Date limite des candidatures: 25 juin 1974

Adresser les renseignements habituels "Curriculum vitae" et raisons d'application à :

M. Jacques Nolet,
Directeur-Général
de la Corporation,
550, rue Atwater,
Montréal (Québec)
H4C 2G6
17-6-74

LA COMMISSION SCOLAIRE DEUX-MONTAGNES
recherche les services
D'UN(E) COMMIS CLASSE I

Lieu de travail:
Centre administratif St-Joseph-du-Lac.

Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur des services financiers, le commis classe I aura à travailler principalement au département des taxes:
- Percevoir le paiement par courrier ou au comptoir par le système NCR 42-10.
- Emettre des reçus et préparer les rapports d'encaissement;
- Accomplir tout autre tâche connexe.

Qualifications requises:
- Avoir compléter ses études secondaires avec option appropriée ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et posséder un minimum de 2 années d'expérience pertinente.

Traitement et conditions de travail !
Selon l'entente provinciale du 3 mai, 1973. $5,614 à $7,989 par année.

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de faire parvenir leur demande d'emploi et leur curriculum vitae au soussigné d'ici au 27 juin, 1974.

Gilles Gaudet,
Directeur du Personnel,
Commission Scolaire Deux-Montagnes,
Rue Principale,
St-Joseph-du-Lac,
Comté Deux-Montagnes, J0N 1M0
17-6-74

TERRAINS À VENDRE

TERRASSE ORFORD
TERRAINS BOISÉS
20,000 pi. carrés
SEULEMENT 14¢ le pied

Nous sommes situés à environ:
* 10 milles de Sherbrooke
* 5 milles de Magog
* 3 milles autoroute des Cantons de l'Est - Sortie 69
* 2 milles du Parc du Mont Orford

Chemin Pavé - Autobus Scolaire
Tél.: 1-819-843-1717 Jour
1-819-843-6372 Soir
1-819-843-2190 Soir
VENEZ CHEZ NOUS . . . VOUS ÉTABLIR CHEZ VOUS
17-6-74

Un véritable front commun régional

Tout le Nord-Ouest conteste la fermeture des écoles dans les "paroisses marginales"

par Lise Bissonnette

L'édifice gouvernemental qui abrite tous les bureaux régionaux des divers ministères provinciaux, à Rouyn-Noranda, est désormais occupé par les citoyens de Montbrun et par plusieurs de leurs alliés venus d'une trentaine de villes et villages environnants. Commencée hier matin, cette occupation devrait se poursuivre, selon les porte-parole du comité de citoyens, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu le retrait du projet de fermeture des écoles de paroisses marginales, dont la première sur la liste est celle de Montbrun.

Parce qu'ils tiennent le gouvernement globalement responsable de la situation, les protestataires occupent tous les bureaux des divers ministères représentés dans le Nord-ouest. Ils ont cependant consenti une exception pour les locaux de l'unité sanitaire et de l'assistance sociale, par souci d'humanité.

En s'installant dans les aires des fonctionnaires, les occupants ont tenté d'engager la discussion avec le personnel de cadres; ceux-ci se sont dits fort intéressés mais n'en ont pas moins quitté les lieux tout en acceptant le principe d'une réunion pour la semaine prochaine.

Ayant appris cette escalade dans les occupations, le député péquiste de St-Jacques, M. Claude Charron, prenait hier le relais à l'Assemblée nationale et demandait au ministre de l'Education de s'expliquer sur "la lenteur de l'intervention du gouvernement."

M. Cloutier a répliqué que son ministère s'occupait "très activement" de ce problème et qu'une réunion se poursuivait entre les dirigeants du bureau régional du ministère à Rouyn, et la commission scolaire de Rouyn-Noranda.

M. Cloutier n'en a pas moins persisté à renvoyer la balle à la commission scolaire locale. Selon lui, les normes du ministère n'ont rien à voir avec ce problème et "à l'intérieur d'une enveloppe globale, une commission scolaire peut établir ses propres priorités."

La commission scolaire, pour sa part, semble considérer que cette enveloppe globale devrait être mieux gonflée; c'est par mesure d'austérité forcée qu'elle avait proposé, en janvier dernier, de regrouper tous les élèves d'une douzaine d'écoles de villages autour de Rouyn en deux seules écoles de secteur.

Cette collectivisation n'a pas eu l'heur de plaire aux citoyens de Montbrun qui veulent tout simplement "garder leurs écoles chez eux." Ils allèguent que la commission scolaire pourrait s'autoriser de deux clauses contenues dans le décret tenant lieu de convention collective pour les enseignants; ces clauses (8.2.02 et 8.2.03) permettent en effet d'exclure de l'application stricte du ratio maître-élèves 1/27 les écoles éloignées ou encore les "cas pénibles".

Les dirigeants de la commission auraient répondu qu'ils désirent obtenir du ministère une véritable révision permanente des normes pour les unités scolaires éloignées et qu'ils ne veulent plus arracher chaque année un règlement spécial. Ils craignent aussi que l'abaissement du ratio dans les villages n'ait pour effet d'alourdir la tâche des enseignants dans les villes, d'où d'autres contestations possibles à l'horizon.

Selon un relevé que le comité de citoyens aurait obtenu du bureau régional du ministère, dans les sept autres commissions scolaires du Nord-ouest qui ont tiré parti des clauses spéciales du décret, on a pu employer 77 professeurs de plus que n'en autorisent les normes gouvernementales.

La commission scolaire croyait avoir trouvé la solution de compromis lundi en proposant de garder l'école ouverte et de la mettre au service de l'éducation des adultes. Les citoyens de Montbrun disent n'avoir rien contre l'éducation des adultes mais veulent quand même garder leurs jeunes enfants dans leur voisinage immédiat. Ils ont donc refusé cette solution et occupé les bureaux de la commission jeudi: cette occupation s'est terminée dans la nuit, par une réunion bipartite où la commission a finalement réitéré sa position.

Rappelons que ce mouvement de contestation dure depuis le 22 mai dernier alors qu'on occupait l'école de Montbrun, et le lendemain, celle de Destor. Ces occupations durent toujours. De plus, les protestataires ont réussi à empêcher tout transport scolaire sur le territoire de Rouyn-Noranda, ce qui paralyse pratiquement l'enseignement élémentaire et secondaire.

La commission scolaire régionale, dont les écoles secondaires sont vides en ces temps d'examens officiels, a bien tenté d'inquiéter un peu les parents, mais le comité de citoyens a riposté en occupant ses bureaux mercredi toute la journée.

C'est un véritable front commun régional qui tend à se constituer maintenant, alors que les appuis affluent de toute part en Abitibi, et de tous les secteurs de la population.

Certains groupes d'enseignants avaient débrayé hier pour joindre les piquets aux portes des compagnies de transport scolaire. On sait que la CEQ a officiellement approuvé la résistance qui se manifeste dans le Nord-ouest et que le Syndicat des travailleurs de l'enseignement du Nord-ouest (STENOQ) est très actif dans cette bataille.

Plusieurs mouvements populaires, corps intermédiaires, journaux régionaux et hommes politiques ont également pris fait et cause pour les "paroisses marginales" qu'on croit menacées dans leur existence même.

en bref

Sociétés historiques

La Fédération des Sociétés d'histoire du Québec, sous la présidence de M. Florent Lefebvre, tient son congrès annuel aujourd'hui et demain au cégep de Chicoutimi. Fondée en 1965 avec une dizaine de sociétés, elle en groupe maintenant une quarantaine, soit quatre mille sociétaires du Québec, du Canada et des Etats-Unis. Au banquet de ce midi, à l'hôtel des Gouverneurs, Mgr Victor Tremblay, âme dirigeante de la Société historique du Saguenay, présidée par M. Léonidas Bélanger, parlera de la raison d'être des sociétés d'histoire. Les congressistes s'intéresseront tout particulièrement à l'enseignement de l'histoire, à la recherche historique et archivistique, en plus de visiter la région et le Musée Père Honorat.

Prix Yvette-Rousseau

A la suite d'un concours lancé l'automne dernier par le Centre de renseignements et de documentation de la Fédération des femmes du Québec, Mme Céline Lupien de Chambly a obtenu le prix Yvette-Rousseau ($500) pour son essai intitulé: "L'avortement face à la mère célibataire: problème social?". Des prix de $100 ont été attribués à Mrs Heather Berthelet de Saint-Bruno pour son essai "Women of The Seventies" et à Mme Monique Durand de Montréal dont l'essai s'intitule "Pour une nouvelle approche du problème de la femme dans notre société". Mme Aurore Descôteaux, de Grand-Mère, a obtenu une mention spéciale pour son travail "La Québécoise et son évolution"

Conseil des Arts

Le Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal a élu M. Roger Champoux président, M. R. John Pratt et Mme Andrée Paradis vice-présidents. Le comité d'études est composé des personnes précitées, d'un conseiller, en la personne du juge Jacques Vadboncoeur, et du directeur des finances de la ville de Montréal qui est trésorier ipso facto, M. Roger Bélanger.

Chambre de Laval

Les élections du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Laval ont donné les résultats suivants: président, M. Hubert Poitras (ex-officio Me Bernard Caron); vice-présidents, MM. Gaston Phillion, Gérald-H. Archambault, Claude Drouin, Denis-F. Gauthier, Paul Imbeau, R.-Guy Rochefort; directeurs, Rénald Beaudry, Jacques Brazeau, Jacques-A. Catudal, Jules Dagenais, Denis David, Raymond Gascon, Denis-E. Hankins, Yves Hébert, Roland Lanctôt, Pierre Lefebvre, Robert Mailloux, Gérald Ménard, Gilles Montambault, Roger Rivard, Jacques Roussel, Joe Roussel, Jean-Claude Roy, Pierre Salois, Bernard Sanson, Lucien Tétreault, Roland Trottier.

Sanctuaire de Rigaud

Pour marquer le centenaire du sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes de Rigaud, les Clercs de Saint-Viateur ont consacré un demi-million de dollars à la création du premier "son et lumière" permanent au Canada. Ce spectacle à grand déploiement rappelle quelques-uns des principaux événements de l'histoire chrétienne. L'heureux mariage de la lumière, de la voix humaine et des plus belles oeuvres des répertoires musicaux du classicisme et du romantisme est entièrement régi par ordinateur et le tableau de commande, de même que toute la programmation électronique sont l'oeuvre d'une maison de Québec, Sélect-o-Sonore. Son président, M. Jacques Beaulieu, a vraiment innové en mettant au point tous les effets spéciaux prévus par l'équipe de production des Productions André Morin. Les Clercs de Saint-Viateur offrent gracieusement le spectacle pendant tout l'été, les mardis, jeudis, samedis et dimanche.

Louis-Joseph Doucet

A l'occasion du centième anniversaire de la naissance du poète Louis-Joseph Doucet il y aura à Lanoraie, le samedi 22 juin, à 20 heures, un souper suivi d'un récital de poésie et d'une danse. Le lendemain, à 14 heures, au cimetière de Lanoraie, lecture de poèmes; à 16 heures, dévoilement d'une plaque commémorative sur la maison du poète. Le maire de Lanoraie changera le nom de la rue Joliette en celui de Louis-Joseph Doucet. Une réédition de "La chanson du passant" sera lancée.

Les personnes intéressées à assister au souper du samedi 22 juin, à Lanoraie, sont priées de communiquer avec Mme Angéline Doucet Nadeau tél.: 259-8173 (Montréal) — 887-2910 (Lanoraie) ou avec M. Maurice Desmarais, tél: 887-2289 (Lanoraie).

Montréal a un nouveau consul général de France

M. Henri Dumont, nommé consul général de France à Montréal, arrivera à Dorval le samedi 15 juin par le Vol Air France 030.

Il succède à M. Etienne Coïdan qui, au terme d'un séjour de quatre ans, a été appelé à d'autres fonctions.

M. Dumont est né le 5 octobre 1923 et a été, de 1946 à 1955, successivement en poste à Changhai, New Dehli et Buenos Aires.

Il a, ensuite, exercé les fonctions de consul général à Bombay, puis à San Juan de Porto-Rico, et, depuis octobre 1970, il était sous-directeur des Affaires atomiques à la direction des Affaires culturelles et scientifiques du ministère français des Affaires étrangères.

M. Dumont est marié et père de quatre enfants.

Le ministère abrite moins d'agitateurs que de réformateurs mystiques

par Lise Bissonnette

"La galaxie éducative qui vient de très loin, de cinq mille ans en arrière, n'est pas pressée d'arriver. D'où vient-elle? Elle remonte en droite ligne du Tétragramme d'Or et du Tripatika Bouddhique, de l'Ashram Védique, des monastères du Thibet, des pagodes tantriques et ZEN, en passant par les mosquées coraniques. Toute enivrée aujourd'hui du message chrétien. Il nous faudrait donc cent mille mille vies pour te la raconter". (Avant-propos, p. 111 du document intitulé "La galaxie éducative", Québec, 15 mai de l'an 1 galaxique, signé F. Albernhe).

Quelques paragraphes devront hélas suffire au DEVOIR, plutôt que cent mille mille vies, pour narrer l'inénarrable projet de la "galaxie éducative" qui a soulevé quelque curiosité à l'Assemblée nationale au cours d'un bref dialogue entre M. Camil Samson et M. François Cloutier, et qui, dans le Nord-ouest québécois, dispute avec succès la une des journaux à l'occupation actuelle des écoles par les citoyens de Montbrun.

Le 10 mai dernier, M. Samson interpellait en effet le ministre de l'Education et lui demandait de répondre de certains "psycho-socio-agitateurs" de son ministère, "qui se promènent dans certaines régions du Québec pour donner à nos enseignants des cours d'entrainement au désordre".

M. Cloutier s'était presque confondu en excuses, avouant que son ministère avait laissé courir le concept de "galaxie éducative", qu'il s'agissait bien de charlatanisme, mais que les choses étaient rentrées dans l'ordre dans les commissions scolaires qui s'étaient laissées séduire par "ces sociologues qu'on ne peut pas toujours empêcher de penser".

Dix-sept jours après la déclaration de M. Cloutier, la commission scolaire régionale du Cuivre (Nord-ouest du Québec) approuvait pourtant le projet de "galaxie éducative". N'y tenant plus, M. Samson revenait à la charge en Chambre et qualifiait cette fois le projet de "cochonnerie révolutionnaire".

Il en fallait, semble-t-il, bien plus pour intimider la commission scolaire régionale qui récidivait le même soir et, bien que fort divisée, approuvait encore l'expérimentation du projet à l'école secondaire Notre-Dame-de-Grâces de Rouyn, même après que la principale de cette école, Mlle Anne-Marie Allaire se soit désolidarisée du projet qui rallie une majorité des enseignants.

Qu'en est-il donc de la "galaxie éducative"? LE DEVOIR a pu obtenir copie du document controversé dont la lecture laisserait pantois tous les résignés de la littérature technocratique.

Voyageant, via les néologismes et les périphrases pompeuses, entre la poésie et la fiction pure, ce texte est pourtant issu du groupe professionnel des Services aux étudiants du ministère de l'Education, et son travail résulterait d'une équipe mise sur pied dès 1969 par un directeur de services de la D.G.E.E.S., M. Guy Dion.

S'il est encore possible de rassurer M. Samson, notons que l'auteur du document évoque aussi la présence d'un "conseiller spirituel, le père Louis Jamin, de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, président d'un comité consultatif d'animation de la vie étudiante de la D.G.E.E.S.

Il semble aussi que l'on retrouve des petits galaxiens de l'est à l'ouest du Québec: Carleton, Paspébiac, Matapédia, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, et au campus I de larégionale de Tilly, à Ste-Foy.

Comme en témoigne nettement son style, le texte est cependant l'oeuvre d'un individu, M. Fernand Albernhe, introuvable au ministère par les temps journalistiques qui courent.

Il prend prétexte des articles 54 et 55 du règlement « 7 du ministère de l'Education, qui régit les activités libres permises par l'horaire étudiant. Ce règlement suggère la création de cellules-communautés, pour les activités étudiantes socio-culturelles et sportives.

Mais rien ne sert de réglementer si l'imagination ne sait prendre la relève des textes de loi. La "cellule-communauté" s'est ainsi transformée en "galaxie" qui elle, prendrait en charge toute la formation étudiante, selon un modèle complexe d'organisation de la vie en groupes.

A l'intérieur d'une école, une galaxie serait donc un regroupement de six monades (unités de 15 étudiants chacune) et ces 90 élèves seraient confiés à cinq éducateurs (pentaxie). Selon l'activité d'enseignement à l'horaire, les élèves pourraient travailler en monade, en dyade (groupe de 30), en triade, tétrade, quintade, ainsi de suite jusqu'à la pleine galaxie. Une école comportant nécessairement plusieurs galaxies, on pourrait même former, pour certains cours magistraux, des groupes bigalaxiques ou trigalaxiques dont l'équipe professorale serait évidemment tripentaxique. "Nul ne saurait, comme dit le document, contester aux jeunes sciences de l'éducation d'avoir leur vocabulaire propre".

On se demande pourtant si "les jeunes sciences de l'éducation" tiendraient à s'associer aux assertions problématiques du projet galaxique. Car on y avale, à brûle-pourpoint, un incroyable mélange des genres et des théories pédagogiques et scientifiques.

Ainsi on apprendra, sans autres références, que les facteurs de changement éducatif de la personne se résument dans un tableau synoptique à dix dimensions: sensibilisation personnelle, communication interpersonnelle psycho-affective et émotionnelle, communication groupale, vivre en groupe organisationnel, vivre en groupe institutionnel, vivre en communauté galaxique, en groupes didactiques, en groupes codidactiques, en groupes autodidactiques, et enfin savoir utiliser sa liberté.

Il paraît que l'éducateur doit savoir travailler en diachronie et en synchronie sur ces divers facteurs, qui s'articuleraient sur trois "dramatiques fondamentales" de notre univers planétaire: la communication, le travail, la famille. Les moyens techniques de mise en oeuvre des galaxies résident dans un "programmateur stratégique modulaire galaxique PSMG/FA" qui n'a rien à voir avec un ordinateur, objet récrié par ailleurs, mais que l'on peut confectionner artisanalement via un Conseil paritaire de gestion de l'école qui regroupe toutes les parties intéressées, des élèves aux commissaires en passant par les parents, les professeurs et les groupes socio-économiques.

Du côté pédagogique, rien là de bien traumatisant, sinon l'absence complète de rigueur théorique. La dynamique de groupes voisine la pédagogie institutionnelle ou la pédagogie contractuelle au hasard de quelques affirmations sur la nécessité de l'autonomie de la personne et les bienfaits de la cogestion, de l'autogestion et de la fin des relations de dépendance.

Seul le jargon pédagogique, qui a ailleurs tendance à régresser, s'enrichit ici de quelques termes qui feront dater définitivement le vocabulaire du "s'éduquant". Celui-ci se rhabille en "être oblatif communiel par opposition à l'avoir captatif de son nombril et des trois bouches extérieures".

Les enseignants auront fort à faire pour animer ces groupes "en fusion" puisque l'action sur les facteurs ci-haut nommés relève des sciences compétentes suivantes: psychologie générale et psychanalyse, psychologie différentielle et inter-psychologie, psychologie sociale, cybernétique, informatique, sciences économiques et administratives, sciences politiques et institutionnelles. Sans compter la philosophie, l'esthétique, la culture, les métaphysiques et l'herméneutique, les philosophies de transcendance, les sciences religieuses et la méditation spirituelle.

L'auteur ne semble avoir oublié pour lui-même que l'épistémologie et la didactique scientifique: comment la connaissance viendra-t-elle aux galaxiens, et quelle connaissance? Les chercheurs en la matière seront heureux de voir leur problème résolu d'autorité: l'approche serait ici "biopsychique", ce qui semble impliquer qu'elle renie le "behaviorisme anglo-saxon". "La personne humaine, apprendrons-nous, est une tour à dix etages". Elle se constitue à travers six phases successives de "maturation-adultéité" de la "vie affective quadripolaire". Et voilà pour la psychologie.

Quant à la science à communiquer, rien de plus simple aussi. "La science est un total croissant de nos ignorances abyssales irrévocablement interdites. A la limite, 2% à peine du réel."

Si M. Cloutier peut donc s'inquiéter à juste titre des émanations farfelues de son ministère, M. Samson n'a vraiment pas là de quoi dénoncer l'arrivée imminente de la subversion rouge. Outre l'évocation fort pacifique d'une inspiration à la fois hindouïste et chrétienne, le document ne contient aucune incitation à la mise à feu et à sac des institutions familiales et sociales.

Il contient d'intéressants morceaux poétiques sur la famille "agonisante, mutilée, assassinée," sur la "femme française, chrétienne, d'Amérique du Nord", sur le "mâle dominant" qui s'essoufle entre deux inconscients: Oedipe et Caïn. Mais il appelle à la reconstruction de la famille.

Aucune analyse sociale n'y est livrée, si ce n'est une brève allusion à l'école qui "doit renvoyer à la société un autre modèle que celui que la société lui renvoie", ou encore le rejet des groupes éducatifs actuels dits "sériels" car ils ressemblent à des "groupes de voyageurs attendant le péril jaune". M. Albernhe semble se méfier particulièrement de la civilisation anglo-saxonne et lui reproche à quelques reprises, ses Watergate et autres matérialismes. Mais il croit qu'il faut changer les personnes avant de changer les sociétés.

Il ne reste de cette lecture qu'un amusement vite tempéré par l'étonnement devant la séduction qu'a pu exercer un tel collage où le verbalisme le dispute constamment à la mégalomanie la plus évidente. Ne va-t-on pas jusqu'à réclamer une évaluation de l'UNESCO pour cette expérience qui mènerait au "franchissement d'un nouveau seuil dans l'environnement global humain", et qu'on compare sans sourciller à la révolution galiléenne.

Cela tend à tourner carrément au délire quand le conseil paritaire est invité à constituer son programmateur modulaire stratégique en décidant ainsi de "sa combinatoire de moyens": tous les types de formation, d'éducateurs disponibles, de facteurs d'autonomie, de modes de travail apparaissent en ordonnée sur la matrice, et tous les modules d'ensemblement des personnes sont à l'abcisse-temps. Le Conseil réussit ce tour de force sans ordinateur puisqu'il baigne dans "un awna anagogique des fins de transcendance."

L'éducateur qui ne se rendrait pas aux raisons finalement obscure de cette "téléopraxonomie", souffrira sans doute, comme on l'en menace de "catastrophisme anaclitique". On ne sait encore s'il faudra en dire autant de la D.G.E.E.S. qu'une démarche — pardon, une "gravitation" — ultérieure au document devait sensibiliser à la nécessité de subventions.

Comme le disait plus simplement le journaliste de La Frontière (hebdo local de Rouyn-Noranda), le 29 mai dernier: "Nous ne sommes pas assez sensibilisés à ce renouveau pédagogique complet et nous ne pourrions que commettre des erreurs en l'élaborant. Cependant certains passages nous donnent à réfléchir."

l'électeur canadien

par PETER REGENSTREIF

Dans les 21 circonscriptions de la région torontoise

l'obsession de l'inflation favorise les conservateurs

TORONTO — Grande source de préoccupation, l'inflation domine aussi la campagne électorale dans la région de Toronto. Les interviews recueillies parmi les électeurs ici indiquent que les soucis causés par la hausse des prix est un facteur primordial qui favorise les conservateurs.

Mais, dans l'ensemble, si l'on ne tient pas compte des loyautés traditionnelles envers les partis, on doit constater que les citoyens préfèrent confier à Pierre Trudeau la direction du pays. C'est peut-être là l'obstacle principal qui empêchera les conservateurs de réaliser des gains nombreux aux dépens des libéraux.

Coincé entre les deux géants de la politique canadienne, le NPD perd quelques appuis dans la zone métropolitaine.

Cela dit, il reste que la campagne électorale vient tout juste d'entrer dans une phase active et, dans beaucoup de cas, les intentions de vote ne sont pas arrêtées. Les constatations et les observations que l'on tire d'un examen attentif du Toronto métropolitain — dont on dit qu'il sera le champ de bataille où se jouera le sort du vainqueur — autorisent à penser que l'efficacité ou la médiocrité des organisations des partis, en particulier leur aptitude à faire voter leurs partisans, seront des facteurs déterminants le 8 juillet.

Des 21 comtés de la conurbation torontoise, les libéraux en détiennent 10, les conservateurs, six, et les néo-démocrates, cinq. En 1968, les libéraux en avaient gagné 18, et les néo-démocrates, trois.

Les consultations poussées que j'ai faites dans neuf des circonscriptions métropolitaines au cours de la première semaine de juin révèlent que 64 des 93 personnes interrogées — presque 70% — sont d'avis que l'inflation est le problème capital auquel devrait s'attaquer le gouvernement fédéral.

Il n'est pas d'autre enjeu qui se soit dégagé aussi clairement, bien qu'un électeur sur 10 fasse encore référence à l'assurance-chômage et à l'assistance sociale, deux questions largement débattues au cours de la campagne de 1972 ainsi qu'en témoignent les sondages effectués à l'époque.

Irene Smith, 28 ans, adjointe au service du personnel dans une entreprise minière, habite rue Saint-Georges dans la circonscription de Saint-Paul. "L'inflation, dit-elle, c'est la chose essentielle. Les loyers augmentent et les prix des aliments augmentent plus vite que les salaires".

Rue Markham, dans Spadina, Alexander Castrinos, 61 ans, surveillant d'un parc de stationnement, estime, quant à lui, que "la première chose à faire, c'est de verser la pension de vieillesse à 60 ans et de cesser tout paiement d'assistance sociale aux jeunes gens".

Sur 10 personnes consultées, environ quatre pensent que M. Trudeau serait encore le meilleur premier ministre. Une personne sur six marque sa préférence pour Robert Stanfield et David Lewis. De plus, comme l'avaient révélé nos interviews dans l'Ouest, une fraction notable des répondants — le quart environ — expriment l'opinion ou bien que le pays a besoin d'un nouveau leadership, ou bien qu'elles sont indécises quant au choix de l'homme le plus compétent pour diriger le pays.

Les témoignages suivants sont typiques.

Betty Miyasaki, 40 ans, artiste, domiciliée à Long Hope Place dans le comté de York-Scarborough, préfère M. Trudeau: "Il est jeune, il est vigoureux, il a de la classe. Comme individu, il me plaît. Je ne sais pas vraiment s'il aurait pu faire mieux qu'un autre dans les conditions actuelles, mais je ne sais personne qui aurait pu le surpasser. Je vote libéral parce que je n'éprouve pas de sympathie particulière pour Stanfield."

Melvyn Brocklebank, 52 ans, répartiteur de trafic ferroviaire, habite l'avenue Wexford dans Scarborough-West: "Je crois que nous n'avons pas beaucoup de choix. Stanfield est plus sincère bien qu'il ne soit pas une personne très dynamique. Trudeau a plus de faconde. Il passe bien la rampe."

Irene Casasantra, 36 ans, femme d'un contremaître sur un chantier de construction, habite l'avenue Robinson dans Scarborough-West. Elle préfère M. Lewis. "Je sens qu'il est du côté de la masse, de la famille moyenne, de l'homme de la rue."

Walt Williamson, 55 ans, a son domicile sur l'avenue Churchill, dans York Centre, et travaille dans une maison de louage d'automobiles. Il n'aime aucun des quatre chefs. "Aucun d'entre eux, à mon avis, ne ferait un bon premier ministre. Trudeau a eu sa chance. Je n'aime pas tellement Stanfield. Lewis est le meilleur orateur, mais je pense qu'il est un peu trop radical."

Il y a des gens qui ont appuyé les libéraux en 1972 et qui sont disposés cette année à rallier les conservateurs parce que leur inquiétude au sujet de la montée des prix est plus grande que la relative impopularité de Stanfield.

Comme le dit Bruce Adams, 61 ans, fonctionnaire provincial qui habite l'avenue Douglas dans Eglington: "J'ai commis une erreur la dernière fois. J'ai voté libéral. Je ne suis pas seul, vous savez. Ma décision est prise, je vote conservateur parce que le gouvernement libéral n'a fait que détériorer l'économie. Ils n'ont pas essayé d'analyser l'inflation et d'y remédier."

Les opinions au sujet des contrôles des revenus et des prix que préconisent les conservateurs sont partagées, un peu plus de la moitié des électeurs y étant apparemment opposés. Et l'incidence de cet enjeu sur les intentions de vote est variable.

Les interviews indiquent que les conservateurs auraient pu gagner à leur cause beaucoup plus de professionnels et d'hommes d'affaires qui appuyèrent les libéraux en 1972 si M. Stanfield ne s'était pas prononcé en faveur des contrôles.

Par contre, parmi les travailleurs et les salariés, sa position sur les prix et les salaires lui vaut des appuis plus nombreux. Même parmi ceux qui sont plutôt sceptiques à l'égard des contrôles, il s'en trouve beaucoup qui sont sensibles aux efforts accomplis par M. Stanfield pour contrer l'inflation, et qui disent que les libéraux sont indifférents à ce problème.

L'insistance que met le chef du PC à faire valoir sa solution au problème du coût de la vie est en voie de convaincre plusieurs partisans du NPD de donner leur appui aux conservateurs, ne serait-ce que pour chasser les libéraux.

Michael Finlayson, 35 ans, professeur d'histoire à l'Université de Toronto, domicilié rue Markham, dans Spadina, s'explique clairement à ce sujet: "Manifestement, l'inflation et le niveau élevé des dépenses du gouvernement sont les deux questions les plus importantes. Je voterai conservateur. Je ne veux pas voter pour le gouvernement. Et voter pour le NPD revient à voter pour le gouvernement."

L'enquête montre en outre que les conservateurs réalisent plus de gains aux dépens des libéraux qu'ils ne cèdent de terrain à ceux-ci. De plus, ils profitent plus que les libéraux des défections parmi les néo-démocrates.

En 1972, les libéraux ont recueilli 39% des suffrages contre 50% en 1968. Les conservateurs ont obtenu 36% des voix en 1972 contre 25% en 1968. En 1968 et en 1972, le NPD a conservé 24% des appuis populaires.

En 1972, les libéraux ont remporté la victoire dans quatre circonscriptions par une marge de 3.7% ou moins: Eglington, Rosedale, York North et York Scarborough. Malgré la légère avance dont jouissent présentement les conservateurs, ces sièges ne leur seront pas automatiquement acquis le 8 juillet La raison en est bien simple: en début de campagne, les libéraux disposaient, du moins en théorie, d'une avance marquée en termes de suffrages dans la plupart des districts électoraux de la région torontoise. Mais cette avance révélée par les sondages pré-électoraux s'est rarement traduite arithmétiquement en termes de suffrages à l'heure du scrutin parce que les sondages tiennent compte de façon disproportionnée des jeunes gens, des électeurs vivant en appartements et des gens que n'intéresse pas la politique. Les interviews démontrent plutôt que la raison principale qui pousse cette catégorie d'électeurs à appuyer les libéraux est la personnalité de M. Trudeau.

Mais les électeurs de ces groupes sont difficiles d'accès par les propagandistes au cours de la campagne, et l'expérience démontre qu'ils ne se déplacent pas massivement pour aller voter.

Par contraste, les appuis conservateurs sont relativement stables. Ce sont principalement les personnes âgées et les électeurs vivant dans des maisons unifamiliales. Ils se montrent d'ordinaire beaucoup plus convaincus que les libéraux dans leurs préférences et ont des idées bien arrêtées sur les enjeux.

De même, le NPD éprouve des difficultés à convaincre ses partisans à se présenter aux bureaux de scrutin en nombre suffisant, à moins que les militants ne s'emploient à les motiver systématiquement, car beaucoup d'entre eux sont moins scolarisés et leur sens politique est moins développé que celui de la clientèle conservatrice.

Les enquêtes faites au lendemain des élections de 1972 ont démontré que le fléchissement de la popularité des libéraux était en partie attribuable au fait qu'une fraction significative de ceux qui s'étaient proposé de les appuyer au début de la campagne ne l'ont pas fait le jour du scrutin. Le peu d'efforts déployés par les libéraux au cours de cette campagne de 1972 expliqueraient, semble-t-il, cette désaffection.

La semaine dernière, il n'y avait pas encore beaucoup de panneaux-réclame et de pancartes dans la région métropolitaine. Les indices d'une campagne de propagande auprès des électeurs étaient rares.

Dans les six élections canadiennes depuis 1962, c'est la première fois cette année que les partis attendent si tard pour s'engager dans la guerre des tranchées sur le champ de bataille des circonscriptions torontoises. Il est clair que les libéraux et les néo-démocrates devront accomplir un travail d'intense propagande en raison même de la nature de leur clientèle. Ce besoin n'existe pas au même degré chez les conservateurs, encore qu'ils excellent dans l'art du porte-à-porte.

Ne serait-ce que pour illustrer concrètement ce phénomène, l'exemple de la circonscription de Saint-Paul est éloquent. Le candidat libéral, John Roberts, s'emploie depuis déjà quelque temps et sans relâche à conquérir les électeurs. Résultat: la cote des libéraux est plus élevée aujourd'hui dans Saint-Paul qu'elle ne l'était il y a 19 mois. En 1972, le conservateur Ron Atkey a remporté la victoire par une marge de 2.2% sur le libéral Ian Wahn, mais à la décharge de ce dernier, il faut dire que le candidat indépendant Kay Macpherson avait obtenu 5.5% des suffrages, puisant ses appuis chez des électeurs qui auraient normalement voté libéral.

A ce jour, il n'y a pas encore de candidat indépendant dans Saint-Paul, de sorte qu'une victoire libérale paraît probable.

En conclusion, s'il est vrai que de nouveaux gains conservateurs sont possibles dans la région torontoise, il faut dire en revanche que les libéraux et les néo-démocrates, pour autant qu'ils intensifient et raffinent leurs efforts d'organisation, pourraient renverser la vapeur. Mais la présente analyse ne tient pas compte, naturellement, de l'effet que pourrait avoir au cours des prochaines semaines l'action future des quatre chefs dans cette vaste zone urbaine de Toronto vers laquelle sont tournés tous les regards.

Copyright 1974 — Le Devoir et The Toronto Star Syndicate)

Un sondage de Radio-Canada

52% des électeurs: le gouvernement sera minoritaire et libéral

TORONTO (PC) — Selon un sondage réalisé pour le compte du réseau anglais de Radio-Canada (CBC) auprès de 1,000 électeurs choisis au hasard à travers le pays, la semaine dernière, les libéraux seraient reportés au pouvoir à l'élection du 8 juillet prochain.

Toutefois, on compte beaucoup d'indécis parmi les électeurs. En effet, 31 pour cent des personnes interrogées ont répondu qu'elles voteraient libéral, 18 pour cent conservateur, 10 pour cent pour le Nouveau parti démocratique et deux pour cent pour le Crédit social. Trente-huit pour cent ont refusé de répondre ou indiqué qu'elles n'avaient pas encore arrêté leur choix.

La CBC a fait part de ces résultats dans un communiqué de presse. Le sondage avait été réalisé pour le comte de la société d'Etat par une firme indépendante dont le nom n'a pas été révélé.

A la question, "Quel parti croyez-vous formera le prochain gouvernement" 52 pour cent ont répondu les libéraux, 20 pour cent les conservateurs, trois pour cent le NPD et deux pour cent les créditistes. Vingt-deux pour cent ont refusé de se prononcer. Les résultats du sondage, qui ont été rendus publics au cours d'une émission spéciale sur les élections, jeudi, indiquaient également que 52 pour cent des répondants prévoient que le prochain gouvernement sera minoritaire, 46 pour cent déplorant une telle éventualité

Margaret participe activement à la campagne mais les deux enfants Trudeau en sont exclus

(PC) — Mme Margaret Trudeau participe activement à la présente campagne électorale seule ou aux côtés de son mari. Par contre, les deux enfants du couple Trudeau ne seront plus de la partie.

Telle est la décision prise par Mme Trudeau, en accord avec le premier ministre. Mme Trudeau a expliqué, au cours d'une assemblée électorale à Terrace (C.-B.) que les voyages en avion étaient trop fatigants pour Justin et Sacha, âgés respectivement de deux ans et demi et six mois.

Les deux enfants sont présentement confiés à la garde de leurs grands-parents, à Vancouver.

Depuis quelque temps, Mme Trudeau faisait campagne seule dans sa province d'origine, la Colombie-Britannique, avant de rejoindre, mercredi, le premier ministre à Edmonton. Elle sera à Saint-Hyacinthe lundi.

On se rappelle que le jeune Sacha avait accompagné ses parents au cours de la tournée au Québec et dans les Maritimes, à bord de l'Express-Trudeau.

A Terrace, Mme Trudeau a rendu visite à de jeunes gens vivant dans une commune située près de la municipalité. Elle a commenté cette visite en ces termes: "Chacun doit pouvoir vivre sa vie comme il l'entend. Quant à mon mari et à moi, nous ne serons pas toujours en politique, et nous espérons pouvoir vivre notre vie nous aussi, un jour".

les chefs

Le premier ministre, M. Trudeau, se repose aujourd'hui à Ottawa, mais il se rend à Toronto dimanche pour prononcer un discours au Congrès canadien juif. Lundi, il fera campagne à Toronto et à North Bay, puis regagnera Ottawa pour présider le dîner de réception aux ministres de l'OTAN. M. Stanfield poursuit aujourd'hui sa tournée ontarienne à Toronto et à Peterborough. Il passe la journée de dimanche à Toronto et n'a rien inscrit à son programme lundi. M.Lewis, leader du NPD, sera aujourd'hui à Oshawa et à Toronto. Il passe la journée de dimanche dans la région torontoise. Lundi, il s'envole pour Hawkesbury et Témiscamingue au Québec. M. Réal Caouette, chef du Crédit social, sera à Montréal aujourd'hui pour enregistrer une émission de télévision. Il se rend à Moncton dimanche et sera à Halifax lundi.

Les partis politiques se défendent de pratiquer le parachutage mais ils ne peuvent s'en passer

OTTAWA (PC) — Le parachutage est un sport politique que les trois grands partis politiques se défendent de pratiquer. Les libéraux assurent que les progressistes-conservateurs sont très forts à ce jeu, tandis que ces derniers affirment que les libéraux le jouent beaucoup mieux. Les néo-démocrates, qui présentent plus de candidats étrangers à leurs circonscriptions que les deux autres partis, prétendent pour leur part que leurs deux adversaires sont plus habiles à ce jeu qu'ils ne le sont eux-mêmes.

Pourtant, les trois grands partis sont dirigés par des hommes qui ont été parachutés avec succès dans leurs circonscriptions respectives et présentent des candidats qui n'ont antérieurement jamais eu de contacts avec les comités qu'ils espèrent représenter après les élections du 8 juillet.

Et, quoique les porte-parole des trois partis affirment qu'ils n'attachent aucune importance au parachutage, ils reprochent volontiers à leurs adversaires de jouer ce jeu. Et, au fond, le parachutage est considéré par tous les partis comme la façon de faire élire sans danger un candidat, comme un devoir sacré envers les électeurs, comme un mal nécessaire et, parfois, comme une bonne blague.

"Nous avons toujours eu de la malchance avec nos parachutages," dit le sénateur Keith Davey, co-président de la campagne électorale du Parti libéral qui a réussi, en les parachutant, à faire élire des hommes tels que Mackenzie King, Lester B. Pearson, et, en un sens, Pierre Trudeau.

De même, un porte-parole torontois du Parti progressiste-conservateur assure: "Nous n'avons jamais obtenu de succès avec nos parachutages."

Et pourtant, le premier homme qui ait été premier ministre du pays, sir John A. Macdonald, a été le candidat conservateur dans le comté de Marquette, au Manitoba, celui de Victoria en Colombie-Britannique, et ceux de Kingston, Carleton et Lennox, en Ontario. Il résidait à Kingston et à Toronto.

M. Cliff Scotton, président de la campagne pour le NPD, assure qu'il ne considère pas tellement importante la pratique de présenter des candidats de taille dans des comtés sûrs. Mais l'ancien chef du parti, M. T.C. Douglas qui, au dernier Parlement, représentait le comté de Nanaimo-Cowichan-The Islands, l'a remporté en s'y faisant parachuter, après s'être fait battre successivement dans une circonscription de la Saskatchewan et le comté de Burnaby-Coquitlam, en Colombie-Britannique.

Dans la campagne actuelle, c'est le Parti conservateur qui a subi le plus de critiques pour ses pratiques de parachutage, sans doute parce que bon nombre de ses candidats parachutés sont bien connus.

C'est le cas de M. Duff Roblin, ancien premier ministre manitobain, qui se présente dans le comté ontarien de Peterborough. Mais les conservateurs font remarquer qu'il a plus de liens avec ce comté que le candidat libéral Murray McBride, candidat dans High Park-Humber Valley, qui avoue lui-même n'avoir rien de commun avec son comté.

travail

Les 80 syndiqués de la Canadian Gypsum ont lancé une campagne provinciale de sensibilisation et de mobilisation pour accentuer la pression morale sur leur employeur. Après 13 mois de grève, la compagnie refuse toujours d'accorder l'affichage des postes en cas de promotion ou de vacance, la sécurité syndicale (formule Rand), la rétroactivité des conditions de travail négociée, la disparition du travail le dimanche et l'augmentation de salaire de $1 l'heure. Ils gagnaient "l'an dernier" en moyenne $2.85 l'heure.

télévision

SAMEDI

CBFT 2

9.25 Ouverture et horaire c
9.30 Yogi et Popotame c
10.00 Pepe le cowboy c
10.30 Picolo c
11.00 Pour passer le temps c
11.30 Prelude c
12.00 Les heros du samedi c
1.00 Sportheque c
2.00 Baseball du Samedi c
4.30 Echos du sport c
5.00 Bagatelle c
6.00 La pince a linge c
6.30 Telejournal c
6.35 Le fils du ciel c
7.00 Le monde merveilleux de Disney: "La legende de Dick Turpin" c
8.00 Baseball: (San Diego a Montreal) c
10.30 Telejournal c
10.45 Nouvelles du sport c
11.00 Cinema: "Anastasia" (drame — Americain 1956) c
12.30 Cine-nuit: "Le preteur sur gages" (drame — Americain 1964) c

CFTM 10

9.25 Horaire-Bienvenue c
9.30 Les bouts chou c
10.30 La couture c
11.00 Levons de beaute c
11.30 Monsieur bricole c
12.00 Bon week-end c
2.00 Cine-samedi: "Midi gare centrale" (policier — Americain) c
3.30 Horizon sports c
4.00 Secur volante c
4.30 C'est arrive cette semaine c
5.00 Roller Derby c
6.00 Actualites en marche c
7.00 Sur le matelas c
8.00 Les grands spectacles: "Gonfles a bloc" (comedie — Britannique 1969) c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 Sans pantoufles: "Les vierges" (etude de moeurs — Franco-Italien 1963) c
12.45 Sans pantoufles: "Point du jour" (etude sociale — Francais 1949) c
2.15 Le 10 vous informe c
2.20 Fin des emissions c

CBMT 6

10.21 Stanby Six c
10.30 Elephant boy c
11.00 The Flintstones comedy hour c
12.00 Davey and Goliath c
12.30 Patterns of Learning c
1.00 Children's cinema c
1.30 Klahanie c
2.00 World cup soccer c
3.30 The Bugs Bunny road runner hour c
4.30 U.S. open golf c
6.30 Music Machine c
7.00 Wild World of animals c
7.30 Up date c
8.00 Front page challenge c
8.30 The Whitcoaks of Jaina c
9.30 Shabby Tiger c
10.30 Freetime political telecast c
11.00 The National c
11.15 Montreal Tonight c
11.30 Cine-Six: "Your money or your life" (comedie — 1970) c
12.44 Station closing c

CFCF 12

5.57 Sign-On
10.00 Animal World c
10.30 The Waterville Gang c
11.00 Puppet people c
11.30 Fantastica c
12.00 The Red Fisher show c
12.30 Saturday at the movies: "Gidget goes Hawaiian" (comedie — 1961) c
2.30 Grand prix Wrestling c
3.30 World championship tennis c
4.30 Wide world of sports c
6.00 Jason King c
7.00 Roq c
7.30 Police Surgeon c
8.00 Academy Performance "I love my wife" (comedie) c
10.00 Mannix c
11.00 The CTV national news c
11.18 Pulse c
12.00 Saturday night feature movie: "Walk don't run" (comedie — Americain 1966) c
2.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

9.25 Ouverture et horaire c
9.30 Grangallo et Petitro c
10.00 Le jour du Seigneur c
11.00 Rencontres c
11.30 L'agriculteur de demain c
12.00 La semaine verte c
1.00 Qui-Vive c
1.30 La Fleche du temps c
2.00 Propos et confidences c
2.30 L'Univers des sports c
4.00 L'Heure des quilles c
5.00 5D c
6.00 Concert intime: Smetana c
6.30 Telejournal c
6.35 Atome et galaxies c
7.00 Quelle famille! c
7.30 Les Beaux dimanches: "Le neveu de Rameau" (de R. Lucot — ORTF) c
8.45 Les Beaux dimanches: "Concerto no 1 pour piano et orchestre de Tchaikovski: L'Orchestre philharmonique de Berlin ..... c "C'etait hier" c
10.30 Telejournal c
10.45 Sports-dimanche c
11.00 Cine-Club "Madame Barry" (biographie — Allemand 1919)

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue c
9.00 Les p'tits bonshommes c
9.30 C'etait l'bon temps c
11.00 Monsieur le Maire c
12.00 Bon dimanche c
2.00 Papa a raison c
2.30 Vers 76 c
3.30 La famille Stone c
4.00 Pere Ambroise c
4.30 Auto-patrouille c
5.00 Le cirque a son meilleur c
5.30 Information-voyages c
6.00 Flipper c
6.30 Jeunesse c
7.30 Cine-choix: "La bande a César" (comedie — Americain 1967) c
9.30 Sous mon toit c
10.00 Regards sur le monde c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 Choc des idees c
12.00 Le 10 vous informe c
12.05 Fin des emissions c

CBMT 6

10.21 Stanby six and religious thoughts c
10.30 This is the life c
11.00 Would you believe c
12.00 The little concert c
12.30 Montreal mosaic c
12.45 A Way out c
1.00 Dollars and sense c
1.30 Summer country Canada: "Oulton family" c
2.00 The world we live in c
2.30 Impression c
3.00 The wonderful world of Disney: "The Jungle cab" c
4.00 Youth confrontation c
4.30 U.S. open golf c
6.30 Arts 74 c
7.00 The beachcombers c
7.30 The Waltons c
8.30 The New Dick Van Dyke Show c
9.00 Summer movies: "Modern times" c
11.00 The National c
11.31 Cine-Camp: "I'm no angel" (comedie musicale 1933) c
1.00 Station closing c

CFCF 12

6.00 University of the air c
6.30 The community c
7.00 Hercules c
7.30 Crossroads c
8.00 Rex Humbard c
9.00 Oral Roberts presents c
9.30 It is written c
10.00 The Hellenic program
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 Under attack c
2.00 Roller Derby c
3.00 Garned Ted Armstrong c
3.30 Edith Serei c
4.00 Mr. Chips c
4.30 Untamed world c
5.30 Going places c
6.00 Travel 74 c
6.30 The amazing world of Kreskin c
7.00 The Brady Bunch c
7.30 Bobbie Gentry's happiness hour c
8.30 CTV Sunday Mystery Movie c
10.00 Mandake 74 mud — campaign special c
11.00 The CTV National News c
11.18 Pulse c
12.00 Sunday night feature movie "How to succeed in business" (comedie musicale 1968) c
2.00 Sign-off

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole) 485 Sherbrooke 844-3691 Pierrot le gier) — 20h30 et le pianiste Serge Nichol Fou (Leger) — 20h30 et le pianiste Serge Nichol.

RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, 844-1793. "Marriagelas" d'Antoine Maillet Sam: 20h Dim: 19h

THEATRE LA FENIERE: Ancienne Lorette (Québec) "La mariee en a deux" de J. de Letraz — Sam. et Dim. 21h.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. "Mesalliance" de B. Shaw — Sam 17h 21h Dim. relâche.

THEATRE DE LA POUDRIERE: (Ile Ste-Helene) Mini-Opera. "Le Medium" de G. C. Menotti. "Le Magicien" de J. Vallerand. Sam: 20h30 Dim: relâche.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Rich Little 18h30 — 22 h. Dim. relâche.
THEATRE MAISONNEUVE: Muddy Waters — 18h30 — 22h. Dim. relâche.
THEATRE PORT-ROYAL: Relâche.

cinéma

ANJOU: 7817 bou. des Galeries d'Anjou. 353-5860. "Delivrance" 2.00, 5.50, 9.50. "Portnoy et son complexe" 12.15, 4.00, 8.00.

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E. 288-2943. "Rencontres erotiques" 1.00, 3.50, 6.45, 9.40 et "Les inassouvies" 2.25, 5.20, 8.15.

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon. 935-4245. "The sting" 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.

ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon. 931-3313. "Mrs. Barrington" 12.40, 2.50, 4.40, 6.30, 8.30, 10.20.

AVENUE: 1224 ave. Greene, Westmount. 937-2747. "The conversation" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

BEAVER: 5117 ave. du Parc 844-1932. "Teenage Mikmaid" 1.20, 4.10, 7.00, 9.50, et "Vice or Versa" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "Les Valseuses" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.

BIJOU: 5030 Papineau, 527-9131. "Les maitresses de vacances" 12.20, 3.32, 6.26, 9.20 et "Les Ardentes" 1.52, 5.05, 8.18.

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E. 523-5180. "Dorothea" 2.00, 5.10, 8.15, et "Les quatres mercenaires d'El Paso" 12.30, 3.35, 6.45, 9.55.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685. "Classe 44" 2.35, 6.15, 9.50, et "Le Piege" 12.45, 4.20, 8.00.

CHEVALIER: 1590 St-Denis, 845-3222. "Le fils du bossu" 12.10, 3.31, 6.32, 9.53, et "Les jardins du diable" 1.39, 5.00, 8.21.

CINEMA 2001: 855 Decarie. 277-2001. Sam: "El Topo" 7.00, 9.30. "Horold and Maude" 12.00 p.m. Dim: "Harold and Maude" 4.00. "Il etait une fois dans l'ouest" 6.00, 9.00.

CINEMA V: (5550 Sherbrooke, 489-5559. (Salon rouge) "The adventures of Rabbi Jacob" Sam: 7.00, 9.00. Dim: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle bleue) "His wife's habbit" sam: 7.30, 9.30. dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Les chinois à Paris" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302. "Rosemary's baby" sam. 5.00, 9.10, dim. 3.15, 7.25, et "Le bal des vampires" sam. 7.25, dim. 1.30, 5.40, 9.50.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7386. "Where the lilies bloom" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Mon nom est personne" 12.30, 2.40, 4.50, 7.20, 9.30.

DAUPHIN: (McLaren) 2398 Beaubien, 721-6060. "Bingo" (sa) (sa) (sa) &(a), 9.30 (Salle Renoir) 2397 Beaubien 721-6060 "Une journee bien remplie" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Mille et une nuit érotique" 1.00, 4.25, 7.55. "L'amour un jeu de société" 2.45, 6.10, 9.40.

ELYSEE: 35 Milton, 842-6053 (Salle Resnais) "L'Humeur Vagabonde" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle Eisenstein): "Glissements progressifs du plaisir" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FESTIVAL: 296 Ste-Catherine E. 525-8600. "Il etait une fois dans l'Est" Sam: 7.30, 9.30 — Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E. 288-3303. "Les chinois à Paris" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E. 725-7000. "Le grand bazar" sam. 8.40, dim. 2.20, 5.30, 8.40, et "Capitaine apache" sam. 7.00, 10.10, dim. 12.40, 3.50, 7.00, 10.10.

KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707. "Paul and Michelle" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 866-5851. "The Exorcist" 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.

MAISONNEUVE: 300 Sherbrooke E. 525-2174. "Le grand bazar" sam. 8.40 dim. 2.20, 5.30, 8.40 et "Capitaine Apache" sam. 7.00, 10.00 dim. 12.40, 3.50, 7.00, 10.10.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224. "Mon nom est personne" 12.30, 2.40, 4.50, 7.20, 9.30.

MONKLAND: 5504 Monkland 484-3579. "Papermoon" 2.55, 6.20, 9.55.

OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145. Sam: "Pink Floyd" 7.00, "Gimme Shelter" 9.30. "Mean Streets" 12.00 p.m. et Dim: "Gimme Shelter 4.30, "Salut l'artiste!" 7.00, "La bonne annee" 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O. 8666991. "Midnight Man" 12.30, 2.45, 5.05, 7.25, 9.40.

PAPINEAU: 4519 Papineau 521-6853. "Papillon" 1.00, 3.25, 6.00, 8.35.

PARISIEN: 480 Ste-Catherine E. 861-2997. "Quelques messieurs sont trop tranquilles" 12.15, 3.25, 6.35, 9.50. "La dernière bourree à Paris" 1.50, 5.05, 8.15.

PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Orange mecanique" 1.20, 3.54, 6.28, 9.02.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain, 861-4595. "Posseidon adventure" 1.00, 3.00, 5.00, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) 577 Dorchester O. 866-2644. "Catch my soul" 12.25, 2.20, 4.15, 6.10, 8.05, 10.00.

PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) 577 Dorchester O. 866-2644. "Apprenticeship of Dubby Kravitz" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.

PLAZA: 6565 St-Hubert 274-6155. "Dorothea" 2.00, 5.10, 8.15, et "Les quatre mercenaires d'El Paso" 12.30, 3.35, 6.45, 9.55.

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "While the cat's away" 12.00, 2.55, 5.50, 8.45, et "The all American Girl" 1.25, 4.20, 7.15, 10.00.

SAINT-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "Wu Kung, la main de la vengeance" 12.50, 3.54, 6.48, 9.52. "Frissons diaboliques" 2.08, 5.12, 8.26.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O. 932-1139. "Mame" 1.30, 4.00, 7.00, 9.30.

SNOWDON: 5225 Decarie. 482-1332. "Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12.50, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.

VAN HORNE: 6150 Cote-des-Neiges 731-8243. "Blazing saddles" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

VENDOME: Place Victoria, 878-1451. "Soure" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

VERDUN: 3841 Wellington, 768-2092. "Les 4 de l'ave Maria" 3.50, 7.50.

VERSAILLES: (Salle rouge) 7685 Sherbrooke E. 352-4020. "L'amour un jeu de societe" 1.00, 4.30, 8.00. "Mille et une nuits erotiques" 2.35, 6.05, 9.35.

VERSAILLES: (Salle bleue) 7665 Sherbrooke E. 352-4020. "Le serpent" 2.10, 5.45, 9.25. "Nord a nue" 12.30, 4.25, 8.05.

VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577. "Le Parrain" 2.10, 7.00, "love story" 12.30, 5.20, 10.10.

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-2477. "Serpico" 1.30, 4.10, 6.50, 9.20.

YORK: 1487 Ste-Catherine O. 937-8948. "Butch Cassidy and Sundance Kid" 1.10, 3.10, 5.05, 7.10, 9.10.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4249. Sam: "The skid" (J. Lomnicki — Pologne 1971) 7.30. Dim: "Illumination" (K. Zanussi — Pologne 1972) 7.30.

SOCIETE DES FILMS DE McGILL: 3480 McTavish 392-8925. Relâche.

LE DEVOIR
cahiers des lettres
montréal, samedi 15 juin 1974

le bolshoï à montréal

petite histoire d'un grand ballet

par RENÉ PICARD



L'orchestre du Bolchoï, le corps de ballet, et certains des danseurs solistes de cette troupe prestigieuse, sont à Montréal en ce moment. Ils donneront leur premier spectacle lundi soir, la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts; les représentations se poursuivront sans interruption jusqu'à dimanche prochain, puis les artistes entreprendront une tournée à travers le Canada.

Dans l'esprit des Nord-Américains, la qualité en ballet a été longtemps liée à l'ethnie russe. Bien que la danse se soit développée de façon phénoménale sur le continent américain depuis 1900, il demeure que la Russie a su conserver une place prépondérante dans cet art du ballet, du dix-neuvième siècle à nos jours. Le reste du monde lui est toujours redevable, tant pour la production artistique qu'elle maintient, que pour la diffusion entreprise par ses artistes en 1909.

Ainsi que le soulignait justement le prince Peter Lieven, témoin oculaire de l'évolution du ballet russe à la fin du siècle dernier, "aucun art ne nait soudainement; tout comme l'homme, il doit avoir des parents et des ancêtres". Bien que la naissance de ballet Bolchoï remonte à 1770 et celle de l'actuel ballet Kirov à 1783, les influences françaises et italiennes y furent déterminantes. Des chorégraphes français tel Didelot, Saint-Léon, Jules Perrot, Marius Petipa ou des italiens tel Filippo Togliani et sa fille Maria, Virginia Zucchi, Carlotta Brianza, Carlotta Grisi, Carolina Rosati, Pierrina Legnani et Enricho Cecchetti, contribueront à l'élaboration d'un style rarement égalé depuis. Il est permis de croire par contre que certains de ces "étrangers" ont été intégrés au monde russe un peu à la manière des Romains lors de l'invasion de la Grèce: ils n'arrivaient pas dans un désert artistique! Une méthode de travail, des écoles de formation, une tradition et l'amour de la danse prévalaient déjà, tant à St-Petersbourg qu'à Moscou.

La rivalité entre ces deux grandes troupes de ballet russes, le Bolchoï à Moscou et le Kirov à Leningrad, est plus que centenaire. Force est de reconnaitre que dans l'histoire du ballet mondial le Kirov (autrefois le Maryinsky) a créé un nombre imposant de ballets dont plusieurs sont encore dansés par des compagnies à travers l'Occident. Plusieurs des plus grands danseurs ont d'abord été formés et ont débuté leur carrière à Leningrad, pour rapidement rayonner au Bolchoï, en Europe et en Amérique. Pour les connaisseurs, le Kirov demeure encore aujourd'hui le premier héritier de cette grande tradition; par contre il semble évident que depuis les années 1930, le Bolchoï a profité de son installation dans la nouvelle capitale, et de sa proximité au siège du gouvernement...

C'est au Maryinsky qu'on a d'abord produit le "Pavillon d'Armide" de Benois-Fokine, en 1905, ainsi que la sublime improvisation de Pavlova, guidée par Fokine, "La mort du Cygne". Ces pièces venaient après la première version complète du célèbre "Lac des Cygnes" (en 1895), "Don Quichotte" (en 1871), "La Belle au Bois Dormant" (en 1890), "Casse-Noisette" (en 1892), et "Cendrillon" (en 1893).

En 1909, surtout à partir du foyer artistique de St. Petersbourg, le monde du ballet russe déborde sur Paris, Londres et New York avec de brillants danseurs, et les grandes promesses d'une révolution chorégraphique russe, sous l'initiative et la volonté d'un seul homme: Diaghilev. De lui part presque tout le ballet moderne européen et américain. Ni chorégraphe ni danseur, il ne sera que le génie organisateur. Si l'on établit un bref inventaire des artistes russes qui ont quitté leur pays pour se joindre aux "Ballets Russes" de Diaghilev, installés principalement à Paris, on est impressionné. Chorégraphes de génie, danseurs et artistes de talent, après avoir contribué à imposer les "Ballets Russes" et drainer sur eux l'attention de tous les amateurs de ballet de l'époque, suivront par la suite leur route respective.

Sans le Ballet Impérial, sans son école et ses traditions, les productions de Diaghilev, malgré leur esprit différent, n'auraient pu se faire. En effet, Fokine, premier chorégraphe russe à travailler pour les "Ballets Russes" de Diaghilev, conservera les formes du ballet mais les rendra plus souples, plus humaines, plus vivantes. Ce père du ballet moderne manifestera un intérêt profond pour une autre créatrice importante de l'époque, une Américaine installée à Paris puis à Moscou, Isadora Duncan. Le travail et la recherche de cette dernière allaient ouvrir la voie à ce que nous appelons aujourd'hui danse "moderne".

Ces chorégraphes (Fokine, Massine, Balanchine), ces danseurs (Pavlova, Nijinsky, Karsavina, Smirnova, Mordkin, Spessivtseva, Tcherkas, Bolm, Danilova), grâce à la qualité de leur travail, ressusciteront presque partout sur les continents européen et américain l'intérêt populaire pour le ballet. Lorsque sera démembrée la troupe des Ballets Russes (à la mort de Diaghilev en 1929), plusieurs de ses membres participeront à la création des Ballets de Monte Carlo. Quelques années avant, Bolm sera déjà venu en Amérique fonder le "Ballet Intime" et Mordkin, en mettant sur pied le Mordkin Ballet à New York, préparera la naissance de l'American Ballet Theater. Un membre fondateur du Royal Ballet de Londres, Ninette de Valois, aura d'abord travaillé avec Diaghilev jusqu'en 1925, ainsi que Marie Rambert, initiatrice du Ballet Rambert. Plus tard, les ballets des Champs-Elysées naîtront d'une association de Roland Petit et d'un collaborateur de longue date de Diaghilev, Boris Kochno. Enfin, sans vouloir trop allonger la liste, soulignons qu'à Paris Preobajenska enseignera à Dame Margot Fonteyn, et que George Balanchine — dont la brillante carrière internationale débuta presque immédiatement avec Diaghilev à Paris — préside encore aujourd'hui aux destinées au New York City Ballet.

L'Occident a véritablement une dette vis-à-vis tous ces artistes russes. Ceux-ci, en s'intégrant à d'autres sociétés et à d'autres pays, ont contribué au développement de l'art de la danse et de la recherche en création artistique. Tout comme les Français et les Italiens ont stimulé le développement du ballet russe, des Russes susciteront la naissance d'un véritable ballet américain, devenu depuis parfaitement distinct.

La Russie, après avoir traversé la Première Guerre mondiale, la Guerre civile et la Révolution d'octobre, verra son ballet relégué au second plan. Cet art, considéré "divertissement aristocratique", allait dans les années qui suivront la Révolution se modifier profondément. Dans le climat de réorganisation sociale qui s'établira pendant l'application de la NEP (nouvelle politique économique) de 1921, une période d'effervescense et de libéralisme marquera le monde de la création artistique. En peinture, ce sont les Malevitch et Larionov, en cinéma les Eisenstein et Dovjenko, en littérature les Maïakovsky, Blok, Mandelstan, etc. La danse verra l'apparition du "Ballet de Chambre", une compagnie de recherche chorégraphique dirigée par Goleizovsky. Fokine revenu quelques années au pays, et Isadora Duncan (à Moscou elle aussi) cherchent à implanter un style de danse anti-mecanique, où le danseur crée en dansant, libéré des règles rigides du ballet classique.

Si Yuri Slonimsky, historien du ballet Bolchoï, considère que "durant les années 20 le ballet soviétique traversa toutes les phases, de la danse naturelle aux pieds nus, du constructivisme affecté, des lignes brisées de l'expressionnisme et l'orientalisme érotique" et qu'il y a tout lieu de se réjouir de leur brève existence, il ignore que ce sont ces mêmes recherches, menées sérieusement en Allemagne vers le début du siècle et aux Etats-Unis, qui y ont fait naître un art neuf, la danse moderne. C'est elle, encore aujourd'hui, qui stimule l'innovation en danse; première en ballet, il s'en est fallu de peu que la Russie le devienne aussi en danse moderne. Une fois traversée cette "période d'extravagances", la technique du ballet russe et son vocabulaire reprendront vite leurs droits: apparaîtra vers les années trente une série de ballets politico-historico - dramatico - révolutionnaires mettant en vedette un nouveau héros... le peuple!

S'il n'y eut pas catastrophe complète, c'est que les Russes avaient, à plusieurs reprises au cours des siècles précédents, manifesté leur génie. Même aujourd'hui, le ballet russe paie la note, pour avoir négligé la recherche artistique indépendante. Cependant, cette recherche est essentielle. Depuis que je vois les spectacles du Bolchoï, je constate que dès que la troupe délaisse les ballets dits "classiques", on se retrouve souvent devant un univers artistique qui date. C'est fréquemment la grande technique des danseurs qui retiendra l'intérêt. L'Art cède volontiers le pas aux divertissements et à l'acrobatie.

Malgré tout, dans cette Russie préstalinienne et stalinienne, un grand professeur, Vaganova, repensera en profondeur l'enseignement de la technique et le rôle du ballet; Lopukhov s'interrogera sur le travail chorégraphique, pour produire en 1923 un travail capital: "Symphonie Danse", véritable effort de ballet "abstrait", dont le seul antécédent en Russie était les "Sylphides" de Fokine; puis, Lavrovsky créera un merveilleux ballet sur une musique non moins merveilleuse de Prokofiev, "Roméo et Juliette". Enfin, c'est sous l'instigation d'un danseur du Bolchoï, Moiseyev, que naîtra la plus grande troupe de danse folklorique russe.

Dans les années 50 et 60, à l'occasion des premières visites étrangères du Bolchoï, du Kirov, et de la grande Ulanova, le public européen et américain reprendra conscience du ballet russe, fait en Russie. Ce dernier est loin d'être mort, malgré les difficultés sociales et le départ de nombreux danseurs et artistes au cours du premier quart de notre siècle. Les écoles russes ont produit comme elles l'ont fait auparavant et comme elles continueront sans doute de le faire, une pléïade de grands danseurs. Nous avons la possibilité de les apprécier lors de visites régulières comme celle de cette semaine.

l' ESSAI

Sur les sens prodigieux de la mémoire ferronienne

par VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Cher Monsieur Boucher,

Je ne vous le dirai pas en mettant une paire de gants blancs doublés de mouton: votre ouvrage sur Jacques Ferron m'a fait triper (comme on dit en langue vulgaire). Que voilà un livre qui se lit aisément, dans lequel on entre comme entre Tinamer dans le p'tit bois de Longueuil et d'où on sort ému parce que vous avez su nous parler avec passion et connaissance d'un écrivain que pour ma part je considère comme notre plus grand auteur, celui de qui la littérature québécoise moderne procède, celui qui a mis un dôme mythique aux ciels québécois, façon de dire qu'il nous a rendus possibles dans notre invention de nous-mêmes.

Maurice Blanchot a écrit dans un autre très beau livre, **L'Amitié**, qu'"il y a un moment où il n'y a rien, puis un moment où les signes se multiplient". Le lecteur attentif de Jacques Ferron pourrait lui appliquer cette phrase, dans le sens large du mot, étant donné qu'il a commencé petitement, comme s'il n'avait pas eu grand-chose à dire (ainsi qu'il l'a avoué lui-même). C'est l'oeuvre se faisant en lui qui a fait Ferron, ainsi vous écrivez, en souhaitant presque de ne pas être trop clair. Je n'éprouve jamais tout à fait ce besoin avec Jacques Ferron, j'aime bien les coins que je laisse volontairement dans l'ombre, un peu comme lui-même ne nous dit pas tout du p'tit bois de Longueuil, celui de l'enfance enchantée de Tinamer où, comme des ombres sacrées, apparaissent Monsieur Northrop déguisé en lapin britannique, Messire Robson, ce vieux prêtre qui, mort en 1847, cherche la petite Mary Mahon dans les bois du Bas-Canada, le signor Pétroni qui est le nouveau propriétaire du lopin de terre et, bien sûr, Léon de Portanqueu/Ferron, le géniteur, celui qui possède les clés du ciel et de l'enfer, les clés de l'enfance dont il doit transmettre le secret à sa petite Tinamer. Transmettre le secret pour qu'ainsi elle puisse être sauvée et, se sauvant, sauver les autres. C'est là le sens du conte, le pourquoi de sa rédaction, dans une écriture presque religieuse et dans le sens que Jack Kérouac donnait à ce mot. Vous citez cette phrase de **L'Amélanchier** pour nous bien montrer la naissance de la mémoire de Tinamer, en vérité une très belle chose que je n'hésite pas à reproduire ici:

"Mon père me prit sur ses genoux. L'illumination n'était pas au-dehors, mais au-dedans de moi-même. Mon petit théâtre intime et personnel commençait. Je me disais que pour la première fois de ma vie j'allais traverser la nuit et qu'à l'avenir elle ne s'interposerait plus entre ma conscience de la veille et ma conscience du lendemain, qu'enfin et pour toujours je me trouvais réuni à moi-même, capable de continuité par mes seuls moyens, indépendant de la topographie familière qui m'avait jusque-là servi de mémoire."

Vous écrivez après cela que l'exercice de sa mémoire va permettre à Tinamer "de se rattacher à la partie d'elle-même qu'elle a oubliée, de réunir le fil de sa vie, de redécouvrir son identité". C'est tout ce processus, dans sa fabrication de bonne foi, que vous analysez, dans l'aura presque alchimique de Léon de Portanqueu/Ferron, sous la protection-totem de l'amelanchier dont Ferron, après Marius Barbeau, a approfondi le symbolisme, ses valeurs-refuge (dans le vrai sens du mot), en faisant l'arbre des rêves de l'enfance, ceux qui fleurissent dans la grande saison de mai, généreux dans leur manifestation éphémère et qu'une fois adulte il faut redécouvrir parce que, comme vous l'écrivez encore, il est "l'être privilégié en qui se cache l'enfance et qui déclenche la mise en marche de la mémoire".

Mais qu'arrive-t-il à ceux qui, contrairement à Tinamer, ne peuvent se rattacher à la partie d'eux-mêmes qu'ils ont oubliée et qui sont impuissants à réunir le fil de leur vie? Pour nous le montrer, vous nous parlez de Jean-Louis Maurice, cet aliéné incapable du "Je", donc de son identification, parce que privé de mémoire, autrement dit privé du souvenir, privé du lieu de son enfance. Léon de Portanqueu/Ferron, médecin pénétrant, essaiera avec succès d'y remédier en emmenant Jean-Louis Maurice dans le p'tit bois de Longueuil, au pays de l'amélanchier, exactement comme mon père, surveillant au Mont-Thabor, arrivait le vendredi soir à la maison avec l'un ou l'autre de ces pauvres enfants sans famille, sans souvenirs d'enfance et sans lieu-refuge pour être dans leur présent et, partant, dans leur avenir.

Faute d'espace, je ne peux pas tout dire, ni de Ferron, ni de votre étude. Je puis cependant ajouter que vous avez très bien compris que l'histoire fabuleuse de Tinamer rejoint celle du pays dont Ferron a été et est toujours le grand-prêtre, ce pays parti lui aussi à sa recherche comme Tinamer, remontant à ses enfances, à la source sacrée de ses commencements pour mettre fin à l'ambiguité du présent et pour que s'ouvre enfin l'avenir, et la nuit de l'avenir dont il est difficile de dire ce qu'elle sera, comme l'écrit encore sublimement Ferron:

"Un pays, c'est plus qu'un pays et beaucoup moins, c'est le secret de la première enfance; une longue peine antérieure y reprend souffle, l'effort collectif s'y regroupe dans un frêle individu; il est l'âge d'or abîmé qui porte tous les autres, dont l'oubli hante la mémoire et la façonne de l'intérieur de sorte que par la suite, sans qu'on ait à se le rappeler, on se souvient par cet âge oublié. Un pays, c'est plus, c'est moins qu'un pays, surtout un pays double et dissemblable comme le mien, dont la voix ne s'élève que pour se contredire, qui se nie, s'affirme et s'annule, qui s'use et s'échauffe à lui-même, au bord de la violence qui le détruira ou le fera vivre."

"Jacques Ferron au pays des amélanchiers" de Jean-Pierre Boucher, les Presses de l'Université de Montréal, 1973.



McLUHAN

suite de la page ci-contre

c'est un **artefact**, relevant de la technologie; le cliché constitue l'environnement dans lequel nous vivons. L'automobile, la ville, telle phrase de Marcuse, ou l'électricité Or le propre de l'environnement, c'est d'exercer une influence subliminale, subconsciente, de faire de nous de somnambules. Ce que nous faisons se substitue à ce que nous sommes. C'est pourquoi, comme le signalait McLuhan dans "War and Peace in the Global Village", à chaque invention (la roue, etc.) succède une guerre: l'homme se jette dans la violence pour tenter de récupérer le sentiment de son propre corps que la nouvelle technique lui a fait perdre.

Ce que tente de faire la guerre, l'art le fait avec moins de dommages. L'article **cite**, réactive le cliché, l'arrache à l'immobilité pour le révéler comme opération. "Le banal, tel quel, dit McLuhan, est riche d'énergie; mais il faut du talent pour la libérer. Le meilleur moyen, c'est de frotter deux clichés ordinaires l'un contre l'autre; comme deux morceaux de bois, ils prennent feu". Ainsi fait, par exemple, Ionesco dans son théâtre pour le cliché verbal. Tout cliché est potentiellement une sonde, peut devenir un archétype, c'est-à-dire un jeu de rapports, d'intervalles — un véritable anti-environnement.

Que le cliché porte en lui-même cette possibilité, McLuhan en donne plusieurs exemples. Voici qu'apparaît un nouveau cliché, une invention technique: il s'affirme, triomphant, unique, et nous n'avons plus d'attention que pour lui. Mais ce triomphe du nouveau est trompeur, et dans la réalité les choses se passent tout différemment. L'invention de l'imprimerie par Gutenberg, par exemple, met en veilleuse la culture manuscrite du Moyen Age, mais ramène au premier plan la culture antique; plus près de nous, le vêtement du hippie (autre cliché, autre forme technique) révoque le complet veston, mais en récupérant l'archétype du bon sauvage. Il y a là, semble-t-il, une loi constante, et dont nous pouvons même trouver des illustrations dans la littérature récente du Québec. Chez Marie-Claire Blais, la révolte juvénile de Jean-le-Maigre détruit l'univers des parents, mais reprend contact avec celui de Grand-Mère Antoinette. Dans les livres de Réjean Ducharme, la plus moderne écriture annule la forme romanesque du XIXe siècle au profit des formes anciennes que sont l'épopée ("La fille de Christophe Colomb") et les romans de la Table ronde ("L'océantume"). Si nous croyons vivre des commencements absolus, c'est que nous sommes induits en somnambulisme par les clichés technologiques qui constituent notre environnement. Faites-les jouer, frottez-les l'un contre l'autre, et ils iront ramasser, dans le temps et dans l'espace, les choses les plus étonnantes.

Précisons encore, pour n'être pas trop infidèle à la pensée de McLuhan: l'important n'est pas la chose même qui est récupérée (le monde antique ou celui de Grand-Mère Antoinette), mais le rapport, le jeu de l'intervalle — le "making" plutôt que le "matching", le faire plutôt que l'appariement. S'il y a du nouveau dans le monde où nous vivons, c'est bien la nécessité qui nous est faite d'appliquer tous nos pouvoirs d'attention à ce jeu, à ces rapports. Plus que nos prédécesseurs nous sommes menacés par le somnambulisme parce que la terre est devenue ce "village global", dans l'espace et dans le temps, qui nous met en relation avec tous les archétypes du "cloaque universel". Quand l'homme inventait la roue, c'est sa jambe qui était menacée. A l'âge de l'électricité, c'est le système nerveux central, l'identité même. C'est le tout, aujourd'hui, qui est en jeu, qui doit être mis en jeu. "Depuis que l'arc décrit par le spoutnik, écrit McLuhan, a fait du globe un proscenium et que le village global est devenu un théâtre, chacun peut aujourd'hui se servir de l'espace public pour y faire son numéro à lui. C'est ce qui est en train d'arriver. Mise entre parenthèses par cet environnement artificiel, la planète n'a plus ni but, ni orientation à proposer à l'individu, non plus qu'aux nations. Le monde lui-même s'est mué en sonde."

Ce n'est pas là une image rassurante. McLuhan n'écrit pas pour rassurer. Il ne fait que décrire les conditionnements parmi lesquels pourra, peut-être, s'exercer une liberté. Au sortir du livre, nous reprenons le fardeau de la morale; mais nous savons un peu mieux de quoi il est fait.

"Du cliché à l'archétype — La foire du sens", par Marshall McLuhan (avec Wilfred Watson), traduit de l'anglais par Derrick de Kerckhove; Montréal 1974, Hurtubise-HMH.

L'HEXAGONE
Diffusion
LIBRAIRIE DEOM, 1773, rue St-Denis, Mtl. 845-2320
Nicole BROSSARD
MÉCANIQUE JONGLEUSE
Suivi de MASCULIN GRAMMATICALE
Poèmes/$3.50

HMH
Éditions Hurtubise - HMH,
380 ouest, rue Craig,
Montréal H2Y 1J9/Tél.: 849-6381
Mordecai Richler
Rue
Saint-Urbain
roman
Le petit monde de DUDDY KRAVITZ
Ce récit n'est pas l'oeuvre d'où a été tiré le célèbre film qu'on projette présentement sur les écrans de Montréal: "L'apprentissage de Duddy Kravitz", mais le lecteur y trouvera le monde de la propre enfance de l'auteur d'où il a tiré son inoubliable personnage:
DUDDY KRAVITZ
Collection L'Arbre - $2.95

quoi lire - les PARUTIONS

Le fichier parisien, par Henry de Montherlant, Gallimard, 178 pages. — L'édition définitive revue et augmentée de vingt-quatre textes écrits par Montherlant entre 1928 et 1970. Inspirés de scènes ou de paysages parisiens, ces textes-portraits ne quittent que très peu un certain ton d'amusement et se présentent en complément à ses "Textes sous l'occupation". Comme ses "Carnets" et "Coups de soleil", cet ouvrage a été publié à tirage restreint en 1952 chez Plon, la même année que "Espana Sagrada".

●

Souvenirs pieux, par Marguerite Yourcenar, Gallimard, 302 pages. — Un récit qu'on pourrait définir et présenter comme des coups de projecteurs dans le brouillard de toute une vie: la sienne. Née à Bruxelles, Yourcenar vit présentement dans l'île des Monts Déserts, sur la côte est des États-Unis; en 1968, elle a obtenu le prix Femina pour "L'oeuvre au noir".

●

Expressway, par Elleston Trevor, Robert Laffont, 355 pages. — Trois jours sur l'expressway qui relie New York aux plages voisines, à l'occasion du week-end du 4 juillet. Dans certaines voitures formant une longue caravane, on fait connaissance avec les acteurs d'une comédie ou d'un drame: une jeune fille dans le vent, un chirurgien, un maniaque de la vitesse, deux criminels qui souhaitent échapper à la police, etc.

●

Le musée noir, par Pieyre de Mandiargues, coll. Folie, Gallimard, 305 pages. — Un recueil de sept contes étranges où se mêlent le baroque, l'érotisme, le fantastique et la cruauté. Mandiargues, rappelons-le, est né à Paris le 14 mars 1909.

●

La pitié de Dieu, par Jean Cau, coll. Folio, Gallimard, 375 pages. Né en 1925 et secrétaire de Jean-Paul Sartre durant plusieurs années avant de devenir journaliste, Cau obtenait le prix Goncourt en 1961 avec le présent roman; il met en scène quatre types de criminels réunis en cellule. Il a publié son premier livre, "Le fort intérieur", en 1948.

J.T.

VOTRE CULTURE EST DE LANGUE FRANÇAISE
. . . LISEZ les
Nouvelles Littéraires
l'hebdomadaire culturel de la Francophonie
Abonnez-vous pour les recevoir comme si vous étiez à Paris
Abonnement d'essai de 3 mois: $7
Abonnement de 6 mois: $19 — 1 an: $35
Vente et abonnements au Québec:
PERIODICA
7045 avenue du Parc
Montréal 303

LA LIBRAIRIE RENAUD-BRAY
depositaire officiel
INFORMATION CANADA
ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
tél: 342-1515

Les revues littéraires du Québec
la barre du jour

Numéro 44 - Prix: $2.00
Des textes de Nicole Brossard **(Le cortex exubérant)**, Yolande Villemaire (Snoopy détective), Louis Geoffroy **(A-A-B-A)**, André Beaudet (Changement de **ca(m)p)**, et Michel Van De Walle **(Séquences/fragments)**.
6 numéros: $10.00 - à l'étranger: $12.00
LES REVUES LITTÉRAIRES DU QUÉBEC
a/s LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, MONTRÉAL 101

qu'un caillou jeté dans l'eau et qui produit les fameux cercles s'agrandissant sans cesse.

C'est là tout le processus de la création, fourmillant chez Ferron d'images, de savoir et de passion. Quand je travaillais au Jour, où d'ailleurs j'ai eu la chance d'être le premier lecteur du Ciel de Québec et de **L'Amélanchier**, Ferron venait parfois me voir. J'étais comme un [illegible] riche, ou plutôt j'étais un enfant qui aurait voulu tout comprendre des discours compliqués de cet homme. Mais je n'étais pas toujours du bon côté des choses, donc gêné, et j'avais du mal à dire ce que je voulais. J'ai expié (si l'on veut) ma faute en lisant sept fois **Le ciel de Québec**, et sûrement autant **L'Amélanchier**, ce grand conte auquel vous avez consacré une étude dense, coulant de la bonne source critique, tout à la fois passionnée et distanciée, ajoutant beaucoup au livre de Jean Marcel.

Peut-on demander plus quand à l'efficacité de l'écrivain vient s'ajouter celle du commentateur? J'irai même plus loin, cher Monsieur Boucher: vous m'avez donné la très forte envie de relire **L'Amélanchier**, c'est tout dire!

Vous avez d'abord su définir superbement le monde de **L'Amélanchier** qui tourne comme une toupie musicale autour de ces deux mots d'importance toute ferronnienne: l'orientation et la mémoire. Ce que Tinamer tente de faire quand elle a vingt ans et se met à écrire parce que perdue, ne voyant plus l'avenir devant elle parce que ne trouvant plus le passé derrière, est d'une grande richesse individuelle et collective. Egarée dans le monde des adultes, passée du mauvais côté des choses, celui de l'aliénation quotidienne, elle se joue à elle-même le grand jeu, le seul qui compte, celui du retour à l'enfance. Car seul le retour à l'enfance, donc à la mémoire qui oriente tout, est susceptible de conduire à la sagesse, sinon au salut.

Je dis ceci à la suite de ce que

LIRE C'EST ÉVOLUER AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ VOTRE LIBRAIRE
LE RODÉO DE LA DERNIÈRE CHANCE
B.J. Berry
EN VENTE PARTOUT M.I.L.

LE SAUT DU CHEVALIER
P. Mayet
EN VENTE PARTOUT M.I.L.
LIRE C'EST ÉVOLUER AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ VOTRE LIBRAIRE

les LETTRES étrangères

Marshall McLuhan et l'énergie du banal

par GILLES MARCOTTE

C'est vrai qu'il est enrageant, McLuhan. Il se répète souvent, et il arrive même que des livres entiers paraissent de simples réarrangements de ceux qui l'ont precede. Quand il trouve une idée — cela lui arrive, et plus souvent qu'à son tour —, il n'a cure de la développer selon les bonnes règles, il passe rapidement à autre chose. Il appelle cela des "probes" — des essais, des sondages. Il cite abondamment, mais on n'arrive pas toujours à saisir le lien qu'il fait entre le texte cité et le sien. En somme, pour un esprit formé à la cartésienne, et nous le sommes tous plus ou moins, lire McLuhan c'est tenter de réunir les pièces d'un **puzzle** — et l'on sait qu'il en manquera toujours quelques-unes. Un des rares intellectuels français qui le prennent au sérieux, Jean Duvignaud, a bien indiqué la difficulté: McLuhan, dit-il, "refuse les concepts. Il n'a rien du penseur occidental classique. Sa dimension n'est pas la nôtre. Sa forme d'intelligence n'est pas la nôtre. Ses catégories ne sont pas les nôtres. Il est aussi éloigné de nous qu'un Iroquois."

Mais il ajoute: "Raison de plus, justement, pour faire un effort et tenter de le comprendre. Il est rejeté en France, c'est vrai. Mais j'ai bien peur que ce ne soit pour des raisons qui ne sont guère glorieuses. Nous restons enfermés dans notre éducation, dans nos concepts de petits-bourgeois..."

Le premier effort, ou le premier sacrifice à faire, pour lire McLuhan avec quelque chance de profit, c'est de laisser la morale au vestiaire, et le goût de la vérité bien pleine, redondante, satisfaisante. J'appelle morale et goût de la vérité, ici, ce prurit que nous avons de nous faire dire, et sans attendre, ce qu'il faut faire et ce qu'il faut penser, où loge le bien et où se cache le mal. A vrai dire on le lit souvent de cette façon, et cela ne peut aboutir qu'à l'une ou l'autre de deux conséquences également déplorables: ou bien on l'enferme dans ses propres contradictions et cela n'est pas bien malin puisque la contradiction fait partie de sa démarche; ou bien on s'enferme soi-même dans la contradiction, en faisant par exemple de McLuhan l'apôtre de la télévision, alors que nul mieux que lui n'en a montré le pouvoir dissolvant. Je dis bien: montré, non pas condamné. Comme tout le monde, McLuhan a fait sa crise de morale, en dénonçant dans son premier livre — du reste brillant —, "The Mechanical Bride", les méfaits de la publicité à l'américaine. Mais il est rapidement sorti de l'impasse en pratiquant dès son deuxième ouvrage, "La Galaxie Gutenberg", ce qu'il appelle la technique du "suspended judgment". En somme, il nous dit à peu près ceci: attendez un peu, ne vous pressez pas de juger, car en agissant de cette manière vous faites le jeu



de cela même que vous dénoncez, vous êtes un somnambule. L'important, c'est de s'éveiller. Essayer de voir ce qui se passe, et surtout comment ça se passe: les processus, plutôt que les choses mêmes, le medium plutôt que le message. Et faites-le, d'abord, pour l'oeuvre de McLuhan. Vous n'y apprendrez rien de valable, de décisif, qu'un fonctionnement. Un livre de McLuhan, ce n'est pas un dogme à croire ou à rejeter, c'est un instrument à utiliser.

Voilà, j'ai annoncé la couleur, et l'on sait déjà, sans doute, que je tiens en grande estime l'oeuvre de McLuhan. Cela dit, je déclare très librement que j'ai eu beaucoup de mal à entrer dans son dernier livre, écrit en collaboration avec Wilfred Watson, "Du cliché à l'archétype." A cause de la traduction, peut-être? Je m'étais habitué aux versions un peu lourdes peut-être, mais toujours intelligentes et méticuleusement fidèles, de Jean Paré, grâce à qui nous avons pu entrer en contact assez tôt avec l'univers mcluhanien. Le traducteur du présent ouvrage, Derrick de Kerckhove, est un collaborateur de McLuhan à l'Université de Toronto, et il s'est permis d'en faire une adaptation, avec la collaboration de l'auteur semble-t-il. Il a, pour ainsi dire, enrobé le texte de longues citations du "Dictionnaire des idées reçues" de Flaubert, ce qui n'était pas une bête idée. Il a coupé ici, ajouté là; remplacé des citations d'auteurs anglais par des citations d'auteurs français (Montaigne, Racine, Blanchot, et cetera), qui ne sont pas toujours solidement arrimées au texte — mais enfin, celles de McLuhan ne le sont pas toujours non plus. Au total, je crois qu'il aurait été préférable de suivre de plus près le texte anglais, plus explicite et mieux développé que la version de Kerckhove, bien que l'auteur y abuse souvent de la permission qu'il s'est toujours donnée de passer de hue à dia sans crier gare, de nous embrouiller comme à plaisir.

Vous serez déçu, à coup sûr, si vous cherchez dans "Du cliché à l'archétype", des définitions claires des doux substantifs du titre; même si, particulièrement futé, vous commencez à lire l'ouvrage par le milieu — l'Introduction se trouve là, en effet, car l'ordre des chapitres n'est pas logique, mais alphabétique. McLuhan se réfère au sens courant du mot cliché (une expression usée, à laquelle on ne prête plus attention), mais il fait également état de clichés non-verbaux et je le soupçonne en outre de faire intervenir le sens qu'a ce mot dans la typographie. Quant à l'archétype, il ne reprend et discute les définitions (fort différentes) proposées par Jung et Northrop Frye, mais ici encore la convotation typographie (cf. linotype) intervient. Le mieux est peut-être d'oublier pour le moment ces distinctions et de suivre le courant principal de la démonstration. Le cliché (verbal ou non), pour McLuhan,

suite à la page ci-contre

critère
NO 10.
L'ENRACINEMENT
Nomade et sédentaire
Heinz Weinmann
Le courage québécois
Jean Proulx
Adaptation et enracinement
Jacques Dufresne
L'acharnation du cinéma québécois
Yves Lever
Foi et enracinement
Hélène Pelletier-Baillargeon
L'habitation type montréalaise au tournant du siècle
Jean-Claude Marsan
$2.00
on peut se procurer ce numéro au
COLLÈGE AHUNTSIC
9155 St-Hubert
Montréal H2M 1Y8
tél. **389-5921,** postes **348-224**
Ainsi que dans les principales librairies

la FICTION

La quadrature du cercle de la défaite

par JEAN-ÉTHIER BLAIS

de l'académie canadienne-française

Enfirouaper, c'est flouer, avec, en plus, un je ne sais quoi de ridicule et d'abject. Les Québécois se font volontiers enfirouaper. Leurs hommes politiques sont coutumiers du fait. Et l'histoire, quelle grande enfirouapeuse (car j'imagine que c'est là l'adjectif féminin de ce verbe), elle vous "enfirouape" un peuple en moins de temps qu'il ne faut pour le dire! Plus le peuple est faible, plus rapide le processus. On ne fait que commencer à se rendre compte à quel point les événements d'octobre 1970 relèvent d'un sensationnel enfirouapement.

Depuis, plus rien, puisque le but a été atteint, qui était de museler pour dix ans la classe intellectuelle du Québec. Le peuple en général, les pouvoirs peuvent toujours lui faire peur; on l'achète. Mais une classe intellectuelle naissante? Il faut frapper un grand coup. C'est ce qui fut fait, à la faveur de troubles disparates. Et depuis, le système fonctionne parfaitement. Les intellectuels se taisent, votent pour le Parti québécois et, pendant ce temps, on récupère la jeunesse. Nous revivons aujourd'hui le processus politique qui a suivi la Rébellion de 1837. Je suis, par ma nature et ma formation, un homme du juste milieu. La violence me pue au nez. Mais je récuse la violence psychologique autant que la violence physique. Et notre histoire tout entière s'est déroulée sous le signe de la violence psychologique. A toutes les étapes de notre vie, nous avons subi ce choc qui, chaque fois, a semblé sans retour. Et pourtant, du fond même de ce legs historique qui nous trahit, monte une lueur.

M. Yves Beauchemin décrit la vie et les aventures d'un jeune homme moderne. Ce n'est pas un montréalais ce qui, déjà, joue en sa faveur. Nous en avons tous assez du pseudo-titi montréalais, cette épave petite-bourgeoise, qui termine ses jours benoîtement dans la fonction publique en se rappelant chacune des pierres de la ruelle de son enfance. Maurice Ferland, lui, est né à Péribonka ce qui, avouons-le, est quand même plus original. Ses parents sont de braves gens, sans histoire, qui sont ravis de le revoir, qui lui rendent visite en prison, qui pleurent lorsqu'ils le voient derrière les barreaux. Maurice est un aventurier malgré lui, aux prises avec l'hypocrisie des hommes, dans un milieu dont il ne soupçonne pas la cruauté. C'est cette naïveté qui le sauve. On suit ses aventures rocambolesques à la trace en se disant que ce ne peut pas être vrai, qu'il y a là une telle démesure que c'est de la pure fantasmagorie. Et puis, on pense au journal qu'on a lu le matin même, aux scandales qui éclatent chaque jour. Quelle conclusion tirer de tout cela, sinon que si M. Yves Beauchemin pêche par excès, c'est qu'il est en-deçà de la vérité, non au-delà.

Son jeune anti-héros, Maurice Ferland de la Barre (j'aime bien lui rendre son véritable nom) fait songer à Gil Blas de Santillane. Il va, le nez en l'air, à la recherche de la vérité. Mais d'une vérité simple, qui lui permettra de gagner sa vie d'honnête façon, sans trop se fatiguer, à l'ombre d'abord de l'assurance sociale, ensuite des allocations familiales, de la retraite des vieillards, enfin. Une petite vie bien rangée, en somme. Il n'a pas vingt-cinq ans et déjà il a fait trente-six métiers, tous ingrats, qui lui ont permis de connaître le vrai visage de l'homme, ce loup. Un malheureux, un gentil malheureux. Mais comment s'apitoyer sur Maurice? Il est ce qu'il est, sans se soucier d'autre chose que de l'immédiat. Il ne lui viendrait pas à l'esprit de suivre des cours, le soir, après son travail, de lire, d'apprendre. C'est le flanc-mou québécois classique. Il est sympathique, mais cinq minutes après l'avoir vu, on l'a oublié.

La vie de Maurice Ferland de la Barre lui échappe soudain. Il fuit Montréal en compagnie d'une petite amie, qu'il rencontre dans des circonstances très amusantes et puis les épisodes s'enchaînent, tous plus cruellement loufoques les uns que les autres. Vols, arrestations, prison, tortures, amitiés, amours, révolution malgré soi, tout y passe, jusqu'à la mort aussi cocasse que la vie. M. Yves Beauchemin est romancier d'instinct. Par ceci, je veux dire que ce n'est pas lui qui, intellectuellement, crée des personnages; ce sont les personnages qui viennent à lui. Ils naissent des situations où se trouve le héros, avec un naturel parfait. Maurice Ferland est l'un de ces êtres qui attirent les personnages hors-série, comme s'il était d'une essence particulière. Les femmes d'abord. Sa petite amie le suit, dès le premier regard, sans se poser de question et restera fidèle à Maurice jusqu'à ce qu'il la renvoie; la seconde, Blandine, folle de religiosité, sombre dans une démence sexuelle assez triste avant d'être projetée dans le néant. Avec elles, Maurice se conduit bien, sexuellement, mal, humainement. Elles ne comptent que dans la mesure où elles sont présentes, l'accompagnent, ont une chambre où il peut les retrouver. Il les traîne à sa suite sans leur demander leur avis. C'est le petit caïd, qui croit que ses plans ridicules sont infiniment plus importants que le sort de cette jeune femme amoureuse, à ses côtés, qui, un jour est là et qui, demain, peut-être, sera loin.

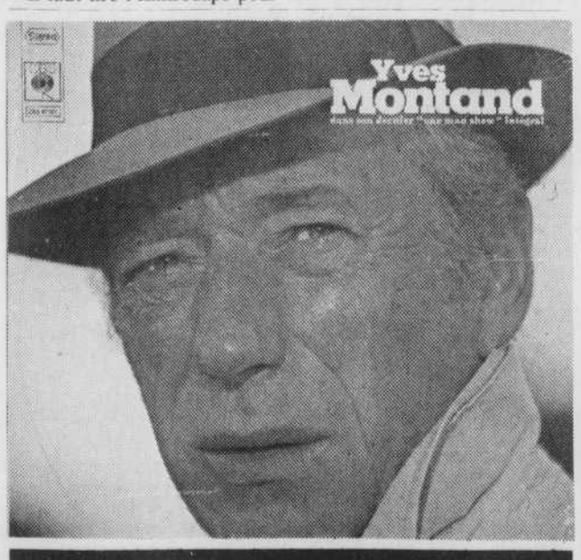
Chez les hommes, on trouve un idéalogue prétentieusement bonimenteur, un poète raté (sans talent aucun), un cancéreux aphone, un clown kleptomane, mais surtout, un député, victime de ses propres combines. C'est en réalité autour de lui, Jerry Turcotte, que le récit s'agence. Par l'allure, il fait songer au Lucifer-maquignon de Bernanos. Son langage est celui de ses électeurs: ses manières aussi; sa conception de la politique de même. C'est tout dire. Mais, au milieu de ce delta de vices, de mauvaises plaisanteries, de malhonnêteté fondamentale, Jerry Turcotte se dresse avec une certaine dignité. A la fin, c'est lui qui l'emportera, car il luttera pour sa vie et ses mensonges contre de pauvres idiots qui n'auront d'autre recours que ce canular ultime et naïf qui est la mort à l'emporte-pièce. Triste leçon. En dépit de ses crimes, en dépit de ce qu'il représente, Jerry Turcotte a la vie de son côté parce qu'il colle à la réalité du peuple. Il est ce peuple déchu, alors que Maurice, Robert, le poète Platt et le cancéreux ne sont rien. Un coup d'épée dans l'eau, voilà ce qu'ils représentent dans leur répétition absurde des événements d'octobre 1970.

Il faut lire l'**Enfirouapé** pour juger de l'étendue de notre aliénation. Jerry Turcotte ne vit que pour le pouvoir et n'hésitera jamais devant le crime s'il s'agit de protéger ses intérêts; Maurice et ses amis sont entraînés dans une révolte ridicule, par intérêt, par l'effet d'une idéologie mal digérée et surtout, par bêtise. Comment ce roman ne serait-il pas tragique? D'autant plus que tous les personnages suscitent la sympathie. C'est la quadrature du cercle de la défaite.

Yves Beauchemin, "L'Enfirouapé", Montréal, éd. La Presse, 1974.

L'HEXAGONE
Diffusion
LIBRAIRIE DEOM, 1773, rue St-Denis, Mtl. 845-2320
Michèle LALONDE
SPEAK WHITE
Poème-affiche, Coll. Les murs ont la parole/$1.50
Un grand texte sur la dignité d'un peuple.

J'AI LU
La collection qui choisit bien ses livres.
JAMES DICKEY
délivrance
531** DÉLIVRANCE
Une descente en canoë qui tourne à la tragédie.
PIERRE BOULLE
les oreilles de jungle
530** LES OREILLES DE JUNGLE
Ruses de guerre et amours impossibles au Vietnam.
L'AVENTURE MYSTÉRIEUSE
la mort et son mystère
Camille Flammarion
A 310** LA MORT ET SON MYSTÈRE
Les phénomènes occultes se rattachant à la mort: prémonitions, apparitions, manifestations psychiques.
DOCUMENTS
LUCIEN BODARD
le massacre des indiens
D 36**** LE MASSACRE DES INDIENS
La civilisation, c'est la mort pour tous les Indiens d'Amazonie.
DOCUMENTS
KONRAD LORENZ
Prix Nobel de Médecine 1973
tous les chiens tous les chats
D 4** TOUS LES CHIENS, TOUS LES CHATS
Les sentiments, souvent insoupçonnés, de nos amis de tous les jours.
CATHERINE L MOORE
Jirel de Joiry
533** JIREL DE JOIRY
De son château moyenâgeux, Jirel se transporte au delà du temps et de l'espace.



importation privilégiée
tous les enregistrements
de yves montand
sont maintenant disponibles
avec dividendes
chez bertrand
PLACE VILLE MARIE (861-5808) PLACE BONAVENTURE (878-3031)
service postal: place bonaventure 84 - montréal H5A 1A3

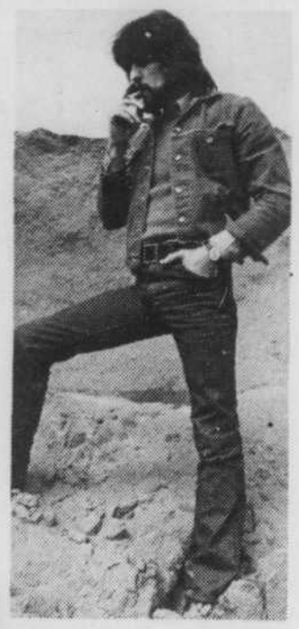


Un livre qu'il faut surtout ne pas lire avant les élections . . . de peur de se réveiller !
D'UNE MARE À L'AUTRE
LE PARTI RHINOCÉROS PROGRAMMÉ
ou tout ce que vous n'avez pas besoin de savoir sur un parti politique fédéral comme les autres
EN VENTE PARTOUT AU PRIX DE $2.
Aux Éditions de l'Aurore
221 ouest, Saint-Paul
Montréal, 844-8764
Diffuseur:
Diffusion-Québec
221 ouest, Saint-Paul
Montréal, 845-2535

la TÉLÉVISION

De Salvail à Salvail, en passant par Lautrec

par JEAN BASILE



Il est apparu un beau soir d'été sur le petit écran. Il était frais et portait le pantalon rose. Il avait le poignet léger et la modestie de ceux qui veulent se faire aimer. Pour lui, tout le monde était extraordinaire et tout succès formidable. Du jour au lendemain, il était devenu la super-guimauve. Il battait le record, pourtant himalayen, des Lalonde, des Gignac, des Noël, des Boucher, en faisant le lien, trait de génie, entre le "minet" français et le provincial québécois qui découvre le Château. Il ne chantait pas. Il ne murmurait pas. C'était le plus aphone des chanteurs sans voix et les mauvaises langues assuraient qu'on lui avait fabriqué un micro spécial. Tous les défauts, il les avait. Il avait aussi la qualité la plus grande qui est de les connaître et de savoir s'en servir.

Son champ d'action se compte par année: 12 ans. On le peut compter en nombre de téléspectateurs: en mars dernier, une moyenne de 879,000 par émission. Son principal concurrent est Quelle famille.

— Je sais bien que l'on dit que je suis "kétaine" je ne suis pas d'accord si on veut dire par là facilité, laisser-aller. Mais je l'accepte si "kétaine" veut dire populaire.

Son gros succès, c'est "Une belle histoire". Maintenant, vous avez dix secondes pour deviner et le show et le personnage.

— Jeunesse et Jacques Salvail.

— Bravo, vous venez de vous gagner une partie gratuite au pool room de la rue de l'Eglise, à Verdun.

●

Ça n'a pas l'air très sérieux à mon âge d'être un fan de Jacques Salvail. Mais je l'étais, il y a douze ans, de Denise Filiatrault quand elle faisait Zéro de conduite à la Casa Loma.

Dans un sens, ils se ressemblent un peu: ils sont partis en bas; ils savent que, dans ce métier, rien ne vaut le travail; ils ne méprisent pas le gros succès, ni les 45-tours, ni les farces un peu plates: ils sont adroits, aimables; ils savent ce que le public veut et leur donnent de bon coeur, sans lésiner sur les images, que ce soit un baiser du bout des doigts à une petite fille pâmée, ou un commercial pour Diet Pepsi.

Tenez, il faut avoir vu Jacques Salvail en studio, assis au milieu des petites criardes, pour le comprendre un peu mieux. Tandis que les chanteurs invités font leur numéro sur la scène illuminée, alors que la caméra ne le regarde pas, il ne se repose pas comme il pourrait le faire; il continue son show pour les 200 personnes qui sont là, qui se sont dérangées pour le voir, Jacques Salvail, en direct, dans ses costumes de velours pâle. Il faut aussi avoir fait un bout de chemin avec lui, depuis les premières émissions, époque où je le regardais — fasciné par le vide qu'il exprimait — jusqu'aujourd'hui où la personnalité enfin se dégage.

●

— Il y a maintenant trois ans que j'anime cette émission, nous dit-il: je l'ai reprise de Pierre Lalonde. C'était une grosse vedette et moi je n'étais rien: un petit annonceur presque inconnu qui arrivait de Sherbrooke. J'avais à présenter des grands noms, des gens beaucoup plus célèbres, bien meilleurs que moi. J'ai tout de suite compris que le pire eut été que je veuille épater, impressionner. Je n'avais pas à me comparer à quiconque. C'est peut-être pour cela que j'étais si fade. Il fallait que je sois modeste, très modeste. Puis la popularité est venue lentement. Il m'a fallu faire plus de disques; chanter plus, plaire plus aussi. Mais tout cela demande du temps.

Peut-être n'est-ce pas une qualité évidente que l'effacement et l'on croit volontiers que les animateurs sont ceux que l'on voit le plus. Il n'en est rien. Sur une émission qui dure une heure à l'écran, Jacques Salvail doit dire quelque deux cents mots en tout et chante une ou deux chansons, jamais plus. Surtout, Jacques Salvail ne doit pas ignorer que, si Jeunesse couvre un marché, l'émission a aussi une destination.

— Pour nous, dit-il, une chanson est d'abord faite pour plaire. Jeunesse, c'est sans doute un "party". C'est aussi un show musical qui doit rouler sans parlage parce que les gens ne sont pas là pour nous écouter parler. Nous avons aussi un rôle dans le milieu. La chanson québécoise est un phénomène relativement récent. Nous servons ce phénomène en présentant au plus grand public possible tout ce qui a du succès et que l'on appelle le "palmarès" c'est-à-dire les chansons qui tournent le plus sur les ondes de radio. Ce sont ces chansons qui nous permettent de retenir le public. Nous y greffons avec précaution d'autres éléments: les jeunes chanteurs qui méritent d'être plus connus, de nouvelles chansons que nous aimons, des vieilles chansons que nous avons plaisir à retrouver. On peut dire que nous présentons quarante pour cent de succès assurés, quarante pour cent de presque succès et vingt pour cent de matériel inconnu.

— Et pour vous?

— Pour moi, au tout début, il y avait le challenge, le plaisir; maintenant je dois lutter, il y a aussi la routine.

— L'argent, aussi?

— Non, ce n'est pas une question d'argent. Je crois que j'ai, que nous avons un rôle: celui d'aider les artistes québécois; passer trois fois à **Jeunesse**, ça aide à la vente d'un disque et ça aide aussi à remplir la Place des Arts. On ne lésine pas quand il faut informer le public de la parution d'un long jeu ou du passage d'une vedette dans une salle. C'est de la publicité gratuite, dans le fond, mais ça aide le monde.

●

Son réalisateur, Claude Taillefer acquiesce modestement. Pourtant ce n'est pas le dernier venu à Télé-métropole. Il est le responsable des Berger, émission qui se classe première à la cote d'écoute, alors que Jeunesse est à la huitième place, magnifique doublé que bien des réalisateurs envieraient.

— Notre optique est clairement établie, nous dit-il, et nous nous y maintenons. Nous voulons faire un show pour la famille, que tout le monde peut regarder avec plaisir et sans fatigue. N'oublions pas que si Jeunesse se veut être une émission pour les jeunes, la grosse majorité des téléspectateurs sont des adultes. Voici quelques chiffres significatifs: sur le nombre total de spectateurs, il y a 100,000 enfants de 2 à 11 ans, 125,000 ont 17 ou 18 ans, et 600,000 sont des adultes de plus de 18 ans.

Claude Taillefer ressemble à un businessman qui jouerait au golf tous les samedis. Son bureau n'a pas de fenêtre et la seule décoration en est un palmier en plastique dans un coin. Il rit peut, sourit encore moins. Pour lui, la jeunesse, c'est un métier.

— Peut-être les gens ne s'en rendent-ils pas compte, ajoute-t-il, mais Jeunesse a beaucoup évolué. Autrefois, nous avions de la difficulté à engager nos chanteurs. Maintenant plus. Dans le métier, on sait que Jeunesse est une émission qui plait et qui paie. Les plus grands ne dédaignent pas de la faire. Ils savent aussi que leur présence aide à la qualité, aide les jeunes.

— Même Pauline Julien ferait Jeunesse?

— Même Pauline Julien.

●

— D'ailleurs, continue Jacques Salvail, engagée ou pas, une chanson peut aider les gens. Ça a peut-être l'air un peu kétaine de dire ça mais tant pis, parce que ça fait partie de mes bons souvenirs. J'ai une chanson qui s'appelle "Ne joue pas avec l'amour". J'ai reçu une lettre d'une petite fille de quinze ans qui jouait un peu trop loin avec son petit ami; ma chanson l'a empêchée de faire une ou des bêtises. Ça m'a fait chaud de l'avoir aidé à prendre conscience un peu plus profondément de ce qu'est l'amour.

— Ce n'est pas un peu agaçant, les petites filles, après trois ans?

— Non, même si c'est un peu fatigant! Cependant, je sais bien qu'il faut que j'avance, que je change et Jeunesse aussi d'ailleurs. Ainsi, je présente en ce moment un spectacle plus fort, avec un groupe rock extraordinaire, Morse Code. On va tourner tout l'été avec ça. On parlait d'argent tout à l'heure. Savez-vous que monter un spectacle comme ça, coûte dans les 30,000 dollars? Mais, ça permet de faire de la recherche, ça me permet de renouveler mon style de chanson. Ce changement ne veut pas dire que je renie mon passé, mon ancien style, les petites filles. Tout au contraire, je tiens à les garder et à les amener avec moi pour continuer les expériences.

Puisque nous parlons de spectacle sur scène maintenant, il est un danger que les animateurs de ce genre d'émissions connaissent, outre la routine, et c'est la surexposition. Celui qui fut un concurrent de Jacques Salvail, Donald Lautrec, le sait bien. Pour un récital au Saint-Denis, l'hiver passé, il ne déplaça que 600 personnes, lui dont le Donald Lautrec Chaud, au canal 2, retenait un million quatre cent mille téléspectateurs!

Donald Lautrec est, évidemment, le contraire de Jacques Salvail, dans le même type de divertissement. C'est le "macho", le mâle aux lunettes noires et au batte de baseball, celui qui ne séduit pas les petites filles mais les conquiert. Il était fort tentant de l'interroger sur Jeunesse; ce que je n'ai pas fait; mais Donald Lautrec est malin et, dans notre conversation, le sujet était implicite.

— Pourquoi j'ai abandonné le Donald Lautrec Chaud? Parce que je crois que c'est une formule périmée. Ça marche encore et on continue de presser le citron. Il reste que pour un animateur, c'est parfois épouvantable. On a l'impression que l'on va faire ça toute sa vie. Le pire, c'est d'aller faire les émissions. Les petites filles sont très enthousiastes, très envahissantes aussi. Au bout d'un moment, on est cerné, on ne peut plus vivre comme on a envie de vivre. Imaginez ce que cela veut dire quand on est un peu paranoïaque comme moi et que l'on a horreur des foules? Pourtant, il y a des besoins pour ce genre de show. Il faudrait pouvoir le renouveler complètement. On devrait pouvoir faire mieux que de dire tous les trois mots "extraordinaire". Par exemple, la technique du "lipsing", qui consiste à utiliser le disque alors que le chanteur ne fait que simuler le mouvement des lèvres, est une chose horrible, enchainez. Mais comment faire pour s'en débarrasser? Au fond, ce genre d'émissions, telles qu'on les conçoit en ce moment, c'est de la radio en image.





— Et le côté le plus positif?

— C'est le côté création; on est impliqué de A à Z. Ce n'est pas moi qui choisissait les artistes ou qui faisait la réalisation, mais j'avais des idées qui parfois étaient retenues. Après l'émission, on faisait un visionnement, on commentait les défauts, on améliorait. Mais tout cela n'empêche pas que, dans ce métier d'animateur pour émission pour jeunes, il faut savoir s'arrêter. En ce qui concerne le show en lui-même, il faudrait complètement transformer la technique. Alors ce serait de nouveau intéressant.

●

"De nouveau intéressant?" Mais il ne semble pas que pour le grand public, cela ait jamais cessé de l'être. Quant à Jacques Salvail, après sa quatrième année d'animation, son problème sera, peut-être, de savoir comment s'arrêter, comment s'en sortir. C'est aussi le problème de Lise Payette, de Boubou et de tant d'autres, celui de Denise Filiatrault et de l'autre. C'est le problème de la télévision, particulièrement dans le secteur de l'animation qui use et abuse plus qu'aucun autre médium.

En attendant, Jacques Salvail continue de dire "extraordinaire," de chanter, de sourire devant ses 800,000 spectateurs. En attendant que son groupe rock fonctionne (et il est pressé car il a 26 ans), il est devenu et reste l'animateur-jeunesse numéro 1, "dans toute l'aisance du mot", comme me le disait un jeune bassiste ami, rencontré à l'enregistrement de l'émission, pour qui passer à Jeunesse est un rêve.

— "Et maintenant, un jeune qui a un talent extraordinaire et dont le premier 45 tours est formidable...".

Le régisseur s'anime. Et hop, une bonne main d'applaudissement! La jeunesse, c'est comme les guêpes: on ne les attrape pas avec du vinaigre.

FESTIVAL ‹POLANSKI›
"UN CLASSIQUE! UN FILM CHOC DEPASSANT L'IMAGINATION!" - U.P.I.
VERSION FRANÇAISE
Mia Farrow John Cassavetes
Rosemary's Baby
EN COULEUR Réalisation de ROMAN POLANSKI
2e Sem. le bal des vampires
18 ANS Adultes
2e FILM
EN COULEURS
avec JACK MacGOWRAN SHARON TATE
Un film réalisé par ROMAN POLANSKI
Ven. 9:15 h. Sam. 5:00-9:00 h. Dim. 3:15-7:25 h. Sem. 7:30 h.
Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BELANGER
Ven. 7:30 h. Sam. 7:25 h. Dim. 1:30-5:40-9:50 h. Sem. 9:40 h.

SALLE RESNAIS
...une réussite... — LE FIGARO
POUR TOUS
elysée 35 MILTON 842-6053
SALLE EISENSTEIN
18 ANS Adultes
ANCEE AU VINA OLGA GEORGES-PICOT MICHEL LONSDALE
Glissements progressifs du plaisir
un film écrit et réalisé par ALAIN ROBBE-GRILLET
Jean-Louis TRINTIGNANT
Jeanne Moreau Michel Bouquet
L'HUMEUR VAGABONDE
un film d'Edouard LUNTZ

PROGRAMME CALENDRIER DISPONIBLE SUR DEMANDE
OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145
demandez le programme au téléphone ou par la poste
CINEMA 2001 855 DECARIE 277-2001
Au Nord du boul. Métropolitain

UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS
SERGIO LEONE presente
POUR TOUS
MON NOM EST PERSONNE
avec HENRY FONDA et TERENCE HILL
dirigés par TONINO VALERII
CREMAZIE ST-DENIS, CREMAZIE 388-4210
ciné-parc odéon tel. 523-9751 655-0692
VALLEYFIELD SALABERRY JOLIETTE JOLIETTE
MERCIER STE CATHERINE-PIE-IX 255-6224
Cinéparc Dollard

Cinémas ODEON
9 meurtres insolites, dans une même journée, par un seul homme, dont ce n'est pas le métier.
14 ANS
"LES CRIMES SE SUIVENT ET NE SE RESSEMBLENT PAS" Le Figaro
"TRINTIGNANT SAIT TOUT DU CINÉMA" France Soir
LE PREMIER film écrit et réalisé par JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
une journée bien remplie
avec JACQUES DUFILHO
LES FILMS MUTUELS
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SEM.: 7.15 - 9.15
SAM. DIM.: 1.15-3.15-5.15-7.15-9.15

Galeries d'Art
EXPOSITION SCULPTURES PAR WERTHEIMER
JUSQU'AU 17 JUIN
galerie bernard desroches
1194 ouest, rue sherbrooke, montréal H3A 1H6 / tél. 842-8648

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST
14 ANS
5e Mois
SUR SEM.: 7.30 - 9.30
ÉTUDIANTS: $1.50
FESTIVAL 525-8600
1206, St. Catherine e

DERMA COMMUNICATIONS PRÉSENTE
un film de Radley Metzger
SCORE
18 ANS Adultes
Un festin pour les fins connaisseurs
"Un regard libéré sur un ménage bizarre..." VARIETY
Laisser Passer & Âge D'Or non acceptés
VENDOME Place VICTORIA Tel 878-1451
1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00

LES VALSEUSES
18 ANS
film de Bertrand Blier
Gérard Depardieu
Patrick Dewaere
Jeanne Moreau
BERRI: 12.50-3.00 5.10-7.20 9.30
BERRI ST-DENIS, STE-CATH 878-2424
VERDUN 3841 WELLINGTON 768-2092
VERDUN: SEM.: 8.00 SAM. DIM.: 2.00-6.00 10.00

EATON FOYER DES ARTS 9E ETAGE EN VILLE
Exposition-vente des peintures de l'artiste
Jacqueline Marcoux
jusqu'au samedi 22 juin
Foyer des Arts Eaton, 9e étage, Centre-ville
Exposition des créations d'artistes québécois
au restaurant Eaton "La Galerie"
du Mail Cavendish (quartier Côte-St-Luc)
EATON FOYER DES ARTS 9E ETAGE EN VILLE

POUR TOUS
LES CHINOIS A PARIS
avec JEAN YANNE
3e Sem.
FLEUR DE LYS 288 3303
CINEMA DE PARIS 861 2996

"ON NE PEUT VIVRE AU QUÉBEC EN 1974 SANS AVOIR VU BINGO"
René Homier Roy, "Bon Dimanche"
Un film de JEAN-CLAUDE LORD
BINGO
14 ANS
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SEM.: 7.30-9.30
SAM. DIM.: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30

de MEXICO

Le Royal Winnipeg Ballet n'aura pas à se plaindre !

par BRIGITTE MORISSETTE

correspondante du DEVOIR

MEXICO — En entamant sa longue tournée sud-américaine (Argentine, Pérou, Brésil, Colombie, Nicaragua, Mexique et, à la mi-juin, Cuba), le Royal Winnipeg Ballet avait presque tout prévu, même ce précieux tapis de vinyle qui suit la troupe dans toutes ses escales. Tout prévu, sauf cet ennemi plus sournois que la chaleur ou l'humidité et que seul le temps peut mater: l'altitude.

À plus de 7,000 pieds d'altitude, Mexico est la capitale la plus élevée d'Amérique latine (après La Paz). Durant les premiers jours, cela vous coupe un peu les jambes et le souffle, vous apesantit le corps et l'esprit et, surtout, vous communique un irrésistible goût des siestes prolongées! Les habitants de la capitale eux-mêmes s'en plaignent après quelques semaines d'absence.

Aussi est-ce avec un soupir de soulagement que les 28 danseurs (la troupe comprend au total une quanrantaine de personnes) ont quitté Mexico après huit représentations, entrecoupées de deux sepctacles très réussis à Puebla, pour les hauteurs plus modérées de Guadalajara. L'accueil du public de Mexico, dont les réactions très souvent rappellent davantage la circonspection anglo-saxonne que la fougue latino-américaine, leur a néanmoins valu une juste compensation. Unedizaine de levers de rideau, le soir de la dernière et une salle presque aussi remplie qu'à la première à laquelle assistaient la femme du président de la République, Madame Ester Zuno de Echeverria (qui n'est pourtant pas très friande de manifestations mondaines), de même que plusieurs ministres, hauts fonctionnaires et une dizaine d'ambassadeurs dont celui des États-Unis, d'Argentine, de Grande-Bretagne, d'Australie, etc.

À en juger par cette élégante assistance, l'ambassade canadienne à Mexico jouit d'excellents contacts; l'ambassadeur, M. Maurice Schwarzman, manie avec autant d'aisance le français et l'espagnol que l'anglais, et son collègue, M. Roland Rainville, un Québécois qui retournera bientôt à Ottawa après six ans en poste en Amérique latine, s'est acquis par son dynamisme et son sens de l'humour de précieuses amitiés auprès de la presse et de certains milieux culturels mexicains.

Invité par le gouvernement mexicain grâce à des subventions des Conseils des Arts du Canada et du Manitoba, le Royal Winnipeg Ballet s'est produit dans la salle la plus prestigieuse de Mexico, théâtre de 2,000 places en plein coeur de la capitale, sorte de monument à la gloire de l'Art Nouveau dont la construction fut commandée par Porfirio Diaz, le dictateur abattu par la révolution de 1910 et qui, durant un règne d'un quart de siècle dota le Mexique d'une foule d'édifices au goût français de l'époque.

C'est d'ailleurs dans la même salle que, deux semaines plus tôt, se produisait pour la première fois au Mexique un orchestre canadien. Sir Alexander Brott y a dirigé l'Orchestre de Chambre McGill, renouant ainsi avec une amitié mexicaine qui remonte à 1958 alors qu'il remporta à Mexico le premier prix d'un concours international de direction d'orchestre avec le privilège, l'année suivante, de diriger l'Orchestre symphonique de Bellas Artes. (Avec un programme comportant des oeuvres de Corelli, Mozart, Bartok, Vivaldi, Mendelssohn, Brott et Mercure, l'Orchestre McGill eut la déception, dans la capitale, de se produire devant un auditoire tristement clairsemé mais remporta dans quatre autres grandes villes mexicaines un vif succès dans des salles aux dimensions plus modestes et bien remplies).

À en juger par le nombre de troupes de danse, tant folklorique que classique, qui se sont produites ici depuis le début de l'année, les Mexicains manifestent un goût très marqué pour cet art, dû sans doute à des traditions remontant bien avant la conquête espagnole. Lors du passage du Ballet de Winnipeg, j'ai assisté à des applaudissements nourris soulignant des envolées classiques somme toute assez peu aériennes. Il est vrai que la troupe excelle surtout dans des ballets modernes comme "Sébastien", "Messiah", "Rita Joe", bien au goût du jour, à la sensualité raffinée, intégrant chansons pop, musique électronique vibrante ou spatiale et projections cinématographiques.

À travers toute l'Amérique latine, ces trois ballets ont remporté un très vif succès même si, quelquefois, ils ont pu prendre les spectateurs par surprise. Dans ses différents programmes de tournée, le Winnipeg Ballet avait pris soin cependant de doser le classique et le moderne de façon à "apprivoiser" des auditoires dont on ne pouvait à l'avance prévoir les réactions.

En Australie, lors d'une tournée qui remonte à deux ans, l'impresario avait voulu faire retirer du programme un ballet comme "Rita Joe" sous prétexte que l'Australie ne connait pas le problème de l'intégration (ou de l'exploitation) des Indiens à (ou par) la civilisation blanche et urbaine!

Que ce soit au Pérou ou au Mexique (où dans le seul Etat de Oaxaca on a pu recenser jusqu'à soixante dialectes relevant d'une quinzaine de groupes linguistiques différents), un tel thème ne laisse personne indifférent. D'ailleurs, dans tous les pays d'Amérique latine à forte population indigène, il existe des troupes de ballet s'efforçant depuis quelques années déjà, tout comme au Canada et sans doute pour les mêmes motifs d'identité culturelle, d'intégrer à des chorégraphies modernes des thèmes à très forte coloration indigène.

Anna-Maria de Gorriz, interprète de Rita Joe ayant pendant quelques années dansé avec la troupe du marquis de Cuevas et la seule, de toute la troupe de Winnipeg à parler d'autres langues que l'anglais, s'est mérité dans le plus important quotidien de Mexico, l'Excelsior, une longue entrevue dans laquelle elle déclare: "Le ballet classique ne peut être un art figé; il doit se renouveler, refléter la société contemporaine, ses problèmes et la fiesta qui fait aussi partie de la vie".

Dans le même journal, le critique, après la première, saluait le passage de la troupe canadienne par les plus vibrants éloges: grand attrait scénique, admirables interprètes, chorégraphies surprenantes, art sensuel et passionné. Plus circonspect, le critique de "Novedades", quotidien au ton pourtant plus populaire, louait certaines performances des premiers danseurs tout en qualifiant certains numéros comme "les patineurs" (sur une musique Mayerbeer) de "mous, insipides, scolaires et hors du temps".

Cela dit, la critique au Mexique est à peu près inexistante, du moins en ce qui concerne la musique symphonique et le ballet, de sorte que le Winnipeg Ballet (tout comme l'Orchestre de Chambre McGill) s'est valu peu de commentaires mais beaucoup de comptes rendus mondains assortis de nombreuses photos en couleur et noir et blanc, aussi bien que plusieurs entrevues et reportages télévisés.

Somme toute, n'est-ce pas là le but visé d'abord par les tournées subventionnées, lesquelles ne sont pas seulement des moyens de diffusion de la culture d'un pays mais aussi, sinon davantage, des entreprises de prestige national?

DIVORCE À LA RUSSE

Il y a six mois Valery Panov était libre de quitter la Russie mais il y avait un piège

Valéry Panov, étoile des Ballets Kirov et l'un des plus célèbres danseurs du monde, a fait l'objet de persécutions depuis le jour où lui et sa femme Galina demandèrent à émigrer en Israël. Tous deux perdirent leur emploi, et il fut jeté en prison sous l'accusation de "voyouterie". Actuellement il est virtuellement prisonnier dans son logis et continuellement harassé par le K.G.B.

Après l'avoir mené au bord du désespoir, au point qu'il entreprit une grève de la faim qui dura trois semaines, le gouvernement soviétique lui accorda finalement le visa sollicité, mais refusa le visa à sa femme.

Valéry se trouvait devant un choix cruel: partir sans Galina, ou bien rester sur place et faire face à un avenir incertain. (Il a déjà été accusé de "parasitisme" parce qu'il est sans emploi. Or c'est le gouvernement qui l'a empêché de poursuivre sa carrière). Panov refusa de partir sans sa femme. Le visa lui fut alors retiré. Nous vous demandons de vous joindre à nous pour démontrer au gouvernement soviétique que partout il y a des gens que le sort tragique des Panov inquiète.

Nous adressons un appel aux dirigeants de l'Union Soviétique pour qu'ils remplissent leurs devoirs conformément à la loi et aux principes moraux internationaux, en laissant partir pour Israël Valéry et Galina Panov. Le principe même de la détente et des programmes d'échanges culturels où nous sommes profondément engagés est en jeu. C'est uniquement dans une atmosphère où est respectée la dignité de l'artiste et de la personne humaine que des relations culturelles peuvent exister et se développer.

Hon. Robert Abrams
Edward Albee
Paul Almond
Ron Atkey M.P.
Clive Barnes
Patricia Barnes
David Illan
Andy Barrie
Sam Berger
Pierre Berton
Theodore Bikel
Pat Blandford
Harry Blank Q.C. M.A.N.
George Bloomfield
Charles Bronfman
Robert Bruck
Sen. Thérèse Casgrain
L'Hon. Lionel Chevrier, C.P., C.R.
Doris Clark
Leonard Cohen
John Ciaccia M.A.N.
David Giles Carter
Professor Lewis Cohen
Professor Irwin Cotler
May Cutler
James de B. Domville
Geraldine Fitzgerald
Galerie Moos
Joel Grey
Ida Haendel
Jeffrey James
Nora Kaye
Hon. Ed Koch
Donald Lautrec
D. Fred Lebensold
Stanley Lewis
Uriel Luft
Sidney Margles
Soeur Marie Noëlle
Robert Massie
Suzanne Massie
Don McGowan
Juge Françoise Laporte
Phyllis Lambert
Norman McLaren
Eric McLean
Jack McClelland
Michael Meighen
Samuel Moskovitch Q.C.
Mike Nichols
Donald Pilon
Hal Prince
John Pratt
L. Rasminsky
Mordecai Richler
Jean-Louis Roux
Herbert Ross
Beverly Sills
Gordon Sinclair
Rabbi Harry J. Stern
Barbra Streisand
Dusty Vineberg
Theo Waddington
Alice Winant
Joanne Woodward
Douglas Léopold



CE MANIFESTE EST COMMANDITÉ PAR L'ACTION FÉMININE DE MONTRÉAL POUR LES JUIFS DE L'U.R.S.S., C.P. 4134 WESTMOUNT, ET LE COMITÉ DE MONTRÉAL POUR LE JUDAÏSME SOVIÉTIQUE.

Information de dernière heure ! . . .
Les Panov reçoivent leurs visas !

Nous, les membres de L'Action Féminine de Montréal pour les Juifs d'URSS, les "35", ainsi que le Comité de Montréal pour les Juifs Soviétiques exprimons notre profonde gratitude aux hommes et aux femmes de bonne volonté qui ont soutenu les Panov dans leur lutte acharnée pour que soit reconnu leur droit fondamental de quitter la Russie et aller en Israël. Ce succès a été dû entièrement à vos efforts et à la pression que vous avez exercée. Nous espérons que les Soviets ayant entendu la voix de la raison rendrons à présent la liberté aux milliers d'autres Juifs qu'ils retiennent encore parce que leurs noms ne sont pas assez célèbres pour qu'on se batte pour leur cause. Nous faisons appel aux dirigeants de l'Union Soviétique pour qu'ils relâchent les 41 prisonniers de conscience et cessent le harcèlement et la persécution de ceux qui désirent émigrer.
L'Article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de L'Homme, dont L'Union Soviétique est un des signataires, stipule le droit fondamental de tout individu d'émigrer vers le pays de son choix. Au nom des rapports amicaux entre nos deux pays que nous encourageons de tout coeur, c'est tout ce que nous demandons de l'Union Soviétique.

la **MUSIQUE**

L'imprésario Louis-Honoré Bourdon

par **GILLES POTVIN**

L'une des grandes figures du monde artistique montréalais, l'impresario Louis-Honoré Bourdon, est décédé samedi dernier à sa residence d'Outremont, à l'âge de 83 ans et neuf mois. Retiré depuis une trentaine d'années, il vivait de souvenirs accumulés au cours d'une longue carrière active, s'échelonnant de 1910 à 1944, au cours de laquelle il a présenté aux Montréalais des centaines de manifestations musicales avec le concours des plus grands artistes du siècle, de Mary Garden et Enrico Caruso à Pablo et Vladimir Horowitz.

Louis-H. Bourdon était le dernier survivant d'une poignée d'hommes courageux et entreprenants, aimant profondément la musique et qui, au cours de cinq ou six décennies, ont réussi à mettre le nom de Montréal au rang des grandes métropoles artistiques. Les Montréalais ne savent pas vraiment ce qu'ils doivent à des hommes comme Charles-Onésime Lamontagne, J.-Albert Gauvin, Bernard R. LaBerge, Louis-H. Bourdon et quelques autres. C'est grâce à leurs efforts que Montréal a commencé à s'inscrire sur les itinéraires des tournées des sommités du monde musical. Avant 1900, un nombre très limité de musiciens d'envergure internationale s'étaient aventurés ici, ne réalisant pas que Montréal était en voie de devenir une ville d'importance. Il fallait des gens décidés pour les convaincre d'abord et assurer ensuite la préparation des concerts et des tournées.

Bourdon naquit dans un milieu propice, à Longueuil, le 13 septembre 1890. Son grand-père était Léon Derome, ce boucher prospère qui avait encouragé et aidé Calixa Lavallée. Son père était un baryton amateur et son frère Rosario, son aîné de cinq ans, allait devenir un violoncelliste prodige avant d'aller étudier en Belgique pour devenir ensuite membre de l'Orchestre de Philadelphie puis chef d'orchestre, principalement aux studios de RCA au New Jersey. On sait qu'il dirigea le concert inaugural de l'Orchestre symphonique de Montréal, au Plateau, en janvier 1935.

Louis-H. étudia aussi le violoncelle et se rendit à Gand où il séjourna trois ans. A son retour, il opta cependant pour le métier d'impresario et il fit ses débuts dans ce domaine en organisant la première saison du Quatuor à cordes Dubois en 1910. Cet ensemble, dont l'existence se prolongea durant 26 ans, bénéficia toujours bénévolement des talents d'organisateur de M. Bourdon, dont le beau-père, Jean-Baptiste Dubois était le violoncelliste et fondateur du quatuor qui portait son nom.

Le 9 avril 1912, le jeune impresario se risqua à présenter une artiste de classe internationale, le célèbre soprano Mary Garden, créatrice du rôle de Mélisande, à l'Aréna de Montréal. Malgré son enthousiasme et l'énergie qu'il déploya à annoncer le concert, notamment en plaçant des banderoles entravers des rues à trois grandes intersections, il perdit $300. Mais une fois engagé dans l'entreprise de l'organisation de concerts, il n'allait pas s'arrêter et chaque saison qui suivit, jusqu'en 1944, Louis-H. Bourdon assura la venue à Montréal d'une pléiade de musiciens et d'attractions diverses, comprenant les plus grandes célébrités. La liste en est si imposante qu'il est quasi impossible de la donner au complet. De ces grands artistes, plusieurs sont demeurés des amis avec qui il correspondait régulièrement par la suite, notamment Pablo Casals et Geraldine Farrar.

Bourdon était animé d'un idéal artistique et son choix d'artistes correspondait toujours, dans une certaine mesure, à son goût personnel. C'est ainsi que le célèbre pianiste-compositeur Sergei Rachmaninoff est venu ici en récital à 16 reprises pour le compte de M. Bourdon. Deux artistes qu'il affectionnait particulièrement étaient le pianiste Alfred Cortot et le violoniste Jacques Thibaud. Il les présenta individuellement et conjointement à plusieurs reprises mais ne réussit jamais à réunir ensemble le trio célèbre qu'ils formaient avec Pablo Casals. Ce dernier vint fréquemment ici pour le compte de M. Bourdon, même en récital conjoint avec Thibaud.

La seule fois que le célèbre Enrico Caruso vint à Montréal, le 27 septembre 1920, il chanta à l'Aréna Mont-Royal, aujourd'hui désaffecté, angle des rues Mont-Royal et Saint-Urbain. Le célèbre ténor était alors au sommet de sa gloire, commandant des cachets fabuleux. Mais le jeune impresario rassembla un public de plus de 7,000 personnes et les recettes de cet unique concert s'élevèrent à $28,700, ce qui constitua un record mondial à l'époque. De cette somme, Caruso empocha plus de $20,000, l'un des plus gros cachets de toute sa carrière. Caruso avait commencé cette tournée à Montréal et c'est par la suite qu'il prit froid et contracta la maladie qui devait l'emporter moins d'un an plus tard.

Du côté instrumental, Louis-H. Bourdon fit venir dans nos murs les plus grands noms. Chez les pianistes, outre ceux déjà mentionnés, citons Backhaus, Lhevinne, Paderewski, Carreno, Friedman, Hoffmann, Friedheim, Iturbi, Brailowsky, sans compter les Canadiens Jean Dansereau et André Mathieu. Parmi les violonistes, il amena ici le célèbre pédagogue Leopold Auer, Ysaye, Heifetz, Zimbalist, Elman, Seidel, Kubelik et Kreisler. La liste est sûrement incomplète.

Bourdon ne limitait pas son activité aux seuls solistes. Les plus grands orchestres — celui du Conservatoire de Paris dirigé par André Messager, ceux de Philadelphie, Boston, New York, Detroit, placèrent, grâce à lui, Montréal à l'itinéraire de leurs tournées. Il en fut de même pour les grandes compagnies de danse comme les Ballets Russes de Diaghilev, Pavlova, Ida Rubinstein, Ballets Jooss, Ballets de Monte-Carlo, Ballets de Paris, Ballets de Marquis de Cuevas, Ballets Russes de Colonel de Basil, Ballets Russes de Serge Lifar, Ballets Russes de Grigorieff, Ballets Russes de Massine, Ballets Russes de Nijinska, Ballets Russes de Woizikowsky, Ballets Russes de Lichine, Ballets Russes de Nemtchinova, Ballets Russes de Danilova, Ballets Russes de Tchernicheva, Ballets Russes de Kochno, Ballets Russes de Fokine, Ballets Russes de Nijinsky, Ballets Russes de Karsavina, Ballets Russes de Pavlova, Ballets Russes de Diaghilev.

L'hommage le plus éloquent que l'on puisse rendre au disparu est de donner ici quelques noms des artistes célèbres qui se sont produits sous ses auspices. Dans le domaine du chant, ce palmarès réunit les noms de Mary Garden, déjà mentionnée, Nellie Melba, Emma Calvé, Ninon Vallin, Emma Albani, Galli-Curci, Pauline Donalda, Maria Jeritza, Enrico Caruso, Edmond Clément, Eva Gauthier, Paul Dufault, Kirsten Flagstad, Lotte Lehmann, Tito Schipa, Paul Robeson, Martinelli, Kiepura, Gigli, Louis Graveur, Martial Singher et des douzaines d'autres.

(suite à la page ci-contre)

THEATRE HIS MAJESTY'S THEATRE — DIM. APRÈS-MIDI, LE 5 MAI — SUN. AFTERNOON, MARCH 5th

1910-1922

RECITAL

Par - By

Sergie Rachmaninoff

PIANISTE-COMPOSITEUR

Administration : L. H. Bourdon, Management

TOUS LES DISQUES DE RACHMANINOFF ENREGISTRÉS SUR LES DISQUES VICTOR SONT EN VENTE CHEZ

M. Valiquette LIMITÉE

471-477 RUE STE CATHERINE EST

TEL. EST 4182

Paul MAUGÉ, éditeur

Théâtre St-Denis, le lundi soir, 16 Janvier

Grand Concert

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTERE des BEAUX-ARTS DE FRANCE, DONNÉ PAR

THÉODORE BOTREL

ASSISTÉ DE

Lucien de GERLOR

DIRECTION EXCLUSIVE : LOUIS H. BOURDON

MADAME, chez

Dechaux Frères LIMITÉE

On NETTOIERA AVEC SOIN votre ROBE OU VOTRE MANTEAU

Téléphonez: Est 5000

638, rue BEAUDRY (Bureau central) MONTREAL

Paul Maugé, Editeur

Théâtre SAINT-DENIS Theatre

Mercredi soir 4 FEVRIER 1925 — Wednesday evening FEBRUARY 4th 1925

Recital conjoint donné par le PIANISTE CORTOT et le VIOLONCELLISTE CASALS — Joint Recital given by the PIANIST and the CELLIST

PROGRAMME

1. Sonate en Do mineur (C minor) — Saint-Saens
   Allegro — Andante tranquillo — Allegro moderato
2. Douze Etudes Symphoniques, Op. 13, (1834) — Schumann
   En Forme De Variations — Twelve Symphonic Studies
3. Suite en Do mineur (pour violoncelle seul) (C minor) (for cello only) — Bach
   Allemande — Sarabande — Bourrée — Gigue
4. Sonate — Debussy
   Prologue — Sérénade et Finale

LE PIANO STEINWAY est fourni par la MAISON LINDSAY

BIENTOT : Théâtre Saint-Denis, le 19 mars — Jascha HEIFETZ violoniste

COMING : St. Denis Theatre, March 19th — Jascha HEIFETZ violinist

Administration Louis H. BOURDON Management

Ballet Bolshoi

110 ARTISTES

Solistes — Corps de ballet — Orchestre symphonique

Juin 17 & 21: 20h.30 — LAC DES CYGNES 2e acte, DIVERTISSEMENTS, NUIT DE WALPURGIS
Juin 22: 14h.30

Juin 18-19 & 22 20h.30 — GISELLE 2e acte, DIVERTISSEMENTS, DON QUICHOTTE 3e acte

Juin 20 20h.30 — DON QUICHOTTE 3e acte, DIVERTISSEMENTS, NUIT DE WALPURGIS

Billets / Soirée: $12 $10 $7 $5 $4
Matinée: $10 $8 $6 $4 $3.

EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke, Place des Arts, Montreal Trust P.V.M.

Agences & CHARGEX 932-2234

SALLE WILFRID-PELLETIER

théâtre du rideau vert — 25e Anniversaire

DU MARDI AU SAMEDI 20 H — DIMANCHE 19 H

mariaagelas

d'Antonine MAILLET

Mise en scène: ROLAND LAR...

MICHELLE ROSSIGNOL — KIM YAROSCHEVSKAYA — PAUL GUEVREMONT — RENÉ GAGNON — ERIC GAU... — EUGÈNE GALLANT — ...RME — GILLES CLOUTIER — ANTOINE PATENAUDE

6 REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES du 23 au 29 JUIN

...ETRICH — Costumes: FRANÇOIS BARBEAU — ...cherche musicale: GINETTE BELLAVANCE

Du 2 juillet au 31 août

FESTIVAL D'ÉTÉ

LA SAGOUINE

d'Antonine MAILLET avec Viola LÉGER

Réservations 844-1793

Metro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

du **COURRIER**

D'un Québécois en Allemagne

La musique d'aujourd'hui est condamnée à mourir, si après les expériences conceptuelles et structurelles elle n'arrive pas à vraiment "changer la réalité". Je crois qu'au point où on en est, après avoir compris l'école sérielle et la non-polarité, la non-direction, la musique pure partie d'une non-temporalité, après avoir vécu l'art conceptuel et avoir compris que toute détermination est art, qu'une idée par le seul fait de son émission existe et vit vraiment, nous devons enfin pouvoir changer la réalité: que la musique ne soit plus un passe-temps pour intellectuels mais bien la découverte continue d'univers incroyables; la mise en chair de nos rêves les plus profonds. Jusqu'ici, en tant que compositeur, je n'ai rien vraiment vécu, je n'ai pas changé la matière; je n'ai que posé des hypothèses, j'ai aperçu un autre possible et j'ai même compris la vérité du temps; j'ai compris qu'au début était le temps puis la lumière.

Aujourd'hui le vrai compositeur n'est pas celui qui sait ces choses-là, aujourd'hui le vrai compositeur est celui qui peut, avec cela, créer un organisme vivant. Un anthropologue américain nous le prouve bien: l'anthropologue peut vouloir étudier la magie mexicaine, mais pour ce faire il devra lui-même devenir magicien, passer par toutes les expériences, vivre!

La musique est comme cette femme qu'un esthète bien intentionné a décrit sous tous ses aspects mais avec qui il n'a jamais pu procréer. La musique contemporaine est, dans les milieux artistiques, un être avant tout formé objectivement, c'est notre nouvelle sécurité en musique: objectivité, construction, structure. On présente une pièce de musique, on dit qu'elle est structurée comme-ci, comme-ça, mais la pauvre musique ne peut se défendre car il lui manque des yeux, des oreilles, ses pieds sont croches, il lui manque la vie, la fantaisie! Notre jugement musical a hélas toujours besoin d'un pôle pour juger, d'une norme, et il en va de même de la sensibilité, on ne l'apprivoise qu'avec des choses connues, même à une époque où plusieurs langages sont utilisés, on préfère se ranger d'un côté et être en sécurité.

Les développements de la musique sérielle et de l'art conceptuel nous permettent de bâtir des édifices d'une "pseudo" grande complexité mais avons-nous vraiment compris les pourquoi fondamentaux de ces développements? En architecture, les projets, mêmes les plus fous, doivent tenir debout, car s'ils ne tiennent pas, des êtres humains risquent d'être tués. En musique, par contre, les projets les plus fous peuvent être réalisés car en fin de compte ils ne risquent de blesser personne (généralement...), mais on oublie toujours que la musique est un art des vibrations et que les monstres peuvent, spirituellement, blesser ou même tuer. Cela signifie musicalement que le compositeur n'est pas celui qui peut écrire des notes les unes après les autres selon des concepts abstraits, mais qu'il doit vraiment vivre avec des notes et que ces notes doivent aussi vivre. Alors seulement il peut théoriser! Cette voie s'appelle "intuition-compréhension-assimilation." Exactement comme on ne peut déterminer abstraitement un gouvernement pour un peuple, on ne peut déterminer abstraitement des structures pour la musique.

Aujourd'hui le vrai compositeur ne peut plus s'attacher à un langage déjà organisé, mais doit au contraire être capable de comprendre et d'assimiler les différents langages musicaux de l'humanité et ensuite intuitionner des univers inexistants, trouver des mondes inconnus. De plus, par le seul fait qu'aujourd'hui un énorme procédé de nivellation est en cours, le compositeur doit en même temps provoquer et un changement de la sensibilité et dégager par sa musique de telles forces que l'auditeur veut aussi participer à ce changement de la sensibilité, que l'auditeur puisse dire "ce que j'ai entendu c'est une chose que je n'aurais jamais pu imaginer, il est donc possible de réaliser ce dont je rêve!". De cette façon la sensibilité est à la fois individuelle et universelle.

Du fait de l'énorme arsenal de possibilités qu'il a à sa disposition, et de sa responsabilité vis-à-vis de l'humanité, le vrai compositeur doit connaître son métier, c.a.d. qu'il doit pouvoir tout écrire et bien, car il ne peut se permettre d'être limité. Ensuite les idées les plus folles lui viendront à l'esprit: il saura les faire vivre. Ceci est très important car la musique est d'essence divine et ce n'est pas le compositeur qui détermine ce qui doit être écrit mais des forces qui nous sont inconnues, mais toujours très présentes. Un peintre ne pouvant pas peindre de perspective n'est pas un peintre pour moi, c'est peut-être un être éminemment créateur, peut-être génial, mais ce n'est tout simplement pas un peintre. Un magicien qui ne sait que faire des tours de chapeaux et de cartes n'est pas un magicien, j'admirerai celui qui sort les choses les plus incroyables de son chapeau, mais pas le magicien... On attend du comédien qu'il puisse faire **tout** de son corps et de sa voix, on doit aussi attendre la même chose du compositeur!

Enfin, avec ces outils, le compositeur pourra changer la réalité, rendre vraies les choses jugées impensables, organiser des balances qui n'étaient jusqu'ici que concepts, que blabla d'artistes et d'intellectuels!

Claude VIVIER

Cologne

17e saison

La Poudrière

Pour cause de maladie LES MINIS OPÉRAS du MAURIER ont été annulés et reportés à l'automne

à la demande populaire reprise de

LOOK, NO HANDS

Du 17 juin au 13 juillet

COMPLET: les 17-18 et 19 juin

Renseignements: 526-0821

LES APPRENTIS DE LA POUDRIÈRE

Les cours spécialisés en étude de scène, interprétation, improvisation, pause de voix et expression corporelle débuteront bientôt avec John Cutts et Patrick Schupp.

RADIO-QUÉBEC

Office de Radio-Télédiffusion du Québec

UNE TÉLÉVISION D'ÉTÉ DIFFÉRENTE

ça saute aux yeux!

Canal 9C Montréal — Canal 13C Québec — Canal 2C Gatineau — Canal 9C Sherbrooke — Canal 3C Hull

Radio-Québec est une télévision unique . . . sans commercial, où vous trouvez mille et une informations pertinentes.
A Radio-Québec, vous découvrirez un monde merveilleusement québécois.
Radio-Québec, une expérience nouvelle, offerte sept jours/semaine (7 h à 10 h) à plus d'un million de Québécois.
Radio-Québec est toujours à l'écoute de son auditoire. Vous pouvez téléphoner de 8 h le matin jusqu'à 22 h 30 le soir ou écrire à Radio-Québec, Service Auditoire-Bonjour.

Radio-Québec, 1000, rue Fullum, Montréal, H2K 3L7, téléphone — Montréal 873-4611, à l'extérieur de Montréal — Zénith 5-9680.

VENEZ AVEC NOUS!

le CINÉMA

Montréal, victime de ses gros succès commerciaux

par ANDRÉ LEROUX

The Midnight Man, présentement à l'affiche du cinéma Palace, est la toute dernière réalisation du comédien Burt Lancaster, assisté de Roland Kibbee. On sait depuis longtemps que Lancaster s'est souvent ingéré dans le processus de réalisation de diverses productions. Non content de se plier aux exigences de certains réalisateurs, il a souvent bousculé le tournage de certains films et obligé les producteurs à trouver en pleine période de travail un nouveau metteur en scène. Pendant le tournage de **The Train**, il a eu de violentes confrontations avec Arthur Penn qui originellement avait été assigné au projet mais comme Penn ne voulait absolument pas transformer sa conception du film, Lancaster, dans sa toute puissance de comédien hollywoodien, l'a obligé à abandonner le tournage. Penn fut donc remplacé par un bon ami de Lancaster, John Frankenheimer. Le résultat n'a pas été des plus brillants! Lancaster est, malgré tout, un comédien courageux qui n'a pas peur de prendre des risques. Il s'est battu avec acharnement pour que Sidney Pollack, l'auteur de **They'Shoot Horses, don't they?**, puisse réaliser le très beau **The Scalphunters** (**Les chasseurs de primes**) et le baroque et flamboyant **Castle Keep** (**Un château en enfer**). Sans Lancaster, Pollack ne serait peu-peut-être jamais devenu un important créateur de réputation internationale. Il avait très perspicacement pressenti tout ce que l'immense talent de Pollack contenait d'originalité et d'intensité. Même si **The Way we Were** a quelque peu déçu, **They shoot horses, don't they?** et **Jeremiah Johnson** sont des films marquants dans l'évolution du cinéma américain.

Lancaster, en plus d'être un comédien exigeant, est aussi un réalisateur bourré de bonnes intentions. Un cinéaste qui veut faire des films "significatifs". Déjà en 1955, il réalisait un western estimable mais outrancièrement symbolique: **The Kentuckian** dont il partageait la vedette avec Diane Foster. Il récidive aujourd'hui avec un suspense psychologique laborieux, **The Midnight Man**, dans lequel il interprète le rôle d'un ancien policier, coupable de l'assasinat de sa femme, et obligé, à sa sortie de prison, de se présenter régulièrement à un agent de la libération conditionnelle (Susan Clark).

L'intrigue se déroule dans une petite ville américaine où tout le monde connaît tout le monde et où chacun est facilement enclin à espionner les déplacements et les agissements de ses voisins. Dans ce cadre physique, malheureusement très peu et très mal exploité, s'élabore une vaste conspiration qui vise à sous-tirer au sénateur de l'Etat une importante somme d'argent. Chantages, meurtres, viol et lesbianisme constituent les principaux pôles dramatiques d'un récit extrêmement confus et compliqué. **The Midnight Man** a toutes les allures d'une série policière télévisée. On discerne facilement où pourraient s'insérer les annonces commerciales parmi tous les rebondissements. Le personnage interprété par Lancaster est presque le frère jumeau du célèbre Perry Mason. Certes, il a tué sa femme mais, après tout, ne l'avait-il pas trouvée au lit avec un autre homme? Lancaster semble croire que la jalousie bien fondée peut excuser le meurtre. Tout le film paraît avoir d'ailleurs été conçu comme une tentative de réhabilitation du héros principal. Il enfreint la parole qu'il a donnée à son agent de probation (dont évidemment il tombe amoureux) de ne pas se mêler à de louches histoires, mais son honnêteté fondamentale l'oblige à dénouer les fils tortueux de la machination. Dans un bref éclair de génie, le chef de police de la ville comprendra que notre homme a deviné juste et que ses accusations sont véritablement fondées. On a donc droit, à la fin du film, à de longues explications verbales sur toutes les ramifications du réseau criminel. Même la petite amie de l'ancien policier est impliquée dans l'affaire. Presque tous les individus importants dans la ville participaient directement au soudoiement. Seul, le héros a réussi à déjouer tous les plans, à mettre à nu toute l'étendue de la corruption et à se gagner l'estime du chef de police qui, finalement, l'invite à grossir ses rangs.

Comme bien des films raccoleurs et extrêmement simpliste sur le plan idéologie, **The Midnight Man** essaie de nous faire croire que dans une société corrompue l'intégrité d'un seul homme suffit à démanteler et à écraser toutes les forces de pourrissement et d'exploitation. Ce qui évite d'aborder de front et en termes autres qu'étroitement psychologiques et moraux les véritables problèmes qui sous-tendent la corruption.

Et le film n'a même pas le mérite d'être divertissant ou terrifiant. La publicité annonce un film terriblement captivant, une histoire où le suspense ne se dément jamais. Or, il n'en n'est rien. La plus insignifiante émission policière recele plus d'élan, plus de rythme et plus de tension que cette oeuvrette mal construite, affreusement superficielle et conventionnelle.

Même les comédiens ne se départissent jamais d'une rigidité qui nous distancie complètement de ce qui se passe sur l'écran. Lancaster est prisonnier de ses tics habituels et fait tout comme si cela exigeait de lui un effort monumental. C'est une performance de comédien vieillissant et parvenu aux extrêmes limites du laisser-aller et de l'indifférence. Susan Clark, la splendide institutrice frustrée de **Tell Them Willie Boy is Here**, n'est pas tout à fait à l'aise dans le rôle de l'agent de la libération conditionnelle. Comme le personnage est très stéréotypé (la séductrice qui trahit tout en tombant amoureuse de celui auquel elle tend un piège), elle se débat mal dans les méandres d'un scénario qui ne tient pas compte de son grand talent. Susan Clark est une comédienne sensible, intelligente, et il est dommage de constater que peu de réalisateurs lui donnent des rôles à sa mesure.

The Midnight Man nous prouve encore une fois qu'un comédien célèbre n'a pas nécessairement tous les talents et plus particulièrement celui de metteur en scène. Depuis quelques années, plusieurs comédiens se sont élancés dans les voies de la réalisation. A part Paul Newman avec les très émouvants **Rachel, Rachel** et **The effect of gamma rays on the man in the moon marygolds**, peu de comédiens réalisateurs ont réussi à s'imposer comme de véritables auteurs. Ce ne sont sûrement pas la dernière réalisation de Kirk Douglas (**Scallawag**) ou de Clint Eastwood (**Breezy**) qui me persuaderont qu'un comédien d'expérience peut devenir du jour au lendemain un bon réalisateur. Quant à Burt Lancaster, il n'a fait que platement transposer au grand écran tous les procédés techniques et dramatiques du petit écran. **The Midnight Man** est peut-être son chant du cygne. Triste fin! Mieux vaut oublier ce film et se rappeler plutôt que Lancaster fut le grand interprète de **Birdman of Alcatraz** de John Frankenheimer et de **The Young Savages**, du même réalisateur.

●

La présente saison cinématographique n'est pas spécialement reluisante ni attrayante. On attend avec impatience les nouveautés, car depuis plusieurs semaines, Montréal est victime des succès qui tiennent l'affiche depuis plusieurs mois et de la lenteur des distributeurs à mettre sur le marché les films les plus prometteurs. Paramount Pictures promet la sortie prochaine du dernier film de Roman Polanski, **Chinatown**, avec Faye Dunaway et Jack Nicholson; du dernier Alan J. Pakula, **The Parallax View**, avec Warren Beatty; et du dernier Philip Kauffman, **The white Dawn**, avec Timothy Bottoms et Warren Oates. De son côté, Twentieth Century Fox sortira le 28 juin au cinéma de la Place Bonaventure l'éblouissant film de Richard Lester **The three Musqueteers**, une version époustouflante et à ne pas manquer du célèbre roman d'Alexandre Dumas. D'ici peu, les cinéphiles auront sûrement de quoi se réjouir.

En attendant, les fanas du cinéma fantastique peuvent voir au cinéma Pigalle une minable comédie d'horreur intitulée **Arnold** avec Stella Stevens et Roddy McDowell. Réalisé par George Feyadin, **Arnold** veut être à la fois un pastiche amusant de tous les films d'horreur réalisés par la maison Hammer, firme de production britannique spécialisée dans le genre, et une tentative (hélas, bien timide) pour insuffler un ton nouveau à un genre qui semble aujourd'hui s'épuiser. Dès l'ouverture, on comprend vite qu'**Arnold** a été réalisé à la hâte et à peu de frais: décor intérieur de carton pâte, éclairage et couleurs peu soignées et comédiens cabotinant gauchement.

Pour convaincre totalement, le film d'horreur doit être imprégné d'une atmosphère trouble et menaçante ou l'on sent que tout peut être remis en question dans un seul instant. Dans **Arnold**, le climat d'étrangeté ne se limite qu'à une violente tempête qui dure pendant presque tout le film et à un scénario ridicule qui étire, rabâche et ressasse tous les poncifs du genre. Un mort, Arnold, épouse une jeune fille, Karen (Stella Stevens), et fait tout en son pouvoir pour s'accaparer l'affection d'une épouse infidèle. On découvrira que tout cela est un vaste subterfuge organisé par une vieille excentrique, la soeur d'Arnold (Elsa Lancester), dont le seul but est de s'approprier la fortune du défunt. Comme dans les plus mauvais films fantastiques le macabre est ici gratuit et, curieusement, pas très effrayant. Les assassinats se succèdent de façon tellement mécanique et prévisible qu'on en vient vite à croire que tout cela ne peut avoir qu'un sens grossièrement parodique. Contrairement au **Bal des vampires** de Polanski, le pastiche dans **Arnold** ne joue jamais d'ambiguïtés, ne table pas sur les multiples relations qu'il entretient avec le genre et n'essaie pas de créer de nouveaux rapports avec le spectateur. L'approche de Polanski témoignait d'une parfaite connaissance du genre et de ses rouages. **Le Bal des Vampires** était beaucoup plus sérieux et beaucoup moins parodique qu'on s'est souvent plu à dire. Il reposait sur un enrichissement constant de toutes les dualités véhiculées par la structure même du genre, le rire n'étant que l'envers de la peur et vice versa. Dans **Arnold**, la richesse du genre est vidée et détruite au seul profit d'un spectaculaire naïf et dérisoire. C'est un ramassis de clichés inertes parce que jamais repensés à la lumière d'une imagination furibonde et émerveillée. Il est bien clair que seul un réalisateur qui n'aime pas le genre, qui le tient pour mineur et sans aucune valeur, a pu réaliser un tel film. Seuls ceux qui n'apprécient pas toutes les beautés et les grandeurs du cinéma fantastique pourront trouver **Arnold** amusant ou crispant. Tout comme plusieurs cinéphiles qui n'aiment ou ne connaissent absolument pas le western s'agenouillent en perdant tout sens critique devant les faux westerns de Sergio Leone.

quoi voir - les CINÉMAS

The Conversation: Ecrit, produit et réalisé par Francis Ford Coppola (**The Godfather**). Harry Caul (Gene Hackman) est un maître de l'espionnage électronique qui ne peut se débarrasser des tourments de sa conscience. Une passionnante méditation sur la notion de responsabilité dans notre monde contemporain. Un rythme hallucinant et un comédien génial, Gene Hackman. L'un des meilleurs nouveaux films de la saison. Fascinant du début à la fin. (Au cinéma Avenue).

A.L.



LE SUCCES DES BELLES-SOEURS

Depuis la création des Belles-Soeurs en 1968, André Brassard a fait la mise en scène de toutes les productions professionnelles présentées. A ce jour, 210 représentations furent données et plus de 126,000 spectateurs y ont assisté.

C'est le 19 juin 1974 que La Compagnie des Deux Chaises présentera la 211ème représentation de la pièce du Théâtre du Nouveau Monde. Ce sera la deuxième production de la pièce par cette compagnie et les représentations se poursuivront jusqu'au 20 juillet. (Publicité)

IMPRÉSARIO *suite de la page ci-contre*

lets Russes du Colonel de Basil, les Ballets de Monte-Carlo, sans compter d'autres vedettes de la danse comme la Argentina, Harald Kreutzberg, Ted Shawn, Trudi Schoop, Shan-Kar et les célèbres Ballet Jooss avec leur "Table verte", un des premiers ballets anti-guerre.

Il convient de signaler ici que toutes ces entreprises étaient à ses propres risques. A l'époque il n'était pas question de subventions ou d'appui officiel. Bien au contraire. C'était l'époque des "concerts-bénéfice" où le concours des artistes était fréquemment sollicité pour venir en aide à des oeuvres diverses. Durant sa carrière, Louis-H. Bourdon assura l'organisation d'un nombre considérable de concerts au profit d'oeuvres de bienfaisance et de guerre, tant canadiennes que françaises et italiennes, hôpitaux, etc. Dans de pareils cas, il s'occupait de l'organisation de ces concert sans espoir de bénéfice substantiel. Un cas à citer est le concerts qu'il organisa en mai 1925 au profit de l'éminente cantatrice canadienne Emma Albani qui vivait à Londres dans un état voisin de la misère. C'est le premier ministre du Canada lui-même qui sollicita le concours de M. Bourdon après que le gouvernement canadien eut refusé de voter une pension à l'artiste en détresse.

Ce concert fut une réussite complète, tous les artistes apportant leur concours bénévole, avec le résultat qu'une somme de près de $5,000 put être envoyée à l'artiste en difficulté. En apportant sn précieux concours à de pareilles manifestations, Louis-H. Bourdon démontrait non seulement un sens des affaires et une perspicacité artistique, mais aussi des qualités humaines et morales qui ne manquent pas d'édifier.

Homme modeste, il n'a jamais cherché contrairement à beaucoup de ses collègues américains, à mettre de l'avant son nom personnel, se contentant généralement d'une simple mention au bas des affiches et desprogrammes. Il aimait avant tout la musique et les artistes et il travaillait toujours dans le but de faire partager au plus grand nombre sa passion pour le beau. Avec Louis-Honoré Bourdon c'est en somme toute une époque de notre vie artistique qui prend fin. Mais les efforts qu'il déployés ne sont pas restés vains et c'est grâce à des hommes de cette trempe que Montréal peut aujourd'hui revendiquer une place de choix dans le monde artistique et musical international.

RÉCITALS D'ORGUE

UN ÉTÉ EN MUSIQUE DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL
TOUS LES MERCREDIS SOIR DE L'ÉTÉ À COMPTER DU 26 JUIN
À 8:30 HEURES P.M.
VENEZ ENTENDRE LES PLUS BELLES PAGES DU RÉPERTOIRE JOUÉES SUR LE MAGNIFIQUE ORGUE VON BECKERATH

26 juin — GASTON AREL, Montréal
3 juillet — RÉJEAN POIRIER, Montréal
10 juillet — FREDERICK MOONEY, Québec
17 juillet — JACQUES MONTGRAIN, Québec
24 juillet — BERNARD LAGACÉ, Montréal
31 juillet — PIERRE-YVES ASSELIN, Montréal
7 août — JOHN GREW, Montréal
14 août — ANTON HEILLER, Vienne, Autriche
21 août — RAYMOND DAVELUY, Organiste titulaire Oratoire St-Joseph
28 août — ANTOINE REBOULOT, Paris, France

Organisés par LES CONCERTS SPIRITUELS
$2.50 - Étudiants et Âge d'or $1.00 . . . de l'orgue à $4.50 chacun
Billets en vente les soirs de récitals à 7:30, à la porte
RENSEIGNEMENTS: 733-8211
Attention: À chaque concert 50 billets au jubé
ORATOIRE SAINT-JOSEPH

RADIO-QUÉBEC
Office de Radio-Télédiffusion du Québec
UNE TÉLÉVISION D'ÉTÉ DIFFÉRENTE
ça saute aux yeux!

Dimanche
19 h — SUR DEUX PLANS: l'histoire de l'avion et de l'automobile.
19 h 15 — AU COEUR DES MOTS: ...sur les mots de la langue française.
19 h 30 — RYTHMES: le folklore de différentes ethnies.
20 h — C'EST QUOI ÇA: l'éducation sexuelle au petit écran.
21 h — SI L'MONDE SAVAIT: l'art populaire au Québec.
21 h 30 — TOUT EST POSSIBLE: le monde de la science.

Lundi
19 h — AU P'TITES VUES: les longs métrages "sans commerciaux".
21 h — MAINS HABILES, MAINS AGILES: techniques et travail des artisans québécois.
21 h 15 — TRANSITION: richesses et problèmes de la vieillesse.
21 h 30 — CONTEURS D'IMAGES: les peintres et leurs oeuvres.

Mardi
19 h — BONJOUR, TAMBOUR-MAJOR: les fanfares et leurs musiques.
19 h 30 — LA CHASSE-GALERIE: contes et légendes du Québec.
19 h 45 — LES TOUCHE-À-TOUT: le bricolage pour tous.
20 h — ON N'A PLUS LES SÉANCES QU'ON AVAIT: un tour d'horizon du jeune théâtre québécois.
20 h 30 — LES HOMMES OUBLIÉS: des documents sur les peuplades peu connues.
21 h — LA VIE QU'ON MÈNE: lecture et rencontres avec des auteurs Québécois.

Mercredi
19 h — ROBINSON CRUSOÉ: les aventures de Robinson Crusoé.
19 h 30 — À MÊME LA VIE: psychologie de l'enfant et de l'adolescent.
20 h — POSTE FRONTIÈRE: voyages aux 4 coins du monde.
21 h — EURÉKA: découverte de la nature animée et inanimée.
21 h 30 — ÉLAN SPORTIF: documentaires sur différentes écoles sportives.

Jeudi
19 h — FRANCIS: les aventures d'un jeune garçon dans la jungle africaine.
19 h 15 — GUSTAVE: dessins animés faits en Bulgarie.
19 h 30 — VIENS VOIR: visite des pays d'Europe.
20 h — PORTRAITS: rencontres avec des personnalités québécoises.
21 h — HONNI SOIT QUI MAL Y MANGE: la santé et l'alimentation.
21 h 30 — LES JAZZEURS: la musique de jazz et ceux qui la créent.

Vendredi
19 h — LE PETIT DÉTECTIVE: dessins animés. Les aventures d'un détective perspicace.
19 h 15 — AVEC UN PEU DE GLACE S.V.P.: émission-détente.
20 h — AU PAYS DES LUTRINS: à la découverte du monde de la musique.
20 h 30 — RENDEZ-VOUS '76: le sport amateur et le sport professionnel.
21 h — DESTINATION SÉCURITÉ: les assurances dans leurs diverses facettes.
21 h 30 — LES MOTS DITS: des rencontres avec des écrivains.

Samedi
19 h — UN MAILLON DE LA CHAÎNE: les métiers et les professions des gens qui nous entourent.
19 h 30 — AU P'TITES VUES: les longs métrages "sans commerciaux".
21 h 30 — SANS POINT NI COUTURE: l'artisanat – pour tous.
21 h 45 — BABEL EN TRANSIT: le monde de demain, un problème pour aujourd'hui.

Radio-Québec, 1000, rue Fullum, Montréal, H2K 3L7, téléphone – Montréal 873-4611, à l'extérieur de Montréal – Zénith 5-9680.
VENEZ AVEC NOUS!



Prenez l'Opéra-Express d'Ottawa

Juillet . . . le mois de l'opéra, au Centre National des Arts d'Ottawa. Et l'aventure commence à bord de l'Opéra-Express du CN.

Les jours de spectacle, l'Opéra-Express quitte la gare centrale à 16h45, arrête à Dorval à 17h10 et arrive à Ottawa à 19h. Chaque billet aller-retour, à $20, comprend deux délicieuses collations, et le transport entre la gare et la salle de concert. Vous pouvez aussi profiter des tarifs spéciaux aller-retour du CN, les fins de semaine de juillet (services hôteliers non compris).

Prenez l'Opéra-Express . . . et venez assister à l'Enlèvement au Sérail, à Don Giovanni, ou à la première canadienne du Comte Ory . . . sous la direction, au pupitre, de Mario Bernardi.

Utilisez le bon de commande ci-après pour réserver votre place à bord de l'Opéra-Express et au concert, ou achetez directement vos billets de spectacle aux guichets de la Place des Arts ou de T.R.S. (Montreal Trust, Place Ville-Marie, grands magasins Simpson et Miracle Mart), ou encore, composez 878-3811 pour obtenir plus de renseignements.

festival canada 74

1. L'Enlèvement au Sérail (en anglais)
Encercler le(s) jour(s) 3, 6, 9, 11, 13 juillet
Prix (chaque billet) $3.50 ___ $5.50 ___ $6.50 ___ $7.50 ___

2. Don Giovanni (en anglais)
Encercler le(s) jour(s) 18, 20, 24, 26 juillet
Prix (chaque billet) $3.50 ___ $5.50 ___ $6.50 ___ $7.50 ___

3. Le Comte Orly (en français)
Encercler le(s) jour(s) 25, 27, 30 juillet
Prix (chaque billet) $3.50 ___ $5.50 ___ $6.50 ___ $7.50 ___

Aller-retour, Montréal-Ottawa, par l'Opéra Express du CN $20.00 ___

Représentations, à 20h précises.

*Prière de réserver toute place, à bord de l'Opera-Express, au moins 10 jours avant chacune des représentations.

Total ___

Le Centre National des Arts
Square de La Confédération, Ottawa, Ontario K1P 5W1

Nom ___

Adresse ___

___ Code postal ___

Téléphone ___

Commande de ☐ billet(s). Paiement ci-inclus, par chèque ☐ ou mandat-poste ☐, y compris le tarif de l'Opéra-Express ☐

☐ Demande de renseignements sur les services hôteliers.

Pour obtenir tout renseignement supplémentaire, communiquez avec Le Centre National des Arts, au numéro suivant: 1-613-237-4400.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 23, 24 et 25

CONSEIL D'ÉDUCATION DE NIPISSING
North Bay, Ontario

École Secondaire Franco-Cité
Sturgeon Falls, Ontario

Le Conseil scolaire sollicite des candidatures au poste de PROFESSEUR de:

- **English**
- **Français**
- **Sténographie simplifiée (Pitman)**
- **Initiation au travail (matières académiques, cours de 2 ans et cours réguliers.)**

pour septembre 1974.

M. D. Lafleur, directeur,
Tél.: Bureau (705) 753-1510
Rés. (705) 753-0587

HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU
est à la recherche de

PHYSIOTHÉRAPEUTES
Deux postes ouverts à temps complet

Exigences:
—Etre physiothérapeute diplômé(e) d'une école reconnue.

Cadre du travail:

Hôpital régional moderne de 400 lits, situé à quelque 20 minutes de Montréal. Service de physiothérapie bien équipé. Cas divers et intéressants avec patients externes et hospitalisés dans un milieu progressif et actif.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 21 juin 1974, au:

Directeur du personnel,
Hôpital du Haut-Richelieu,
920, Boul. du Séminaire,
St-Jean, P.Q.
Tél: (514) 348-6101, poste 220.

Centre Hospitalier du Très St-Rédempteur de Matane

Poste ouvert :

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions :
— Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le Directeur Général dirige et coordonne toute l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements.
— Il assure la mise à exécution des résolutions du Conseil d'Administration et du Comité Administratif.
— Il prépare le budget de l'établissement ainsi que les plans d'organisation de l'établissement pourvoyant notamment, conformément à la loi et aux règlements, à la création des services administratifs requis et à leur direction et soumettre ce budget et ces plans pour approbation au Conseil d'Administration.

Exigences :
Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives ou équivalent. Expérience d'au moins 5 ans en milieu hospitalier.

Rémunération :
Selon les échelles du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir un curriculum vitae complet avant 17 heures, le 4 juillet 1974 au :

Président du Conseil d'Administration
Concours Directeur Général
Centre Hospitalier du Très-St-Rédempteur
333, rue Thibault
Matane — Québec
G4W 2W5

La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

Requiert les services d'un

INSPECTEUR

DESCRIPTION GÉNÉRALE:
— Est responsable, sous surveillance, de l'inspection des caisses populaires.

— Veille à l'application des normes et procédés comptables généralement en usage, ainsi qu'à celle des lois générales ou spéciales régissant les caisses populaires.

LIAISONS:
Relève du chef de groupe.

QUALIFICATIONS:
A) Académiques: Formation universitaire en sciences comptables ou administratives, cependant, une expérience pertinente peut compenser pour le manque de formation.

B) Expérience: Une année (1) dans le domaine de la comptabilité.

APTITUDES:
— Jugement, initiative.
— Esprit d'analyse et de synthèse.
— Facilité de communication.
— Sens de l'organisation.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Le salaire variera suivant les qualifications et l'expérience.
— Avantages sociaux complets.
— Lieu de travail: région de Montréal (ABITIBI)

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 22 juin 1974 à:

LA DIRECTION DU PERSONNEL,
LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC
DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS,
150 AVENUE DES COMMANDEURS,
LÉVIS, QUÉ.

LE COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT

requiert les services de professeurs à demi-temps pour le **département de psychologie** pour les cours suivants:

Concours 74-E-33:
- Relations humaines (904)
- Psychologie industrielle (911)

Qualifications:
— Maîtrise en psychologie ou l'équivalent.
— Expérience pertinente.

Salaire:
Selon les normes de la convention collective.

Faire parvenir votre curriculum vitae pour le 20 juin 1974 au:

Service du personnel,
Collège Edouard-Montpetit,
945, chemin Chambly,
Longueuil, Qué. J4H 3M6

La Commission Scolaire de Malartic
Directeur d'école

Poste:
Directeur d'une école institutionnelle de niveau élémentaire, composée des deux (2) écoles suivantes:

Louis-Querbes de Cadillac: 170 élèves, 7 enseignants
Charles-René Lalande 75 élèves, 4 enseignants

Traitement:
Selon la politique salariale du Ministère de l'éducation

Début d'emploi:
Au début du mois d'août.

N.B. *Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature et leur curriculum vitae avant le 21 juin 1974 à l'adresse suivante:*

M. Denis Langlois,
Directeur général
Commission Scolaire de Malartic,
665, rue Royale, C.P. 4077,
Malartic, P.Q.
J0Y 1Z0

LE CEGEP DE HULL

"Pour l'année 1974-75, le département des Techniques cartographiques du CEGEP de Hull recherche les services de trois professeurs de Techniques cartographiques à temps complet.

1. **Professeur en Techniques cartographiques (Arts graphiques)**
   Le candidat devra être familiarisé avec tous les procédés photolithographiques. Une spécialisation dans les procédés photomécaniques serait un avantage.
2. **Professeur en Techniques cartographiques (Arpentage)**
   Le candidat devra posséder les connaissances requises pour dispenser les cours suivants:
   — Topométrie (arpentage)
   — Projections cartographiques
   — Astronomie de position
   Pour l'obtention de ce poste, une formation universitaire ou l'équivalent serait un avantage.
3. **Professeur en Techniques cartographiques (Dessin)**
   Le candidat devra posséder les connaissances requises pour dispenser les cours suivants:
   — Sciences graphiques (dessin technique)
   — Dessin topographique
   — Matériaux et instruments de dessin (mise en plans, tracé sur couche, etc.)

Pour se procurer le formulaire de demande d'emploi, écrire au:

Service du personnel,
CEGEP de Hull,
289, boul. Taché,
Hull, P.Q.
J8X 3X8

Le Service du personnel est à la recherche d'un

CONSEILLER EN FORMATION

DESCRIPTION:
Sous l'autorité du coordonnateur de la division de la Formation et de l'Animation, est responsable du développement en vue de la mise en application de programmes intégrés de formation du personnel, des dirigeants, des membres et du public en général; procède à des analyses et des recherches; prépare des contenus de programmes ou de cours, sélectionne les techniques appropriées à chaque intervention de formation; conseille les cadres dirigeants des Caisses populaires et de l'Union régionale en ce qui a trait à la formation des dirigeants, membres ou public et suggère les programmes appropriés de formation du personnel; effectue le suivi des programmes existants, en évalue la portée et les résultats, participe à titre de conseiller à la mise sur pied de projets communautaires à caractère social, à la préparation des plans d'action et calendriers d'exécution, au choix des ressources et aux ententes avec d'autres organismes dans le cadre de son travail.

EXIGENCES:
— Formation universitaire de préférence en sciences humaines.
— 3 ans d'expérience pertinente à la fonction.
— Une bonne connaissance du fonctionnement général de Caisses populaires, banques ou autres institutions financières serait un atout.
— Aptitudes particulières pour les travaux d'analyse, de recherche ou de conception.
— Connaissances pratiques des techniques pédagogiques, d'animation ou autres utilisées en formation.
— Capacité de travailler en équipe.
— Facilité à transiger avec les autres.
— Très bonne expression verbale et écrite.

CONDITIONS:
Avantages sociaux usuels et salaire selon expérience et qualifications.
Toute personne intéressée doit faire parvenir sa demande par écrit avant le 21 juin 1974 au:

Service du personnel,
L'Union régionale de Québec des C.P.D.,
59, avenue Bégin,
Lévis, Qué. G6V 6P6

CHEF CONTREMAÎTRE

Un important fabricant de produits textiles est à la recherche d'un chef contremaître pour son service d'entretien.

Le titulaire dirigera une équipe de travailleurs affectée aux travaux de réparations, d'entretien général et de construction nécessaires au bon fonctionnement de l'usine.

Qualifications:
Le candidat possède quelques années d'expérience dans la direction de travailleurs et doit pouvoir lire et interpréter des plans.

Salaire: Selon la compétence du candidat.

Prière de répondre par écrit au:

Directeur du personnel,
Associated Textiles Canada Ltd,
271, Notre-Dame nord,
Louiseville, Qué. J5V 1X9

Directeur d'usine adjoint

La Société The Ogilvie Flour Mills Company, Ltd., membre du groupe de compagnies de John Labatt Limitée, recherche un directeur d'usine adjoint pour sa minoterie de Montréal.

Le titulaire du poste devra assister le directeur de l'usine dans toutes les activités de la minoterie y compris les relations industrielles. Le personnel de l'usine comprend environ 300 employés payés à l'heure et 45 employés qui touchent des appointements.

La préférence sera donnée à un candidat qui possède un diplôme universitaire ou une expérience équivalente. Il devra absolument posséder de l'expérience en gestion de la production, acquise, de préférence, dans l'industrie alimentaire ou dans une industrie connexe. Ce poste offre d'excellentes perspectives d'avenir.

Les candidats qualifiés doivent faire parvenir leur curriculum vitae et indiquer les appointements désirés à . . .

Service du personnel
Casier postal 6089
Montréal, Québec H3C 3H1
a/s M. P.A. Cauchy

Collège du Vieux Montréal

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

FONCTION
Sous l'autorité du directeur général le directeur des services administratifs est responsable de la coordination des services administratifs du cégep: Les services financiers, de l'équipement, de l'organisation et de l'informatique.

Il assume l'administration des systèmes et procédures des biens, meubles et immeubles et l'administration budgétaire et financière du cégep.

Il conseille le directeur général pour l'établissement des politiques de gestion du cégep en ces matières.

QUALIFICATION ET EXPÉRIENCE
Diplôme universitaire en administration ou l'équivalent. Avoir un minimum de cinq années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT
Selon la politique administrative et salariale, en fonction de la compétence et de l'expérience du candidat. (Minimum - maximum: $14,210. - $22,743.)

FAIRE PARVENIR VOS DEMANDES ET CURRICULUM VITAE AVANT LE 15 JUILLET 1974, au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Cégep du Vieux Montréal
1430, rue St-Denis
Montréal, Qué.

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

L'Institut National de la Recherche Scientifique est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES FINANCES

Fonctions:
Relevant du directeur administratif, le directeur des finances est responsable:

de la préparation des prévisions budgétaires, des budgets et de leurs révisions, des états financiers périodiques et annuels concernant les fonds de recherche, d'investissements et de fiducie pour chacune des unités de l'Institut;

de l'élaboration et du fonctionnement d'un système de comptabilité financière et analytique approprié;

des décisions concernant l'ensemble des mouvements de trésorerie;

de la supervision de la division des achats.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire en sciences administratives et être membre de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec (C.A.). Avoir un minimum de trois (3) années d'expérience dans la gestion financière.

Lieu de travail:
Complexe scientifique du Québec
555, boulevard Henri IV
Québec.

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience

Seules les candidatures écrites reçues avant le 21 juin 1974 seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuilez faire parvenir votre curriculum vitae complet au:

Directeur du personnel
Institut National de la
Recherche Scientifique
C.P. 7500
Québec
G1V 4C7

Le Conseil de l'Éducation de Hearst

L'école secondaire de Hearst requiert, pour le 3 septembre 1974, les services des professeurs **bilingues** suivants:
1 - Anglais (9 à 11)
1 - Biologie (10 à 13) et sciences physiques
1 - Dessin
1 - Électricité et dessin industriel

Salaire:
Cat. I, minimum $8,450.
augmentation annuelle de $600.

Les professeurs qualifiés et **bilingues** peuvent appeler à frais virés.

Demande écrite à:

J. J. Tessier, Principal
C.P. 7000
Hearst, Ontario
Tél.: (705) 362-4283 - bureau
(705) 362-4182 - domicile

D. Blouin, *Président* — **D. Bisson**, *Administrateur*

c.e.g.e.p. de saint-laurent

Postes ouverts :

Professeurs à plein temps ou à temps partiel

No du concours	Disciplines
P74-039	Comptabilité 101-201-301
P74-040	Structures de l'entreprise 116
P74-041	Option finance — option marketing

Qualifications requises :
Diplôme universitaire de 1er cycle dans la discipline à enseigner et, de préférence, expérience pédagogique.

Date d'entrée en fonction :
Le 22 août 1974.

Les personnes intéressées sont priées de poser leur candidature au plus tard à 17h., vendredi le 21 juin 1974 comme suit:

Cegep de Saint-Laurent,
Concours P74- (voir note),
625, boul. Ste-Croix,
Ville St-Laurent H4L 3X7

Note :
Veuillez indiquer le numéro du concours pour lequel vous postulez.

PHARMACIEN
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'ENTREPRISE
Une compagnie de produits pharmaceutiques de premier plan, située dans la banlieue ouest de Montréal et possédant des laboratoires modernes parfaitement équipés pour la recherche.

L'EMPLOI
Nous avons un emploi immédiat dans nos laboratoires de recherche. Les responsabilités pour ce poste incluant des études de formulation, l'évaluation de la stabilité et l'échelonnage des travaux pour tous les produits pharmaceutiques sous leurs diverses présentations.

LE CANDIDAT
Possède un baccalauréat ou une maîtrise en pharmacie et de préférence deux ans d'expérience dans ce domaine. Il doit avoir un esprit créateur et de la facilité à communiquer.

Si vous voulez avoir plus de détails au sujet de cette offre, écrivez en toute confiance et en donnant tous les détails nécessaires sur votre formation et votre expérience au Chef du Service de l'embauchage.

LABORATOIRES MERCK FROSST
B.P. 1005
Pointe-Claire - Dorval 700, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES VIEILLES FORGES

offre d'emploi

PRINCIPAL
À L'ÉCOLE INITIATION AUX SERVICES EN ENFANCE INADAPTÉE AU NIVEAU SECONDAIRE

fonctions :
— Sous l'autorité du directeur général ou de la personne déléguée à cette fin par la commission conformément aux règlements édictés en vertu des articles 202D) et 204 de la Loi de l'instruction publique (Loi 27 — 1971), le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école.
— Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la commission.
— Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.
— Il dirige l'équipe de gestion de l'école.
— L'équipe de gestion comprend le(s) directeurs(s) adjoint(s) de l'école.

exigences
— Détenir un brevet d'enseignement.
— Avoir 16 années de scolarité.
— Posséder 5 années d'enseignement, de préférence avec des déficients mentaux.
— Avoir 3 années de service.
— N'avoir aucune note défavorable au dossier.
— Être capable d'organiser les ateliers de travail.

traitement
Selon la politique salariale du personnel de direction d'école.

Seront seules retenues les demandes reçues sur formulaire officiel avant le 26 juin 1974.

Prière d'indiquer sur l'enveloppe le titre du poste sollicité.

Votre candidature sera traitée confidentiellement.

Vous demandez le formulaire officiel et le retournez dûment complété à:

La Commission Scolaire Régionale
des Vieilles Forges
a/s Directeur des services du personnel
3255, rue Foucher
Trois-Rivières
G9A 5E7

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 24 et 25

Une ville de la Rive-Sud
recherche un

URBANISTE

Se rapportant au Directeur des services techniques, l'urbaniste devra:
— faire la coordination du travail des urbanistes-conseils, de la Commission d'Urbanisme de la ville, dans l'élaboration d'un schéma directeur modifié d'aménagement du territoire;
— assumer la responsabilité du service des permis et des inspections.

Qualifications:
— Détenir un diplôme d'études supérieures en urbanisme;
— Avoir un minimum de 3 années d'expérience dans le domaine municipal;
— Posséder une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Traitement:
Le salaire sera à la mesure de l'expérience du candidat.

Envoyez curriculum vitae, à:

CASE 2336, LE DEVOIR

Toute réponse sera gardée confidentielle.

GÉRANT DE PROGRAMMATION

Une importante compagnie d'assurance-vie canadienne-française recherche, pour son Siège Social situé à Montréal, une personne apte au management.

DESCRIPTION GÉNÉRALE:
— Dirige un personnel de 8 personnes;
— Fait partie des cadres de la compagnie;
— Travaille en étroite collaboration avec les autres divisions de l'informatique;
— Organise, coordonne et contrôle les activités de programmation;
— Élabore les normes et politiques de programmation dans la compagnie;
— Collabore à la définition des politiques d'informatique.

QUALIFICATIONS:
— Académiques:
Minimum de 15 ans de scolarité
— Expérience
Deux (2) années d'expérience de management.

RÉMUNÉRATION:
Selon qualifications et expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Alliance mutuelle-vie — **C.P. 790, Succursale B, Montréal H3A 1E9**

La Commission Scolaire Berthier-Dautraie

Postes disponibles :

PRINCIPAL ET PRINCIPAL ADJOINT

Lieu de travail :
École St-Joseph, Berthierville, école élémentaire de 560 élèves.

Dtae d'entrée en fonctions : 1er juillet 1974.

Attributions :
— Sous l'autorité du directeur général, ou de la personne déléguée à cette fin, le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école.
— Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école conformément aux politiques et aux règlements de la commission.
— Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et le milieu desservi par l'école; il dirige l'équipe de gestion de l'école.

Critères d'éligibilité :
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère.
— Une formation universitaire exigeant au moins 15 années de scolarité.
— Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif.
— Une expérience de 5 ans directement reliée aux fonctions à remplir ou l'équivalent.

Rémunération :
Selon les politiques administratives et salariales du ministère de l'Éducation.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Les Services du personnel,
Commission Scolaire Berthier-Dautraie,
490, avenue du Collège,
Berthierville, Qué.

Fin du concours : le 21 juin 1974

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE
740, rue Galt ouest, Sherbrooke, P. Qué.
SERVICE DU PERSONNEL

ANALYSTE EN INFORMATIQUE

ENDROIT:
Commission Scolaire Régionale de l'Estrie
Division de l'Informatique

ATTRIBUTIONS:
— Recueillir, mettre en ordre, évaluer, analyser et synthétiser les données d'un problème;
— Proposer une solution et déterminer un plan de traitement par ordinateur (diagramme général);
— Préparer les diagrammes détaillés des programmes;
— Codifier des données de façon logique;
— Préparer les informations pour les essais (test), tester et mettre les programmes au point;
— Préparer la documentation des programmes et les instructions de l'opérateur;
— Évaluer, rectifier et épurer les programmes existants pour tenir compte des changements dans les exigences des systèmes;
— Accomplir toute autre tâche que pourrait lui confier son supérieur.

QUALIFICATIONS EXIGÉES:
— Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée;
— Expérience d'au moins trois (3) ans en analyse de système et en programmation;
— Une connaissance du JCL d'IBM pour un ordinateur de grande puissance;
— Une connaissance des langages COBOL et FORTRAN;
— Une connaissance des utilitaires d'IBM.

ÉQUIPEMENT:
Ordinateurs: IBM 370 modèle 165 et IBM 370 modèle 155.

TRAITEMENT au 1er juillet 1974:
de $12,235. à $17,116. selon l'expérience.

Expédier demande et curriculum vitae au plus tard le 19 juin 1974 à :

Monsieur Lucien Carrier
Le Coordonnateur de l'Emploi
Commission Scolaire Régionale de l'Estrie
740, rue Galt ouest
Sherbrooke, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE DE GATINEAU

OFFRE D'EMPLOI

Enseignants pour élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage

Nature de l'emploi :
1) classes de récupération
2) classes d'attente
3) mésadaptés sociaux — affectifs graves
4) débilité mentale légère

Qualifications requises :
Brevet d'enseignement spécifique ou qualifications légales pour enseignement à ces clientèles.

Faire parvenir curriculum vitae pour vendredi, le 21 juin 1974. ou téléphoner pour rendez-vous au numéro 663-9221.

Directeur du Personnel
Commission Scolaire de Gatineau
225, rue Notre-Dame
Gatineau
J8P 6J2

COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE

Une occasion de défi dans la comptabilité industrielle se présente à quelqu'un qui désire poursuivre une carrière dans ce domaine.

Le titulaire aura l'entière responsabilité de tout ce qui concerne le service de la comptabilité de l'usine. Les qualifications exigent un R.I.A., C.A. ou l'équivalent, un peu d'expérience en supervision et un minimum de 5 ans d'expérience dans la comptabilité industrielle.

Le lieu de travail pour ce poste est situé à notre usine de Drummondville, Québec, et les frais de déménagement seront à discuter.

Les candidats intéressés devront répondre par écrit, en mentionnant le salaire désiré, au:

SURVEILLANT DE L'EMPLOI

dominion textile limitée

Case postale 6250,
Montréal, Qué. H3C 3L1

HÔPITAL DE MONT-JOLI INC.

OMNIPRATICIEN DEMANDÉ

Travail à plein temps auprès des malades psychiatriques hospitalisés.
Semaine de 35 heures réparties sur 5 jours. Salaire selon la convention collective des Omnipraticiens en milieu psychiatrique. Bénéfices marginaux habituels. Possibilité d'avoir une clientèle privée en dehors des heures d'ouvrage.

Pour informations:

Dr F.X. Beaulieu
Directeur des Services Professionnels
Hôpital de Mont-Joli Inc.
800, ave Sanatorium
Mont-Joli, G5H 3L6
Tél.: 418-775-7261

Le Conseil de l'Éducation de Hearst

DIRECTEUR TECHNIQUE

L'école secondaire de Hearst est à la recherche d'un directeur technique bilingue pour le 3 septembre 1974.
C'est une école polyvalente secondaire composée de 800 étudiants. Le département est moderne et parfaitement outillé dans tous les domaines techniques. Le directeur consacrera cinquante pour cent de son temps à la direction de six professeurs et cinquante pour cent, à l'enseignement. L'occasion est donnée à la personne intéressée d'acquérir de l'expérience administrative. Vous ferez partie d'un groupe actif et aurez l'occasion d'implanter votre propre philosophie éducative.
Éventail de salaire: $12,000 à $18,750 selon les qualifications.

Demande écrite à:

J. J. Tessier, Principal
C.P. 7000
Hearst, Ontario
Tél.: 705-362-4283 bureau
705-362-4182 domicile

D. Blouin, *Président* — **D. Bisson**, *Administrateur*

AGENT D'INFORMATION

Dominion Textile, un important "leader" dans l'industrie du textile au Canada, est à la recherche d'une personne qui aidera à faire connaître à l'échelle internationale, notre entreprise, nos produits et notre expansion.

Cette personne, qui doit avoir un sens très développé de la communication, dans les deux langues, travaillera au département des Relations publiques et nous secondera dans nos activités journalières.

Les responsabilités spécifiques du titulaire comprendront: les relations entre le personnel, la publicité, la photographie, la traduction de nouveaux items, dirigera les activités des différents journaux des usines et aura aussi à rencontrer les media d'information.

Le candidat choisi possédera un diplôme en Arts et Lettres, Communications ou en Journalisme et devra avoir au moins 2 années d'expérience dans les journaux, le contact avec le public, la photographie, etc. Habileté à dactylographier ses propres textes serait un atout. Parler et écrire couramment les deux langues est essentiel.

Les personnes intéressées doivent s'adresser par écrit seulement en mentionnant l'expérience et le salaire exigé à:

M. R. Lambertucci,
Surveillant de l'Emploi,
Case postale 6250
Montréal, Québec H3C 3L1

dominion textile limitée

Une ville de la Rive-Sud
recherche un

INGÉNIEUR MUNICIPAL

Se rapportant au Directeur des services techniques, l'ingénieur municipal devra:
— superviser directement le travail du Service du génie de la ville;
— faire l'étude de projets, estimer les coûts, étudier leur rentabilité et en faire des recommandations au Directeur des services techniques.

Qualifications:
— Être ingénieur civil de préférence;
— Être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec;
— Avoir un minimum de 3 années d'expérience dans le domaine municipal.

Traitement:
Le salaire sera à la mesure de l'expérience du candidat.

Envoyez curriculum vitae, à:

CASE 2337, LE DEVOIR

Toute réponse sera gardée confidentielle.

ANALYSTE JUNIOR DES MÉTHODES

Notre département intégré aux méthodes et procédures offre présentement une occasion de carrière à un individu qui travaille déjà dans le domaine des méthodes et procédures.

Comme analyste junior des méthodes, le titulaire aura les responsabilités suivantes:
— Vérifier le statut des procédures existantes et en proposer des révisions, si nécessaire.
— Rédiger et émettre une nouvelle documentation des systèmes.
— Conserver et distribuer le Manuel de Procédures.
— S'occuper du Programme de Contrôle des Formulaires de la Compagnie.

Pour être qualifié à ce poste fort intéressant, le candidat devra avoir un minimum de 2 années d'études universitaires avec 1 ou 2 ans d'expérience des affaires. Cette personne devra aussi être apte à pouvoir communiquer d'une manière claire et précise.

Les personnes intéressées peuvent écrire ou se présenter, au:

SURVEILLANT DE L'EMPLOI

dominion textile limitée

Case postale 6250,
Montréal, Qué. H3C 3L1

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE ET DES ILES-DE-LA-MADELEINE

EST À LA RECHERCHE D'UN

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Directeur Général, assumer la responsabilité de la planification des objectifs généraux et spécifiques des programmes et assurer le contrôle de la qualité des services.

ENDROIT:
Gaspé (siège administratif du C.S.S.).

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire de 2ième cycle en sciences humaines.
Cinq (5) ans d'expérience dans le domaine social.
Familier avec les techniques de recherche et de planification.
Posséder un certain sens de l'organisation, esprit créateur et aptitudes à travailler en équipes.

RÉMUNÉRATION:
Jusqu'à $18,000.00 selon l'expérience et les qualifications. Avantages sociaux complets.

Faire parvenir votre curriculum vitae avec mention "confidentiel" au plus tard le 28 juin 1974 au:

Directeur Général,
Centre de Services Sociaux de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine,
C.P. 39, GASPÉ, P.Q.

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR ADJOINT
SERVICE DE L'ÉVALUATION

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur et commissaire à l'Évaluation, le titulaire du poste est responsable de la planification, la coordination et le contrôle des activités administratives du service en vue de l'atteinte efficace des activités opérationnelles. Le candidat recherché possède de fortes aptitudes au niveau de la conception de normes et techniques de travail et de la direction d'employés.

QUALIFICATIONS:
Diplôme de premier cycle universitaire, de préférence en sciences administratives. Expérience pertinente de plus de cinq (5) années.

TRAITEMENT:
Le traitement sera déterminé en fonction de l'expérience et des qualifications du candidat choisi. Bénéfices sociaux avantageux.
Ce poste s'adresse aux personnes dont le traitement annuel est actuellement supérieur à $15,000.

INSCRIPTION:
Les personnes intéressées doivent transmettre leur offre de service avant **mercredi le 26 juin 1974 à 16h30** au service du Personnel, **Communauté urbaine de Québec, 930 Chemin Ste-Foy, Québec G1S 2K9.** Des formules d'inscription peuvent être obtenues en s'adressant à la réceptionniste au siège social de la Communauté urbaine de Québec ou en téléphonant à (418) 681-9611.

MENTIONNER: CONCOURS 14-74

collège de sherbrooke

CAMPUS GRANBY

LE POSTE:
RESPONSABLE DE L'OPTION TECHNIQUE TOURISTIQUE

NATURE DU TRAVAIL:
Certains cours en tourisme et responsabilité entière de l'option.

QUALIFICATIONS:
Études collégiales ou universitaires pertinentes et expérience dans le milieu touristique.

SALAIRE: Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre curriculum vitae ou appeler pour le 21 juin.

Campus Granby,
M. Denis Avery,
Directeur de l'Enseignement,
100, Dufferin, Granby,
Tél.: 514-372-6614

SUPERVISEUR DE PROJETS

Nous offrons une excellente occasion de carrière avec défi, à une personne qui peut nous seconder dans l'expansion et la modernisation de nos moyens de fabrication pour nos produits grège.

Les fonctions comprennent: la préparation des plans et spécifications, la planification, la supervision des installations, le travail complémentaire et le contrôle entier des coûts de projets.

Le candidat que nous recherchons aura de bonnes connaissances déjà acquises dans la technique du textile et devra posséder une certaine habileté de l'administration et de l'ingénierie, et pourra s'exprimer en français et en anglais.

Répondre par écrit, en mentionnant l'expérience et le salaire désiré au:

SURVEILLANT DE L'EMPLOI

dominion textile limitée

Case postale 6250,
Montréal, Qué. H3C 3L1

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES ÎLE DE HULL, PTE-GATINEAU, TOURAINE

ouvre le poste suivant

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E): (1)

Fonctions:
— Sous l'autorité du Conseil d'Administration, voit à l'administration générale du C.L.S.C.
— Il est responsable de la planification et de la conception des programmes, tel que définie par les citoyens du milieu.
— Il voit au contrôle et à l'évaluation de ces programmes.
— Il coordonne et anime l'équipe de travail du centre.
— Il voit à établir et maintenir des relations avec les groupes du milieu et les établissements du réseau, et le Ministère des Affaires Sociales.

Exigences:
— A une expérience de travail avec les groupes populaires.
— Connaît le milieu.
— Connaît la loi 65 et ses implications, particulièrement le rôle du C.L.S.C.
— A déjà eu à coordonner et/ou diriger les activités d'un groupe de travail ou d'un organisme.
— A des intérêts et aptitudes pour le travail d'équipe.

Salaire:
Selon la compétence et l'expérience du candidat.

Demande et curriculum vitae pour le 21 juin. Expédier à:

Président du Conseil d'Administration,
C.L.S.C. Île de Hull, Pte-Gatineau, Touraine,
205, rue Notre-Dame,
Hull, P. Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES VIEILLES FORGES

offre d'emploi

PRINCIPAL
(DIRECTEUR DE CENTRE)

À l'école Marie-Immaculée en enfance inadaptée, (normes 1/8 — 1/6), pour débiles moyens.

fonctions :
— Sous l'autorité du directeur général ou de la personne déléguée à cette fin par la commission conformément aux règlements édictés en vertu des articles 202D) et 204 de la Loi de l'instruction publique (Loi 27 — 1971), le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école.
— Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la commission.
— Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.
— Il dirige l'équipe de gestion de l'école.
— L'équipe de gestion comprend le(s) directeur(s) adjoint(s) de l'école.

exigences :
— Détenir un brevet d'enseignement.
— Avoir 16 années de scolarité.
— Posséder 5 années d'enseignement, de préférence avec des débiles moyens.
— Avoir 3 années de service.
— N'avoir aucune note défavorable au dossier.

traitement :
Selon la politique salariale du personnel de direction d'école.

Seront seules retenues les demandes reçues sur formulaire officiel avant le 26 juin 1974.

Prière d'indiquer sur l'enveloppe le titre du poste sollicité.

Votre candidature sera traitée confidentiellement.

Vous demandez le formulaire officiel et le retournez dûment complété à :

La Commission Scolaire Régionale
des Vieilles Forges
a/s Directeur des services du personnel
3255, rue Foucher
Trois-Rivières
G9A 5E7

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 23 et 25

DIRECTEUR,
SERVICE DE L'ÉVALUATION IMMOBILIÈRE

La plus importante Société de Fiducie au Canada, requiert les services d'un Directeur pour son service d'Évaluation Immobilière.

Le poste :
Le candidat choisi relèvera du Directeur de la Division des Immeubles de notre succursale de Montréal. Il assumera toute responsabilité pour le département, particulièrement en ce qui concerne la diversification de nos services d'évaluation, le développement du personnel et l'expansion des affaires.

Le candidat :
— Sera E.A. et / ou A.A.C.I. et aura plusieurs années d'expérience dans ce domaine.
— Il sera énergique, bilingue, et aura déjà démontré ses capacités administratives et ses qualités de chef.

Le salaire :
sera en fonction des qualifications et de l'expérience.

Veuillez adresser, sous pli confidentiel, votre curriculum vitae, fournissant les détails relatifs à votre formation et votre expérience et indiquant le salaire désiré, à :

James A. McCann,
Agent au Personnel,
630 ouest, boul. Dorchester,
6e étage,
Montréal, P.Q. H3B 1S6

TRUST ROYAL

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX
OFFRES D'EMPLOI

POSTE :
Directeur de centre (éducation des adultes)

LIEU DE TRAVAIL :
Polyvalente St-Jérôme.

SALAIRE :
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

QUALITÉS REQUISES :
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner ou autorisation appropriée à l'éducation des adultes.
— Diplôme universitaire exigeant au moins seize (16) années de scolarité, ou l'équivalent.
— Six (6) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans l'éducation des adultes et, de préférence, de l'expérience dans un poste de direction.

NO DU CONCOURS : DC-1674.

POSTE :
Un (1) psychologue scolaire

LIEU DE TRAVAIL :
Région de Saint-Jérôme.

SALAIRE :
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

QUALITÉS REQUISES :
1) Détenir une maîtrise en psychologie.
2) Être membre de la Corporation des Psychologues de la province de Québec.

NO DU CONCOURS : PS-12674.

*Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un dossier complet et un curriculum vitae, **avant le 28 juin 1974**, à l'adresse suivante :*

Commission scolaire régionale
Dollard-des-Ormeaux,
Services du personnel,
300, rue Longpré,
St-Jérôme, Cté Terrebonne, P.Q.

Prière de mentionner le numéro du concours sur l'enveloppe.

OFFRE D'EMPLOI

La Commission Régionale du Golfe

requiert les services

D'UN (1) ANIMATEUR DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE, DU SPORT ET DES LOISIRS

Lieu de travail
Centre Administratif, 30, rue Comeau, Sept-Îles.

Nature du travail
L'animateur de ce corps a comme fonction, suivant les politiques de la commission, d'évaluer les besoins du milieu en matière d'activités d'éducation physique, de sport et des loisirs, et d'apporter la contribution de ses ressources à l'organisation, à la promotion et à l'animation des activités propres à la satisfaction de ces besoins.

Attributions caractéristiques
L'animateur des activités d'éducation physique, de sport et des loisirs assure le bon fonctionnement des activités sportives intra-murales et extra-murales.

Il met à jour l'ensemble des moyens dont le milieu dispose et qui peuvent servir à la réalisation des activités de son secteur. Il voit au respect des règles du jeu sur le fonctionnement des activités : définition de l'activité, structure de travail, rythme, financement, etc. . . .

Il assure l'organisation d'activités temporaires. Il réunit régulièrement les personnes attachées à la conduite des activités pour réviser et relancer le travail.

Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

Qualifications requises
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle avec champ de spécialisation en éducation physique.
Trois ans d'expérience.

Rémunération
Selon les politiques administratives et salariales du ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à :

LES SERVICES DU PERSONNEL,
30, rue Comeau,
Sept-Îles.

FIN DU CONCOURS : 28 juin 1974

ALGONQUIN
DIVISION DE LA TECHNOLOGIE ET DES MÉTIERS
Le département
Réfrigération et climatisation
recherche un

PROFESSEUR BILINGUE

FONCTIONS :
Le candidat choisi enseignera la Réfrigération et la Climatisation en français et en anglais.
Pouvoir enseigner le Chauffage est un atout.

EXIGENCES :
Les candidats doivent au moins être des ouvriers compétents ayant terminé la 12e année ou l'équivalent et ayant acquis six ans d'expérience ou des diplômés d'un programme d'un ou deux ans en Climatisation et réfrigération d'un collège communautaire ayant acquis six ans d'expérience.

TRAITEMENT :
Selon les titres et l'expérience, la nomination se fera à l'un des niveaux suivants :

Maître adjoint	$8,800 — $13,900
Maître associé	$9,200 — $15,800
Maître	$9,800 — $16,900

(échelle en négociation)
Le Collège offre également une gamme complète d'avantages sociaux.

ENTRÉE EN FONCTIONS : le 1er août 1974.

Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au

Service du personnel
1385, avenue Woodroffe
OTTAWA, Ontario K2G 1V8

au plus tard le 24 juin 1974 — CONCOURS N° 145-74

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU
OFFRE D'EMPLOI

POSTE :
Directeur de la filiale à Dolbeau

FONCTIONS :
— Il planifie, organise, coordonne et contrôle la distribution des services sociaux dans le secteur de Dolbeau et des municipalités environnantes.
— Représente la direction de l'agence auprès de la clientèle et de la population desservie par la filiale dont il a la responsabilité.
— Collabore à l'élaboration des politiques de l'agence et assume toute autre responsabilité pertinente à cette fonction sur demande de son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS :
— Diplôme universitaire ou collégial en sciences administratives ou humaines. Toute expérience pertinente sera prise en considération.
— Capacité d'assumer des responsabilités de direction de personnel, d'organisation de travail et d'administration.

CONDITIONS DE TRAVAIL :
— Salaire et conditions de travail basés sur les normes en cours dans les agences de service social.
— Prime de responsabilité.

DEMANDE :
— Toute demande pourra être faite par écrit, incluant le curriculum vitae, avant le 25 juin 1974, à 5 heures p.m. au :

Directeur du personnel
Centre de Services sociaux
Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau
599, rue Hôtel-Dieu
Chicoutimi, Qué.
tél. : 418-549-3254

La Commission Régionale du Golfe

requiert les services

D'UN (1) CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ENFANCE INADAPTÉE

Lieu de travail
Centre Administratif, 30, rue Comeau, Sept-Îles.

Nature du travail
Le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle en enfance inadaptée; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

Attributions caractéristiques
Le conseiller pédagogique se tient au courant des recherches, des changements et des innovations dans le domaine pédagogique, particulièrement en ce qui concerne les programmes et méthodes pédagogiques, les activités complémentaires, les manuels et autres matériels didactiques et l'évaluation du rendement scolaire.
Conformément à la politique établie par la commission, il voit à l'implantation des innovations, sur base expérimentale ou autrement; il fait connaître les exigences de l'évaluation. Il doit conseiller la commission et les personnes intéressées par ces sujets. Il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant de l'enfance inadaptée.
Il contrôle les résultats de l'application des diverses méthodes et évalue le progrès des élèves principalement en fonction de ces méthodes.
Il peut conseiller en particulier sur l'achat d'équipement et de matériel didactique ainsi que sur l'aménagement des locaux.
Il peut en outre conseiller sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel pédagogique, planifier ces programmes et en évaluer les résultats.
Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans la pédagogie de l'enfance inadaptée.
Avoir une expérience minimum de trois années d'enseignement en enfance inadaptée.

Rémunération
Selon les politiques administratives et salariales du ministère de l'Éducation.

IES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR LEUR CANDIDATURE À -

Les services du Personnel,
30, rue Comeau,
Sept-Îles.

FIN DU CONCOURS : 28 juin 1974

Collège Saint-Jean-sur-Richelieu
COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

Le Collège St-Jean-sur-Richelieu recherche les services de professeurs dans les disciplines suivantes :

— un professeur féminin en éducation physique

en remplacement d'un professeur en congé d'études (1974/75)

Exigences :
Diplôme universitaire avec spécialisation en natation.

— un professeur en sociologie

Exigences :
Maîtrise de préférence.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 20 juin 1974 à :

Jules Roy,
Directeur des services du personnel,
Collège St-Jean-sur-Richelieu,
C.P. 310,
St-Jean, Qué.

La Commission Scolaire de Valleyfield

requiert les services d'un

PSYCHOLOGUE

pour le secteur élémentaire

Qualification exigée:
Diplôme universitaire de 2e cycle en psychologie scolaire.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du document no 25 ($9,192 - $17,116).

Entrée en fonction:
Le 1er juillet 1974.

Les demandes écrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent nous parvenir avant le 26 juin 1974 à l'adresse suivante:

Service du personnel,
a/s M. Jean Faille, Directeur du personnel,
115, rue St-Charles,
Valleyfield, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES VIEILLES FORGES
offres d'emploi

DEUX (2) PSYCHOLOGUES

fonctions :
Le rôle principal du psychologue est de fournir une assistance professionnelle aux élèves en vue de leur intégration et de leur adaptation en milieu scolaire et social.

exigences :
— Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en psychologie, avec option appropriée.
— Formation et expérience pour travailler auprès d'enfants de 5 à 13 ans dans les écoles élémentaires régulières et les écoles spécialisées.
— Membre ou accessibilité à la Corporation des Psychologues.

traitement :
Selon la convention collective.

Seront seules retenues les demandes reçues sur formulaire officiel avant le 26 juin 1974.

Prière d'indiquer sur l'enveloppe le titre du poste sollicité.

Votre candidature sera traitée confidentiellement.

Vous demandez le formulaire officiel et le retournez dûment complété à :

La Commission Scolaire Régionale
des Vieilles Forges
a/s Directeur des services du personnel
3255, rue Foucher
Trois-Rivières
G9A 5E7

DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE RÉGION NORD-OUEST (08)
(Centre Hospitalier Rouyn-Noranda)

A- CHEF DE DÉPARTEMENT

Fonctions :
— Participer à l'intégration des services relevant du D.S.C.
— Identifier les véritables besoins de la population.
— Définir les objectifs selon les priorités établies.
— Élaborer le programme de santé communautaire correspondant aux besoins.
— Veiller à l'exécution et à l'évaluation du programme.
— Planifier, organiser et contrôler le fonctionnement des Services d'urgence et Cliniques externes du C.H. désigné.
— Conseiller et coordonner les Services d'urgence et des Cliniques externes des autres C.H. de la région.
— Interpréter les données démographiques.
— Connaître les données épidémiologiques et apporter les correctifs.

Qualifications :
— Médecin
— Spécialité en santé communautaire ou possibilité de l'obtenir à court terme.

Lieu :
— Rouyn-Noranda.

Salaire :
— Selon les directives du M.A.S.

B- ADJOINT ADMINISTRATIF AU CHEF DU D.S.C.

Fonctions :
— Réaliser le programme avec les coordonnateurs de secteur.
— Conseiller le chef du département sur l'aspect administratif du D.S.C.
— Recueillir les données démographiques et épidémiologiques.

Qualifications :
— M.A.S., M.B.A. etc.
ou une expérience jugée équivalente
— Connaissance du secteur santé désirable.

Lieu :
— Rouyn-Noranda

Salaire :
— Selon les directives du M.A.S.

Faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel pour le 26 juin 1974, À l'attention du :

Directeur général
Centre hospitalier Rouyn-Noranda
4, 9ième rue,
Noranda, P.Q. J9X 5B3

LE COLLÈGE DE JOLIETTE

demande des professeurs pour l'année scolaire 1974/75 dans les disciplines suivantes :

- Techniques des diététiques (temps complet)
- Techniques infirmières (temps complet)
  Soins infirmiers médico-chirurgicaux
- Techniques administratives (temps partiel)
- Techniques de bâtiments et travaux publics (temps complet)
  Milieu physique (géodésie), hydraulique, dessin de structure de béton, voirie, charpente.

Qualifications exigées :
Diplôme universitaire de 1er cycle ou équivalent et expérience pertinente.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 21 juin 1974 au :

Secrétaire général,
Collège de Joliette,
20 sud, rue St-Charles,
Joliette, Qué. J6E 4T1

LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE
CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ENFANCE INADAPTÉE À L'ÉLÉMENTAIRE 1974-75

1 poste mi-temps (avec possibilité d'engagement à temps plein)

Nature du travail
Implantation de programmes, méthode et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la Commission et de sa clientèle; conseiller les personnes concernées par ces questions.

Qualifications requises
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans la discipline appropriée; 5 ans d'expérience pédagogique dont 2 en enfance inadaptée.

Salaire
Suivant la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Entrée en fonction
le 1er juillet 1974

Fournir curriculum vitae

Directeur du personnel
Commission scolaire de Sainte-Thérèse
6, rue Tassé
Sainte-Thérèse
J7E 1V3

fermeture de l'offre : le 25 juin 74 à midi.

ASSOCIATION DES CENTRES D'ACCUEIL
DIRECTEUR DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Fonctions :
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des affaires professionnelles coordonne les activités scientifiques, professionnelles et éducatives de l'Association.
À leur demande, il conseille les centres d'accueil pour enfants et adultes dans l'élaboration et l'application des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques établies.

Exigences :
— Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou expérience équivalente.
— Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le secteur des affaires sociales.

Traitement :
Salaire à négocier.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 15 juillet, avec mention "Affaires Professionnelles" au :

Directeur général
Association des Centres d'Accueil
65 est rue Sherbrooke
Suite 110
Montréal H1M 1V7

N.B. — Une description détaillée des tâches peut être obtenue au siège social de l'Association.

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

BIBLIOTHÈQUE du PARLEMENT
CHEFS DE DIVISION
SERVICE DE LA RÉFÉRENCE

$18830 - $21164

La Bibliothèque du Parlement recherche des candidats qualifiés pour trois nouveaux postes de chefs de divisions au Service de la Référence afin de planifier, diriger et coordonner le travail des professionnels et du personnel de soutien de chacune des divisions suivantes :

COLLECTIONS
Diriger les activités relatives au développement de la collection; choix des monographies ou brochures; choix, acquisitions, traitement et conservation des publications officielles, des publications sériées, des journaux, microfilms, microfiches, etc.

SERVICES PUBLICS
Diriger les activités relatives aux services de la Référence et de la Circulation; les Salles de lecture, la Succursale, et le Classement Vertical.

DISSÉMINATION DE L'INFORMATION
Bibliographies, Listes annotées de nouvelles acquisitions et d'articles de périodiques, Index des Comités et autres publications parlementaires; programmes automatisés de diffusion ou de retrait d'information.

EXIGENCES

Baccalauréat ou Maîtrise en bibliothéconomie d'une université canadienne ou l'équivalence; vaste expérience reliée aux fonctions du poste, dont plusieurs années dans des fonctions d'administration et de direction; bonne connaissance des affaires parlementaires; aptitude à motiver le personnel; qualités personnelles appropriées et bonne santé.

En cas de qualifications égales, on accordera la préférence aux candidats bilingues capables de parler, écrire et réviser le travail dans les deux langues officielles.

Les demandes d'emploi accompagnées d'un curriculum vitae et des noms et adresses de trois répondants doivent être adressées au

Directeur de
l'administration et du personnel,
Bibliothèque du Parlement,
OTTAWA, Ontario.
K1A 0A9

et nous parvenir au plus tard le 8 juillet 1974.

TÉLÉ-MÉTROPOLE INC.

ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Le candidat recherché possède une expérience diversifiée dans le domaine du Personnel où il travaille depuis 4 ou 5 ans. Il est diplômé en administration (B.A.A. - L. Sc. Comm.) ou en relations industrielles.

Ses responsabilités auront trait à l'administration des services du Personnel, aux relations de travail et au recrutement et à l'embauche du personnel de cadres et des métiers spécialisés.

Salaire à discuter.

Veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" avant le 21 juin 1974 au:

Directeur du Personnel
Télé-Métropole Inc.
Case postale 170
Station "C"
Montréal H2L 4K1

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 23 et 24

TRICOT SIMPLE
SURINTENDANT
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Penman's Limited, filiale à part entière de Dominion Textile Limited, recherche un Surintendant du contrôle de la qualité pour son usine de St-Hyacinthe, Québec.

Superviseur de trois employés, il sera responsable du contrôle de la qualité relatif à la production de vêtements en tricot, incluant la finition, la coupe et l'assemblage. Il se rapportera directement au Siège social à Paris, Ontario.

Le candidat choisi devra être bilingue et avoir une solide expérience dans la fabrication de textile. Il devra avoir des connaissances spécifiques du tricot simple et de la confection de vêtements. Il devra aussi avoir un dossier cumulatif de son succès et un peu d'expérience dans le contrôle de la qualité.

Faire parvenir demande par écrit, à:

Monsieur R. Lambertucci,
Surveillant de l'emploi,

dominion textile limitée
Case postale 6250,
Montréal, Qué. H3C 3L1

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES

L'ORGANISME
Une grande institution du secteur para-public, connue pour son dynamisme.

LES RESPONSABILITÉS
Se rapportant à la haute direction de l'institution, il aura pour tâche d'organiser la préparation, la rédaction et la diffusion de l'information à l'intérieur et à l'extérieur de l'institution.

En outre, il aura la responsabilité de développer et de promouvoir un programme de relations publiques auprès de différents milieux hétérogènes de la société québécoise.

LE CANDIDAT RECHERCHE
Détiendra un diplôme de premier ou de second cycle et sera âgé de 30 à 45 ans. Il devra, en plus de solides capacités administratives, manifester des qualités évidentes de créativité, de dynamisme et surtout le sens des communications orales et écrites et des relations humaines. Le poste présente un défi à un candidat ayant déjà manifesté du leadership, de la souplesse et un intérêt pour des expériences dans un milieu social progressif.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Le poste intéressera les candidats dont le traitement actuel se situe autour de $18,000.

Prière de faire parvenir un curriculum vitae avec la mention "Concours no 74-051".

Les Conseillers en Administration DDA Ltée
Cité du Havre
Aile no 3
Montréal H3C 3R5

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

DIRECTEUR DE RÉSIDENCES
(Femme ou Homme)

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur des services de logements, siège sur le comité de sélection des conseillers, prépare un programme d'entrainement de son équipe et veille à ce que les objectifs poursuivis relativement à la qualité de vie en résidence soient réalisés. Il est aussi responsable de la formulation de politiques administratives et d'établir des relations avec les autres départements.

Compétences requises:
— diplôme universitaire
— 3 années d'expérience dans un domaine semblable
— aptitudes pour la supervision et le travail administratif
— aptitudes à communiquer avec les étudiants et à comprendre leur besoin
— bilingue (français et anglais)

Le (la) candidat(e) devra demeurer dans un appartement en résidence.

Salaire: $10,290. - $14,910.

Veuillez soumettre votre demande kpar écrit à:

Mme Solange Gallant
Service du personnel
110, rue Wilbrod
Ottawa, Ontario.
K1N 6N5

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD
OFFRE D'EMPLOI
PROFESSIONNEL

RESPONSABLE DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT
(CAMPUS MINGAN)

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité du directeur de campus, il a la responsabilité des aspects pédagogiques de l'enseignement dans le campus et à coordonner le travail d'un responsable de secteur.
Le directeur du campus peut lui confier toute tâche relevant de sa compétence.

QUALIFICATIONS REQUISES:
1- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline propre à l'enseignement collégial.
2- Quatre années d'expérience pertinente dont deux au niveau collégial dans l'enseignement et/ou l'administration.

TRAITEMENT:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation pour les professionnels - minimum $12,235 - maximum $20,198.

ENDROIT DE TRAVAIL:
Campus Mingan, 25, de la Vérendrye, Sept-Îles.

ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er août 1974.

DATE LIMITE DU CONCOURS:
Vendredi le 21 juin 1974 à 17 heures.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du Personnel
CEGEP RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD
275, boulevard Lasalle
BAIE-COMEAU, Qué. (296-2204)

LE CONSEIL SCOLAIRE D'OTTAWA

sollicite des candidatures de la part de professeurs qualifiés aux postes d'enseignement suivants pour le 1er septembre 1974:

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	MATIÈRES
Pinecrest & Severn Schools 1281, Pinecrest Road, Ottawa, K2C 3E7 Tél.: 1-613-828-5115	Programme de français de base (Maternelle à 6e année)
Regina School 2599, Regina Street, Ottawa, K2B 6X4 Tél.: 1-613-829-8777	Programme de français de base (4e à 6e année)
D. Roy Kennedy School 919, Woodroffe Avenue Ottawa, K1M 1W2 Tél.: 1-613-728-1993	Programme de français de base (7e et 8e années)
Broadview Avenue School 590, Broadview Ave., Ottawa, K2A 2L8 Tél.: 1-613-728-1721	Programme de français de base (7e et 8e années)
Alta Vista School 1349, Randall Avenue, Ottawa, K1H 7R2 Tél.: 1-613-733-0126	Programme de français par immersion (Maternelle et primaire)
Elmdale School 49, Iona Street, Ottawa, K1Y 3L9 Tél.: 1-613-728-4653	Programme de français par immersion (Maternelle et primaire) demi-temps (sept. à déc. seulement)
Rockcliffe Park School 350, Springfield Road, Ottawa, K1M 0K7 Tél.: 1-613-749-5387	Programme de français par immersion (2e et 3e années)

Les postes suivants sont disponibles dans les écoles secondaires de langue française.

École Secondaire Cartier 225, rue Donald Ottawa, K1K 1N1 Tél.: 1-613-745-9155	Musique Mécanique de l'automobile Matières commerciales Imprimerie Service de restauration Coiffure et soins personnels
École Secondaire Charlebois 2525, Alta Vista Drive, Ottawa, K1V 7T3 Tél.: 1-613-731-7212	Éducation physique (filles) et français

Faire parvenir demande par écrit, en donnant détails complets, au Principal de l'école concernée.

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE SAINTE-FOY

TROIS (3) PROFESSEURS EN ÉDUCATION PHYSIQUE À TEMPS PLEIN

Qualifications requises:
1. Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en éducation physique.
2. Posséder une expérience pertinente dans l'enseignement, et de préférence au niveau collégial.
3. Posséder une spécialisation dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes: tennis, badminton, conditionnement physique, ski de fond et escrime.

Les candidats voudront bien faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que leur dossier académique complet, au plus tard le 18 juin 1974.

SERVICE DU PERSONNEL
COLLÈGE DE SAINTE-FOY
2410, CHEMIN SAINTE-FOY
QUÉBEC, G1V 1T3

fonction publique municipale

AGENT D'INFORMATION

Service des Travaux Publics

NATURE DE L'EMPLOI:
Le titulaire aura comme principales tâches de produire un rapport annuel sur les activités du Service des Travaux publics, d'être responsable du système de gestion des imprimés et de prendre charge du Centre de Documentation technique du service. Il sera également tenu de répondre aux demandes d'information sur les activités du service et d'agir comme agent de liaison avec le Service des Relations publiques. Il pourra aussi, à l'occasion, être appelé à rencontrer des représentants de la presse ou de la radio.

QUALITÉS REQUISES:
Avoir complété des études au niveau collégial et, de préférence, détenir un diplôme universitaire en lettres ou autres disciplines connexes. Posséder un certain nombre d'années d'expérience pertinente acquise dans des fonctions comportant des activités similaires à l'emploi. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée. Parler et écrire le français et l'anglais.

TRAITEMENT: $11,409. - $13,148. (Sujet à révision a/c 1-12-73).

S'inscrire en complétant le questionnaire "demande d'emploi" de la Ville de Montréal que l'on peut se procurer au ***Service du Personnel, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, chambre 416, Montréal H2Y 1C6 ou par téléphone au numéro 872-3236 ou 37.***

VILLE DE MONTRÉAL

OFFRES D'EMPLOIS
LA COMPAGNIE FIRESTONE DU CANADA
(1200, Boul. Firestone, Joliette, Québec)

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

Éducation:
Baccalauréat en Génie Mécanique.
Expérience:
1 à 3 ans d'expérience.
Description de tâche:
Sous la direction de l'Ingénieur de l'Usine, sera responsable de l'opération efficace de la machinerie et de l'équipement de l'usine. L'ingénieur devra planifier et céduler des programmes de prévention pour obtenir des hauts standards d'efficacité et pour prévenir et corriger les brisures mécaniques. Il devra suivre les nouvelles installations, la construction et les travaux d'entretien pour s'assurer qu'ils sont tels que demandés et selon les plans originaux. Il devra faire des inspections périodiques de la machinerie et de l'équipement. Il devra reviser et analyser les circonstances d'un bris mécanique et déterminer la meilleure méthode pour la réparation.
Salaire:
Selon l'expérience, négociable.

DESSINATEUR EN MÉCANIQUE

Éducation:
Gradué d'un Institut Technologique.
Expérience:
2 à 5 ans d'expérience.
Description de tâche:
Sous la direction des Ingénieurs en mécanique. Les fonctions consisteront à travailler sur les projets de l'usine. Quelques connaissances de base en électricité seront grandement appréciées.
Salaire:
Selon l'expérience, négociable.

INGÉNIEUR EN MÉTHODES & STANDARDS

Éducation:
Baccalauréat en Génie Industriel.
Expérience:
1 à 3 ans d'expérience.
Description de tâche:
Sous la supervision du gérant des Méthodes et Standards, les fonctions de l'ingénieur consisteront à: l'analyse des méthodes, le mesurage du travail (étude des temps et des mouvements), la planification des facilités de travail et l'évaluation du système de contrôle des coûts et de la main-d'oeuvre.
Salaire:
Selon l'expérience, négociable.

ASSISTANT RELATIONS INDUSTRIELLES

Éducation:
Gradué d'une université en Relations Industrielles ou avec l'expérience équivalente.
Description de tâche:
Devra assister le gérant des Relations Industrielles dans toutes les rencontres avec l'Union et lors des négociations pour un nouveau contrat. Aidera le gérant des Relations Industrielles pour tout ce qui concerne les bénéfices aux employés, et tous problèmes connexes aux relations de travail.
Salaire:
Selon l'expérience et/ou qualifications, négociable.

Pour rendez-vous, s.v.p. communiquez avec
Mme Lorraine Bélanger
Tél.: (514) 756-1061

Bell Canada

INGÉNIEURS

On est à la recherche d'ingénieurs dans les domaines suivants.

- génie civil
- mécanique
- électricité
- industriel

pour les départements du trafic, du bureau d'études, des immeubles et des communications informatiques.

Bonnes possibilités de carrière dans le domaine administratif.

Les candidats doivent être bilingues, avec ou sans expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Bell Canada
Centre de recrutement
601 ouest, rue Lagauchetière
Montréal, Québec.
H3C 3G4

GÉNIE NUCLÉAIRE

Plusieurs postes d'avenir sont offerts au sein d'un service nouvellement crée de Génie Nucléaire d'une société d'experts-conseils canadienne qui oeuvre déjà dans tous les principaux domaines du génie tant au Canada qu'a l'etranger. UNE OCCASION D'ENTRER A LA BASE.

Nous invitons les candidatures suivantes:

INGÉNIEURS EN NUCLÉAIRE

INGÉNIEURS CIVILS

INGÉNIEURS EN ÉLECTRICITÉ

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE

INGÉNIEURS EN INSTRUMENTATION

ESTIMATEUR

DESSINATEURS EN CHARPENTES

DESSINATEURS EN MÉCANIQUE

DESSINATEURS EN ÉLECTRICITÉ

Les postes à combler existent à tous les niveaux et requièrent une expérience minimale de 3 ans. Les salaires seront à la mesure des qualités et de l'expérience des candidats.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ou de téléphoner à :

MONSIEUR L. ROBERT
DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Telephone: 934-0731 Poste 204

Asselin, Benoît, Boucher, Ducharme, Lapointe, Inc.
EXPERTS-CONSEILS/CANADA
4200 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 215, Québec, Canada

toronto

Chute des cours

Les prix ont baissé considérablement vendredi à la Bourse de Toronto et l'activité y a été faible.

Treize des parties constituantes de l'indice industriel reculent et trois montent. Les mines industrielles, les banques et les boissons alcooliques y sont au nombre des perdants et les communications, les produits chimiques et les grands magasins sont les trois gagnants.

Le virement se situe à 1.62 million d'actions d'une valeur totale de $11.17 millions, contre 1.37 million d'actions d'une valeur totale de $11.53 millions la veille.

La Colombie-Britannique a autorisé Pacific Northern Gas Ltd. à hausser les prix du gaz naturel. Pacific Northern Gas est une filiale de Westcoast Transmission Co. Ltd. L'action de Westcoast a monté de 1-8 et atteint $20 1-2.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 223 contre 162 alors que 241 valeurs demeurent inchangées.

Cassiar Asbestos Corp. Ltd. dit qu'elle ne versera pas à la fin de juillet le dividende trimestriel qu'elle paye alors normalement et son action a reculé de 7;8 et est tombée à $6 3-8.

Les transactions de Ram Petroleum Ltd. ont été suspendues pendant une heure à la nouvelle que Consumers Gas Co. avait décidé d'acheter au prix de $7 millions des propriétés de Ram, si Ram ne s'y oppose pas dans les 30 jours qui viennent. Consumers Gas est resté inchangé, soit à $15 3-8 et Ram a monté de 24 cents et atteint $2.59.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abby Glen	300	410	410	410	
Aby Gln w	600	135	127	127	−13
Abitibi	8539	$11¾	11¼	11⅜	− ⅛
Abitbi 7½p	100	46	46	46	
Acklands	140	$11⅝	11⅝	11⅝	− ⅛
Acres Ltd	910	$8	7⅞	8	
Acres A pr	z10	$39½	39½	39½	
Acres wt	z10	30	30	30	
Adanac M	700	35	35	35	− 5
Advocate	1300	100	100	100	− 5
Afton Min	600	$6	5¾	6	+ ½
A.G.F.M.	650	185	180	185	
Agnico E	1600	−$7	6¾	7	
Agra Ind	1400	$7⅜	7⅜	7⅜	
Akaitcho	1400	170	170	170	+ 5
Albany	3800	40	39	39	− 1
Alt East G	250	$5¼	5¼	5¼	− ¼
Alta Gas A	1513	$13⅜	12⅞	13	− ⅛
Alta G D p	z8	$144	142	142	
Alcan	8295	$27⅞	27½	27⅜	− ¼
Alcan pr	100	$22	22	22	
Algo Cent	1000	$12	11⅞	12	
Algoma St	9770	$28¼	28½	28⅝	
Alfarco Dv	500	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Alminex	765	$5¾	5¾	5¾	
Alum 41½ p	z20	$32½	32½	32½	
A nza	17610	201	180	200	+20
Am Larder	2500	69	69	69	
Am Eagle	1500	105	105	105	− 1
Am Leduc	5000	5½	5½	5½	
Andres W	z40	$12⅞	12⅞	12⅞	
Anglo-cn	250	$19½	19½	19½	− ¼
Aquitaine	2350	$25⅝	25⅜	25⅞	
Args 250 p	z25	$28½	28½	28½	
Argus C pr	1850	$11½	11	11½	+ ½
Asamera	2100	$9	8¾	9	
Asbestos	469	$19⅝	19½	19½	+ ⅛
Asoc Porc	8200	130	119	130	+10
Atco A	400	$15⅜	15¼	15¼	
Atlas Yk	4000	15	15	15	− 2
Ato Hard A	800	$12	11⅞	12	− ¼
Ballndery	2900	105	95	95	− 6
Banist	12800	$6⅜	6	6⅜	+ ⅛
Bankeno	3490	340	325	330	−10
Bank Mtl	4468	$17¼	17	17	− ¼
Bank N S	3783	$36	35⅛	35⅛	− ⅞
B Cdn Nat	1170	$18½	18⅜	18½	
Bary Expl	500	45½	45½	45½	
Baton B	825	490	490	490	+10
Beavr Eng	100	370	370	370	− 5
Becker B p	500	325	315	315	−10
Belding L	z35	$7½	7½	7½	
Bell Can	11806	$42	41⅝	41¾	− ¼
Bell A pr	514	$42½	42	42	− ¼
Bell B pr	300	$43¼	43¼	43¼	
Bell C pr	210	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅛
Beth Cop	975	$12½	12¼	12½	
Bl Hawk	2000	43½	43½	43½	−1½
Block Bros	300	320	320	320	− 5
Bombrdier	100	255	255	255	+10
Bovis Cor	1600	175	175	175	− 5
Bow Valy	1100	$23¼	21	21⅛	− ¼
BP Can	7102	$14¼	13¾	14¼	+ ¼
Bralor Res	125	146	146	146	
Bramalea	650	$5⅜	5¼	5¼	
Brameda	2100	50	50	50	
Brascan A	5160	$16⅜	16	16¼	− ⅛
Brenda M	700	$5¾	5¾	5¾	
Brinco	4005	$6½	6½	6½	
BC Phone	z54	$51¾	51½	51¾	
BCPh 4¾ p	z55	$50¾	50¾	50¾	
BCP 4.6.80	z140	$19½	19½	19½	
BCP 7.04 p	z50	$20¼	20¼	20¼	
Bruck A	100	$13¼	13¼	13¼	− ¼
Bruck B	200	$8⅜	8⅜	8⅜	
Brunswk	1565	440	435	440	− 5
Budd A w	200	330	330	330	+ 5
Bulora Cor	2100	155	154	155	+ 5
Bushnell	300	$9½	9½	9½	− ¼
Cad Frvw	4300	$15½	15½	15½	
CAE Ind	200	$9	9	9	
Cal Pow	z40	$22⅝	22⅝	22⅝	
Cal P 5 p	z25	$55	55	55	
Cal P 5.40 p	z30	$75½	75½	75½	
Calvert	9000	18	17	17	− 1
Camflo	5940	$14½	14⅛	14⅜	+ ¼
Cam Chib	1100	$5⅛	5⅛	5⅛	− ⅛
Camp RL	215	$35½	35	35	
Campau A	100	$7¾	7¾	7¾	− ½
Can Cem L	130	$12⅞	12⅞	12⅞	− ⅛
Can Malt A	210	$27	27	27	
C Nor West	4100	$6¼	6	6¼	+ ¼
C Pakrs C	250	$21½	21½	21½	
C Perm	21425	$16¾	16½	16½	− ½
CS Pete	3600	365	355	365	+ 5
CSL pr	660	460	460	460	− 5
C Tung	600	390	385	385	−10
Cdn Arrow	z125	23½	23½	23½	
C Cablesy	100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
C Cable w	100	207	207	207	− 3
Cdn Can A	105	$8½	8½	8½	
Cdn Cel	1280	$5	475	5	
CC Man A	100	$23	23	23	+ ¼
C Curtis	1525	48	46	48	− 2
C Ex Gas	300	255	250	255	−10
CG invest	290	$18⅝	18¼	18⅜	
C Homestd	1800	440	425	425	−20
C Imp Bank	2804	$26⅝	26¼	26½	− ¼
C Ind Gas	500	$7¾	7⅜	7⅜	− ¼
CIL	2613	$20½	20¼	20½	
C Lencour	1500	14	14	14	
C Manoir	140	415	415	415	+10
C Malart	5000	27	27	27	
C Marconi	100	330	330	330	+ 5
C Merrill	1200	360	340	355	+ 5
C Ocdental	100	$9⅛	9⅛	9⅛	− ⅛
CP Inve	5115	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
CP Inve pr	380	$30½	30½	30½	+ ¼
CPin w	12845	179	170	175	
CP Ltd	9465	$14⅜	14⅛	14⅛	− ¼
CPL A p	450	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
C Reserve	200	345	345	345	−10
Cdn Sup O	100	$41½	41½	41½	
Cdn Tire A	673	$39	38⅜	39	
Canbra	z50	325	325	325	
Candel Oil	900	$8¾	8¼	8¾	+ ½
Capit Div	2200	36	34	34	− 2
Carl OK	7277	255	245	250	−10
Carl OK A p	125	$18¾	18¾	18¾	+ ¾
Carl OK B p	310	$22	22	22	+ ⅛
Carrier JD	700	200	200	200	+ 5
Cassiar	4450	$6⅞	6⅜	6⅜	− ⅜
Cassidy p	200	$7¾	7¾	7¾	− ¼
CC Yachts	2450	325	320	320	−15
Celannese	2610	56	55	56	
Celanes I p	100	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Cent Pat	500	91	91	91	
Charter Oil	100	400	400	400	
Chemaloy	7000	279	268	279	+ 9
Chib-K	10000	27	25	25	− 2
Chieftan D	500	$7	6¾	7	+ ⅛
Chimo	200	119	119	119	+ 4
Chrysler	2770	$16⅜	16¼	16¼	− ¼
Coch Wifi	7900	155	145	155	+ 9
Cokfield	100	415	415	415	−30
Coin Lake	3000	23	23	23	+ 2
Coldstm	213	215	215	215	+ 4
Compro	200	280	280	280	
Cominco	940	$28¼	27¾	28¼	+ ½
Com Cap	z24	220	220	220	
C Holiday I	650	$6	5¾	6	+ ⅜
Conduit A	100	425	425	425	−20
Coniagas	8100	180	174	180	+15
Con Bath p	400	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Con Bath w	200	81	80	81	− 4
C Bath 68 w	315	$12¾	12¾	12¾	
Con Bldg	1600	295	285	295	+ 5
Con Fardy	1983	90	90	90	− 1
C Durham	2000	73	73	73	− 2
C Marben	2000	70	70	70	+ 2
C Morisn	1100	185	183	185	− 3
Con Nichol	2500	12	12	12	
Cons Prof	1500	90	90	90	+ 4
C Rambler	800	280	275	280	
Con Distrb	925	$6⅝	6⅝	6⅝	
Cons Gas	3175	$15⅜	15⅜	15⅜	
Conwest	200	395	395	395	+15
Cooper C	350	475	475	475	−25
Cop Fields	400	120	120	120	
Cornat Ind	5962	$5	495	5	+10
Cornat pr	100	$25	25	25	− ¾
Coseka R	2800	160	158	160	+ 5
Costain R	100	$8½	8½	8½	
Craigmt	1000	$5½	5¼	5¼	
Crain R L	150	$10	10	10	
Cstland	1000	17	17	17	
Crush Intl	2050	$7¾	7½	7½	− ⅜
Cuvier M	1300	156	156	156	+ 1
Cygnus A	z50	$7¾	7¾	7¾	
Cygnus B	200	$7¾	7¾	7¾	
Daon Dev	150	$9	9	9	− ¼
D Aragon	4000	14½	14½	14½	− ½
Decca R	300	320	320	320	−15
D Eldona	3250	38	38	38	
Denison	3165	$42¼	42	42	− ¼
Dicken	10300	$8¾	8½	8¾	+ ½
Discovry	600	195	195	195	
Distl Seag	2105	$38½	38¼	38¼	
Doman I	500	$5⅝	5⅝	5⅝	− ⅛
Dome	430	$48¼	48¼	48¼	+1¼
Dome Pete	3745	$27¾	27	27	− 1
D Bridge	418	$45	44⅞	45	+ ⅜
D Citrus	300	$6½	6½	6½	
D Expor	500	38½	38½	38½	+ ½
Dofasco	510	$31¾	31½	31¾	− ¼
Dom Store	820	$15½	15¼	15½	+ ⅛
D Textile	245	$11¼	11¼	11¼	
Domtar	1225	$25⅛	25	25⅛	
Donlee M	500	400	400	400	
DRG Ltd A	500	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Dunde Pal	2500	39	36	36	+ 1
Du Pont	320	$30¼	30¼	30¼	+ ¾
Dylex L A	500	$6⅝	6⅜	6⅜	− ⅛
Dynasty	3000	$8⅛	7⅞	8	
East Mal	8010	$5⅝	5¼	5¾	+ ½
East Sull	1100	265	255	265	− 3
Econ Inv	500	$12	12	12	
Electro A	200	$7¾	7½	7½	
Elks Stors	1050	$8¼	8¼	8¼	
Emco	200	$7½	7½	7½	
Falcon C	545	$10⅜	10	10⅜	+ ⅛
Falcon	1507	$46	45½	45¾	−1¼
Fields S	300	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅜
Finning T	500	$9	9	9	
F City F wt	700	425	425	425	
F Orenada	1000	15	15	15	− 2
Foodcrp L	100	140	140	140	
Foodex S	600	$5	475	5	
Fort Reinc	6200	21	21	21	− 1
Frnca	12013	$13¼	12⅝	13⅛	+ ⅜
Fraser A	175	$24	24	24	+ ¼
GH Steel	1800	$8⅜	8¼	8¼	
Gaz Metr	500	$6	6	6	
Gen Distrb	1300	$9½	9⅜	9½	
GMC	592	$50	49¼	49½	−1⅜
Genstar L	600	$19¼	18⅞	19¼	+ ¼
Gnstar L w	100	$6	6	6	
Gnt Manl	6100	115	112	115	
Gibraltar	3750	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Glendale	1200	415	395	395	−20
Goldund M	3150	55	55	55	
Goldray	z300	40	40	40	
G Mckay A	200	$6½	6½	6½	
Gozlan	600	$7½	7¼	7½	
Graft G	1850	$27½	27	27	− ¾
Granduc	245	245	245	245	+ 5
GL Paper	350	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
GL Pap w	z10	$5⅛	5⅛	5⅛	
Gr Plains	200	$38¾	38¾	38¾	+ ¼
Gt W Life	200	63	63	63	
Gt West S	300	475	475	475	− 5
G West wt	500	130	130	130	− 5
Greb I B	100	$15⅛	15⅛	15⅛	− ⅛
GSW Cl A	200	$5¾	5¾	5¾	− ¼
GSW Cl B	700	$5¾	5¾	5¾	
Guar Trst	175	$7½	7½	7½	+ ¼
Guard Cap	300	290	290	290	−35
Gulf Can	2359	$28½	27¾	28	− ¾
Gulfstrem	4590	65	65	65	− 1
Hmbr	30575	425	400	415	+15
H Group	575	$5⅞	5½	5½	− ½
Ham Tr	300	$9⅛	9⅛	9⅛	
Hardee	1200	103	101	101	
Hard Crp A	400	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Hard Crp C	100	$6	6	6	
Harlequin	1000	$12½	12	12	
Harris J S	1650	380	375	375	
Hawker S	1975	$6	5⅞	6	− ⅛
Hawker pr	100	$60	60	60	+ 2
Hayes D A	552	$6	5⅞	5⅞	− ⅜
Highmont	500	110	110	110	+10
Hollinger	300	$33½	33½	33½	− ⅜
Homco Ind	z86	385	385	385	
Home A	867	$37⅞	37¾	37¾	+ ⅛
Horne Pit	100	325	325	325	−10
H Bramor	200	475	465	465	−20
Houston O	7400	173	170	171	− 3
Hud Bay A	425	$21	21	21	
H Bay Co	825	$17	16¾	16¾	
HB Oil Gas	1500	$29¾	29½	29¾	− ¼
Huron Eri	334	$24½	24½	24½	− ¼
Husky Oil	3200	$16⅛	15¾	15¾	− ⅜
Husky D w	5110	31	30	30	−4½
Hydra Ex	3245	77	72	77	+ 4
Hy's Ltd	300	280	280	280	
IAC wt	940	405	400	405	−15
Imasco A p	100	350	350	350	
IOil A	17619	$28⅜	27¾	28	− ¾
Indal Can	z50	$12	12	12	
Inland Gas	225	$8¾	8⅝	8⅝	− ¼
Inland G p	200	$11½	11½	11½	+ ½
Inter-City	700	490	480	480	−15
Inter C B w	100	270	270	270	− 1
IBM	546	$215⅛	213⅛	213⅛	−5⅜
Int Mogul	2100	$7¼	7	7	− ⅛
I Mogul A	750	$12¼	12¼	12¼	− ⅛
Inco	7472	$27¼	26⅞	27¼	− ¼
Int Obaska	2000	33	33	33	
Int Div	200	240	240	240	
Intpr Pipe	3435	$16⅜	16⅛	16⅛	− ⅛
Int Pipe w	100	400	400	400	
Ipsco	465	$16¼	16	16	− ¼
Inter Tech	500	17	17	17	− 1
Inv Group	800	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅜
Inv Grp A	3355	$7⅜	7¼	7¼	+ ⅛
Inv Grp 5 p	300	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅜
Irish Cop	z650	4	4	4	
Iso	600	145	145	145	+10
ITL Ind pr	z10	$13	13	13	
IU Intl	4610	$13¼	13	13⅛	− ¼
Ivaco Ind	200	$14	14	14	+ ⅛
Jannock	650	$6½	6⅜	6½	− ⅛
Jannock D	700	$6½	6½	6½	− ⅛
Jannock B	200	$12⅜	12⅜	12⅜	
Jelex	5500	17	17	17	
Joliet	z175	22	22	22	
Jonsmith	3000	7	7	7	+ ½
Jorex Ltd	2500	48	47	47	
Kaiser Re	3000	445	440	445	
Kaiser w	1900	204	200	202	+ 1
Kam Kotia	600	85	85	85	+ 3
Kaps Tran	640	245	241	243	+ 3
Keeprite B	200	$7⅜	7⅜	7⅜	
Kelly D A	200	475	475	475	+ 5
Kelsey H	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Kerr Add	1520	$12½	11⅞	12½	+ ⅜
K Anacon	z66	24	24	24	
Koffler	100	$5¼	5¼	5¼	
Koffler A p	160	$7¾	7¾	7¾	− ¼
Labatt A	582	$24¾	24¾	24¾	− ¼
Labatt A p	300	$24¾	24¾	24¾	
Lab Min	150	$33½	33½	33½	− ½
Laidlaw T	200	$5⅞	5⅞	5⅞	
LOnt Cem	2000	330	325	330	−10
L Shore	425	480	470	480	+20
Langis	9000	16	15	15	
Lasitr Km	1000	51	51	51	+ 1
Laura Sec	325	$7¼	7¼	7¼	
Laura	17950	79	73	79	+ 5
Lau Fin	200	$9½	9¼	9¼	− ½
LauiF 1.25	100	$14½	14½	14½	
Leigh Inst	1820	260	251	255	− 5
Levy A pr	200	$5⅝	5⅝	5⅝	− ⅛
Lincoln Tr	200	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
LL Lac	500	225	225	225	−10
Livingsto	100	$7¾	7¾	7¾	− ¼
Lob Co A	2775	$6⅞	6¾	6⅞	
Lob Co B	1315	$6⅞	6¾	6⅞	
Lob Ltd Ap	525	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Lob Inc	500	400	400	400	
Lochiel	1700	185	180	180	−10
Loeb M	z65	335	330	335	
Lost River	400	350	345	350	+10
Lytton M	2000	168	165	165	− 5
MB Ltd	4870	$26½	26	26	− ½
Madeline	2400	480	475	475	+ 5
Madsn	10050	185	175	177	+ 2
Maher	300	$42¼	42¼	42¼	
Maher pr	z25	$6	6	6	
Majst Wil	6100	$5⅞	5⅝	5⅞	+ ¼
Malartic	1000	150	148	150	+10
Man Bar	3210	111	109	111	+ 1
M Lf Mills	1250	$24	23½	23¾	+ ¼
Marcana	2666	16	16	16	
Maritime	286	$17	17	17	+ ¼
Markboro	100	$15¼	15¼	15¼	− ¼
Markel F	700	400	400	400	
Martin	75200	32½	31	31	− 2
Martin r	222400	½	½	½	
Mass Fer	2997	$17⅜	17⅛	17¼	− ¼
Matchan	3625	15	14	14	
Mattgmi	440	$14½	14½	14½	
McGraw H	500	400	400	400	
Mc Intyre	210	$37¼	37¼	37¼	− ¾
McLaghin	100	$14¾	14¾	14¾	
Melchers	100	435	435	435	+ 5
Melton R E	200	360	350	350	−15
Melton A w	2000	220	210	220	+10
Mentor	1700	185	176	185	+ 8
MEPC w	300	255	255	255	− 5
Mercantil	460	$18	18	18	− ¼
Met Stors p	z25	$16	16	16	
Microsyst	1124	$5¼	5⅛	5⅛	
Midcon	1100	70	70	70	
Minda	15100	206	204	204	− 4
MLW Wor	100	$15½	15½	15½	
Molson A	1505	$21⅜	21½	21½	− ⅜
Molson B	1000	$19⅞	19¾	19⅞	− ⅛
Monenco	600	$11	10¾	10¾	− ¼
Montrey A	500	20	20	20	
Moore	12485	$51¼	50¼	50⅝	−1⅛
Morse pr	z25	$38½	38½	38½	
Multi-Mi	1000	56	56	56	− 1
Multi Acc	z50	400	400	400	
Murphy	z50	$7½	7½	7½	
Mymar M	1388	76	76	76	− 4
NaChrs I	1605	$6¾	6¾	6¾	− ⅛
Nat Drug	100	$5	5	5	− ⅛
N Hees Ent	z58	230	230	230	
Nat Pete	z50	25	25	25	
Nat Sea A	1300	$15	15	15	− ⅜
Nat Trust	100	$15¾	15¾	15¾	+ ¾
NBU Mine	2700	350	340	350	
Neonex	1100	185	183	183	− 2
NB Tel	188	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
New Cal	5500	24½	24	24	+ 1
Newconx	250	$5	490	490	− 5
N Dimens	1057	15	15	15	+ 1
N Goldvue	5000	13	13	13	
N Kel	10675	37	36	36	
N Provid D	2071	30	30	30	− 1
N Que Ragl	100	420	420	420	− 5
N Sen	11000	23	21½	22	
N Yok Oil	z184	55	55	55	
Nfld LP	250	$11	10⅜	11	+ ⅛
Nfld Tel A	200	$16	16	16	
Noranda A	665	$41⅜	41½	41¾	+ ⅛
Norlex	2500	24	23	24	+ 2
NC Oils	1000	400	400	400	− 5
N Canada	1000	66	66	66	− 4
Nor Ctl G	600	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
Nor Ctl B p	450	$20½	20½	20½	
Nor Ctl w	200	285	275	275	−10
Nor Elect	760	$23½	23½	23½	+ ¼
Nor Tar pr	100	$23⅜	23⅜	23⅜	− ⅜
N Rock	500	21	21	21	
NW Util p	z10	546	46	46	
Nowsco W	750	$7⅞	7¾	7¾	− ⅛
NSI Mark	z200	91	91	91	
Numac	1625	$12	12	12	
Nu-Wst A	525	$6½	6½	6½	
NW Fin	1000	130	130	130	
Oakwood P	2600	153	150	152	+ 2
Obrien	3000	75	74	75	− 1
Ocdentl Pt	1525	$9¼	9¼	9¼	− ⅛
Ocelot Ind	100	450	450	450	
Ontario Tr	500	490	490	490	+10
Orchan	350	410	400	400	
OSF Ind	150	$5⅝	5⅝	5⅝	
Oshawa A	1524	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Osisko	2000	27	27	27	
Overland	100	$12¼	12¼	12¼	
Pac Pete	340	$21	20⅜	21	
Pac West A	1200	$8⅞	8½	8⅞	+ ⅜
Pac WA A p	z50	$35	35	35	
Pmour	12865	$12½	12	12⅜	+ ½
PanCdn P	631	$9¼	9¼	9¼	− ⅜
Pan Centr	300	156	156	156	+ 1
Pan Ocean	4661	$10⅜	10⅜	10⅜	− ¼
Patino N V	z19	$20⅛	20	20⅛	
Pe Ben O	300	$5	5	5	
Peel Elder	700	$12⅞	12⅞	12⅞	
Peerless	100	$5½	5½	5½	
Pembin A	360	280	265	265	−25
Pembin B	z40	250	250	250	
Pemb D p	z4	$24¼	24¼	24¼	
Pennant	1300	145	140	140	− 5
Penningtn	1200	$8½	8¼	8½	
P Dept S	6900	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅜
P Jewl A	800	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅛
Petrofina	489	$23¼	23	23¼	+ ¼
Peyto Oils	1750	$6⅜	6¼	6¼	− ⅛
Phillips Cb	200	$11½	11½	11½	
Pick C	12000	73	66	73	+ 5
Pine Point	270	$30¾	30¾	30¾	
Pinnacle P	1000	31	31	31	
Pitt Eng C	400	$11	11	11	
Place G	2000	38	37	38	
Placer	15294	$20¼	20	20	− ⅜
Pow Corp	2700	$11⅜	11⅛	11⅛	− ¼
Prado Exp	2700	225	215	215	−10
Precamb	2350	159	155	159	+ 9
Pre Cable	400	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Preston	1807	$13⅞	13⅞	13⅞	
Price Co	500	$13½	13½	13½	− ¼
Prov B Can	276	$15	14⅝	14⅝	− ⅜
Pure Silv	1000	210	210	210	+13
Pursides	3000	115	115	115	+ 3
Qasar Pet	500	400	400	400	−20
Que Man	4700	23	22½	23	+ 1
Q Matta	16000	71	55	70	+13
Que Sturg	8904	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ¼
Radiore	z125	21	21	21	
Ram	34462	270	240	259	+24
Ranger	230	$29¾	29¾	29¾	− ⅛
Rank A	25500	$5	480	495	−30
Rayrock	950	120	115	115	
Realty A	300	365	365	365	
Realty B w	z150	72	72	72	
Redpath I	300	$22	21¾	21¾	
ReedOsirA	2025	$8	7⅞	8	
Reichhold	250	$26½	26	26⅛	
Reitman	z15	$8½	8½	8½	
Reitman A	900	$8¼	8¼	8¼	
Rembrant	600	$7	7	7	
Repub Res	600	62	62	62	− 8
Revnu Prp	2120	138	135

L'accord monétaire

Une mini-réforme parant au plus urgent

par Michel Camus

WASHINGTON, (AFP) — Deux ans de travaux sur la réforme du système monétaire se sont terminés cette semaine par une "mini-réforme" parant aux problèmes financiers les plus urgents.

Les ministres des finances du "Comité des Vingt", chargé en septembre 1972 de refaire le système monétaire, se sont séparés définitivement jeudi, en adoptant une série de mesures intérimaires, mais la mise en place d'un système entièrement rénové a été reportée à des temps meilleurs.

Le Comité des Vingt, formé de représentants de pays industrialisés et de pays en voie de développement, s'est surtout préoccupé de faciliter le paiement des factures du pétrole pour les pays importateurs et de mettre un peu d'ordre dans la situation actuelle de flottement général des monnaies et d'inflation galopante.

Les pays en voie de développement ont pour la première fois dans ce genre d'enceinte, fait bloc pour essayer d'obtenir des avantages supplémentaires. Les pays industrialisés, essentiellement les États-Unis, ont demandé un délai pour examiner cette requête. Les pays pauvres ont cependant maintenu un ultimatum: si satisfaction ne leur est pas donnée d'ici février prochain, ils menacent de bloquer certaines autres réformes prévues par le FMI.

De leur côté, les pays industrialisés n'ont pas eu de mal à se mettre d'accord, en marge du Comité des Vingt, sur les moyens de mobiliser leurs stocks d'or à des prix proches de celui du marché libre pour obtenir des crédits internationaux.

Les pays en voie de développement, à qui cette mesure ne profitera pas, voudraient pour leur part, que le FMI vende une part de son stock d'or sur le marché libre pour accroître les crédits qu'il pourrait leur accorder. Cette proposition, assez mal vue de certains pays industrialisés, qui craignent un effondrement du marché, a été "mise à l'étude".

Les pays en voie de développement et les pays industrialisés qui ont des difficultés à payer leurs importations de pétrole pourront cependant bénéficier de crédits supplémentaires du FMI grâce à deux mesures adoptées jeudi par le Comité des Vingt. D'une part, le FMI va pouvoir emprunter immédiatement de l'argent aux pays producteurs de pétrole — environ 3.5 milliards de dollars — pour le reprêter aux pays consommateurs. D'autre part, les crédits traditionnels accordés par le FMI vont être prochainement augmentés en faveur des pays sous développés et leur remboursement pourra être fait sur une durée plus longue.

Enfin, un nouveau Comité coiffant la Banque Mondiale et le FMI, va examiner d'urgence les mesures additionnelles qui pourraient être prises pour accroître le transfert de ressources vers les pays sous développés les plus affectés par la hausse des prix du pétrole et l'inflation mondiale.

Les autres mesures adoptées cette semaine, essentiellement à l'instigation des Etats-Unis, par le Comité des Vingt ont une portée plus limitée. Ce sont les suivantes:

- Le droit de tirage spécial (DTS), l'"or-papier" du FMI, jusqu'ici basé sur l'or, sera provisoirement évalué à partir d'un groupe de 16 monnaies. Le taux d'intérêt qu'il rapporte aux pays qui le détiennent est relevé dans un premier temps à 5 pour cent.
- Adoption de "règles de conduite" gouvernant les interventions des Banques centrales sur les marchés de change dans la période actuelle de flottement.
- Engagement des pays-membres du FMI de ne pas avoir recours à des mesures commerciales restrictives pour essayer de corriger le déficit de leurs paiements extérieurs.
- Etude des problèmes de l'or par le FMI, étant entendu que son rôle central dans le système monétaire doit disparaître au profit des droits de tirage spéciaux.
- Le FMI portera à l'avenir une attention particulière à l'évolution des réserves de change de pays-membres pour recommander en cas de mouvements disproportionnés, des mesures correctives.
- Un Comité intérimaire de 180 membres va être constitué dans le cadre du FMI. Il préfigure un comité permanent, composé de responsables politiques, qui sera chargé "d'encadrer" l'activité du FMI.

Les relationnistes entre le marteau et l'enclume

par Michel Nadeau

Partagés entre leur sentiment à l'égard du droit du public à une information honnête et complète et les exigences de leur employeur, les relationnistes éprouvent de plus en plus de difficultés à travailler avec des patrons qui refusent la confrontation du milieu, des gouvernements qui court-circuitent de plus en plus l'information et des consommateurs qui réagissent de moins en moins aux différents messages qu'on tente de leur faire parvenir.

Les participants au congrès annuel de la Société canadienne de relations publiques sont cependant repartis hier sur leur faim devant le grand nombre de diagnostics posés et le peu de remèdes suggérés lors de l'étude du thème "les relations publiques à l'ère du scepticisme". Ces assises ont réuni cette semaine dans la métropole quelque deux cents relationnistes de différentes entreprises publiques et privées au pays.

Au sein de six ateliers portant sur la consommation, les mouvements populaires, le courant féministe, les média d'information, l'entreprise privée et le gouvernement, les relationnistes ont écouté attentivement les exposés de différents spécialistes décrire les grands malaises de la fin du siècle.

Le président du Conseil du patronat du Québec, M. Charles Perrault a ouvert le feu en demandant aux hommes d'affaires d'accepter le risque "d'être mal interprété" et de descendre carrément dans l'arène publique. Malheur à ceux qui ne se soucient pas de l'opinion publique, selon M. Perrault, car "les gouvernements agissent en fonction des consensus populaires".

Les relationnaistes ont donné raison à M. Perrault en repoussant leur rôle traditionnel de "propagandiste qui étend le vernis sur l'image irréprochable et sans faille de la haute direction". Leur tâche serait maintenant de permettre des rencontres et des échanges d'informations où les patrons devront nécessairement y laisser quelques plumes.

Les hommes d'affaires devraient apporter une certaine réticence à une invitation aussi brutale. C'est le président d'Imasco, M. Paul Paré qui s'empressa de préciser que "Les dirigeants d'entreprises ne possèdent pas ordinairement la facilité d'expression verbale et la connaisance suffisante des problèmes du milieu pour se permettre de participer à un face-à-face avec les syndicats, les leaders populaires, les consommateurs ..."

Il appartiendrait alors aux relationnistes d'être les porte-parole de la direction pour faire connaitre son point de vue aux différents publics concernés.

Ce rôle d'échotier n'a pas eu l'heur de plaire aux jeunes relationnistes qui veulent prendre davantage leur distance par rapport à leur employeur tout en insistant cependant pour participer activement au processus décisionnel de la compagnie.

À ce dilemme, s'ajoute un rôle nouveau qui leur est de plus en plus assigné. Celui de relever le moral des troupes en proie depuis quelques années à un désintéressement croissant.

Mobilisés ainsi sur le front interne, les relationnistes n'en doivent pas moins continuer de veiller sur l'image extérieure de l'entreprise face à un public mouvant.

M. Jerry Beckerman, de la division de l'opinion des consommateurs de l'agence de publicité J. Walter Thompson a ébauché un profil encore imprécis du consommateur de demain: refus de l'acharnement au travail, du gigantisme et du matérialisme, désir d'être traité de façon franche et personnelle...

Au sein de l'atelier sur le gouvernement, M. Benoit Payeur, vice-président des relations publiques de l'agence Pierre Tremblay et Associés, devait dénoncer en termes non équivoques cette conception de la politique où "l'information est manipulée à la source, le secret et la confidentialité étant devenus synonymes de gouvernements efficaces".

"Aux Etats-Unis comme au Québec, les gouvernants ont décidé depuis quelques années de court-circuiter l'information, encore que dans notre province cette pratique soit plus efficace qu'aux USA. Les gouvernants ne veulent plus d'intermédiaires entre eux et les élus. Nixon, Bourassa et Drapeau ont de plus en plus recours exclusivement à la télévision, technique qui permet à l'utilisateur de déterminer — à son avantage — les circonstances, le lieu, la forme et le contenu de son message."

Ces propos furent quelque peu atténués par M. Guy Morin, à l'emploi de la même agence de publicité, qui a rappelé qu'il existe quand même les commissions parlementaires où les citoyens, quelque soit leur allégeance, peuvent s'exprimer devant les élus du peuple.

M. Morin, qui attaqua en 1971 les politiques du ministre L'Allier au sein du parti libéral, a de plus souligné que la minorité agissante conservait toujours un certain accès aux différents moyens de communication.

Dans l'atelier sur les média, les panélistes ont présenté les différents problèmes qui portent ombrage aux bonnes relations entre journalistes et relationnistes.

Mentionnant l'exemple des compagnies pétrolières qui défendent à la télévision la légitimité de leurs profits extraordinaires, M. Yves Michaud, rédacteur en chef au Jour, a suggéré aux relationnistes de dénoncer ouvertement les "entreprises de mensonges publics".

Pour renforcer l'image de leur profession, les relationnistes devraient mettre l'accent sur une démarche plus critique à l'égard de leur travail et de celui de leurs confrères.

A ce sujet, il faut souligner que le congrès de cette semaine tranche nettement par son style nord-américain (réceptions, cocktails, buffets d'honneur...) sur les assises du groupe dissident de l'Association des relationnistes du Québec qui se sont tenues en décembre et avril dernier.

L'ARQ s'était penché de façon très méthodique sur l'élaboration d'un code d'éthique, la préparation de cours destinés à la formation de communicateurs plus professionnels et l'impact social du relationniste dans le contexte québécois.

A l'issue du congrès, on a fait connaître la composition du comité exécutif de la Société canadienne de relations publiques pour 1974. M. Melbourne V. James, directeur de l'information à la compagnie Bell Canada à Toronto prendra la succession à la présidence de M. Jacques Larivière de l'agence TPFC Ltée de Montréal. Le nouveau secrétaire de l'organisme est M. Emery Leblanc, directeur des relations publiques pour la région St-Laurent du CNR. Le poste de vice-président régional pour le Québec a été confié à M. Pierre Boileau, directeur des relations publiques de la compagnie Sun Life du Canada.

CPI soumet son offre aux actionnaires d'Algoma

Canadian Pacific Investments Limited a posté hier aux actionnaires d'Algoma Steel Corporation, Limited, une offre d'acheter jusqu'à 2,500,000 actions ordinaires de cette compagnie à $32.00 l'action.

Les actionnaires d'Algoma ont jusqu'à 16h.30 (heure locale), le 8 juillet 1974, pour accepter l'offre de CPI. L'offre requiert que les actions d'Algoma soient données à dépôt au Canada Trust Company et le 8 juillet, CPI fera l'acquisition des actions déposées jusqu'à un maximum de 2,500,000 actions.

Si l'offre résulte en un dépôt d'actions dépassant le maximum recherché, CPI fera l'acquisition de 2,500,000 actions le 8 juillet, aussi proportionnellement que possible au nombre d'actions d'Algoma déposées par chaque actionnaire, compte non tenu des fractions.

CPI n'a pas fixé de nombre minimum d'actions comme condition à poursuivre l'offre. Si l'offre d'achat de CPI est fructueuse, la compagnie disposera alors de 5,900,000 actions, légèrement plus que 50 pour cent des actions d'Algoma en circulation.

La Compagnie, a retenu les services de Burns Bros. and Denton Limited et Dominion Securities Corporation Harris & Partners Limited pour agir à titre d'agents au sein d'un groupe de marchands de titres comprenant des membres des bourses de Toronto, Montréal et Vancouver et de l'Investment Dealers' Association of Canada.

BRASCAN



LE DOCTEUR ANTONIO GALLOTTI — MONSIEUR JOSÉ LUIZ LINS

Le président de Brascan Limited, M. J.H. Moore, annonce que le docteur Antonio Gallotti a quitté son poste de président de la Light—Serviços de Eletricidade S.A., compagnie brésilienne d'électricité, filiale de Brascan, et a été nommé président de Brascan Administração e Investimentos Limitada, nouvelle filiale de Brascan et compagnie de gestion de portefeuilles. Le docteur Gallotti, qui a occupé la fonction de chef de la direction de la Light S.A. depuis 17 ans, a été élu président du conseil d'administration de cette compagnie.

M. Moore annonce aussi la nomination de M. José Luiz de Magalhães Lins comme président et chef de la direction de la Light. M. Lins a acquis son expérience au cours d'une brillante carrière dans le domaine bancaire au Brésil.

Modern Plastic sera réinscrit hors cote

Les actions de Modern Plastic Co., une filiale du groupe Lederic, seront vendues au comptoir de la bourse canadienne à partir de lundi prochain, le 17 juin.

A la fin de 1972, le groupe Lederic s'était porté acquéreur de tous les actifs de Lederic Mines. Par la suite, il fit l'acquisition de 80% des actions ordinaires de Modern Plastic Co. moyennant une somme de $850,000.

A la suite de difficultés au sein de la firme Chartrand, Quinn, Sénécal, les actions de Lederic ont été suspendues à l'automne dernier.

Les ventes consolidées de Modern Plastic Co. Ltd., comprenant la filiale Laurentide Metal Stamping Mfg Ltd. pour la période de six mois finissant le 31 mars 1974 s'élevaient à $1,533,000 soit une augmentation de 61% sur le volume de $950,000 pour la même période en 1973.

Au cours de ce semestre, le bénefice net réalisé a atteint $170,000 ou $0.27 par action ce qui represente une augmentation par rapport à $96,000 et $0.15 par action l'an dernier.

Consortium d'exploitation de bauxite

L'Alcan annonce la mise sur pied d'un consortium qui exploitera de vastes gisements de bauxite dans la région de l'Amazone au Brésil et qui lui fournira, à compter du début de 1978, environ 1.2 million de tonnes métriques de bauxite par année.

Elle dit qu'elle s'en servira principalement à son usine d'Arvida. La bauxite est la matière première de l'aluminium.

Contrats d'or

Les transactions de contrats de cent onces d'or vont commencer lundi prochain à la Bourse des denrées de Winnipeg, annonce le président de ce marché, R. S. Ennis. Il s'agit de contrats pour livraisons en août et novembre cette année et février, mai et août de l'an prochain.

faits et projets

L'accord sur l'or

Le Wall Street Journal estime que l'accord sur l'or intervenu mardi est un bon compromis. Dans un éditorial, le quotidien financier souligne que les risques inflationnistes qui en découlent sont largement compensés par le fait qu'il diminue les risques politiques dans des pays comme l'Italie, qui connaissent de sérieuses difficultés financières.

L'accord, écrit le journal, peut déboucher sur un accroissement des liquidités internationales, ce qui en retour risque de pousser à la hausse le prix du pétrole, du soja et d'autres matières de base; et il est à souhaiter qu'il n'y aura pas trop de pays pour y recourir en même temps. Mais, ajoute le quotidien, cela vaut peut-être la peine d'en payer le prix, si cela écarte le risque de désordres politiques sérieux en Europe.

CP Rail

CP Rail a commandé 135 wagons pour le transport du papier-journal et 150 wagons pour le transport de la potasse, ce qui lui coûtera en tout $9.7 millions. La société a aussi commandé 100 wagons pour le transport de pièces de véhicules.

Déficit japonais

Le déficit de la balance des paiements du Japon est passé de $760 millions en avril à $990 millions en mai. Le mois dernier le déficit de la balance commerciale a atteint $580 millions, selon des chiffres provisoires, contre $379 millions en avril.

En mai les exportations ont totalisé $4.53 milliards, contre $4.17 milliards en avril, alors que les importations se sont montées à $5.11 milliards, contre $4.55 milliards en avril. Selon le ministère des Finances, l'augmentation du déficit de la balance des paiements est due principalement au renchérissement des prix du pétrole et à une sortie plus importante de capitaux.

Cockfield, Brown

L'agence Cockfield, Brown et Compagnie Limitée vien d'acquérir une troisième agence de publicité en un an: James Ward Cotton Advertising Limited de Toronto. Le prix d'achat n'a pas été divulgué mais l'agence Cotton administre quelque 20 budgets publicitaires qui totalisent une facturation annuelle approximative de $1,000,000. M. J.W. Cotton, qui a fondé son agence en 1954, se joindra aux cadres de Cockfield, Brown à titre de vice-président au bureau de Toronto et les autres membres du personnel de Cotton seront invités à se joindre à cette agence à divers postes.

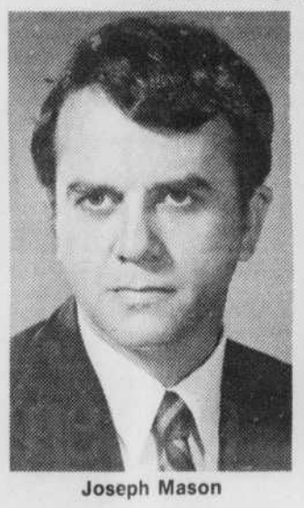
Cette acquisition a pris effet le 1er juin. L'offre de Cockfield, Brown a été acceptée par M. Cotton à la mi-mai et approuvée par le conseil d'administration de Cockfield lors d'une réunion spéciale. L'agence Cockfield, Brown a récemment fait l'acquisition d'Industrial Advertising Agency Limited de Montréal, Toronto et Vancouver ainsi que McCall Advertising Agency Limited de Toronto. Industrial constitue maintenant une division de Cockfield, Brown.

Dominion Engineering

La compagnie Dominion Engineering Works, de Lachine, vient de décrocher un contrat de 6 millions de dollars de F. F. Soucy, de Rivière-du-Loup, pour la conception et la fabrication d'un nouveau modèle de machine à papier-journal.

Cette machine, qui sera en service à l'automne 1975, produira 3,000 pieds de papier à la minute et environ 460 tonnes par jour. Elle comprendra un Papriformer à deux toiles métalliques, appareil conçu par Dominion Engineering pour remplacer le fondrinier traditionnel utilisé dans la production de la plupart des types de papier.

NOMINATIONS A TEMBEC



Joseph Mason



Alain Jacquart

Le président des Produits forestiers Tembec, M. George S. Petty, annonce les nominations de M. Joseph Mason au poste de vice-président, Finances et Administration, et de M. Alain Jacquart, au poste de vice-président, Approvisionnement et Distribution.

M. Mason était auparavant vice-président, Approvisionnement et Distribution. Economiste, il a détenu un grand nombre de postes organiques et fonctionnels dans les pâtes et papiers.

Pour sa part, M. Jacquart apporte à son nouveau poste la richesse d'une expérience acquise dans divers milieux d'affaires d'Europe, d'Afrique occidentale et de l'Est du Canada.

MM. Mason et Jacquart travailleront au siège de Tembec, à Montréal.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115	861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6	681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa	745-1515

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

VENTE À L'ENCHÈRE

SANS RÉSERVE

LUNDI, 24 JUIN 1974
HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE
1:00 P.M. (H.A.)
POUR LE COMPTE DE
SATELLITE CONSTRUCTION ET AUTRES

ENDROIT: De l'aéroport International d'Halifax, prenez la route 102 sud sur le chemin Bi-Centennial et roulez 30 milles, prenez ensuite la sortie 333 (Peggy's Cove, Bridgewater) roulez à peu près 1 mille jusqu'à la première lumière de circulation, dépassez cette lumière de circulation et tournez à gauche sur Prospect Road, roulez à peu près 2 milles jusqu'au terrain de la vente.

COMPRENANT:

TRACTEURS À CHENILLE: (4) Cat D8H's, '72, '71, '70; (2) Cat D6C's, '71, '67; (2) A-C HD21B's, '69; (2) Cat 8B parallelogram rippers 92M and 98E; (3) Root Rakes D8H and D6C; (1) A-C HD21; (1) 3 position parallelogram ripper to fit HD21. **CHARGEURS À ROUES:** Cat 988 ('73) w/850 hrs since new; John Deere 510 ('71); Case 580CK ('69). **GRATTES À MOTEUR ET NIVELEUSES À MOTEUR:** (2) Cat 621's; '72; (1) Cat 621, '71; (6) A-C TS260's, '68, '67; (1) Cat 12F, '67; (2) Westinghouse Wobco mdl. 777, '65. **CONCASSEUR ET AGREGAT:** 1971 Pioneer PRS153 Portable Primary 30'x42' w/Cat D342 power; 1973 Blaw Knox 195 Road Widener; Barber Greene PS70 Screening Conveyor; Jersey 103 Base Spreader. **ÉQUIPEMENT DE COMPACTION:** (2) Raygo 400 Rascals, '69, '68; (2) Bros SPV730's, '70's; (1) Vibro-Plus Tow Roller mdl. CW43; (1) Pioneer Roll Crusher. **BALANCES:** Toledo 80 ton; Toledo 50 ton; Howe Richardson 50 ton. **ÉQUIPEMENT À AIR:** '71 LeRoi 600; '68 LeRoi 600; '71 LeRoi LD3C track; '73 LeRoi 170 RD2E; '65 Gardner-Denver Mdl. AT1600 w/D99J drifter. **CAMIONS ET AUTOS:** '71 Chev C60 Tandem w/Pitman HL100 Unidyne 2 Cherrypicker; '71 G.M.C. 930; '71 Ford 250; (3) '72 Chev 1500's; '72 Chev Kingswood Stationwagon; '73 Volkswagen; (2) '69 Terex Rock Trucks, Mdl. R35; (1) Mack LJSWX Boom Truck; (1) '66 Dodge 800 w/6 yard Rex Mixer; (1) '67 Dodge 800 w/7 yard Tandem Mixer; (1) '70 Mack Tandem Axle Tractor R611; '70 Mack Tandem Axle Tractor R685. **ÉQUIPEMENT DE CAMPEMENT:** Maritimer 10'x47' Mobile Home; McGinness 12'x56' Bunkhouse; Maritimer 12'x52' Mobile Home; Maritimer 12'x60' Bunkhouse; Maritimer 12'x53' Kitchen-Diner; Glendale 8'x20' Mobile Home; 10'x30' Wash Trailer; 12'x60' Bunkhouse; (2) Paramount 12'x48' Mobile Homes; Eastern 10'x28' Bunkhouse; 12'x60' Bunkhouse; All above units are recent vintage and in excellent condition. **ARTICLES DIVERS:** Lincoln 600 amp Welder, Lincoln 400 amp Welder; Onan 5 K.W. Generator; '63 Coles electric mobile crane; 51 ft. boom; G.M. diesel power unit; 14C TD9 Drott skid shovel; Log grapples to fit TD9.

Tél.: sur les lieux (902) 852-3092
Tél.: Bureau Truro (902) 893-9407
Soirs - Sonny Gillis (902) 895-1709

Effectuée par les Commissaires-priseurs de l'équipement . . .

Succursales
Vancouver - Seattle - Kamloops - Calgary
Edmonton - Winnipeg - Toronto - Montreal
Truro - Los Angeles

STEWART AUCTIONS
1 Greensboro Drive,
Rexdale, Ontario,
M9W 1C8
Tel. (416) 249-7393

Masculin intégral

Pour papa ! Tenue-tennis qui remporte la manche

Pour un papa faites les choses en grand! Offrez-lui la nouvelle élégance dégagée à la sportive mais résolument virile, en tenue-tennis, qui le rendra invincible lors d'un set endiablé .

1 Chemise-tennis «40 Love», mélange polyester et coton, très confortable, détail contrastant marine et bourgogne sur blanc. Une poche-poitrine pratique. Tailles P.M.G. et F. Rayon 428

9.00 ch.

2 Short en tricot polyester «40 Love», 2 poches fendues devant et 1 poche arrière avec rabat se boutonnant. Bande de taille évitant de porter une ceinture. Blanc. Tailles 30 à 40. Rayon 428

14.00 ch.

3 Chandail à encolure en V «40 Love», mélange acrylique et polyester ou acrylique et laine traité "Permanent Press". Taille et poignets côtelés, contrastant à la taille, poignets et encolure de tons marine et bourgogne sur blanc. Tailles P.M.G. et F. Rayon 428

20.00 ch.

4 Blouson-tennis «40 Love», mélange polyester et coton, lavable à la machine. Poche de poitrine se boutonnant. Taille, poignets et col côtelés avec bandes de couleur marine ou bourgogne sur blanc. Tailles P.M.G. et F. Rayon 428

16.00 ch.

5 Le bas du sportif, mélange laine et nylon, semelle coussinée absorbante traitée "Actifresh" pour une fraîcheur durable. En blanc avec bandes marine et bourgogne. Une seule pointure pour 10/12. Rayon 228.

2.50 la paire

6 Soulier de trot North Star. Empeigne en cuir souple blanc, rayures de suède bleu, semelle caoutchouc strié, fausse-semelle mousse. Pointures 8 à 11½ en demies. Modèle 8541038. Rayon 237. **Achats en personne seulement.**

14.99 la paire

7 Soulier-tennis North Star en suède bleu avec bande de cuir souple blanc. Semelle agrippante en caoutchouc et fausse-semelle mousse. Pointures 8 à 11½ en demies. Modèle 8539738. Rayon 237. **Achats en personne seulement.**

14.99 la paire

Eaton Centre-ville, Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval. Rayons 428, 237 et 238.

Livraison sans frais des commandes de $3.00 et plus.

Venez ou téléphonez **842-9211**

La carte comptable Eaton, une façon moderne de magasiner.

MONTRÉAL
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial Fairview

ANJOU
Les Galeries d'Anjou

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish, quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPÔT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines)
Centre commercial Langelier

LASALLE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial Pont-Mercier

MAISONNEUVE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial Maisonneuve

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00
Samedi de 9h00 à 17h00

LA CARTE-COMPTABLE EATON:
Une façon moderne de magasiner
Le standard téléphonique ouvre à 8h30. 842-9211